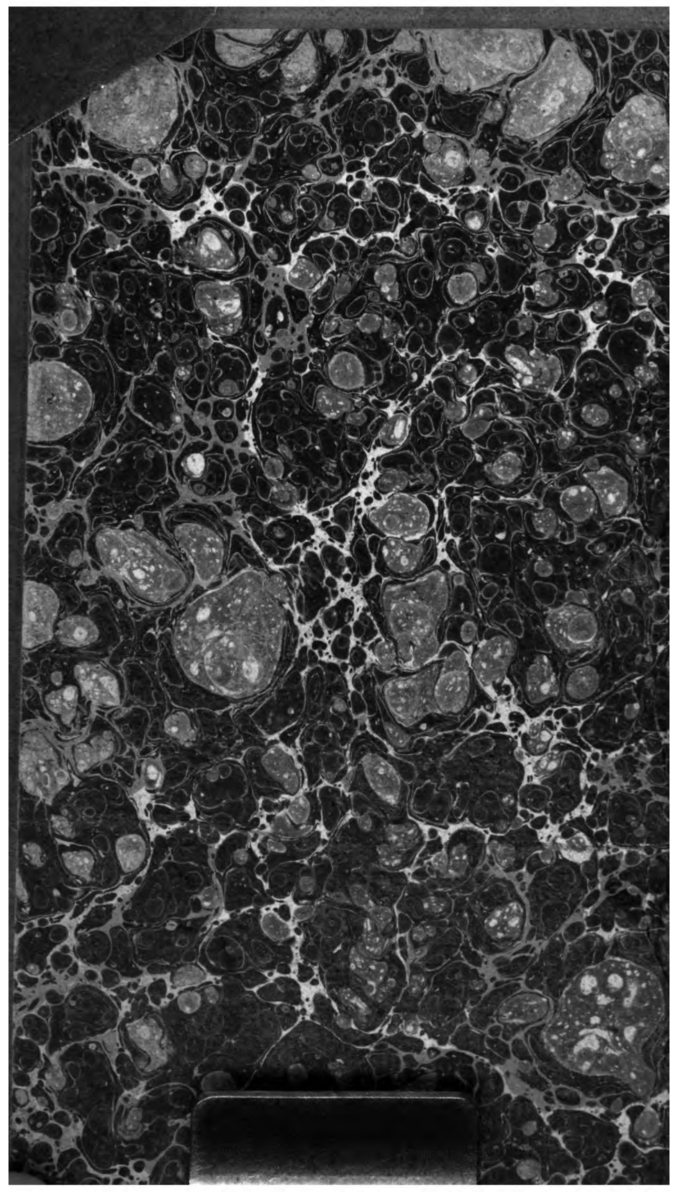
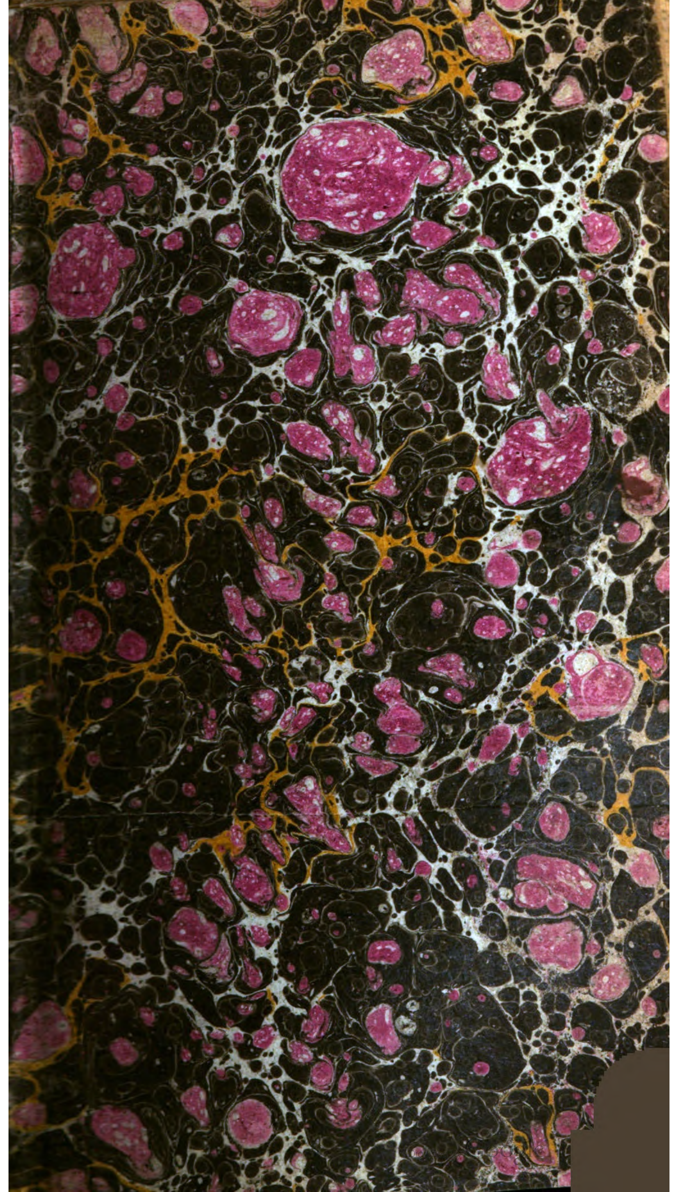






du Cabinet de lecture
de J. J. [illegible]

1/3.

HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER,
TOME TROISIÉME.

HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER,
ROI DE FRANCE,
DIT LE GRAND ROI ET LE PERE DES LETTRES.

Par M. GAILLARD, *de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



HISTOIRE DE FRANÇOIS PREMIER, ROI DE FRANCE.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE XIV.

Nouvelle Campagne de Lautrec dans le Milanès. Opérations de la Ligue jusqu'à la délivrance du Pape.

PENDANT que deux Souverains illustres se couvroient ainsi de ridicule, 1527. l'armée Impériale répandue dans Rome & dans les environs, s'affoiblissoit insensiblement par les ravages de la

peste ; les restes de la vieille armée de
1527. la Ligue, commandée par le Duc d'Urbin, & par le Marquis de Saluces, faisoient des courses & des fautes dans l'Ombrie ; le Maréchal de Lautrec, avec une nouvelle armée, faisoit des conquêtes dans le Milanès, où il avoit en tête Antoine de Leve, avec fort peu de troupes.

Guicciard, l. 18.

Lautrec avoit passé les Monts vers la fin de Juillet 1527 ; il s'étoit trouvé dans l'Astesan à la tête d'environ mille hommes d'armes, & vingt-six mille Fantassins Lansquenets, Gascons, François & Suisses. Les Lansquenets, au nombre de six mille, avoient à leur tête le Comte de Vaudemont, frere du Comte de Guise; Pierre de Navarre commandoit les Gascons qui étoient aussi au nombre de six mille ; 4000 François étoient commandés par le Seigneur de Burie ; Mondragon, Gentilhomme Gascon, gouvernoit l'artillerie ; André Doria commandoit les Galeres Françoises.

Il sembloit qu'on dût d'abord courir à Rome pour délivrer le Pape, puisque c'étoit, en apparence, le principal

objet de la guerre. Le Duc d'Urbin même étoit de ce ſentiment, ſoit que ſa fureur contre le Pape fût aſſouvie, ſoit que par hypocriſie, il ne conſeillât cette démarche que parce qu'il voyoit qu'on ne la feroit point. En effet Sforce, pour qui on devoit conquérir le Milanès, & les Vénitiens qui deſiroient de voir, avant tout, ce Duché enlevé à l'Empereur, obtinrent que Lautrec s'arrêteroit en Lombardie. 1527.

Ce Général pénétra dans l'Alexandrin, prit Boſco, puis Alexandrie. La priſe de cette derniere Place jetta quelques ſemences de diviſion parmi les Alliés, parce que Lautrec vouloit en faire un lieu de retraite pour ſon armée, & un rendez-vous pour les troupes qui arriveroient de France. Les Alliés crurent voir dans ce projet une diſpoſition à conquérir tout le Milanès pour la France, & non pour Sforce, à qui le Traité promettoit la reſtitution de ce Duché. Ils exigerent tous, ſur-tout les Vénitiens & le Roi d'Angleterre, que la Place fût remiſe au Duc Sforce; elle le fut, non ſans

Belcar. l. 19 n. 37. 38. Mém. de du Bellay, l. 3. Sleidan, Commentar. l. 6.

1527. beaucoup de mécontentement de la part du Maréchal de Lautrec.

Guicciard, l. 18. Belcar. l. 19. n. 37. Pendant qu'il avoit pris Alexandrie, André Doria, parti de Marseille avec quatorze galeres, avoit tellement bloqué le Port de Gênes, que rien ne pouvant entrer dans la ville, elle avoit été bientôt réduite à une extrême disette. Les Frégoses, toujours ennemis (1) des Adornes, étoient toujours dans le parti de la France, & les Adornes dans le parti de l'Empereur. Lautrec voulant seconder Doria, envoya Cesar Frégose avec un détachement considérable pour serrer la Place du côté du continent. Les Gênois ayant armé quelques galeres pour tenter de se procurer des vivres du côté de la mer, le combat alloit s'engager entre ces galeres & celles de Doria, lorsqu'une tempête obligea Doria de se retirer à Savonne, avec perte d'une de ses galeres que montoit Philippin Doria son neveu, & qui tomba entre les mains des Gênois. Ceux-ci, encouragés par ce petit succès, espérerent le

Mém. de du Bellay, l. 3.

(1) Voir le liv. 1. chap. 1. & le liv. 2. chap. 4.

même bonheur du côté de la terre; ils firent une sortie contre Frégose, 1527.
& elle parut encore leur réussir d'abord, mais l'ivresse du succès ayant engagé les Gênois trop avant, ils furent coupés & mis en déroute; leur Général Martinengue fut fait prisonnier. Cette défaite ayant abattu le courage des assiégés, ils se rendirent, & Lautrec donna le Gouvernement de Gênes au Maréchal Théodore Trivulce. (1) Le Doge Adorne, avec ses partisans & les Impériaux, s'étoit retiré dans le château, qu'il rendit assez lâchement sans attendre qu'on l'attaquât.

La nécessité avoit contraint Sforce d'oublier les outrages qu'il avoit reçus de ce célebre Avanturier Medequin, tyran de Musso, & maître du lac de Côme. Ce Medequin avoit alternativement servi & l'Empereur & les Alliés. La situation des Places qu'il avoit

(1) Il avoit eu le bâton du Maréchal de Chabannes. Voir le chap. 12. de ce second livre. Il étoit cousin-germain du fameux Maréchal Jean-Jacques Trivulce, dont Lautrec lui-même avoit causé la mort. Voir le chap. 4. du liv. 1.

1527. sçu enlever & au Duc de Milan & aux Grisons, l'avoit rendu redoutable à ses voisins, & important dans toute l'Italie. Sforce s'étant réconcilié avec lui, l'avoit chargé de faire quelques levées avec lesquelles Medequin alloit joindre l'armée de Lautrec. Antoine de Leve qui étoit à Milan, fut instruit de sa marche ; il sçut que Medequin occupoit un poste peu avantageux à Carata, à quatorze milles de Milan, il vint l'attaquer, & ses vieux soldats taillerent en pieces les nouvelles levées de Medequin, qui s'enfuit avec une précipitation dont sa gloire souffrit un peu.

Mém. de du Bellay, l. 3.

Guicciard, l. 18. Galeazzo Capella, Brantome, Capitaines étrang. art. Marq. de Marignan.

Mais cette victoire étoit plus honorable à de Leve qu'utile aux affaires de l'Empereur ; de Leve avoit trop peu de troupes pour défendre le Milanès. Deux Places importantes demandoient tous ses soins : c'étoient Milan & Pavie. Milan étoit trop vaste pour pouvoir être défendu par le peu de monde que de Leve étoit en état d'y jetter ; Pavie étoit trop dépourvu de vivres pour que même ce peu de monde pût y subsister : de Leve se dé-

termina pour Milan, & résolut d'y attendre les ennemis. 1527.

Lautrec poursuivoit ses conquêtes; il prit Vigevano, & s'empara de toute la Lomelline; il jetta un pont sur le Tesin, prit Biagrasso, & marchant droit à Milan, confirma de Leve dans l'opinion qu'il avoit eu raison de préférer Milan à Pavie; mais tout-à coup Lautrec tournant au Levant, se présenta aux portes de cette derniere Place, que les François attaquerent du côté du château, & les Vénitiens du côté de la ville. Il s'agissoit de venger l'affront & les malheurs que le Roi avoit essuyés sous ses murs. Les soldats impatiens n'attendirent pas que la breche fût assez grande pour souffrir l'assaut, ils se débanderent & pénétrerent sans Chef jusqu'aux remparts. Leur témérité ne fut point heureuse, ils furent repoussés avec perte, & obligés de regagner leurs retranchemens; mais le lendemain le canon ayant aggrandi la breche, la Place fut emportée d'assaut; la garnison sçavoit trop le sort qu'elle devoit attendre, pour ne s'y pas dérober: elle eut le temps

Belcar. l. 19. n. 38.

Sleidan. Commentar. l. 6.

1527. de se sauver sur le pont, qu'elle rompit après l'avoir passé. Sa perte fut légere, mais la ville fut livrée au pillage le plus barbare. Les soldats y mirent même le feu, & le Maréchal de Lautrec eut beaucoup de peine à empêcher qu'elle ne fût entiérement réduite en cendres.

Guicciard, l. 18. Belcar. l. 19. n. 39.

Toutes ces Places furent remises fidélement au Duc Sforce; tout réussissoit alors à la Ligue, & cependant son Chef, qu'on différoit de secourir, étoit toujours accablé de douleur, environné de périls, & prisonnier dans le château Saint-Ange. Lorsque Lautrec étoit encore au camp devant Pavie, le Cardinal Cibo, Légat du Pape, vint le conjurer de hâter sa marche vers Rome, lui représenter que le principal & le plus pressant objet de la Ligue, devoit être la délivrance du Pape. D'un autre côté le Duc Sforce qui arriva vers le même temps au camp, faisoit les plus fortes instances pour que le Maréchal, avant de s'engager dans l'Etat de l'Eglise, achevât la conquête, déja si avancée, du Milanès; il représentoit ce qui restoit à faire com-

Guicciard, l. 18.

Mém. de du Bellay, l. 3.

me extrêmement facile ; Milan ſans garniſon, ſans argent, ſans vivres, alloit ouvrir ſes portes dès qu'on s'y préſenteroit, ſi au contraire on quittoit le Milanès, de Leve s'y fortifieroit, & ne pourroit plus en être chaſſé. 1527. Belcar. l. 19. n. 39.

Cibo & Sforce avoient tous deux raiſon, & Lautrec prit le parti de les ſatisfaire tous deux. Les troupes Vénitiennes, jointes à celles du Duc, lui parurent ſuffiſantes pour achever la conquête du Milanès ; il réſolut d'aller avec le reſte de l'armée au ſecours du Pape ; il attendit quelque temps des Lanſquenets qui lui manquoient. Quand ils eurent joint, il partit ; mais il s'arrêta encore, d'abord à Plaiſance, enſuite à Bologne : ces délais furent longs. Pluſieurs Auteurs jugent que ce temps eût ſuffi pour chaſſer entiérement les Impériaux de la Lombardie, ce qui rendant Lautrec plus redoutable à l'Italie, eût facilité toutes ſes entrepriſes. D'autres le juſtifient, & rejettent ces longueurs ſur les ordres de la Cour de France, qui étoit alors amuſée par des

1527. eſpérances de paix avec l'Empereur ; auquel François I. auroit aiſément ſacrifié la Ligue, ſi l'Empereur eût voulu lui rendre ſes fils. Quoi qu'il en ſoit, Lautrec employa ces délais utilement pour la Ligue, puiſqu'il ſçut y attirer deux Alliés nouveaux : l'un fut le Marquis de Mantoue, qui s'étoit piqué long-temps d'une neutralité difficile à obſerver entre tant de grandes Puiſſances, ennemies les unes des autres, & qui enfin avoit embraſſé le parti de l'Empereur comme celui du plus fort ; l'autre fut le Duc de Ferrare, qui depuis long-temps s'étoit entiérement dévoué à l'Empereur. Sa défection fut payée du prix le plus glorieux ; elle valut dans la ſuite à Hercule d'Eſt ſon fils, l'honneur de devenir beau-frere du Roi : il épouſa la ſeconde fille de Louis XII, Renée de France, ſœur de la feue Reine Claude.

Guicciard, l. 18. Belcar. l. 19. n. 41.

Lorſqu'Antoine de Leve vit que Lautrec s'éloignoit du Milanès, il ſentit renaître l'eſpérance de le recouvrer ; il comptoit pour peu de choſe les troupes de Sforçe & des Vénitiens,

Mém. de du Bellay, l. 3.

qui restoient pour la défense de cet Etat, & qui étoient campées entre le Pô & le Tesin. Il sort de Milan, résolu de forcer les postes qui serroient cette Place, & la gênoient pour les vivres; il court à Biagrasso & s'en empare; déja il se promettoit la conquête de toute la Lomelline, lorsque le Maréchal de Lautrec, instruit de ses desseins, détacha de l'armée qu'il menoit vers Rome, cinq ou six mille Fantassins choisis, avec quelque Gendarmerie, sous la conduite de Pierre de Navarre. Ce détachement reprit Biagrasso, & resserra de Leve dans Milan. 1527. Belcar. l. 19. n. 40.

Lautrec s'avançoit toujours vers l'Etat de l'Eglise. Dès les premiers bruits de son départ pour l'Italie, l'Empereur avoit songé sérieusement à délivrer le Pape, & à se donner tout l'honneur de cette délivrance. Il se trouvoit alors dans le même embarras où il s'étoit trouvé après la prise de François Premier. Le soin de garder le Pape, occupant une grande partie de l'armée Impériale, la mettoit hors d'état de rien entreprendre; elle bornoit

1527. toutes ses opérations à bien veiller sur son prisonnier, & tous ses projets à ne le relâcher qu'à prix d'argent, quoi que l'Empereur en pût ordonner; car le pillage de Rome n'avoit fait qu'enflammer la cupidité du soldat en la satisfaisant. L'Empereur avoit envoyé en Italie le Général de l'Ordre de Saint François, & un autre Négociateur nommé Véri de Migliau, avec des instructions & des pouvoirs adressés au Viceroi de Naples. Ce Viceroi n'étoit plus Charles de Lannoy, il venoit de mourir à Gaëte, c'étoit Dom Hugues de Moncade son ami, le seul des Grands d'Espagne, qui aimât Lannoy. Celui-ci, en mourant, l'avoit désigné son successeur sous le bon plaisir de l'Empereur, qui agréa ce choix.

Belcar. l. 19. n. 42.

Guicciard, l. 18. Brant. Capit. Etrang. art. Moncade.

Le Général & Migliau ayant conféré avec le Viceroi, partirent pour Rome, & Moncade, qui dans un commencement de Vice-royauté ne croyoit pas devoir quitter son Gouvernement, se fit représenter à Rome par Serenon son Secretaire. Le Général des Cordeliers, qui vouloit être

Mém. de du Bellay, l. 3.

Cardinal, se montra très-favorable au Pape. Migliau qui n'avoit point d'intérêt personnel, qui n'envisageoit que ceux de son Maître, qui se défioit de la vertu des Traités, en voyant surtout l'inexécution du Traité de Madrid, & qui craignoit la vengeance que le Pape voudroit peut-être tirer de sa captivité, lorsqu'il seroit libre, inclinoit assez à rendre cette captivité éternelle; Moncade, qui n'étoit ni Chrétien, ni humain, n'étoit pas fâché de nuire au Pape qu'il n'aimoit pas, & dont il étoit haï. 1527. Belcar. l. 19. n. 42.

Tel étoit l'état de la négociation quant aux dispositions des Négociateurs.

L'objet de la négociation rouloit principalement sur deux articles, dont l'un regardoit l'armée, & l'autre l'Empereur (car sans le concours de ces deux Puissances, rien ne pouvoit être solidement conclu). Quant à l'armée, les Négociateurs exigeoient que le Pape lui payât tout ce qui étoit dû par l'Empereur; & comme l'Empereur ne prenoit rien pour lui, il appelloit cela délivrer le Pape sans rançon.

1527. A l'égard de l'Empereur, on exigeoit des assûrances solides que le Pape n'employeroit point sa liberté à se venger, en s'alliant directement ou indirectement, en public ou en secret, avec les ennemis de l'Empereur; & comme tous les Traités & toutes les paroles ne pouvoient donner cette assurance, on exigeoit des Places de sûreté; car l'Empereur ne se prêtoit point au projet odieux de tenir éternellement un Pape dans les fers.

La conduite de Clément fut aussi adroite que les conjonctures l'exigeoient. Il pressoit secrétement le Maréchal de Lautrec d'avancer; il l'assuroit qu'il ne concluroit rien avec les Impériaux, s'il n'y étoit forcé, ou que dès qu'il seroit libre, il désavoueroit tout ce qu'il auroit promis, & qu'il seroit toujours fidele à la Ligue. En tout événement il demandoit de l'indulgence pour les foiblesses que le malheur de sa situation pourroit lui arracher.

Guicciard, l. 18. L'habile Pontife avoit vu aisément ce que toute l'Europe voyoit ou pou-

voit voir comme lui, que sa destinée ne dépendoit pas uniquement de l'Empereur, & qu'il falloit aussi se rendre l'armée favorable; il sçut mettre dans ses intérêts le fameux Moron qui étoit le conseil de tous les principaux Chefs; il donna l'Evêché de Modene à son fils; il lui promit à lui-même des sommes considérables. 1527.

Il ne se comporta pas moins adroitement à l'égard de son furieux ennemi le Cardinal Pompée Colonne. Ce Prélat étoit venu lui rendre visite au château Saint-Ange, soit par bienséance, soit pour jouir de son humiliation; le Pape sçut tirer parti de sa vanité; il s'avoua vaincu, il reconnut qu'il n'appartenoit qu'aux Colonnes, & sur-tout à Pompée, d'abaisser & de relever le Saint-Siege à leur gré; les titres qu'il lui prodigua de Dompteur des Papes, d'appui ou de fléau du Saint-Siege, d'Arbitre de la Chrétienté, flatterent ce cœur ambitieux, & dissiperent insensiblement sa haine. Le Pape le voyant ébranlé, n'épargna ni prieres, ni larmes pour le fléchir; Colonne s'enivra de la noblesse du per- Belcar. l. 19. n. 43.

1527. sonnage qu'il pouvoit jouer, il devint l'ami du Pape & son protecteur auprès de l'Empereur & de l'armée ; il crut que le Pape, remis en liberté, se souviendroit du bienfait, & oublieroit les outrages.

Il étoit temps que l'Empereur relâchât le Pape, s'il ne vouloit pas qu'il lui fût arraché. Lautrec avançoit toujours sans obstacle. L'Empereur envoya de nouveaux ordres pour faire mettre le Pape en liberté aux conditions, disoit-il, les plus agréables à ce Pontife. Migliau voyant que le Traité alloit être conclu, ne voulut point y prendre part, & crut devoir se retirer à Naples. Le Général des Cordeliers s'empressa d'exécuter les ordres de l'Empereur, & Moncade se lassant de persécuter le Pape, sans motif & sans intérêt, Serenon son Secretaire fit tout ce qu'on voulut.

Mém. de du Bellay, l. 3.

On convint donc que le Pape seroit mis en liberté, sans rançon, dans le sens qu'on a expliqué plus haut, mais en payant 67000 ducats aux Allemans, 35000 aux Espagnols, avant que de sortir de Rome; en donnant

Belcar. l. 19. n. 44.

encore une pareille somme aux Allemans, quinze jours après, & en achevant la somme de trois cens cinquante mille ducats dans le terme de six mois. 1527.

A l'égard des Places de sûreté, on convint que l'Empereur resteroit en possession d'Ostie & de Civita Vecchia qu'André Doria lui avoit remises depuis le premier Traité, après avoir été payé des quatorze mille ducats qu'il demandoit; & que de plus on remettroit à l'Empereur Forli & Civita Castellana. On donna d'abord en ôtage Hyppolite & Alexandre de Medicis, en attendant que des ôtages moins précieux au Pape, les Cardinaux Pisani, Trivulce & Gaddo, qui devoient être les véritables ôtages, fussent arrivés de Parme où ils étoient alors; le Pape fut obligé encore de livrer les Cardinaux Césis & des Ursins, mais il fut obligé à quelque chose de bien plus dur pour remplir les funestes engagemens qu'il venoit de contracter. Ses besoins les plus pressans n'avoient pu le faire consentir à mettre en vente la dignité de Cardinal, quoique son Conseil l'y eût souvent exhorté, en Guicciard, l. 18.

1527. alléguant l'exemple de ses prédécesseurs, qui n'avoient pas eu le même scrupule. Guichardin attribue même principalement les malheurs de ce Pontife au refus opiniâtre qu'il fit d'employer cette ressource, refus dont on doit encore plus louer sa religion qu'on n'en doit blâmer sa politique. La religion céda enfin à la nécessité : l'infortuné Pontife, pour trouver le prix de sa liberté, vendit, en gémissant, la Pourpre Romaine à des hommes qui s'en montrerent d'autant plus indignes qu'ils consentirent de l'acheter. Il accorda autant de décimes sur le Clergé que Charles-Quint en demanda, il lui permit même d'aliéner les biens Ecclésiastiques pour payer les Lansquenets Luthériens. Le gouvernail étoit forcé dans ses mains, on ne pouvoit plus lui rien imputer.

Enfin le jour arriva qui devoit lui rendre sa liberté; c'étoit le neuf de Décembre. Les Espagnols devoient le conduire ou à Orviete, ou à Spolete, ou à Pérouse, mais le Pape les prévint. Le malheur avoit aigri ses défiances; il connoissoit, il s'exagéroit

Mém. de du Bellay, l. 3.

peut-être les mauvaises intentions du Viceroi, tout lui étoit suspect, il ne voulut se fier qu'à lui-même & aux siens. A l'entrée de la nuit du 8 au 9 Décembre, il sortit du château Saint-Ange déguisé en Marchand (1); une troupe d'Arquebusiers qui l'attendoit dans la prairie, l'escorta jusqu'à Montefiascone; il gagna ensuite Orvieto, où il arriva de nuit presque seul & sans être accompagné d'aucun des Cardinaux.

1527.

Guicciard, l. 18.

Tout affoibli, tout épuisé qu'il étoit, & dépouillé de presque tous ses Etats, à peine eut-il recouvré sa liberté qu'il parut avoir recouvré sa puissance & sa gloire, comme un astre après avoir été quelque temps éclipsé, reparoît dans tout son éclat: « Preuve sensible, » dit Guichardin, du respect des Prin- » ces Chrétiens, & de la vénération » des peuples pour la Majesté Pontifi- » cale. »

(1) En Marchand, dit Guichardin; en Valet, dit Beaucaire. *Servi habitu... dispensatoris sui Ministrum mentitus.*

CHAPITRE XV.

Expédition de Naples. Défection d'André Doria.

1528. DÈS qu'on sçut le Pape arrivé à Orviete, les Puissances d'Italie s'empresserent de le féliciter sur sa délivrance. Le Pape reconnut qu'il la devoit aux bons offices des François, & à la marche de Lautrec vers Rome; il écrivit à ce Général pour l'en remercier, & il ne ménagea aucune des expressions de la plus vive reconnoissance. Au reste il offrit dès lors sa médiation pour la paix à toutes les Puissances ennemies; il y eut vers ce temps quelques négociations infructueuses, qui ne firent que rendre la guerre plus animée.

Mém. de du Bellay, l. 3.

Lautrec, résolu de la porter dans le royaume de Naples, voulut profiter de la reconnoissance que le Pape témoignoit, pour l'engager de nouveau dans la Ligue qui lui avoit été si fatale; il traversa l'Etat de l'Eglise en

Vainqueur ami, en Libérateur du Pape; il lui fit rendre Imola & Rimini, mais le Pape craignoit de se replonger dans les malheurs dont il étoit à peine délivré; il demandoit de quel secours il pouvoit être à la Ligue, dans l'état de foiblesse où il étoit réduit, sans argent, sans troupes, & presque sans Places. Il vouloit que Lautrec forçât les Vénitiens de lui rendre Ravenne & Cervia, mais ni Lautrec, ni le Roi ne pouvoient employer que leurs bons offices auprès de la République; ils ne vouloient ni ne dévoient se brouiller avec elle. Un autre obstacle empêchoit encore l'accession du Pape à la Ligue, c'étoit le Traité fait avec le Duc de Ferrare pendant la prison du Pape. Par ce Traité la France assuroit au Duc de Ferrare la possession libre & paisible de ses Etats. Les Papes, toujours ennemis du Duc de Ferrare, ne pouvoient ratifier cette clause. Clément offroit cependant de traiter avec le Duc, mais il vouloit qu'on remît les choses dans l'état où elles étoient avant sa prison. Lautrec, toujours négociant avec le Pape, toujours se plai-

1528.

Guicciard. l. 18.

1528. gnant de ses irrésolutions, toujours espérant les vaincre, s'avançoit vers le royaume de Naples, qui alloit enfin devenir sérieusement le théâtre de la guerre.

Les Impériaux, débarrassés du soin gênant de garder le Pape, se retirerent dans ce royaume, & se livrerent entiérement au soin de le défendre. La marche de Lautrec étoit pénible, elle se faisoit au milieu d'un hyver très-rigoureux; plus de trois cens hommes de son armée moururent de froid sous ses yeux dans l'Abbruzze; il arriva dans la Capitanate, où il partagea son armée en plusieurs corps pour la commodité des vivres. Le Prince d'Orange en ayant été averti, vint pour les couper: Lautrec étoit à Lucera, le Prince d'Orange à Troïa. Lautrec voyant son dessein, se hâta de réunir toute son armée à Lucera. Le Prince d'Orange parut vouloir traverser la jonction, mais la fiere contenance de Lautrec lui en imposa, & l'arrêta entiérement, sans même qu'il osât risquer la moindre escarmouche.

Mém. de du Bellay, l. 3.

Après la jonction ce furent les Fran-

çois qui allerent chercher les Impériaux dans leur camp de Troïa; ceux-ci en sortirent comme s'ils eussent voulu attaquer eux-mêmes Lautrec, mais il n'y eut que de foibles escarmouches, & les Impériaux rentrerent dans leurs retranchemens, d'où il ne fut plus possible de les tirer. Le Maréchal de Lautrec tourna autour du camp, parut sur toutes les montagnes voisines, insulta le camp de tous côtés par son artillerie: rien ne fut capable d'émouvoir les Impériaux. Il ne restoit plus que deux partis à prendre, il falloit ou renoncer à les combattre, ou les forcer dans leurs retranchemens; l'armée inclinoit fort pour ce dernier parti, les Suisses baisoient la terre avec ardeur, (1) tous les soldats crioient qu'on les menât à l'ennemi. Lautrec ne fut point de cet avis; il en fut loué, il en fut blâmé. Ses raisons étoient qu'il ne pouvoit livrer cette bataille sans une perte irréparable des plus braves gens de son armée dont il avoit besoin pour la conquête du royaume

1528.

Guicciard, l. 18.

(1) Signe d'impatience & de desir de combattre.

1528. de Naples, & que d'ailleurs il vouloit attendre les Bandes noires qui devoient incessamment le joindre. C'étoit la fameuse troupe de Jean de Médicis, commandée alors par Horace Baglionè; elle n'arriva qu'au bout de huit jours. Pendant tout ce temps les armées resterent dans la même position, seulement les braves des deux partis se signalerent par quelques escarmouches, Lautrec n'en négligea aucune, & parut dans plusieurs au milieu du péril, l'armet en tête & l'épée à la main. Plusieurs soldats périrent encore, non par les armes des ennemis; mais par la rigueur d'un froid excessif, amené par un orage si violent, qu'il avoit renversé toutes les tentes. Enfin la nuit qui suivit l'arrivée des Bandes noires, les Impériaux prévoyant qu'ils pourroient être attaqués & forcés dans leur camp, se retirerent sans tambours, sans trompettes, & allerent droit à Naples. Quand le retour du jour apprit à Lautrec leur évasion, il se contenta d'envoyer à leur poursuite quelques compagnies de Gendarmes & de Chevaux-Legers, qui purent à peine tomber

Mém. de du Bellay, l. 3.

tombær sur quelques traineurs, tant la diligence des Impériaux avoit été grande. 1528.

Les avis s'étoient partagés dans l'armée Françoise. Les uns soutenoient que toute l'armée devoit suivre celle des Impériaux vers Naples; que sûrement le Prince d'Orange, dont le Viceroi méconnoissoit l'autorité, envioit la puissance & détestoit la personne, trouveroit beaucoup de difficulté à se faire ouvrir les portes de cette capitale où commandoit le Viceroi; que peut-être seroit-il obligé d'employer la violence; on auroit le temps de l'atteindre & de mettre à profit ces divisions, sur-tout l'armée Françoise étant supérieure en forces. Les autres, à la tête desquels étoit Pierre de Navarre, vouloient qu'on commençât par s'emparer des principales Places du royaume; ils prétendoient qu'alors Naples tombant d'elle-même, les troupes qui s'y seroient renfermées, seroient obligées de se rendre à discrétion. Peut-être qu'on n'eût pas mal fait de tenter d'abord le premier parti, & que s'il n'eût pas réussi, c'est-à-

Mém. de du Bellay, l. 3.

1528. dire, si le Prince d'Orange fût entré sans obstacle dans Naples, & si on n'eût pu l'atteindre, il auroit toujours été temps de revenir au second parti. Quoi qu'il en soit, on s'en tint à ce second; l'armée tira vers la Basilicate, Pierre de Navarre prit Melphe avec ses Gascons & les Bandes noires; un autre détachement prit Venouse, Place devenue célebre dans l'Histoire des guerres de Naples, par le courage avec lequel le brave Louis d'Ars la défendit si long-temps, au milieu du désastre des affaires Françoises dans ce royaume, sous Ferdinand le Catholique & Louis XII. en 1503 & 1504.

Guicciard, l. 18.

Belcar. l. 19. n. 55.

Après la prise de Melphe & de Venouse, la plûpart des autres villes ouvrirent leurs portes; il n'y eut que Manfredonia sur la mer Adriatique, & Gaëte sur l'autre mer, qui firent quelque résistance; les Vénitiens, comme on l'a déja plusieurs fois observé, n'avoient jamais voulu consentir que le Milanès & le royaume de Naples appartinssent à une même Puissance; ils n'avoient point changé de

principes. Si le Milanès, presque entiérement conquis par les François, n'avoit pas été remis au Duc Sforce, ils eussent traversé la conquête que les François faisoient alors du royaume de Naples, ils la faciliterent, à condition de la partager; ils se firent céder tous les ports de ce royaume dont ils s'étoient vus en possession avant que le Traité de Cambrai, conclu contr'eux, eût amené la bataille de Ghiara d'Adda, si fatale à leur République. Pour remplir cette condition, Monopoli & Trani, qui étoient deux de ces Ports, leur furent remis. 1528. Du 14. Mai 1509.

Lautrec, après s'être assuré des Places les plus importantes dans presque toutes les provinces du royaume de Naples, s'approcha de Naples même, & parcourut en conquérant toute la Terre de Labour. Déja toutes les Places qui servent comme de boulevards à la capitale, Acerra, Capoue, Nole, Averse, s'étoient rendues. Quarante hommes d'armes surprirent & pillerent Vico, où ils firent un butin immense: sans compter les profits inconnus, chaque homme d'armes eut pour Mém. de du Bellay, L. 3.

1528. ſa part douze cens écus, ſomme étonnante pour le temps. Pouzzols ſe rendit auſſi ; il ne reſtoit plus enfin qu'à réduire la Capitale.

C'étoit-là le plus difficile, toutes les forces des Impériaux y étoient raſſemblées ; il eſt vrai que de ces forces même pouvoit naître la foibleſſe de la Place, les vivres pouvoient manquer ; il n'y avoit de bled que pour un peu plus de deux mois, & très-peu de viande & de fourages. La diviſion d'ailleurs pouvoit ſe mettre parmi les Chefs ; indépendamment de la haine mutuelle de Moncade & du Prince d'Orange, deux combats ſinguliers, dans l'un deſquels le Marquis du Guaſt bleſſa le Comte de Potenza, & dans le ſecond deſquels il tua le fils de ce Seigneur, donnerent les plus grandes eſpérances aux François ; mais ces eſpérances devoient être cruellement déçues : c'étoit entre les François & leurs Alliés, que la diviſion alloit naître ; c'étoit à eux qu'elle alloit attirer les plus grands malheurs.

Belcar. l. 20. n. 2.

Guicciard, l. 18.

Cependant tout ſembla d'abord leur

être favorable. A peine parurent-ils à la vue de Naples, qu'il se livra autour de cette ville diverses escarmouches, dans lesquelles ils eurent presque toujours l'avantage : dans une entr'autres fut tué ce Migliau qui s'étoit tant opposé à la liberté du Pape.

1528.

Belcar. l. 19. n. 43.

Enfin Naples fut investi. On délibéra si l'on feroit un siege régulier, ou un simple blocus. Le siege, contre une armée entiere qui défendoit la ville, devoit être dangereux & meurtrier; le succès du blocus parut plus certain ; il étoit déja presque tout formé du côté de la terre, par la prise de toutes les Places situées autour de Naples. Pour la serrer encore davantage, & couper tous les convois qui pourroient venir par terre, on construisit divers forts dont l'attaque & la défense donnerent lieu à plusieurs combats, tous assez violens. Les Impériaux voulurent surprendre par une camisade le Fort des Basques, (1) cons-

Le dernier jour d'Avril, ou le premier de Mai.

Sleidan. Commentar. l. 6.

Mém. de du Bellay, l. 3.

(1) Ainsi nommé, parce que c'étoient les Basques & les Gascons de Pierre de Navarre qui l'avoient construit & qui le défendoient.

1528. truit dans les marais de la Madeleine ; confié à la garde des Capitaines Martin & Raimonet. C'étoient deux Officiers d'une valeur éprouvée ; le nom de Raimonet étoit célebre par la défense des Forts. Un Raimonet, sous Louis XI, avoit arrêté l'armée de Maximilien pendant une campagne presque entiere devant un Fort ouvert de tous côtés, & lui avoit fait perdre, par cette résistance héroïque, tout le fruit de la bataille de Thérouenne. Raimonet ne démentit point la gloire de son nom dans le Fort des Basques ; les sentinelles Françoises ayant apperçu de loin les Impériaux qui se traînoient ventre contre terre, & que quelques-uns avoient pris d'abord pour des moutons qui paissoient près du Fort, avertirent les Commandans ; ceux-ci firent mettre promptement les soldats sous les armes, mais sans bruit & sans aucun mouvement apparent. Les Impériaux s'approchent, on leur crie : *Qui vive*. Pour toute réponse ils s'élancent sur les remparts, & ne doutent plus du succès de leur entreprise. Alors tous les soldats Basques paroif-

Be'car. l. 20. n. 2.

En 1479.

ſent & les enveloppent ; les Impériaux ſont taillés en pieces ; il en reſta deux cens cinquante ſur les remparts ou dans les foſſés : mais ce combat coûta auſſi aux François ; le Capitaine Martin y reçut des bleſſures dont il mourût peu de jours après. Raimonet fut auſſi brave & plus heureux, un grand coup d'arquebuſe dont il fut bleſſé au genou, ne l'empêcha pas de combattre, quoiqu'il ne pût ſe ſoutenir que ſur une jambe.

1528.

Mém. de du Bellay, l. 3.

Dans un autre combat, près du même Fort, Baglionè, Capitaine des Bandes noires, défit un détachement ennemi, mais il fut enſeveli dans ſon triomphe ; il mourut couvert de gloire & percé de coups : digne ſucceſſeur, par ſon courage, de l'illuſtre Jean de Médicis. Sa Charge de Capitaine général des troupes Florentines ou Bandes noires, fut donnée au Comte Hugues de Pepoli, Bolonnois.

Il y eut encore un autre combat particulier, digne de mémoire, autour d'un autre Fort, où le jeune Bonnivet, fils de l'Amiral, qui promettoit d'effacer la gloire, ou, ſi l'on veut, la

1528. honte de ſon pere, reçut une ſi violente bleſſure, que les inteſtins lui ſortoient du corps; il en guérit cependant à Venouſe où il fut transporté, mais ce ne fut que pour mourir quelque temps après de maladie.

Cependant c'étoit en vain que du côté de la terre tant de Places conquiſes, tant de Forts conſtruits, tant de précautions priſes fermoient le paſſage aux vivres; c'étoit en vain que Lautrec étendoit ſes quartiers juſqu'à un demi-mille de la Place pour la priver de la commodité des aqueducs de Poggio-Reale (1) où il étoit poſté; ſi la mer n'étoit pas également fermée, ſi le port reſtoit libre, les vivres entroient en abondance, & Naples étoit imprenable. Or, l'eſcadre Françoiſe n'étoit pas ſuffiſante pour bloquer entiérement le port de Naples, & les Vénitiens, qu'on preſſoit tous les jours de joindre leurs galeres aux galeres Françoiſes pour achever le blocus, aimoient mieux s'emparer des ports de Polignano, de Brindes & d'Otrante,

Guicciard, l. 19.

Belcar. l. 20. n. 5.

(1) Palais magnifique, bâti par Alphonſe II.

que de bloquer celui de Naples. Ces trois premiers ports étoient situés sur leur golphe, & ils espéroient les garder, quelque fût dans la suite le sort du reste du royaume, au lieu que Naples ne devoit pas être pour eux. Cette conduite intéressée des Vénitiens commença de nuire à la cause commune; mais les affaires Françoises devoient être absolument détruites dans ce pays-là, par une de ces grandes défections trop communes sous le regne de François Premier, & qui prouvent que ce grand Prince ne s'attachoit pas assez à connoître les hommes. Seckinghen & les La Marck, méconnus, lui avoient fait manquer l'Empire, & perdre sa supériorité dans l'Europe; le Connétable de Bourbon, poussé à la révolte par d'indignes traitemens, lui avoit fait perdre le Milanès & la liberté; il falloit encore qu'il perdît le royaume de Naples, & une armée victorieuse, pour n'avoir pas sçu connoître quel homme étoit André Doria.

1528.

Guicciard, l. 19.

Sleidan. commentar. l. 6.

André Doria, issu d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de Genes, étoit le plus grand homme

Mém. de du Bellay, l. 3.

1528. de mer de son temps ; il aimoit la gloire & sa patrie, & ne dédaignoit point la fortune. La fierté républicaine qu'augmentoit encore en lui la connoissance de ses talens, le rendoit odieux aux Courtisans, & lui rendoit les Courtisans odieux. Il avoit autrefois servi avec éclat François Premier, à la solde duquel il s'étoit mis. Depuis, il avoit passé au service de Clément VII, auquel il fut attaché pendant la Ligue, dont on vient de voir l'histoire ; il se remit au service de François Premier dans le temps où Lautrec fut envoyé en Italie : c'étoit lui qui, en bloquant le port de Gênes sa patrie, avoit aidé à la soumettre au Roi ; mais il attendoit de ce dernier service un prix digne de flatter un grand homme. Il desiroit que le Roi, content de n'avoir plus les Gênois pour ennemis, voulût les avoir pour alliés, non pour sujets, & qu'il rétablît à Gênes, sous sa protection, le Gouvernement républicain. Les Gênois, pour obtenir cette grace, avoient offert au Roi deux cens mille ducats. Le Roi non-seulement ne l'accorda

Belcar. l. 20. n. 11.

point, mais encore jugeant par cette demande, & par tant d'exemples de l'inconſtance Gênoiſe, qu'il falloit humilier & affoiblir cette ville, il parut vouloir relever Savone ſa rivale, ſa voiſine & ſa ſujette; il la démembra de l'Etat de Gênes, il en rétablit les fortifications & le port, qu'il parut deſtiner à la conſtruction & à la retraite de ſes vaiſſeaux; il la mit en état de partager avec Gênes l'empire de la mer de Ligurie; déja le commerce de Savone s'aggrandiſſoit au point d'allarmer celui de Gênes. Le trafic du ſel y avoit été tranſporté; les Gênois prierent Doria d'employer le crédit que lui donnoient ſes ſervices pour obtenir que Savone fût réduite à ſon premier état, il parla & n'obtint rien. Les Courtiſans qui régnoient alors, les Duprats, les Montmorencis, traiterent même de crimes d'Etat les preſſantes ſollicitations de Doria en faveur de ſa patrie. Le défaut ordinaire des Courtiſans, dans un Etat Monarchique abſolu, eſt de ne voir par-tout qu'une ſeule eſpece de ſujets, & de ne pas aſſez diſtinguer des ſujets na-

1528.

Car. Sigonius de vitâ & rebus geſtis Andr. Auriæ. lib. 1.

Mém. de du Bellay, l. 3.

1528. turels ceux qui ne le ſont qu'à titre de conquête, ou que par un choix libre ; on prétend d'ailleurs que des vues d'intérêt contribuoient à rendre Montmorenci inflexible ; on aſſure qu'il jouiſſoit des impôts qui ſe levoient au port de Savone.

Mézerai, abrég. chronolog.

On crut appercevoir les premiers ſignes du mécontentement de Doria dans une expédition qui fut tentée ſur la Sicile, vers le temps où le Maréchal de Lautrec arriva devant Naples. Un Sicilien, nommé Ceſar Imperador, avoit propoſé aux François de leur faciliter la conquête de cette iſle par le moyen de quelques-uns de ſes amis las du joug Eſpagnol. Ses offres parurent mériter de l'attention, & François Premier réſolut d'envoyer un corps d'armée en Sicile. André Doria eut le commandement de la flotte, & Renzo de Céré celui des troupes de débarquement. Une tempête violente obligea la flotte de cingler vers l'iſle de Corſe, d'où la proximité engagea les François à paſſer en Sardaigne. Doria voulut qu'on s'arrêtât dans cette derniere iſle, & il l'emporta ſur Renzo

Belcar l. 19. n. 51. & l. 20 n. 8.

Mém. de du Bellay, l. 3.

de Cerè, qui vouloit, selon sa destination, continuer sa route vers la Sicile. 1528.

Le Viceroi de Sardaigne vint à la rencontre des François avec des forces très-supérieures ; il fut pourtant battu & mis en déroute : la prise de Saffary fut le fruit de cette victoire qui ne coûta aux François qu'un Officier distingué ; c'étoit Jacques du Bellay, frere de ces fameux du Bellay dont nous verrons les exploits dans la suite. Mais ces succès qui sembloient présager la conquête de l'isle entiere, n'aboutirent à rien. Une extrême disette que suivit trop rapidement une abondance meurtriere, amena une peste qui consuma les trois quarts de cette petite armée. La mésintelligence de Doria & de Renzo s'envenimant d'ailleurs de plus en plus, fit abandonner l'entreprise de Sardaigne, & manquer celle de Sicile ; les restes de cette armée victorieuse & détruite, revinrent à Gênes, où André Doria resta dans une inaction très-suspecte. Il laissa cependant Philippin Doria, son neveu, prendre le commandement des gale- Guicciard, l. 19.

1528. res qui devoient bloquer le port de Naples pour seconder Lautrec qui bloquoit cette Place du côté de la terre. Cette flotte, comme on l'a déja dit, ne suffisoit pas pour fermer absolument le passage aux vivres, mais elle incommodoit la ville par des interceptions fréquentes. Le Viceroi Moncade entreprit ou de surprendre cette flotte, ou de l'attaquer à force ouverte. Il fit armer le plus secrétement qu'il put, six galeres; &, pour en imposer à ses ennemis par l'appareil d'une flotte nombreuse, il joignit à ses galeres toutes les barques de Pêcheurs qu'il put rassembler. Moncade, instruit par ses espions que le service étoit fort négligé sur la flotte de Doria, & que souvent les soldats en descendoient pour aller se promener au camp de Lautrec, espéroit les surprendre, & croyoit marcher à un succès certain. Les principaux Chefs des Impériaux, le Marquis du Guast, le Seigneur de Ris, les Vaudrei & plusieurs autres s'empresserent de partager la gloire de cette entreprise. Mais Lautrec, mieux servi encore en espions

Car. Sigon. de vit. & reb gest. Andr. Auriæ. lib. 1.

Bèlcar. l. 20. n. 3.

Mém. de du Bellay, l. 3.

que le Viceroi, sçut tout ce qui se préparoit; il en avertit Philippin Doria, & lui envoya quatre cens Arquebusiers sous les ordres du Capitaine du Croc. L'étalage des innombrables voiles de la flotte Impériale, ébranla d'abord un peu Philippin; mais de loin c'étoit quelque chose, & de près ce n'étoit rien. Cette flotte, à mesure qu'elle approchoit, dissipoit elle-même l'illusion qu'elle avoit fait naître: les premiers coups de canon écarterent toutes ces voiles impuissantes. Philippin vit qu'il n'avoit réellement affaire qu'à six galeres; il en coula d'abord deux à fond, il enveloppa les autres & les força de venir à l'abordage. Ces quatre galeres, montées par l'élite des troupes Impériales, se défendirent avec le plus grand courage; on combattit depuis deux heures après midi jusqu'à une heure après minuit. On vit des compagnies Espagnoles changer jusqu'à sept fois d'Alfier ou de Porte-Enseigne, tous briguant avec audace l'honneur de porter cette Enseigne qui sembloit promettre une mort certaine à quiconque osoit s'en char-

1528.

Guicciard. l. 19.

1528. ger; mais Philippin, redoublant par des manœuvres adroites la supériorité de ses forces, triompha enfin de toute cette résistance. De huit cens soldats embarqués sur les galeres Espagnoles, sept cens périrent dans le combat, & la plûpart de ceux qui resterent, furent blessés. Tous les Chefs de la flotte Impériale, Ascagne Colonne, fils de Fabrice, & Camille Colonne, neveu du Cardinal Pompée Colonne, le Seigneur de Ris, un des Vaudrey, le Prince de Salerne, le Marquis du Guast lui-même furent faits prisonniers; César Ferramusca ou Fieramosca, qui avoit été pris autrefois (1) avec Prosper Colonne dans Villefranche, fut submergé. Moncade qui n'avoit jamais montré tant de valeur que dans cette journée, après avoir long-temps combattu malgré une blessure considérable qu'il avoit reçue au bras, mourut accablé sous une grêle d'arquebusades. La superstition remarqua que des trois Négociateurs qui avoient traité avec le Pape, les deux qui s'étoient opposés

Belcar. l. 20. n. 9.

Mém. de du Bellay, l. 3.

(1) Voir le premier Chapitre du premier Livre.

à sa délivrance, Migliau & Moncade, périrent à ce siege de Naples. 1528.
L'Empereur perdit dans Moncade, sinon un grand Général, du moins un brave soldat, un bon sujet, d'ailleurs un méchant homme: le Prince d'Orange lui succéda dans la Vice-royauté de Naples.

Ce terrible combat, connu sous le nom de Combat de Salerne, parce qu'il se livra dans le golphe de ce nom, coûta beaucoup aux François. Des quatre cens Arquebusiers envoyés par Lautrec à Philippin Doria, il n'en revint que soixante, mais la victoire fut entiere; on prit deux galeres aux Impériaux, deux avoient été submergées, les deux autres regagnerent à force de rames le port de Naples; le Prince d'Orange qui, étant resté dans la ville, pouvoit ignorer combien il avoit été nécessaire de fuir, fit pendre le Patron d'uue de ces galeres pour avoir fui. Cette sévérité déplacée fit révolter l'autre galere qui vint se rendre à Philippin Doria. Belcar. l. 20. n. 3.

Cette victoire qui sembloit devoir entraîner la réduction de Naples, ne

1528. fit qu'accélérer la ruine des François. Lautrec voulut envoyer en France les importans prisonniers qu'on avoit faits ; Philippin Doria eut ordre de les y conduire : mais lorsqu'il fut arrivé avec eux à Gênes, André Doria qui ne pouvoit trouver une meilleure occasion, les retint, & protesta qu'il ne les rendroit que quand on l'auroit dédommagé de la rançon du Prince d'Orange, & de celle de Moncade, qu'il avoit faits prisonniers autrefois ; le premier, dans un combat naval (1) vers la côte de Gênes ; le second (2) à Varaggio sur la même côte. Le Roi avoit renvoyé Moncade libre, (3) sans rançon, mais peut-être avoit-il été généreux aux dépens de Doria, du moins Doria le prétendoit ainsi, & soutenoit que, suivant son Traité avec le Roi, tous les prisonniers qu'il faisoit, devoient lui appartenir. Pour le Prince d'Orange, c'étoit le Traité de Madrid qui lui avoit procuré la liberté, tou-

Guicciard, l. 19.

(1) Voir le Chapitre 9. de ce Livre 2.
(2) Voir le Chapitre 9. de ce Livre 2.
(3) Voir le Chapitre 11. de ce Livre 2.

jours aux dépens de Doria, auquel on n'avoit point payé de rançon. Doria dépêcha un Gentilhomme à la Cour de France pour rendre compte de sa conduite, & pour solliciter le paiement de quelques sommes qui lui étoient dûes. Quand le Conseil de François Premier apprit par ce moyen de quelle maniere hardie Doria s'étoit procuré des ôtages de son paiement, il fut saisi d'indignation. Montmorenci qui s'élevoit insensiblement au comble de la faveur, & les autres Courtisans qui vouloient s'y élever comme lui, ne virent dans le procédé de Doria qu'un excès d'insolence, qu'un attentat criminel ; ils n'examinerent point si ses demandes étoient justes, ils n'en virent que la forme, qui en effet paroissoit violente ; on alloit prendre contre lui des résolutions plus violentes encore : car l'autorité, déposée entre les mains de jeunes Favoris, connoît peu cet art des tempéramens, si nécessaire à la politique ; l'étourderie, l'orgueil sont ses guides & l'égarent. Un homme qui n'étoit ni Favori, ni Courtisan, mais citoyen plein de

1528.

Car. Sigon. de vit. & reb. gestis Andr. Auriæ. lib. I. Belcar. l. 20. n. 9.

1528.

Du Bellay, l. 3. Mém.

Brantome, Capit. étrang. art. André Doria.

zele & de fidélité, quoiqu'ami de Doria, du Bellay Langei, sçut des premiers (par les espions qu'il entretenoit par-tout avec beaucoup de soin & d'intelligence) que son ami Doria tendoit à la défection; que le Marquis du Guast, aussi utile à son Maître dans la prison qu'à la tête des armées, négocioit fortement auprès de ce Général pour l'attirer au parti de l'Empereur, qu'il aigrissoit le ressentiment de Doria, qu'il lui exagéroit ses injures, qu'il levoit tous ses scrupules, & que Doria n'attendoit peut-être pour lever l'étendard de la rébellion, qu'une réponse peu favorable de France. Il avertit Lautrec de ce qui se passoit, & se fit envoyer à la Cour pour concilier, s'il se pouvoit, cette affaire plus importante qu'on ne paroissoit le croire. Avant de passer en France, il alla voir Doria dans Gênes pour arracher à son amitié la confidence de ses chagrins & de ses projets. Doria lui ouvrit son cœur, lui fit ses plaintes, le chargea de ses propositions : Langei partit pour aller plaider à la Cour la cause de Doria & des Gênois, avec

tout le zele d'un ami, & tout le respect d'un sujet. Il tâcha de faire prendre à cette Cour, trop fiere & trop prompte, des idées plus exactes de l'importance de Doria; il montra le besoin qu'on avoit de ses services, surtout dans la conjoncture du siege de Naples, où Doria pouvoit décider du succès par l'usage qu'il feroit de ses galeres; il représenta que la défection de ce Général entraîneroit celle de l'Etat de Gênes; il voulut faire juger de la nécessité de conserver Doria, par les mouvemens que se donnoit du Guast pour le séduire; mais c'étoit parler une langue étrangere dans un pays où un sujet, quel qu'il fût, n'étoit toujours qu'un sujet, & où les talens paroissoient bien moins nécessaires que l'obéissance. Ce n'étoient pas seulement les jeunes Courtisans qui pensoient ainsi, le Chancelier Duprat, que son expérience & ses lumieres rendoient l'oracle du Conseil, ne vouloit jamais que l'autorité reculât ni fléchît, systême dangereux, & qui deviendroit inutile, si l'autorité sçavoit mieux l'art de fléchir avec grandeur.

1528.

Mém. de du Bellay, l. 3.

1528.

Car. Sigon. de vit. & reb. gest. Andr. Aur. lib. 1.

Il fut décidé que Doria seroit déposé du Commandement, que sa Charge d'Amiral du Levant, ou de Général des Galeres, seroit donnée à Barbésieux, qui iroit prendre possession non-seulement des galeres Françoises, mais encore des galeres Gênoises, & qui, après s'être assuré d'André Doria, l'envoyeroit en France recevoir le châtiment de son insolence & de sa félonie. Ce dernier ordre étoit plus aisé à donner dans le Conseil du Roi, qu'à exécuter à Gênes. Il devoit être secret, mais il ne put l'être assez pour échapper à Doria, qui avoit tant d'intérêt de le sçavoir; il en fut instruit par les amis qu'il avoit à la Cour, sans que l'Histoire répande à cet égard le moindre soupçon sur Langei. Lorsque Barbésieux fut arrivé à Gênes, son premier soin fut d'aller rendre visite à Doria qui l'attendoit sur ses galeres. Tandis que Barbésieux préparoit en bégayant les discours dont il vouloit l'éblouir, Doria lui dit : *Je sçais ce qui vous amene*; & lui montrant d'un côté les galeres de France, de l'autre celles de Gênes : *Voici*, ajouta-t'il, *les*

galeres de votre Maître que je vous remets ; voici celles de ma République que je conserve, accomplissez le reste de votre ordre, si vous l'osez. On juge bien que ce reste de l'ordre ne fut pas accompli ; mais les prédictions de Langei ne le furent que trop. Le Marquis du Guast profitant des fautes de la Cour de France, & redoublant ses efforts auprès de Doria, l'amena enfin à traiter avec l'Empereur. 1528.

Si cette défection peut avilir Doria aux yeux de l'austere honneur, la gloire qu'il eut de faire servir cette défection même à la liberté de sa patrie, semble devoir l'illustrer à jamais. Gênes fut déclarée libre sous la protection de l'Empereur, Savone fut rendue aux Gênois ; Doria s'engagea à commander douze galeres pour le service de l'Empereur, qui lui assigna soixante mille ducats d'appointemens. Guicciard, l. 19.

On peut induire du récit de Martin du Bellay, que Doria ne restitua (1) point les galeres du Roi, com- Belcar. l. 20, n. 10.

(1) Beaucaire le dit formellement. Belcar. l. 20, n. 10.

1528. me il l'avoit promis, mais qu'il les fit paſſer avec les ſiennes au ſervice de l'Empereur, procédé qui paroît ne recevoir point d'excuſe.

Du Bellay, Mém. liv. 3. Mézerai, abrég. chronolog.

Guicciard, l. 19.

Au reſte il ſe préſente ici une ſingularité aſſez remarquable : les Auteurs François accuſent de la défection d'André Doria, la hauteur & la précipitation du Conſeil de France ; au contraire, l'Italien Guichardin juſtifie la Cour de France, & rend la conduite du Général Gênois très-blâmable. Selon cet Hiſtorien, Doria, moins par amour de la patrie que pour les intérêts de ſa propre grandeur, préparoit depuis long-temps la révolution de Gênes, & traitoit ſecrétement avec l'Empereur. Lorſque les premieres traces de ſon mécontentement furent apperçues, François Premier, touché de ſes plaintes, lui offrit le paiement de tous ſes appointemens, la rançon de tous ſes priſonniers, même celle du Prince d'Orange ; il fit plus, il lui laiſſa le choix ou de garder les priſonniers du combat de Salerne, ou d'en recevoir la rançon ; enfin il voulut le ſatisfaire ſur l'article

l'article de Savone : mais plus il faisoit d'avances à Doria, plus celui-ci reculoit, & redoubloit d'insolence & de dureté. Il traita enfin publiquement avec l'Empereur, & du moins il cessa d'être perfide ; car Guichardin soutient que depuis long-temps il trahissoit François Premier ; que sa flotte eût suffi pour bloquer entiérement le port & affamer Naples, mais que lui-même il avoit plusieurs fois ouvert le passage aux vivres, & que Philippin Doria en avoit souvent fait porter par ses brigantins.

1528.

Guicciard, l. 19.

Il reste à décider si le suffrage d'un Italien, lorsqu'il est favorable à la France, doit l'emporter sur le témoignage des François, lorsqu'il lui est contraire.

Dans notre premier récit nous avons suivi les Historiens François, nommément du Bellay, frere de Langei, & parmi les étrangers, celui de Sigonius qui paroît avoir approfondi cette affaire. Doria, devenu l'ennemi déclaré des François, commença par ravitailler Naples, qui n'avoit besoin que de vivres pour résister. Ces se-

Du Bellay, Mém. l. 3.

Belcar. l. 20. n. 8.

1528. cours firent trainer le siège en longueur, les François se virent attaqués dans leur camp par le plus redoutable de tous les ennemis, la peste. On prétend qu'elle y fut portée par des ballots de hardes infectées, que les assiégés, au mépris du droit des gens, firent passer dans le camp des François. Ce fléau emporta une grande partie de l'armée, & s'étendit jusqu'aux plus précieuses têtes. Vaudemont en mourut. Lautrec lui-même en fut atteint. Les assiégés reprenant courage, tiennent à leur tour les François comme assiégés dans leur camp; ils leur enlevent tous leurs convois; bientôt la famine se joignit à la peste; les désertions, suites de ces calamités, devinrent tous les jours plus fréquentes; les restes languissans de cette armée long-temps triomphante, resserrés alors dans leurs retranchemens, bornoient tous leurs efforts & toute leur espérance à s'y défendre.

Belcar. l. 20. n. 12. 13.

Lautrec, au milieu du mal qui le consumoit, déployoit cette grande ame que la prospérité pouvoit quel-

quefois enfler de trop d'orgueil, mais que l'adverſité ne pouvoit abattre, & qui ſe relevoit toujours plus forte & plus hardie au ſein du malheur. On le voyoit ſans ceſſe courir dans le camp, viſiter les malades, les conſoler, les ſecourir, les raſſurer, promettre à l'armée découragée des renforts qu'il ſollicitoit avec ardeur à la Cour, montrer aux ſoldats fatigués la fin prochaine de leurs maux. Sa vigilance embraſſoit tout, il faiſoit garder les paſſages avec le plus grand ſoin, pour empêcher les déſertions; les convois, appuyés de puiſſantes eſcortes, parvenoient quelquefois juſqu'au camp, ou du moins n'étoient pas enlevés ſans combat; la garde ſe faiſoit dans tout le camp avec une exactitude qui prévenoit toute ſurpriſe. Mais la Cour, toujours pour le moins négligente, (1) le ſervit

1528.

Guicciard, l. 19.

Belcar. l. 19. n. 52.

(1) Beaucaire peint bien plus fortement cette négligence qu'il impute au Roi : *Lautrecius*, dit-il, *in deſperationem verſus, Franciſci ſocordiam execratus eſt, qui neque ullà ratione, neque datâ fide, neque ſuâ utilitate motus, tot inutiles impenſas faceret, neceſſarias omitteret.* Belcar. rer. Gallicar. l. 19. n. 52.

1528. mal, elle lui envoya des secours trop foibles & trop tardifs ; lui-même il avoit trop différé à les demander; soit que par une présomption, qui étoit de son caractère, il crût pouvoir s'en passer, soit que par une foiblesse, qui est d'un Courtisan, il craignît de se rendre importun. Il réparoit alors, autant qu'il étoit en lui, & ses fautes de Courtisan, & ses fautes de Général ; mais c'étoit bien de la constance perdue, & peut-être eût-il mieux valu lever le siege, comme la plûpart des Chefs l'en pressoient. Son corps, moins robuste que son ame, succomba enfin sous le poids de la fatigue & de la maladie ; il se vit obligé de garder le lit ; il n'y consentit qu'à l'extrémité, une inquiétude continuelle l'y consumoit encore plus que son mal ; il ne songeoit qu'au salut de l'armée, il demandoit à tous momens des nouvelles de l'état des troupes ; on le trompoit, & on avoit raison ; on l'assuroit que tout alloit bien, que la peste avoit cessé ses ravages. Il se défioit de ces récits, & ; pour son malheur, il voulut être dé-

Mém de du Bellay, l. 3.

ſabuſé ; il fit venir deux Pages qui n'étoient préparés à rien, il leur ordonna, d'un air terrible, d'avouer la vérité, les menaçant de les faire fouetter juſqu'au ſang s'ils lui déguiſoient la moindre choſe : les Pages avouent en tremblant que le mal augmentoit chaque jour, & que la déſolation étoit au comble. La peinture qu'ils firent des malheurs de l'armée ſaiſit Lautrec & lui creva le cœur : il ſe tourna de l'autre côté de ſon lit en gémiſſant, & expira. 1528. Belcar. l. 20. n. 12.

Mort digne d'un cœur ſenſible & d'un vrai citoyen. « Mort bien différente, dit Brantome, de celle de » Gaſton de Foix ſon couſin. » Mais, quoi qu'en diſe Brantome, l'avantage eſt tout entier du côté de Lautrec. Une témérité folle avoit précipité Gaſton au-devant de la mort, une juſte ſenſibilité avança la fin de Lautrec. Malheur à qui ne ſent pas tout ce qu'a de noble & de reſpectable le déſeſpoir d'un Général qui ne peut ſurvivre à la perte de ſon armée ! Faut-il toujours avertir les hommes d'être ſenſibles, ou de reſpecter ceux

1528. qui le sont ! Que le petit-fils du grand Consalve serve ici d'exemple. Les honneurs que ce Seigneur Espagnol fit rendre au Général François, à l'ennemi de sa Nation, ont ajouté à la gloire du nom de Consalve. Les restes du malheureux Lautrec, enterrés d'abord dans un champ par ses derniers soldats, transportés depuis dans une cave à Naples, par un soldat Espagnol qui espéroit les vendre bien cher à sa famille, y reposoient sans éclat & sans honneur; le petit-fils de Consalve leur érigea un tombeau de marbre parmi ceux de ses peres dans l'Eglise de Sainte Marie la Neuve, uniquement guidé par ce mouvement tendre & respectueux qu'inspire aux cœurs sensibles le spectacle ou le souvenir des malheurs de l'humanité. (1)

Mém. de du Bellay, l. 3.

Paul Jov. in elog.

Le Pape, qui avoit dû sa délivran-

(1) Tel est le sens général de l'Epitaphe que ce petit fils du grand Consalve fit faire à Lautrec, & que voici : « *Odeto Fuxio Lautrecco, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos, cùm eius ossa, quamvis hostis, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, ita in avito sacello, Duci Gallo Hispanus Princeps posuit.*

1528.

ce à Lautrec, lui fit faire de magnifiques obseques à Rome, & François Premier à Paris dans l'Eglise de Notre-Dame. Lautrec méritoit en effet qu'on honorât sa mémoire; ses talens étoient dignes d'estime, son courage d'admiration, ses services de reconnoissance, ses malheurs de pitié. Le peuple, quelquefois injuste, haïssoit en lui la source de sa faveur sous François Premier. Dès le regne de Louis XII. on avoit répandu un ridicule ineffaçable sur la carriere Militaire de Lautrec. Il avoit eu le malheur d'être choisi pour escorter à Pise les Prélats du Concile, que Louis XII. y convoquoit contre Jules II. Cette commission d'escorter des Prêtres, quoiqu'ennoblie par son objet, donna lieu à ces plaisanteries si redoutables qui souvent étouffent une réputation naissante, ébranlent une réputation établie, & dont l'influence ne peut être détruite qu'à force d'exploits. Ceux de Lautrec furent mêlés de trop de fautes pour produire tout leur effet. Sa valeur, à la vérité, fut non-seulement irré-

Brantome, Hommes illustres, art. Lautrec.

1528. prochable, mais éclatante : en condamnant la témérité de Gaston à Ravenne, en s'efforçant de la réprimer, il la partageoit, & il pensa en être la victime ; il combattoit seul contre une armée entiere, pour arracher Gaston à la mort : cette époque est la plus brillante de sa vie. Mais les négligences qu'il parut affecter pendant la campagne de 1521 dans le Milanès, l'inflexibilité barbare avec laquelle il gouverna ce Duché, l'opiniâtreté aveugle avec laquelle il suivit ses projets sans les communiquer, sans consulter l'expérience des vieux Chefs, la présomption qui présida souvent à ses démarches, qui sembla prendre plaisir à appeller le danger, à le laisser parvenir au comble pour le dissiper tout-à-coup par un trait de génie ; qui rejetta la victoire quand elle s'offroit, pour la rappeller ensuite malgré elle ; les pertes, les défaites qu'entraina cette conduite équivoque, ont obscurci sa gloire, l'ont fait confondre dans la foule des Capitaines du second ordre, ont empêché qu'on ne lui tint compte de

Belcar. l. 20. n. 12.

tout ce qu'il avoit fait à la journée de la Bicoque, & de ce qu'il souffrit devant Naples. (1)

Guicciard, l. 19. Belcar. l. 20. n. 13.

On perdit tout en le perdant; le Marquis de Saluces, qui prit le commandement de l'armée, n'avoit pas les mêmes ressources dans l'esprit, d'ailleurs il étoit malade, le peu qui restoit de troupes étoit découragé, André Doria étoit à Gaëte avec douze galeres. Les ennemis, enhardis par la mort de Lautrec, sembloient vouloir attaquer le camp qu'ils avoient toujours respecté pendant sa vie; ils venoient de surprendre Nole, Sarno, Capoue; il étoit à craindre que les François ne se trouvassent pressés entre ces Places, celle de Naples & la mer. Dans ces malheureuses conjonctures, le Marquis de Saluces ne put se refuser aux instances de cette armée détruite qui demandoit la retraite: on la fit pendant la nuit, & d'abord

(1) Beaucaire dit qu'il eut, comme Demetrius I. Roi de Macédoine, le surnom de *Poliorcetes* ou *Preneur de villes*. Beaucaire ne se trompe-t'il pas? Ce surnom paroît convenir bien mieux au fameux Pierre de Navarre, qui mourut peu de temps après.

1528. en assez bon ordre; mais ensuite les ennemis en ayant été avertis, vinrent la troubler, ils défirent l'arriere-garde, & pénétrant jusqu'au corps de bataille que commandoit Pierre de Navarre, ils firent celui-ci prisonnier; on le conduisit à Naples, il étoit malade; il mourut peu de temps après. On a écrit qu'il fut étouffé entre deux matelas par ordre de l'Empereur, en punition de ce qu'il s'étoit attaché au service de la France. Cependant lorsque le même Pierre de Navarre avoit été pris à Gênes par les mêmes Impériaux, quelque temps auparavant, il avoit été traité comme un prisonnier ordinaire, il avoit été délivré moyennant une rançon, & l'on n'avoit point éxigé qu'il quittât le service de France. Quelle rage soudaine auroit donc pû engager l'Empereur à faire assassiner lâchement un vieillard qui n'étoit plus à craindre, & qui ne l'avoit point offensé? Car c'étoit sous Ferdinand le Catholique que Pierre de Navarre avoit quitté le service d'Espagne pour celui de France, parce qu'après

Id. Ibid. Mém. de du Bellay, l. 3.

la bataille de Ravenne, où il avoit été pris par les François, la Cour d'Espagne avoit refusé de payer sa rançon. D'ailleurs ces défections étoient trop communes alors pour être punies, & si l'on eût voulu les réprimer par la terreur, Pierre de Navarre eût été livré publiquement au supplice, & non pas étouffé avec un secret qui laisse au moins la liberté de douter de ce fait étrange. 1528.

Ce fut encore un excellent Capitaine que la France perdit. Sa longue expérience, l'art des Mines qu'il inventa, ou du moins qu'il exerça le premier en Europe avec un succès marqué, tant de siéges qu'il conduisit, tant de malheurs qu'il éprouva, sur-tout celui d'être pris jusqu'à trois fois, l'ont distingué parmi les Capitaines de son temps. Consalve Ferdinand de Cordoue, ce généreux ami des Héros malheureux, rendit à sa mémoire les mêmes honneurs qu'à celle de Lautrec: ce qui ajoute encore aux raisons de douter que Pierre de Navarre soit mort victi-

Paul. Jov. in élog. Brantome. Vies des Capit. étrang.

1528. me de l'injuste vengeance de l'Empereur. (1)

Quel qu'ait été son sort, il n'effraya point le Prince de Melphe, Jean-Baptiste Caraccioli, qui venoit de se livrer à la France pour le même sujet que Pierre de Navarre, c'est-à-dire, parce qu'ayant été pris par les François, l'Empereur l'avoit oublié dans les fers. (2)

Belcar. l. 20, n. 13. Mém. de du Bellay, l. 3. Guicciard, l. 19.

L'armée Françoise s'étoit retirée à Averse, les Impériaux en firent aussi-tôt le siege; le Marquis de Saluces y ayant eu un genouil cassé d'un éclat de pierre, se détermina un peu trop promptement à une capitu-

(1) Consalve Ferdinand de Cordoue, fit enterrer Pierre de Navarre avec honneur, ainsi que Lautrec, dans l'Eglise de Sainte Marie la Neuve, & il fit mettre sur son tombeau une inscription, où il dit que la prérogative de la vertu est de se faire admirer même dans un ennemi. Voici cette inscription: « *Ossibus » & memoria Petri Navarri Cantabri, solerti in ex- » pugnandis urbibus arte clarissimi, Consalvus Ferdi- » nandus, Ludovici filius, magni Consalvi Suessæ » Principis nepos, ducem Gallorum partes secutum, » pro sepulchri munere honestavit. Hoc in se habet vir- » tus, ut vel in hoste sit admirabilis.*

(2) Il fut fait Maréchal de France le 4 Décembre 1544, à la place du Maréchal de Montpesat.

lation, par laquelle il remit au Prince d'Orange la ville & le château d'Averse, l'artillerie, les vivres, les munitions, les armes, les bagages, les chevaux, sa personne même; & celle des principaux Officiers. Les Italiens de l'armée de Saluces s'engagerent à ne servir de six mois contre l'Empereur; les François devoient être renvoyés avec une escorte jusqu'aux frontieres de France; le Marquis de Saluces promit même de se rendre Médiateur auprès des François, des Vénitiens & de leurs alliés, pour les engager à remettre les Places dont ils s'étoient emparés dans le royaume de Naples. Un Traité si humiliant ne pouvoit être exécuté dans tous ses points, & le Marquis de Saluces n'avoit pas une assez grande autorité dans l'armée pour la faire souscrire à son infamie; ceux des François que la maladie n'avoit pas entiérement abattus, allerent se joindre dans l'Abbruzze aux troupes que Renzo de Céré & le Prince de Melphe y avoient nouvellement levées; elles se retirerent toutes ensemble à Barlette &

1528. Belcar. l. 20. n. 13.

Mém. de du Bellay, l. 3.

1528. dans quelques autres Places maritimes, d'où l'on ne put les chasser. D'autres François qui, pour favoriser la retraite de l'armée à Averse, étoient restés dans le fort des Basques devant Naples, firent du moins une capitulation plus honorable, & sortirent du Fort avec armes & bagages. Saluces n'eut pas long-temps à rougir de son deshonneur, il mourut de ses blessures à Naples, n'ayant eu le commandement pendant un instant que pour voir perdre tout le royaume de Naples, & dissiper toute l'armée de la Ligue.



CHAPITRE XVI.

Derniere Expédition du Milanès, jusqu'à la Paix de Cambray, ou des Dames, & à la dissolution entiere de la Ligue.

PENDANT que toutes ces révolutions agitoient le royaume de Naples, il en étoit arrivé d'autres dans le Milanès. Les troupes Vénitiennes, jointes à celles de Sforce, s'étoient chargées de resserrer Antoine de Leve dans Milan, & de le réduire par famine; mais le Duc d'Urbin, qui commandoit les troupes Vénitiennes, se bornoit à couvrir les frontieres de la République, & montroit beaucoup d'indifférence sur le reste des affaires de la Ligue. De Leve, à force d'extorsions & de nouvelles violences exercées sur les malheureux Milanois, trouvoit le moyen de faire subsister ses troupes. Il s'étoit emparé de tous les vivres, il en avoit

1528.

Guicciard, l. 19.

Belcar. l. 20. n. 16.

1528. fait des magaſins; les Milanois n'avoient que le rebut des ſoldats, & ne l'avoient qu'au prix qu'il plaiſoit à de Leve d'y mettre.

Cependant ni les troupes de de Leve, ni celles de la Ligue, n'étoient en état d'agir. On attendoit de part & d'autre des renforts néceſſaires.

Le Duc de Brunſwick aſſembloit des troupes dans le Tirol & dans le Trentin, pour l'Empereur. Le ſuccès des Lanſquenets de Fronſberg, attirant en foule les Allemans en Italie, Brunſwick eut bientôt dix mille hommes de bonne Infanterie, appuyés de ſix cens chevaux.

D'un autre côté la Ligue attendoit le Comte (1) de Saint Pol qui devoit partir inceſſamment de France avec une armée à-peu-près auſſi forte.

Tout dépendoit de la diligence, vertu inconnue alors à la Cour de France, où l'on ne ſongeoit aux affaires que quand on étoit las des plai-

(1) Prince de la Maiſon de France, de la branche de Bourbon-Vendôme. Voir l'Introduction, ch. 4.

ſirs. Brunſwick étoit déja en Italie avant que le Comte de S. Pol fût ſeulement en état de partir. 1528. Mém. de du Bellay, l. 3. Guicciard, l. 19.

Une autre négligence venoit de faire perdre Pavie à la Ligue. Cette Place, avec une très-forte garniſon, étoit très-mal gardée, parce que perſonne ne faiſoit ſon devoir. Antoine de Leve, qui ne s'occupoit que du ſien, vint eſcalader la nuit, par trois endroits, cette importante Place, & l'emporta. Il réduiſit auſſi Mortare, & tout cela ſans le ſecours du Duc de Brunſwick, qui ne lui ſervit de rien, même dans la ſuite; car de Leve & Brunſwick ayant formé, après leur réunion, le ſiege de Lodi, la peſte, le défaut de paiement, l'inconſtance, diſſiperent peu à peu les Lanſquenets, & le ſiege de Lodi fut levé. En vain le Marquis du Guaſt, Belcar. l. 20. n. 14. ayant obtenu d'André Doria un congé de dix jours ſur ſa parole, vint à Milan travailler avec le Duc de Brunſwick à retenir les Lanſquenets; ils vouloient de l'argent, Brunſwick n'en avoit point, de Leve n'en vouloit point donner, les Lanſque-

1528. nets partirent au grand contentement d'Antoine de Leve, qui ne vouloit partager avec eux ni l'autorité, ni le pillage, & qui se flattoit que la négligence des François lui laisseroit reconquérir le Milanès avec ses seules troupes : il ne resta de toute l'armée de Brunswick, que deux mille Allemans qui s'attacherent à de Leve, & qu'il voulut bien recevoir.

Mém. de du Bellay, l. 3. Le Comte de S. Pol arriva enfin avec une armée beaucoup moindre qu'elle ne devoit l'être, moindre même qu'on ne le croyoit en France; car, grace à la négligence des Généraux & à l'avarice des Commissaires de l'armée, les troupes étoient toujours payées comme complettes, & ne l'étoient jamais ; ces funestes effets de l'inapplication des Princes ne peuvent être trop remarqués, ils expliquent pourquoi la France qui abondoit, sous ce regne, en braves soldats, en grands Capitaines, en citoyens pleins d'amour pour leur Maître, de zele pour l'Etat, de passion pour la gloire, ne réussissoit dans aucune de ses entreprises. Tout se

faisoit à contre-temps, & d'une maniere insuffisante; la dissipation du Roi étoit trop bien imitée par ses Courtisans, par ses Ministres, par ses Généraux; trop bien apperçue par ces hommes mercenaires & avides, par-tout détestés & par-tout employés, qui ont intérêt que l'Etat soit mal gouverné, que le Prince ait des foiblesses, & que les peuples soient malheureux. Les (1) secours n'arrivoient jamais dans le temps où ils auroient pu être utiles. On ne les envoyoit qu'à l'extrémité, on en envoyoit trop peu. L'argent moins bien fourni encore que les soldats, ne suffisoit jamais aux besoins, & il falloit que le peu qu'on fournissoit, essuyât toutes les déprédations qu'entraîne une administration négligée.

1528.

Belcar. l. 19. n. 52.

Le Comte de S. Pol paroissoit arriver sous d'heureux auspices. Sa foible troupe, qui n'eût pu résister à l'armée du Duc de Brunswick, n'a-

Guicciard, l. 19.

(1) *Ordinairement en France*, dit l'Historien du Chevalier Bayard, *ne se font pas volontiers les provisions de saison ne de raison.* Est-ce un défaut de la Nation, ou seulement de quelques-uns de ses Chefs?

1528. voit plus cette armée à craindre, elle étoit dissipée. La jonction du Comte de S. Pol avec les Confédérés ne fut point traversée, & ne pouvoit pas l'être; elle se fit vers les bords de l'Adda dans le Lodesan, après que S. Pol eut passé le Pô près de Crémone : alors les troupes des Confédérés se trouverent monter presque au double de celles d'Antoine de Leve, mais c'étoient des forces de Confédérés, que la division affoiblit toujours. Les Vénitiens tout au plus ne trahissoient pas la cause commune, mais ils la servoient bien mal. Uniquement occupés du soin de garder leurs frontieres, feignant toujours de craindre pour elles, & ne craignant réellement que la trop grande puissance des François en Italie; (1) secrétement flattés de voir l'Etat de Gênes échapper à François Premier, par la défection de Doria, leur conduite équivoque se ressentoit de ces principes qu'ils cachoient pourtant

(1) Les François faisoient alors la conquête du royaume de Naples.

avec ſoin ; elle ne faiſoit qu'embarraſſer les opérations, & le Duc d'Urbin, leur Général, ne ſecondoit que trop bien leurs vues. 1528.

Ces diſpoſitions ne ſe manifeſterent point d'abord ; on commença par preſſer de toutes parts les Impériaux avec aſſez de bonne foi, on pénétra dans le centre du Milanès, on prit S. Angelo, on chaſſa les ennemis de Marignan, on menaça Milan, un détachement paſſa le Teſin, & alla prendre Vigevano ; on vint enſuite faire le ſiege de Pavie. La ville fut forcée & pillée, le château ſe rendit ; mais ce fut là le terme des ſuccès des Alliés, & du zele des Vénitiens.

Guicciard. l. 19.
Belcar. l. 20. n. 16.
Mém. de du Bellay, l. 3.

La défection d'André Doria, qui avoit fait perdre le royaume de Naples aux François, n'influoit pas moins puiſſamment ſur les affaires de la Lombardie ; la peſte qui avoit ſi bien ſervi les projets de Doria devant Naples, les ſervit auſſi-bien à Gênes. Les ravages qu'elle faiſoit dans cette Place, l'avoient fait abandonner preſque entiérement par les

Belcar. l. 20. n. 15.

1528.

Car. Sigon. de vit. & reb. gest. Andr. Aur. l. 1.

troupes Françoises ; Théodore Trivulce qui y commandoit pour le Roi, s'étoit retiré dans le château. La flotte Françoise que commandoit Barbésieux, voyant les galeres de Doria qui s'avançoient pour profiter du trouble & de l'abandon où étoit la ville, se sauva promptement à Savone, dans la crainte que le port de Gênes ne fût bloqué, & les chemins de la France fermés. Doria n'avoit que cinq cens hommes de débarquement ; il n'avoit osé se promettre un succès si rapide, il en profita, il entra dans Gênes, où il fut reçu comme le Pere & le Libérateur de sa patrie : le joug François fut brisé. Trivulce, enfermé dans le château, écrivit au Comte de S. Pol de lui envoyer en diligence trois mille hommes d'infanterie, l'assurant qu'avec ce secours il reprendroit la Place ; le Comte de S. Pol les envoya aussi-tôt sous la conduite de René de Montejan : (1) mais ils n'allerent point jusqu'à Gê-

Car. Sigor. de vit & reb. gest. Andr. Aur. l. 1.

Mém. de du Bellay, l. 3.

(1) Qui fut depuis Maréchal de France en 1538.

nes, & se dissiperent (1) faute de paiement. A cette nouvelle, le Comte de S. Pol partit lui-même avec deux mille hommes d'infanterie, & cent lances; mais une partie de sa troupe s'étant encore dispersée, & toujours faute de paiement, il désespéra de sauver le château de Gênes; il voulut du moins secourir Savone dont les Gênois formerent alors le siege: mais Montejan auquel il ordonna de se jetter dans cette Place avec trois cens hommes d'infanterie, trouva tous les passages fermés. La flotte Françoise qui vouloit toujours conserver la liberté du retour, avoit quitté le port de Savone comme celui de Gênes. Il étoit trop dur pour le Comte de S. Pol de n'être accouru de la Lombardie dans la Ligurie, que pour laisser prendre sous ses yeux le château de Gênes & Savone, il envoya demander trois mille hommes aux Ducs de Milan & d'Urbin, qui lui en envoyerent douze cens; S. Pol jugea ce secours insuffisant pour

1528.

Guicciard. l. 19.

Belcar. l. 20. n. 15.

(1) C'étoient des Lansquenets & des Suisses.

1529. défendre Savone : elle fut prise. Tri-
Pâques, le 28 Mars. vulce rendit aussi le château de Gênes que les Gênois raserent aussi-tôt ;
Belcar. l. 20. n. 17. ils comblerent le port de Savone, & désormais libres de toute autorité étrangere, délivrés de toute concurrence sur la mer de Ligurie, ils établirent, par le conseil d'André Doria, une forme de gouvernement qui parut enfin fixer leur inconstance. On comprit que les fureurs de parti, si invétérées à Gênes, avoient été la source des troubles & de la servitude ; on s'appliqua sérieusement à les éteindre, à extirper les profondes racines des factions des Guelphes & des Gibelins, de la Noblesse & du Peuple, des Adornes & des Fregoses ; on unit, on confondit les familles nobles avec les Plébeïennes, les partisans des Adornes avec ceux des Fregoses ; on forma un conseil de quatre cens personnes en qui résida le pouvoir de nommer à toutes les Magistratures, & sur-tout de créer le Doge qui devoit changer tous les deux ans. Doria commandant les galeres de l'Empereur, maître par leur secours,

secours d'asservir Gênes, n'y voulut conserver d'autre autorité que celle que donnent la sagesse, la réputation, les talens, les bienfaits; il fut le Dieu de sa Patrie pour n'avoir pas voulu en être le Roi, il fut maître absolu en paroissant, en croyant n'être qu'un simple citoyen; on le consultoit sur tout, on déféroit en tout à ses avis; il refusa d'être chargé de l'administration des deniers publics, de concourir à l'élection du Doge & des autres Magistrats: cette modération politique affermit son pouvoir en désarmant la défiance & la jalousie. Gênes fatiguée de ses longues agitations, se reposa, pour ainsi dire, à l'ombre de ce grand homme; la fureur de parti fit place aux vues de commerce, il ne fut plus question parmi les Gênois, d'être grands ni puissans, ils ne songerent qu'à être riches, libres & à-peu-près égaux.

1529. Guicciard., l. 19.

Ainsi furent remplis, à la gloire éternelle du généreux Doria, les deux grands objets de son Traité désintéressé avec l'Empereur; la liberté de

Mém. de du Bellay, l. :.

Gênes, l'asservissement de Savone.

1529. Barbésieux sembla rougir de ses fuites perpétuelles devant les galeres de Doria; il osa enfin les envisager, les attaquer même, à la hauteur de Nice & de Monaco: Doria eut une galere coulée à fond, mais ce combat ne produisit rien.

Le Comte de Saint Pol se voyoit presque abandonné des Vénitiens, qui lui avoient fait manquer son expédition de Gênes & de Savone, qui ne songeoient qu'à passer l'Adda pour se renfermer dans la défense de leurs frontieres qu'on n'eût point attaquées, qui s'applaudissoient de la liberté que Gênes avoit recouvrée, par l'intérêt qu'avoient toutes les Puissances d'Italie à l'affoiblissement des Puissances étrangeres. Ils avoient promis à Saint Pol de lui fournir des troupes pour réduire diverses Places du territoire de Gênes, & pour la resserrer du moins du côté de la terre; ils lui manquerent de parole. Saint Pol erra long-temps dans le Tortonese, l'Alexandrin, la Lomel-

line, sans forces suffisantes pour rien entreprendre, toujours se plaignant des Vénitiens, toujours implorant leur secours, & ne l'obtenant jamais. 1529.

Il imagina pourtant un projet dont le succès eût pu renverser l'édifice naissant de la liberté Gênoise; le palais d'André Doria, situé sur le bord de la mer, & presque contigu aux murs de Gênes, n'y touchoit pourtant pas entiérement: c'étoit un bâtiment isolé, sans défense. Saint Pol résolut de l'y surprendre & de l'enlever; il fit faire, pendant la nuit, une marche forcée à deux mille hommes d'infanterie, soutenus de cinquante chevaux commandés par Villacerf, & par Montejan qui vouloit prendre sa revanche du mauvais succès de son expédition de Savone. Mais de Vitade, d'où ils étoient partis à quatre heures du soir, la distance étoit si grande qu'ils ne purent arriver que quelques heures après le lever du soleil: on les vit. Doria eut le temps de se jetter dans une barque, les François n'eurent que celui

Mém. de du Bellay, l. 3.

Guicciard, l. 19.

Belcar. l. 20. n. 18.

1529. de piller son palais & de retourner promptement sur leurs pas.

Après bien des entrevues du Duc Sforce, du Duc d'Urbin & du Comte de Saint Pol, après bien des plaintes réciproques, bien de froides excuses & de profondes dissimulations, on fit semblant d'agir de concert & avec ardeur; on envoya des troupes & de l'argent de France & de Venise, mais toujours moins qu'on n'en avoit promis, & bien moins qu'il n'en falloit. Antoine de Leve reçut aussi du secours. Les forces, soit séparées, soit réunies des François, des Vénitiens & des autres Italiens, ne purent empêcher deux mille cinq cens Espagnols arrivés à Gênes de joindre ce Général à Landriano; on courut à leur rencontre dans l'Alexandrin, dans le Tortonese, dans tout le Milanès; ils se détournerent par le Plaisantin, passerent le Pô la nuit à Arona, & de détours en détours arriverent à Landriano, sans avoir rencontré les Alliés. Ceux-ci s'en vengerent par la prise de Mortare & de Novare, entre le Tesin & la Sessia, de S. An-

Mém. de du Bellay, l. 3.

gelo & de S. Colombano dans le Lodesan ; ce fut le Comte de S. Pol, presque seul, qui fit toutes ces conquêtes, & qui réduisit par degrés Antoine de Leve aux deux Places de Milan & de Côme. 1529.

Il restoit toujours à forcer de Leve dans Milan par un siege régulier, ou à l'affamer par un blocus ; le Comte de S. Pol proposoit le premier de ces deux partis, les Vénitiens le second : Sforce n'avoit pas assez d'autorité pour décider entr'eux, & comme on ne pouvoit rien entreprendre contre Milan sans les Vénitiens, ce furent eux qui l'emporterent. D'ailleurs les esprits n'étoient pas disposés aux grandes entreprises, ils se tournoient tous vers la paix ; François Premier qui s'étoit déja lassé de la guerre pour lui-même, commençoit à s'en lasser même pour ses sujets ; il n'espéroit plus recouvrer ses enfans que par un Traité avec l'Empereur. Les Vénitiens, instruits de ces dispositions conformes aux leurs, songeoient aussi à traiter, & se refusoient aux expéditions ou coûteuses, ou pé-

1529. rilleuses. Il fut donc décidé qu'on se borneroit au blocus ; mais le Comte de S. Pól peu fait pour l'inaction, indigné des subterfuges perpétuels du Duc d'Urbin, & jaloux de son ascendant, déclara qu'on n'obtiendroit jamais de lui qu'il restât les bras croisés ; & que, puisqu'on renonçoit à faire le siege de Milan, il iroit ailleurs chercher la gloire & servir son Maître. En effet, une autre expédition plus importante pour les François que le siège même de Milan, tentoit toujours son courage : c'étoit la réduction de Gênes. Cette Place devoit appartenir au Roi, s'il en faisoit la conquête, au lieu que Milan devoit être remis au Duc Sforce. D'ailleurs Saint Pol ne se consoloit point d'avoir vu prendre Gênes, & de songer que son commandement dans l'Italie serviroit d'époque à la perte de cet Etat. Pendant qu'il erroit entre le Tesin & Milan, mécontent de ses Alliés, & méditant les moyens de venger seul cet affront, de Leve lui en fit essuyer un autre. Ce fameux Philippe Tor-

Mém. de du Bellay, l. 3.

niello, qui avoit été pris en l'année 1522 dans Novare, vivoit encore. Sa haine pour les François étoit devenue moins féroce, mais non moins vive, depuis sa captivité. De Leve l'envoya faire le siège de cette même ville de Novare; le château tenoit encore pour l'Empereur, & Torniel y fut aisément introduit; il lui fut aisé aussi, avec le renfort qu'il amenoit, de réduire la ville. Mais on vit alors un singulier exemple du danger de la sécurité. Torniel étoit allé faire des courses pour se procurer des vivres, & le Commandant du château étoit allé se promener dans la ville, l'un & l'autre ayant laissé tout paisible & sans aucune apparence de mouvement. Deux soldats de Sforce qui avoient été faits prisonniers, & trois habitans de Novare, qu'on sçavoit être mal intentionnés pour l'Empereur, étoient gardés dans le château, mais ils l'étoient assez négligemment depuis la réduction de la ville; ils échapperent aisément à leurs gardes, ils mirent quelques ouvriers dans leurs intérêts, 1529.

1529. on leur fournit des armes, ils égorgerent une partie de la garnison, s'assurerent de l'autre, se rendirent maîtres du château; ils sçavoient que quand Torniel étoit parti pour faire le siège de Novare, les Alliés avoient de leur côté fait partir un corps de troupes pour la défense de cette Place; ils s'attendoient donc à être secourus: mais lorsqu'au lieu des troupes des Alliés, ils virent arriver Torniel écumant de colere, qui investissoit le château, qui préparoit l'assaut, qui juroit de ne faire aucune grace aux rebelles, s'ils ne se rendoient à l'instant, la frayeur les saisit, ils remirent le château moyennant la vie sauve seulement.

Cependant le zele inhabile de Saint Pol l'entrainoit à sa ruine; il vouloit toujours marcher seul contre Gênes, & il étoit déja en route. Il se proposoit de passer par Pavie pour gagner le Tortonese, il envoyoit devant lui son avant-garde avec l'artillerie & les bagages, qui devoient l'attendre à Lardarigo, près de Pavie, où il comptoit se rendre le lendemain, &

Guicciard, l. 19.

il s'avança jusqu'à Landriano. De Leve instruit de sa marche, sçachant qu'il étoit seul, séparé non-seulement des autres corps de la Ligue, mais encore de son avant-garde & de son artillerie, jugea qu'il ne trouveroit jamais une plus belle occasion de le battre; il va, malgré la goutte qui le tourmentoit, livrer une camisade aux François à Landriano; il les surprend & les met aisément en désordre. Saint Pol ne trouva que du courage à lui opposer; il fit avancer tour à tour, & toujours au hazard, les Lansquenets, la Cavalerie, & quelques troupes Italiennes qu'il avoit avec lui: tous ces différens corps repoussés, renversés les uns sur les autres, ne firent qu'augmenter la déroute.

1529.

Mém. de du Bellay, l. 3.

On rencontroit par-tout de Leve, qui ne pouvant monter à cheval, à cause de sa goutte, se faisoit porter tout armé, dans une chaise, par quatre hommes. Saint Pol, entrainé dans la fuite des siens, se trouve arrêté par un large fossé, il pousse son cheval pour le franchir, le che-

1529. val ſe cabre, réſiſte, s'élance & tombe enfoncé dans la fange; Saint Pol eſt fait priſonnier, ainſi que Jerôme de Caſtiglionè, & Claude Rangonè, qui commandoient les Italiens de l'armée Françoiſe. Pluſieurs autres Officiers diſtingués furent pris avec lui. Annebaut ſeul, monté ſur un cheval ou plus hardi, ou plus vigoureux, paſſa heureuſement le foſſé. La perte fut auſſi grande qu'elle pouvoit l'être; la cavalerie qui fuyoit toute effrayée vers Pavie, rencontra l'avant-garde, & lui communiqua ſon effroi; celle-ci ſe mit à fuir auſſi, en abandonnant l'artillerie & les bagages, qui tomberent au pouvoir du vainqueur. L'armée du Comte de Saint Pol fut entiérement diſſipée; les ſoldats qui reſterent, reprirent la route de France.

Belcar. l. 20. n. 22.

Guicciard, l. 19.

Mém. de du Bellay, l. 3.

Cet échec des François fut le dernier acte d'hoſtilité de cette guerre. L'épuiſement de toutes les Puiſſances rendoit la paix néceſſaire, François Premier vouloit revoir ſes enfans, & ſoulager ſes ſujets. L'Empereur, malgré tous ſes ſuccès, n'étoit

sûr de rien. Son principal ennemi étoit écrasé dans le royaume de Naples & dans le Milanès, mais la Ligue subsistoit toujours, & pouvoit, par des efforts plus heureux, lui enlever ces deux Etats. Une grande partie du Milanès étoit encore entre les mains du Duc Sforce; au royaume de Naples, les restes des François, joints aux nombreux partisans qu'avoit la France parmi la haute Noblesse du pays, entretenoient toujours la guerre dans l'Abbruzze, dans la Pouille, dans la Basilicate, guerre de sièges, épineuse, difficile, sans éclat, sans succès décisif, procurant peu de profit à l'Empereur, peu d'honneur à ses Généraux. D'un autre côté les Turcs commençoient à presser les Etats Autrichiens en Allemagne; la malheureuse Italie ravagée tour à tour par tant d'ennemis redoutables & de dangereux amis, fatiguée du flux & du reflux perpétuel de tant d'armées refoulées sans cesse par le sort de la guerre du Milanès au royaume de Naples, & du royaume de Naples au Milanès, l'I- 1529.

1529. talie ne demandoit qu'à respirer. Le Pape qui avoit éprouvé les plus grandes horreurs que la guerre puisse entrainer, qui avoit langui dans les fers, qui avoit vû saccager sa capitale, qui ne voyoit, depuis longtemps, que le péril & la mort autour de lui; qui ne pouvoit plus ni prendre parti, ni rester neutre, n'imaginoit de sûreté que dans la pacification universelle. Les Vénitiens ne prenoient à tous ces troubles qu'un intérêt foible, éloigné; ils vouloient que le Milanès restât au Duc Sforce, & que Gênes fût libre; ils s'embarrassoient peu à qui appartiendroit le royaume de Naples, pourvu qu'ils conservassent les Places qu'ils y avoient conquises; ils pouvoient aussi-bien obtenir tous ces objets par un Traité que par les armes. L'Angleterre qui n'avoit d'autre intérêt que celui de tenir la balance, pouvoit s'imaginer la tenir en paix comme en guerre. D'ailleurs l'Angleterre pouvoit arrêter, lorsqu'il étoit question d'entrer en guerre, non lorsqu'il s'agissoit de faire la

paix. De plus, par des circonſtances particulieres dont on aura lieu de parler dans la ſuite, le Roi d'Angleterre avoit trop beſoin alors du Roi de France, pour ne pas approuver tout ce qu'il feroit. 1529. Guicciard. l. 19.

Le Pape fit d'abord ſa paix particuliere avec l'Empereur. L'Empereur lui devoit bien des ſacrifices pour le dédommager de tout ce qu'il lui avoit fait ſouffrir. Outre ſa priſon & ſes longs malheurs, les ſuites de l'expédition du Connétable de Bourbon avoient fait deſcendre du Trône de Florence la Maiſon de Médicis. On a vu que cet Etat, d'abord républicain, s'étoit accoutumé inſenſiblement au joug de cette Maiſon. Il reprenoit cependant quelquefois avec violence la liberté qu'on lui ôtoit; l'eſprit démocratique étoit preſque toujours en fermentation contre le deſpotiſme chancelant & incertain des Médicis. Léon X. qui avoit gouverné la Toſcane depuis la mort de Laurent de Médicis ſon neveu, avoit éprouvé peu de contradictions, Clément VII. fut moins Belcar. l. 20. n. 23.

1529. heureux. Lorſque le terrible Bourbon menaçoit à la fois Rome & Florence, & tenoit toute l'Italie dans une attention pleine d'effroi, les Florentins qui n'étoient entrés dans la Ligue contre l'Empereur que comme ſujets du Pape, ne voulurent plus l'être. Le plus grand bien de la ſervitude eſt de procurer la paix, & la leur ne faiſoit qu'attirer chez eux les fléaux de la guerre. Ils ſe ſouleverent contre le Gouvernement, prirent les armes, forcerent le Palais, firent rendre un décret de proſcription contre Hyppolite & Alexandre de Médicis, couſins du Pape. La détention de ce Pontife augmenta encore l'inſolence des mutins; il s'élevoit de toutes parts un cri de haine contre les Médicis, on s'indignoit de la foibleſſe qu'on avoit eue de ſervir l'ambition de Léon X. & de Clément VII. dans tous les projets qu'il leur avoit plu d'enfanter, & d'en avoir fait tous les frais. On ſe rappelloit avec fureur que la guerre d'Urbin ſous Léon X. avoit coûté à Florence cinq cens

mille ducats, celle du même Pape contre la France, autant; qu'on en avoit fourni en différentes occasions trois cens mille autres aux Généraux de l'Empereur; que la guerre présente en coûtoit déja six cens mille. Ces calculs & ces raisonnemens ranimant l'amour de la liberté & la haine pour les Médicis, on s'emporta contr'eux jusqu'aux plus violens excès; on abattit, on effaça leurs armoiries dans toute la ville; on brisa les statues de Léon & de Clément dans l'Eglise de l'Annonciade; on saisit les biens du Pape, on rétablit la démocratie. Le Pape, remis en liberté, tenta par mille voies obliques de rendre à sa Maison l'autorité qu'elle avoit eue à Florence; les Florentins rechercherent contre lui l'appui des François, & le Pape, flottant entre Charles-Quint & François Premier, n'osant depuis sa captivité ni rentrer dans la Ligue, ni en sortir, redoutant plus l'Empereur dont il avoit trop senti la puissance, espérant plus de lui, par la même raison, pour la réduction de Florence,

1529.

Guicciard, l. 19.

1529. mécontent d'ailleurs des intelligences que François Premier avoit entretenues avec les Florentins, prit le parti de traiter avec l'Empereur.

La base de ce Traité devoit être & fut le rétablissement des Médicis à Florence. L'héritiere légitime de cette Maison étoit Catherine de Médicis, fille de Laurent. Mais l'intérêt du nom faisoit préférer les mâles bâtards aux filles légititimes; la bâtardise, dans cette Maison, n'étoit un obstacle ni à la grandeur, ni à la fortune: Clément VII. lui-même (1) étoit bâtard, & le nom de Médicis n'étoit porté alors avec éclat que par trois bâtards, Clément VII. fils naturel de Julien; Alexandre (2), fils naturel de Laurent II; & Hyppolite, fils naturel de Julien II. C'é-

(1) Lorsqu'il avoit été fait Cardinal, de faux témoins avoient déposé pour la forme, contre la notoriété publique, qu'il étoit né en légitime mariage, parce que c'étoit une opinion reçue qu'un bâtard ne pouvoit être Cardinal, quoique cela ne fût établi par aucune loi.

(2) Scipion Ammirato dit qu'Alexandre étoit fils naturel du Pape Clément VII. lui-même, & non de Laurent.

toit à Alexandre que Clément VII. 1529.
destinoit le Gouvernement de Florence; il avoit fait Hyppolite Cardinal. L'Empereur profita, pour sa bâtarde, des vues qu'avoit le Pape pour les bâtards de sa Maison; il donna en mariage à Alexandre de Médicis, Marguerite d'Autriche, qu'il avoit eue d'une Flamande nommée Marguerite Van-Gest; il promit de le remettre en possession de l'autorité que les Médicis avoient eue à Florence: promesse dont le mariage de sa fille garantissoit l'exécution. Il s'engagea de plus à faire rendre au Pape Modene, Reggio & Rubiera, dont le Duc de Ferrare s'étoit emparé; il promit même, mais d'une maniere moins solemnelle & moins authentique, d'aider le Pape à reconquérir Ferrare, s'il en étoit requis en qualité d'Avoué, de Protecteur & de Fils aîné du Saint Siege: ce galimathias signifioit qu'il ne falloit pas compter sur lui pour la réduction de Ferrare, mais il s'engagea de la maniere la plus formelle à faire rendre au Pape Ravenne & Cer-

Sleidan. Comment. l. 10.

1529. via, dont les Vénitiens s'étoient emparés en lâches ou en politiques pendant la captivité du Pape. Comme le plus grand avantage de Cervia consistoit dans ses salines, il fut décidé que les Milanois s'y fourniroient de sel pendant la vie du Pape, & deux ans encore après. L'Empereur se chargea d'y faire consentir Ferdinand son frere, Roi de Hongrie, qui avoit aussi des salines dans le voisinage du Milanès. Le Pape de son côté donnoit à l'Empereur l'investiture du royaume de Naples, moyennant un cheval blanc pour toute reconnoissance de souveraineté, & en annullant le cens qu'il s'étoit réservé par ses Traités précédens avec l'Empereur. Ils partagerent entr'eux la nomination aux Bénéfices de ce royaume; on permit aux Vénitiens d'accéder au Traité, mais à condition de rendre toutes les Places qu'ils avoient prises, soit à l'Empereur dans le royaume de Naples, soit au Pape dans la Romagne.

Guicciard, l. 19.

A l'égard du Milanès, l'Empereur reprenant l'ancienne accusation de

félonie contre Sforce, ſtipula qu'on jugeroit ce Prince ; que ſi, par l'événement du procès, il étoit juſtifié, le Duché lui ſeroit rendu ; que s'il étoit jugé coupable, l'Empereur ne diſpoſeroit de ce Duché qu'en faveur d'une perſonne agréable au Saint Siege. 1529.

On inſéra auſſi dans le Traité deux clauſes qui étoient devenues de ſtyle lorſqu'on traitoit avec un Pape ; l'une concernant les Turcs, l'autre concernant les hérétiques. Clément accorda à l'Empereur & à Ferdinand ſon frere, le quart des revenus Eccléſiaſtiques de leurs Etats, pour ſe défendre contre les Turcs ; on convint d'employer les armes ſpirituelles & temporelles pour la converſion ou la punition des hérétiques.

Les clauſes de ce Traité n'étoient encore qu'arrêtées, lorſque Charles-Quint reçut la nouvelle de la déroute des François à Landriano ; on craignoit que ce ſuccès ne l'empêchât de ſigner, il ſigna cependant, & ce fut encore un trait de modération que ſes partiſans eurent à publier.

Mém. de du Bellay, l. 3.

1529. La ratification de ce Traité, faite avec la plus grande ſolemnité dans la cathédrale de Barcelone, eſt du 29 Juin.

Par ce Traité, l'Empereur ne cédoit que ce qu'il vouloit, le Pape obtenoit tout ce qu'il vouloit, le Duc de Ferrare, les Vénitiens & les Florentins étoient ſacrifiés.

C'étoit à la France à les défendre dans le Traité qu'elle alloit faire ; mais elle avoit aſſez de ſes intérêts à diſcuter, le ſort des armes ne l'avoit pas miſe en état de ménager ceux de ſes Alliés. C'étoit gagner beaucoup, ſi elle obtenoit quelque adouciſſement au Traité de Madrid.

On ſe rappelle que le Roi eût exécuté ce Traité ſi dur, ſans l'article de la ceſſion de la Bourgogne, auquel ſes ſujets même n'avoient pas voulu conſentir. Pourvu que cet article fût changé, pourvu qu'il pût revoir ſes enfans, il étoit déterminé à recevoir toutes les conditions que l'Empereur voudroit lui preſcrire ; en effet, la paix de Cambrai, ainſi que la convention de Madrid, fut

1529.

moins un Traité de Puissance à Puissance, qu'une suite de conditions imposées au vaincu par le vainqueur.

Le Roi renonça au Duché de Milan, au Comté d'Ast, au royaume de Naples ; & bien loin d'assurer aux Vénitiens les Places dont ils s'étoient emparés dans ce royaume, François s'engagea lui-même à leur en demander la restitution les armes à la main, s'il le falloit. Guicciardin, l. 19.

Un autre article très-important, fut la renonciation du Roi à toute souveraineté sur la Flandre & sur l'Artois, & la cession qu'il fit à l'Empereur de tous ses droits sur Tournay, ainsi que sur Arras. Mém. de du Bellay, l. 3.

L'Empereur eut la générosité de ne point abandonner le Duc de Bourbon, même après sa mort ; il exigea que son procès fut annullé, sa mémoire réhabilitée, ses biens rendus à ses héritiers. Nous avons dit (1) jusqu'à quel point cette clause fut exécutée. L'Empereur, pour faire voir encore qu'on ne perdoit rien à le ser-

(1) Voir le chap. 6. de ce liv. 2.

1529. vir, voulut que toutes les confiscations auxquelles la derniere guerre avoit donné lieu, fussent rendues; cette clause resta sans exécution à l'égard du Prince d'Orange, en faveur de qui elle avoit principalement été faite. L'Empereur s'en plaignit, mais il ne fit que s'en plaindre.

Le Roi promit encore de ne se mêler jamais des affaires ni de l'Allemagne, ni de l'Italie: promesse trop vague pour pouvoir être fidélement remplie.

Il ne fut plus question de la Bourgogne.

On mit au Traité de Cambrai le même sceau qu'on avoit voulu mettre au Traité de Madrid; c'est-à-dire, le mariage de François Premier avec Eléonore, Reine Douairiere de Portugal, & sœur aînée de l'Empereur; on ajouta seulement, par rapport à la Bourgogne, cette clause dont il étoit aisé de prévoir l'inexécution: « Que s'il naissoit un fils de ce mariage, il hériteroit du Duché de Bourgogne au préjudice des fils du premier lit. »

On convint d'envoyer des Députés à Bayonne & à Fontarabie, pour la délivrance des Enfans de France; le Roi s'obligea de payer deux millions d'écus d'or pour leur rançon, dont douze cens mille écus en recevant ses fils; sur les huit cens mille autres, le Roi s'engageoit à faire remettre à l'Empereur pour environ cinq cens mille écus de terres situées dans la Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Brabant, & qui avoient passé, par des alliances, dans les branches de Bourbon-Montpensier & de Bourbon-Vendôme; il se chargeoit aussi d'acquitter l'Empereur envers le Roi d'Angleterre, d'environ cent mille écus qui restoient; il se chargeoit encore de quelques autres sommes. 1529.

Les Vénitiens, les Florentins, le Duc de Milan, le Duc de Ferrare, les Bannis du royaume de Naples, & tous les Seigneurs Napolitains qui avoient pris le parti de la France, furent sacrifiés.

De toutes ces victimes qu'on abandonnoit à la vengeance, soit de l'Empereur, soit du Pape, les Vénitiens Guicciard. l. 19.

1529. étoient la plus considérable. Ce Traité conclu à Cambrai, & conclu par Marguerite d'Autriche, tante de l'Empereur, rappelloit aux Vénitiens la fatale Ligue faite contr'eux en 1508, au même lieu par la même femme. « La ville de Cambrai, dit le » Doge André Gritti, est le Purgatoire des Vénitiens; c'est là que les » Empereurs & les Rois de France » font expier à la République la faute » qu'elle fait toujours de s'allier avec » eux. »

Belcar. l. 20. n. 24. 25. Mém. de du Bellay, l. 3. Sleidan. Commentar. l. 6.

La paix de Cambrai fut publiée le 5 Août : on l'appelle aussi *la Paix des Dames*, parce qu'elle fut l'ouvrage de deux femmes qui négocierent ensemble à Cambrai, en qualité de Plénipotentiaires, assistées seulement de quelques Ministres pour la discussion des divers articles. Ces deux femmes étoient Marguerite d'Autriche pour l'Empereur, & la Duchesse d'Angoulême pour le Roi de France. Cette paix si nécessaire, que la Duchesse sçut terminer avec tant de promptitude, est un bienfait que les François ne doivent pas oublier, eux qui

qui se souviennent si bien de toutes les fautes de cette Princesse ; mais le Pere Daniel fait à ce sujet une réflexion sévere, qui est sans réplique, c'est que la Duchesse d'Angoulême ne répara point par ce Traité la double perte du Milanès, qu'elle avoit causée par sa haine pour le Maréchal de Lautrec & pour le Connétable de Bourbon. 1529.

Cette paix de Cambrai fut négociée avec le même secret que l'avoit été la Ligue de Cambrai en 1508. Les deux Plénipotentiaires furent impénétrables ; toutes deux accoutumées aux affaires & au secret qu'elles exigent, sçavoient se taire & dissimuler. (1) La dissimulation de la Duchesse d'Angoulême avec les Ministres des Confédérés, alla jusqu'à l'artifice, elle les assuroit tous les jours qu'elle ne concluroit rien contr'eux, ni sans eux, mais la nécessité excusoit tout. S'ils furent trompés, ils

(1) Afin de pouvoir conférer ensemble plus librement, elles s'étoient logées dans deux maisons contiguës, & qui communiquoient l'une à l'autre.

1529. voulurent bien l'être; ils n'avoient qu'à considérer l'état des affaires & la captivité des Princes, pour sentir que la France ne pouvoit songer qu'à elle-même.

Guicciard. l. 19.

Guichardin dit que quand le Roi, après la conclusion du Traité, alla voir Marguerite d'Autriche à Cambrai, il évita, pendant plusieurs jours, de voir les Ministres de ses Alliés, redoutant leurs reproches, & ayant trop à rougir devant eux; que, forcé enfin de leur donner audience, il s'excusa sur la nécessité de racheter ses enfans, sur la juste impatience qu'il avoit de les revoir, joignant à ces excuses de vaines promesses pour l'avenir: on sentoit que tout ce qui avoit l'air d'un manque de foi, coûtoit infiniment à sa franchise; mais à quoi ne force point le fatal ascendant des conjonctures?

Paul Jove, l. 26. hist.

Guicciard, l. 19.

Parmi les Ministres qui assisterent au Congrès de Cambrai pour les Puissances intéressées, Guichardin nomme l'Evêque de Londres, & le Duc de Suffolck (Charles Brandon) pour le Roi d'Angleterre. Il assure

que rien ne se décidoit sans l'agrément de ce Prince. Martin du Bellay assure au contraire que le Traité de Cambrai fut conclu sans que le Roi d'Angleterre y eût eu aucune part, & qu'Henri VIII. en témoigna son ressentiment à Langei, envoyé par François Premier pour traiter avec lui du remboursement des sommes déléguées par le Traité de Cambrai. Langei, par sa dextérité & par les services qu'il eut occasion de rendre au Roi d'Angleterre en profitant de ses foiblesses, sçut calmer l'esprit de ce Monarque; & comme Henri VIII. ne se piquoit pas moins de grandeur d'ame que de politique, il remit à François Premier toutes les sommes que celui-ci s'étoit chargé de payer à l'acquit de l'Empereur, & il fit présent au Prince Henri, Duc d'Orléans, son filleul, d'une fleur de lys d'or de cinquante mille écus donnée autrefois en gage au Roi d'Angleterre par Philippe d'Autriche, pere de Charles-Quint, & que François Premier, par le Traité de

1529.

Mém. de du Bellay, l. 3.

Cambrai, s'étoit chargé de retirer.
1529. C'étoient là les vertus de Henri VIII, Prince d'ailleurs si vicieux; on le reconnoissoit à ce procédé noble qui adoucissoit à François Premier les conditions de la délivrance de ses Fils.

Du Bellay, l. 3.

Ce fut le Maréchal de Montmorenci, dont la faveur étoit alors au plus haut degré, qui fut choisi avec l'Archevêque d'Embrun (1) pour les aller recevoir. La cérémonie de leur délivrance se fit au même lieu, avec les mêmes précautions & les mêmes marques de défiance que celle de François Premier. Comme c'étoit un échange d'hommes contre de l'argent, il fallut s'assurer de la somme, de l'aloi, du poids. On fit venir sur la frontiere des Directeurs des Monnoies de France & d'Espagne, qui employerent quatre mois à cet examen. Dupleix prétend que le Chancelier Duprat avoit justifié ces

Le premier Juin 1529.

Mém. de du Bellay, l. 3.

(1) Qui fut depuis le Cardinal de Tournon.

défiances, en faisant affoiblir l'aloi des écus, petite fraude dont il espéroit tirer pour son Maître un léger profit, & qui ne fit que tourner à sa confusion; car il fallut, pour completter la somme, ajouter quarante mille écus. (1) On déposa ensuite la somme entiere dans quarante-huit caisses de vingt-cinq mille écus chacune, qui toutes furent scellées du sceau des Députés & de France & d'Espagne. Au jour pris pour l'échange, on vit paroître sur la rive Espagnole de la Bidassoa, la Reine Douairiere de Portugal avec les Fils de France, conduits par Don Pedro Fernandès de Velasco, Connétable de Castille; & sur la rive Françoise, Montmorenci avec ses quarante-huit caisses. Deux seuls Gentilhommes, l'un François, l'autre Espagnol, entrerent dans un bac qui se trouva placé au même endroit où en 1526 s'étoit

1529.

Belcar. l. 20 n. 31.

(1) Dupleix rappelle à cette occasion que quand Saint Louis paya sa rançon aux Sarrasins, ceux-ci se tromperent à leur préjudice de dix mille écus, & que S. Louis l'ayant sçu, leur envoya cette somme à l'instant, en les avertissant de l'erreur.

1529. fait l'échange du Roi & des Princes. Lorsque ce bac fut bien au milieu de la riviere, lorsqu'il fut bien visité, lorsqu'on se fut bien assuré qu'il ne contenoit rien de suspect, le Gentilhomme Espagnol appella le Connétable de Castille, qui s'avança dans une barque avec la Reine & les Princes, tandis que Montmorenci, appellé pareillement par le Gentilhomme François, s'avançoit de son côté dans une barque avec l'argent: les sceaux reconnus, l'échange fut consommé. Montmorenci envoya Montpesat en porter la nouvelle au Roi qui s'étoit avancé jusqu'à Bordeaux; il partit aussi-tôt pour aller recevoir ses fils & sa nouvelle femme. La rencontre & le mariage se firent dans l'Abbaye de Veïen, située sur les confins des Landes & du Condomois, entre Rocquehort de Marsan & Capitieux ou Capsjoux. La Reine fit son entrée solemnelle à Bordeaux; Coignac, Amboise, Blois, jouirent tour à tour du spectacle de cette Cour renouvellée. Le couronnement de la Reine à S. Denis, & son entrée

Sleidan. Commentar. l. 7.

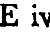
Au mois de Mars 1530.

à Paris, furent célébrés par un magnifique Tournoi qui se donna dans la rue S. Antoine. 1529. Mém. de du Bellay, l. 3.

Ces fêtes, ces tournois, cette femme qu'il n'aimoit gueres, ce titre de beau-frere d'un homme qu'il haïssoit, voilà tout ce qui restoit à François Premier de tant de justes prétentions sur la Ligurie, sur la Lombardie, sur le royaume de Naples, de tant d'armemens, de tant d'argent, de tant de sang, de cette gloire acquise à Marignan par la victoire, conservée à Pavie au sein du malheur, mais presque perdue depuis dans sa Cour par la mollesse & l'inapplication.

Cependant son rival exerçoit sans obstacle sa puissance en Italie; il y exécutoit avec hauteur le Traité de Cambrai. Les Italiens, abandonnés à leur foiblesse, attendoient en tremblant quelle seroit leur destinée. Guicciard., l. 19. Belcar. l. 20. n. 27.

L'Empereur s'étoit transporté chez eux, tant pour recevoir la Couronne Impériale des mains du Pape, que pour régler en personne ses affaires dans ce pays-là. Le Pape


E iv



1529. & l'Empereur étant d'accord, & ce dernier paroissant en armes dans l'Italie, son couronnement ne souffroit ni difficultés, ni délais, il se fit à Bologne dans l'Eglise de S. Petronio. L'Empereur, à genoux, baisa ces mains qui portoient encore les marques de ses fers; le Pape embrassa & couronna cette tête qu'il eût voulu écraser: il parut avoir oublié toutes ses injures, l'amitié la plus tendre sembla présider à cette entrevue.

Le 24 Février 1530.
Guicciard, l. 20.
Sleidan. Commentar. l. 7.

Il restoit, pour la pacification universelle, à réconcilier le Duc de Ferrare avec le Pape, le Duc de Milan & les Vénitiens avec l'Empereur; enfin à réduire la République de Florence: cette derniere expédition intéressoit à la fois le Pape & l'Empereur, à cause du mariage d'Alexandre de Médicis avec la Bâtarde de Charles-Quint.

Belcar. l. 20. n. 29.

Le Duc de Ferrare vit bien qu'il n'avoit pas d'autre parti à prendre que celui de soumettre ses droits au jugement de l'Empereur; le Pape prit aussi ce Prince pour arbitre, comptant sur un peu de partialité que

l'Empereur lui avoit promis, & sur quoi il ne lui tint point parole. Clément VII. affectoit d'étendre les prétentions du Saint Siege jusques sur Ferrare, afin que le Duc s'estimât trop heureux d'en être quitte pour la restitution de Modene & de Regge. L'Empereur décida que Modene & Regge appartenoient au Duc de Ferrare, & il lui remit Modene qu'il avoit entre les mains; à l'égard de Ferrare, il prononça que le Pape en donneroit une nouvelle investiture au Duc, moyennant cent mille ducats. Le Pape fut très-mécontent de cette décision, il ne voulut pas s'y soumettre; il refusa les cent mille ducats & le cens que le Duc lui fit offrir publiquement; il ne fit ni la paix, ni la guerre, mais le Duc de Ferrare obtint de l'équité de l'Empereur tout ce qu'il avoit espéré de l'alliance des François.

1529.

Paul. Jov. de vitâ Alphonsi Ducis Ferrariæ.

Belcar. l. 20. n. 38.

Guicciard, l. 20.

Charles-Quint avoit voulu paroître juste envers le Duc de Ferrare, il voulut paroître clément envers le Duc Sforce; celui-ci à qui Antoine de Leve enlevoit toujours quelque

Guicciard. l. 19.

1529. portion du Milanès, prit le parti d'aller se jetter aux pieds de l'Empereur, & se justifier de la prétendue félonie dont il étoit toujours accusé. Antoine de Leve pressoit l'Empereur de disposer du Milanès en faveur d'Alexandre de Médicis ou de quelque autre sujet sans prétentions & sans titres, qui devroit tout à sa bonté, & que la reconnoissance attacheroit à ses intérêts ; mais il falloit faire un choix agréable à toute l'Italie, & ce choix étoit tout fait dans la personne de Sforce. L'Empereur qui n'auroit pu prendre le Milanès pour lui-même, sans renouveller les troubles qu'il vouloit alors étouffer, crut qu'il n'étoit pas même prudent d'y établir sa Bâtarde & son Gendre, en dépouillant celui que le vœu de l'Italie entiere y avoit appellé. Il donna un sauf-conduit à Sforce qui vint le trouver à Bologne. Sforce parut devant son Juge avec une contenance modeste & assurée : « Je ne veux » point d'autre sûreté que mon inno» cence, lui dit-il, » & il jetta le sauf-conduit aux pieds de l'Empe-

Belcar. l. 20 n. 28.

reur. Cette maniere franche & noble plut à Charles-Quint. Le Duc rejetta tout ce qu'il avoit fait sur les violences du Marquis de Pescaire, qui l'avoient forcé à prendre les armes pour sa défense, lorsqu'il s'étoit vu pressé par ce furieux ennemi dans le château de Milan. Pescaire étoit mort, il valoit mieux qu'il eût tort que Sforce ; d'ailleurs la conduite de Pescaire n'avoit jamais été bien éclaircie. Ces considérations, jointes aux motifs politiques qui déterminoient alors l'Empereur, donnerent beaucoup de poids à la justification du Duc. Le Pape qui vouloit voir l'Empereur débarrassé de toute autre affaire, afin qu'il s'occupât uniquement de la réduction de Florence, employa ses bons offices en faveur de Sforce. L'Empereur confirma donc l'investiture qu'il avoit autrefois donnée du Milanès à Sforce : il la confirma moyennant quatre cens mille ducats payables dans un an, & cinquante mille autres ducats payables d'année en année pendant dix ans. Le Duc, en conservant ses Etats 1529.

1529. à ce prix, perdit l'amour de ses sujets qu'il fut obligé d'accabler d'impôts pour remplir des engagemens si onéreux, & pour être en état de récompenser les Seigneurs qui l'avoient le plus utilement servi. Le sort du Duché de Milan étoit toujours d'être opprimé par ses ennemis ou par ses Maîtres.

Guicciard, l. 19.

L'Empereur, pour s'assurer de plus en plus de la fidélité de Sforce, lui fit épouser dans la suite la Princesse de Dannemarck sa niece. (1)

Le 23 Décembre 1529.
Belcar. l. 20. n. 29.

Les Vénitiens, par l'entremise du Pape, traiterent aussi avec l'Empereur en même-temps que Sforce. Ils furent obligés de rendre Ravenne & Cervia au S. Siege, d'évacuer toutes les Places qu'ils occupoient dans le royaume de Naples, & de fournir beaucoup d'argent à l'Empereur. Ce Traité fut non-seulement une paix perpétuelle, mais encore une alliance défensive entre l'Empereur, le Duc

(1) Fille de Christiern II. Roi de Dannemarck, & d'Elisabeth sœur de Charles-Quint : elle se nommoit Christine.

de Milan & les Vénitiens; on régla le nombre de troupes que chacune de ces Puissances entretiendroit toujours pour la défense de leurs Etats respectifs. Le Duc d'Urbin fut compris dans le Traité comme Allié & Protégé des Vénitiens; ainsi son Duché d'Urbin lui fut assuré. 1529.

Il ne resta enfin que les Florentins à soumettre. Eux seuls ne goûterent point les douceurs de la paix. Ce vif enthousiasme qu'excite la liberté qu'on recouvre, plus encore que la liberté qu'on défend, enflammoit chez eux tous les esprits; ils oserent résister aux forces de l'Empereur, qui n'ayant plus d'autres ennemis à combattre, se rassembloient toutes contre Florence. L'armée du Prince d'Orange avoit reflué du royaume de Naples dans la Toscane; les troupes occupées autrefois contre Sforce & les Vénitiens, venoient aussi sous la conduite du Marquis du Guast, presser Florence du côté du nord, & donner la main à celles du Prince d'Orange; Malatesta Baglione, qui, avec Etienne Colonne, com-

1530.

Belcar. l. 20. n. 30.

Guicciard. l. 20.

Mém. de du Bellay, l. 3.

1530. mandoit dans la ville, fit assembler tous les Officiers de la garnison dans

Pâques, le 17 Avril. l'Eglise de S. Nicolas, & après leur avoir fait entendre la Messe, il les fit jurer par le saint Sacrifice de défendre la liberté jusqu'à la mort; mais lui-même il fut le premier à violer ce serment, à entretenir des intelligences avec le Prince d'Orange, à traiter sourdement avec le Pape, pour être rétabli dans Perouse qui avoit appartenu à sa Maison. Ses vues & ses intrigues ayant été découvertes, exciterent contre lui des soulévemens qu'il eut beaucoup de peine à calmer. Baglionè, Etienne Colonne étoient à la solde de François Premier qui leur ordonnoit hautement de sortir de Florence, & qui,

Mém. de du Bellay, l. 3. dit-on, les engageoit en secret à rester: il faisoit aussi tenir quelque argent aux Florentins, n'osant pas leur envoyer d'autres secours qu'il leur promettoit pourtant. Ces petites infidélités méritent à peine ce nom en matiere de politique, tant l'usage les autorise.

Les malheureux Florentins aban-

donnés à eux-mêmes, enveloppés de tous côtés par des forces supérieures, réduits aux dernieres horreurs de la famine, déchirés par les divisions, suite de la défiance & de l'infortune, ne se soutenoient plus que par le fanatisme républicain & par un désespoir aveugle, ressources toujours redoutables, mais impuissantes contre les talens du Prince d'Orange & du Marquis du Guast. Cependant quelque mésintelligence survenue entre ces deux Généraux, délivra les Florentins du Marquis du Guast, qui quitta l'armée, & un petit combat fort peu décisif, où les Impériaux furent vainqueurs, emporta dès le premier choc le Prince d'Orange (1), auquel les Historiens font le reproche, toujours flatteur, d'avoir mérité son sort par une témérité plus digne d'un soldat que d'un Général. Sa mort eut cela de commun avec celle du Duc de Bourbon, son maître &

1530.

Guicciard. l. 20.

Belcar. l. 20. n. 32.

(1) Il fut tué, non comme le dit Brantôme, devant un des forts de Florence, mais en attaquant un convoi sur le chemin de Pise à Pistoya.

1530. son ami, qu'elle n'empêcha pas ses troupes de vaincre.

Le Prince d'Orange n'avoit que trente ans lorsqu'il mourut, après avoir fait de si grandes choses, après avoir exécuté l'entreprise du Connétable sur Rome, après avoir détruit les affaires de France dans le royaume de Naples, après avoir tant avancé la réduction de la Toscane, qui fut presque entiérement son ouvrage. Le Capitaine Florentin, Ferruccio, qui commandoit le convoi à l'attaque duquel avoit péri le Prince d'Orange, ayant été pris par les Impériaux, fut immolé aux mânes de ce Général, & au ressentiment des soldats, dont le Prince d'Orange s'étoit fait aimer, comme Bourbon, par sa libéralité affable & généreuse. Brantôme semble attribuer le redoublement de valeur que le Prince d'Orange fit paroître dans cette guerre de Toscane, au desir qu'il avoit d'épouser Catherine de Médicis, que Brantôme appelle sa Maîtresse, & qu'il prétend que Clément VII. avoit promise au Prince d'Orange. J'ignore

si on pouvoit l'appeller la Maîtresse du Prince d'Orange, mais elle avoit à peine onze ans quand il fut tué. 1530.

La retraite de ce Marquis du Guast, si digne de remplacer & Pescaire & Bourbon & d'Orange, procura le commandement de l'armée & la vice-royauté de Naples à Ferdinand de Gonzague, qui avoit été Colonel général de la Cavalerie-légere, sous Bourbon au siege de Rome, & sous d'Orange à l'expédition de Naples, & à celle de Florence. Guicciard, l. 20.

Les Florentins se défendoient toujours en furieux contre les armes de l'Empereur & du Pape, contre les intrigues de Malatesta Baglionè leur Chef, contre les remontrances de leurs Magistrats, amis de la paix, qui vouloient sauver, avec les restes de la République, les monumens dont les Arts avoient embelli cette ville opulente sous la protection des Médicis. Le siege traînoit en longueur, le Pape commençoit à craindre pour le succès: tant de révolutions qu'il avoit éprouvées, l'avoient accoutumé à l'inquiétude; toute la

1530. fortune, toute la puissance de l'Empereur son nouvel Allié, ne le rassuroient pas. Il avoit prié François Premier d'agir auprès des Florentins pour les engager à se rendre. Le Roi avoit offert sa médiation, & fait négocier ses Ministres ; (1) ce qui valut le chapeau à deux d'entr'eux, à l'Evêque de Tarbes, Grammont, alors Ambassadeur du Roi à Rome, & au Chancelier Duprat, qui eut la Légation de France.

Enfin à travers mille orages qu'excitoient à Florence les divisions audedans, les pertes au-dehors, l'intérêt des Chefs, la fureur du peuple, la famine, le fanatisme, l'horreur des Médicis, le desir effrené de se défendre, la nécessité absolue de se rendre, l'idée répandue par quelques zélateurs, que le Ciel attendoit qu'on fût réduit à la derniere extrémité

Mém. de du Bellay, l. 3.

(1) Ces négociations duroient depuis long-temps. Le Chancelier Duprat avoit reçu le Chapeau dès le 19 Janvier 1528 ; deux ans après il eut la Légation ; il fit son entrée solemnelle à Paris en qualité de Légat *à latere* le 20 Décembre 1530. L'Evêque de Tarbes fut fait Cardinal le 8 Juin 1530.

pour sauver la République par un miracle, &c. Des Députés Florentins furent envoyés à Ferdinand de Gonzague pour capituler, au bout d'onze mois de siege. On fit, pour la forme, une espece de Traité par lequel on prétendit sauver quelques restes de la liberté; mais en effet les Florentins se livroient la corde au col à leurs vainqueurs & à leurs maîtres. Ce qu'il y eut de mieux exécuté de toute la capitulation, ce fut le paiement de quatre-vingt mille ducats qu'on exigea des Florentins pour l'armée qui les avoit opprimés. D'ailleurs, malgré l'amnistie solemnellement promise, l'exil, la prison, le supplice même, vengerent & délivrerent les Médicis de leurs ennemis les plus acharnés. L'autorité souveraine fut entiérement rétablie en Toscane, & déclarée héréditaire dans la Maison de Médicis, par la décision de l'Empereur.

1530.

Le 9 Août 1530.

Belcar. L. 20. n. 32.

La réduction des autres Places de cet Etat, ou avoit précédé, ou suivit celle de Florence.

La foible influence que la France

1530. avoit eue dans l'affaire de Toſcane, ne méritoit en effet que ce qu'elle obtint, c'eſt-à-dire, deux chapeaux de Cardinal.

Guicciard, l. 20. L'Italie connut enfin la paix, elle ſe retrouva au même point à-peu-près, où elle s'étoit vue à l'avénement de François Premier au Trône; Sforce régnoit à Milan, les Vénitiens étoient réduits à leurs anciennes poſſeſſions, les Médicis régnoient & à Rome & à Florence, le royaume de Naples étoit aſſuré à l'Empereur, comme héritier de la Maiſon d'Arragon. A quoi donc avoit ſervi la guerre?

Belcar. l. 20. n. 35. Le Duc de Savoye, qui ne l'avoit point faite, quoiqu'il s'en fût mêlé, fut preſque le ſeul à qui elle valut un aggrandiſſement réel par l'acquiſition du Comté d'Aſt, que l'Empereur lui vendit pour qu'il eût encore plus d'intérêt de l'aider à éloigner toujours les François de la Lombardie.

Fin du ſecond Livre.

LIVRE III.

Qui comprend tout l'intervalle de la Paix depuis le Traité de Cambrai jusqu'à la Guerre de 1535.

CHAPITRE PREMIER.

Administration intérieure. Réunion de la Bretagne à la Couronne.

Le génie de la France abaissé, sa considération diminuée dans l'Europe, ses Alliés abandonnés & opprimés, tant de sacrifices extorqués à sa foiblesse, les Enfans de France dépouillés de leur patrimoine par la cession d'Ast & du Milanès, la Couronne privée du droit éminent de souveraineté sur la Flandre & sur l'Artois, tant de pertes, tant de mal- 1530. 1531.

1530. 1531. heurs, tant d'humiliations occupoient tristement l'esprit du Roi, il vouloit & n'osoit abjurer ce Traité honteux de Cambrai; il fit & fit faire par son Procureur Général, contre les divers articles de cession contenus dans ce Traité, de vaines & secrettes protestations, tristes témoignages de foiblesse & de douleur. Au milieu de ce grand désastre des affaires politiques, le Roi se tourna du côté des Lettres; elles le consolerent, elles l'illustrerent même, & lui procurerent une gloire plus solide que celle qui lui avoit tant coûté pour lui échapper ensuite. Cette gloire nouvelle n'avoit rien à craindre ni des revers de la fortune, ni des fautes d'un Général, ni des malversations des Gens d'affaires, ni des révolutions du temps. Ce nom de Pere & de Restaurateur des Lettres, est encore aujourd'hui le plus bel ornement de la mémoire de François Premier: toute la fortune de Charles-Quint n'a rien à opposer à ce titre. On vit au milieu des douceurs de la paix, la face de la Cour chan-

ger & s'embellir, les mœurs s'adoucir, une politesse aimable tempérer l'orgueil sauvage de la Chevalerie, les Arts fleurir, les vues s'étendre, & la France regagner par les succès de l'esprit cette considération qu'elle gémissoit d'avoir perdue par les armes & par les Traités. Tout ce que François Premier fit pour les Arts, tout ce que les Arts firent pour l'embellissement & l'amélioration du royaume, sera exposé dans une partie de cet Ouvrage, uniquement consacrée à l'histoire littéraire du regne de François Premier. 1530. 1531.

Je remarquerai seulement ici que ce goût de Littérature qui tient de si près à l'esprit philosophique, adoucit beaucoup à ce Monarque l'amertume du Traité de Cambrai, en lui montrant le dédommagement de tous ses sacrifices dans le bonheur de ses sujets. Les Lettres firent plus encore, elles détacherent insensiblement François Premier des idées de conquête; elles l'accoutumerent à ne plus tant chercher la Grandeur dans l'éclat des victoires, ni dans l'abaiss-

1530. 1531. ſement de ſes ennemis, mais dans la réforme des abus de ſon royaume, & dans le perfectionnement des différentes parties de l'adminiſtration intérieure.

Il ne renonça pourtant à aucun de ſes projets de vengeance & d'ambition, mais il les ſuivit avec moins d'ardeur, & il les prépara mieux ; ce qui fut encore une ſuite de l'eſprit de réflexion que les Lettres nourrirent en lui.

Il ſe partageoit entre les ſoins de l'adminiſtration intérieure & les intrigues de la politique au-dehors.

Le premier objet, devenu le plus important à ſes yeux, fut rempli par des réformes & des établiſſemens utiles ; tels furent, par rapport à l'adminiſtration & à la réformation de la Juſtice, les grands jours tenus à Poitiers & ailleurs, divers Réglemens, diverſes Ordonnances que la ſageſſe du Roi lui dicta pour le bonheur de ſes peuples ; telle fut, pour la perfection de l'Art Militaire, l'inſtitution de Légions nationales. Nous nous étendrons ſur ces objets dans la partie où nous

nous examinerons les progrès de l'esprit humain, sous le regne de François Premier, dans les Lettres; dans les Arts & dans les Sciences. 1530. 1531.

Un des principaux soins dont s'occupa François Premier pendant la paix, fut de consommer la réunion de la Bretagne à la Couronne, comme un de ses premiers soins, à son avènement, avoit été de confirmer celle de la Provence, que les Ducs de Lorraine avoient disputée à tous ses prédécesseurs depuis Louis XI. (1)

Quant à la Bretagne, on a vu dans l'Introduction, que la Reine Anne avoit toujours voulu assurer à cette province un Duc particulier. Cette maniere d'envisager les interêts de sa Patrie, lui étoit commune avec presque toute la province. (2) D'ailleurs les intérêts particuliers, dont

(1) Les Lettres de confirmation de la réunion à la Provence, sont du mois d'Avril 1515. Les droits des Contendans seront exposés dans une dissertation particuliere.

(2) Ceux qui voudront entrer dans la grande question de l'indépendance de la Bretagne, question qui devient étrangere ici, peuvent consulter ce qu'ont écrit sur ce sujet, d'un côté D. Lobineau, dans son *Hist. de Bretagne*; de l'autre, l'Abbé de Vertot dans son *Traité historique de la mouvance de la Bretagne*; ils peuvent voir aussi M. des Thuilleries, *Dissertation sur la mouvance de Bretagne*.

1530. l'intérêt public n'eſt jamais que le maſque, s'oppoſoient à la réunion.

1531. Les Seigneurs qui deſcendoient de la Maiſon Ducale par femmes, (1) pouvoient-ils ne pas combattre un projet, qui établiſſant pour le Duché le même ordre de ſucceſſion que pour le royaume, détruiſoit toutes leurs eſpérances ? Ils alléguoient & les loix générales du pays & les conventions particulieres.

Les loix du pays n'admettoient point les diſpoſitions de la Loi Salique, & le contrat de mariage entre Louis XII. & Anne de Bretagne, portoit expreſſément que ſi la Reine mouroit ſans enfans, ou ſi ſa poſtérité venoit à s'éteindre, le Duché paſſeroit à ſes plus proches héritiers iſſus de la Maiſon de Bretagne.

Mais il reſtoit un moyen efficace & légitime d'annnller ces conventions, & de changer les loix du pays, relativement à la loi Salique. (2)

(1) Les droits de la Maiſon de Rohan ſuivoient immédiatement les droits de la Maiſon de France. François II. pere d'Anne de Bretagne, avoit épouſé la fille aînée de François Premier, Duc de Bretagne, un de ſes prédéceſſeurs ; & Jean II. Vicomte de Rohan, avoit épouſé la cadette.

(2) Voyez l'Eclairciſſement, T. 4. p. 342. & ſuiv.

Le Chancelier Duprat cherchoit ce moyen. Son esprit s'épuisoit en expédiens, il avoit imaginé divers projets, & dressé divers Mémoires. Cette affaire étoit depuis long-temps le grand objet des délibérations du Conseil, lorsque le Roi, pour en faciliter le succès, prit le parti de faire un voyage en Bretagne. (1)

1530. 1531. D'Argentré, Hist. de Bret. liv. 12. chap. 470.

1530. 1531. 1532.

Le Chancelier voulut sonder les esprits & prendre des instructions sur les lieux; il s'entretenoit de cette affaire avec un Président au Parlement de Bretagne, nommé Louis des Déserts; celui-ci rejetta tous les projets du Chancelier, & lui dit qu'il n'y en avoit qu'un de raisonnable, qui étoit de faire demander la réunion par les Etats eux-mêmes; le Chancelier croyoit la chose impossible, le Président lui enseigna les moyens de réussir, lui nomma ceux qu'il falloit gagner. Les Etats furent convoqués à Vannes, Montejan les présida, la

En 1532.

(1) Il y avoit déja fait un voyage en 1518, & il y avoit gagné tous les cœurs par son affabilité; à Saint Malo il avoit été le parrain du fils du Syndic ou Maire de la ville, nommé Grout, de la famille des Grotius de Hollande.

1532. réunion fut proposée, l'assemblée se partagea ; ceux que la Cour n'avoit point gagnés, soit qu'elle les eût négligés, soit qu'elle n'eût pu les séduire, insisterent beaucoup sur le danger dont la province étoit menacée de perdre ses privileges, malgré tous les engagemens que le Roi pourroit prendre à cet égard.

« Ce soupçon, répondoient les » Partisans de la Cour, est trop inju» rieux au Roi; mais supposons-le » fondé, quel remede appliquez-vous » à ce mal ? Résisterons-nous seuls à » toutes les forces de la France, qui, » ayant sur nous des droits légitimes, » voudra certainement les faire va» loir ? Nous appellerons les An» glois, c'est notre ressource ordi» naire. Qu'a-t'elle produit ? Vous » le sçavez : nos champs ravagés, » nos villes pillées, notre commerce » détruit, nos Ducs esclaves dans » leur Cour, la dureté d'un joug » étranger, au lieu de la douceur » d'un joug domestique, voilà les » fruits que nous avons constamment » recueillis de cette fatale alliance. »

D'Argentré, Hist. de Bret. liv. 12. chap. 470.

Ces raisons puissantes, fortifiées

encore & développées par la contradiction, produisirent leur effet; les Maisons qui pouvoient avoir intérêt à la succession de Bretagne, voyant leurs droits s'éloigner, voyant que le Roi avoit trois fils & plusieurs filles, tous issus de la Reine Anne, & qui par conséquent les excluoient, mirent peu de chaleur dans leur opposition, l'avis de la réunion l'emporta. 1532.

Mais on ne vouloit pas seulement que les Etats y consentissent, on vouloit qu'ils la demandassent; c'étoit lui donner un caractère & plus authentique & plus favorable, mais c'étoit ce qui révoltoit sur-tout les opposans à la réunion. Quoi! s'écrioient-ils, nous demanderons la servitude comme une grace! Le Député de Nantes s'opposa fortement à cette proposition, il déclara que ses pouvoirs ne s'étendoient pas jusques-là; qu'il croiroit trahir la confiance dont on l'avoit honoré, & sacrifier, par une lâche prévarication, les intérêts de sa Patrie, s'il prêtoit les mains à une pareille démarche sans

1532. avoir consulté de nouveau sa Communauté. Montejan, soldat téméraire, négociateur mal-adroit, courtisan peu accoutumé à trouver de la résistance, quand il parloit au nom du Roi, s'emporte, éclate, se leve de son siege pour maltraiter le Député. Cette indécence révolte la fierté Bretonne, les Etats indignés se soulevent & veulent se séparer; enfin les esprits sages calment les esprits échauffés; ils leur font comprendre que si la réunion est un bien pour la Bretagne, comme on vient de le reconnoître, la démarche que le Roi demandoit aux Etats devenoit pour eux un honneur & un devoir: on se rendit à ces raisons, la réunion fut demandée & accordée, la Charte en fut donnée au mois d'Août 1532.

D. Lobineau, hist. de Bret. l. 22. n. 107.

Cette Charte déclaroit, conformément à la Requête des Etats, le Duché de Bretagne irrévocablement & inséparablement uni à la Couronne, ses privileges réservés en leur entier; le Dauphin y étoit nommé Propriétaire de ce Duché, l'usufruit réservé au Roi; le Roi défendoit à

tous ceux qui descendoient de la Maison de Bretagne par femmes, de prendre le nom de Bretagne, d'en porter les armes pleines & sans différence; il ordonnoit aux bâtards de cette Maison de briser leurs armes par une barre. 1532.

Le Parlement de Paris fit des remontrances sur quelques articles de cette Charte, principalement sur celle qui déclaroit le Dauphin Propriétaire de ce Duché. Il le regardoit apparemment comme réuni de droit ainsi que de fait à la Couronne, soit par la mort du dernier Duc sans enfans mâles, soit par les mariages d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. & avec Louis XII; il représentoit cette qualité de Propriétaire donnée au Dauphin, comme une espece d'aliénation du Domaine ou d'avancement d'hoirie, qui ne pouvoit avoir lieu, tant que le Roi occupoit le Trône, le Domaine ne pouvant être donné aux Enfans de France qu'en appanage. Le Parlement se déterminoit par des maximes domaniales d'un ordre plus uni-

1532. verſel & d'une influence plus étendue que les loix particulieres de la Bretagne ; mais le Roi, content d'avoir terminé cette affaire délicate d'une maniere plus douce & plus heureuſe qu'il ne l'avoit eſpéré, ne changea rien à la Charte de réunion. Le Dauphin fut couronné Duc à Rennes le 14 Août ; il eut toujours, comme Duc de Bretagne, ſon ſceau & ſes Chanceliers particuliers.

D. Lobineau, hiſt. de Bret. l. 22. n. 107.

La Ducheſſe d'Angoulême ne vit point faire cette réunion dont elle s'étoit ſouvent occupée avec le Roi ſon fils ; elle avoit été malade à Fontainebleau pendant preſque toute l'année 1531 ; elle ſe crut enfin guérie, & voulut prendre la route de Romorentin ; elle ne put aller que juſqu'à Grès en Gâtinois, où elle mourut le 22 Septembre de la même année 1531.

Belcar. l. 20. n. 38. Sleidan, Commentar. l. 8. Mém. de du Bellay, l. 4.

L'Hiſtorien de la Maiſon de Savoye, Guichenon, l'a comblé d'éloges, (1) parce qu'elle étoit de la

Guichenon, hiſt généal. de la Maiſon de Savoye, tom. 1. pag. 602 & ſuiv.

(1) Voir dans Guichenon (*loc. citat.*) la liſte des Poëtes qui l'ont célébrée, & quelques-uns de leurs vers. Il y en a entr'autres du Chancelier Olivier, qui ont été traduits par Colletet.

Maiſon de Savoye ; mais la France hait ſa mémoire, quoiqu'elle fût mere de François Premier. Le badinage peu décent & peu ingénieux, par lequel Marot (1) prétend repréſenter la douleur des diverſes provinces de ſon appanage à ſa mort, perſuade peu la ſincérité de cette douleur. 1532.

Le ſupplice de Semblançai, l'acharnement avec lequel les De Foix furent traverſés & le Connétable de Bourbon perſécuté, ont plus diffamé cette Princeſſe que les talens qu'elle employa pendant ſes deux Régences, ſur-tout dans les temps orageux de la ſeconde, ne l'ont illuſtrée.

Je ferai ſeulement en ſa faveur une obſervation peut-être peu importante, c'eſt que tout le mal qu'on lui reproche a été fait hors du temps où elle a été revêtue de l'autorité.

---

(1) Coignac s'en coingne en ſa poitrine blême ;
Romorantin la perte rememore :
Anjou fait joug : Angoulême eſt de même.
Amboiſe en boit une amertume extrême :
Le Maine en meine un lamentable bruit.

Eglogue ſur la mort de Madame Louiſe de Savoye, Mere du Roi.

CHAPITRE II.

Divorce de Henri VIII. Services que lui rend François Premier. Alliance intime entre ces deux Princes.

1527. TANDIS que les Arts changeoient
1528. la face de la France, l'Amour changeoit celle de l'Angleterre. Henri VIII. marié depuis dix-huit ans avec Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand le Catholique & d'Isabelle, & tante de Charles-Quint, se dégoûta d'elle & devint amoureux d'une des Filles attachées à cette Reine, nommée Anne de Boulen, (1) fille du Chevalier Thomas de Boulen, Vicomte de Rochefort. Si l'ambition d'Anne de Boulen (2) n'eût aspiré qu'à l'autorité, il ne tenoit qu'à elle d'en jouir, en bornant Cathe-

(1) Elle avoit suivi en France Marie d'Angleterre, seconde femme de Louis XII. Elle avoit été attachée depuis à la Reine Claude, & après sa mort à la Duchesse d'Alençon.

(2) Ou Bolleyn ou Bollen.

rine d'Arragon au titre de Reine, mais elle étoit jalouse du titre, dût-elle perdre l'autorité. Elle voulut être Reine ; son adresse servit si bien son ambition, elle enchaîna si fortement Henri VIII. par des refus attirans, qu'il déséspéra de la vaincre, & ne songea plus qu'à l'épouser. Il se souvint alors que Catherine d'Arragon avoit épousé d'abord Artur son frere aîné, qui étoit mort si peu de temps après ce mariage, qu'on ne croyoit pas qu'il eût été consommé ; c'étoit même sur ce fondement que le Pape Jules II. avoit accordé une dispense pour le mariage de Catherine d'Arragon avec Henri VIII. Il ne s'étoit point élevé jusqu'alors de doutes sur la validité de cette dispense, la résistance inflexible d'Anne de Boulen en fit naître ; ce fut le Cardinal Vosey qui en montra le premier : mais ses vues étoient bien différentes de celles du Roi d'Angleterre. Le fier Volsey n'étoit point assez bas pour servir en courtisan les amours de son Maître, il n'étoit qu'assez petit pour ne pouvoir par-

1527.
1528.

Sanderus de schismate. Burnet, hist. de la Réforme. Duchesne, hist. d'Angleterre, &c. Larrey, hist. d'Angleterre. Rapin de Thoiras. D'Orléans, Révolut. d'Angletere, *passim.*

Guicciard, l. 19.

Mém. de du Bellay, l. 4.

1527. 1528. Sleidan. commentar. l. 9. *passim.*

donner à l'Empereur le retranchement de quelques égards, dont ce Prince avoit flatté sa vanité, quand il avoit cru avoir besoin de lui. Volsey vouloit se venger de Charles-Quint, & c'étoit déja lui faire un assez grand affront que de faire répudier sa tante, mais Volsey ne bornoit point là sa vengeance, il vouloit faire épouser à Henri VIII. la Duchesse d'Alençon, sœur de François Premier, (1) afin d'unir par cet étroit lien Henri VIII. & François Premier dans une haine commune contre l'Empereur. Il fit part sans doute de son projet à Henri; mais Henri, conduit par la puissante & habile Boulen, prit son Ministre pour dupe. L'Ambassadeur de France, Grammont, Evêque de Tarbes, étant arrivé en Angleterre sur ces entrefai-

(1) Quelques Auteurs nomment au lieu de la Duchesse d'Alençon, la Princesse Renée, belle-sœur de François Premier, qui n'avoit point encore épousé le Duc de Ferrare; ils disent que la Duchesse d'Alençon avoit déja épousé Henri d'Albret, Roi titulaire de Navarre. Elle l'épousa le 3 Janvier 1527, & Renée épousa le Duc de Ferrare le 30 Juillet de la même année.

tes, Volſey l'engagea à propoſer, comme de lui-même, au Roi d'Angleterre le mariage de la Ducheſſe d'Alençon, & à lui faire voir l'illégitimité du premier. L'Evêque de Tarbes fit la propoſition. Henri parut étonné, ſcandaliſé; puis il examina, il eut des ſcrupules, il conſulta, il demanda avec un effroi religieux aux Docteurs en Droit Canon, s'il étoit vrai qu'il eût le malheur de vivre depuis dix-huit ans dans l'inceſte, & il les fit prier de répondre qu'*oui*; ce fut alors que Langei, député extraordinairement pour traiter avec le Roi d'Angleterre des ſommes déléguées par la paix de Cambrai, ſçut pénétrer dans le ſecret des foibleſſes de ce Prince, & en tirer parti pour ſon Maître. Langei étoit ſçavant, & ami des Sçavans, il jouiſſoit d'une grande conſidération dans les Univerſités de l'Europe; ſes intrigues, les préſens de Henri VIII, ceux de François Premier qui le ſeconda bien, procurerent au Roi d'Angleterre des conſultations favorables des Univerſités les

1527.
1528.

1529.

plus célebres de France & d'Italie.
1529. On décida que la dispense de Jules II. étoit nulle & contraire à la Loi de Dieu; mais ce n'étoit encore qu'une décision de Jurisconsultes, il falloit un Jugement, la Reine se défendit, & il étoit aisé de juger qu'avec de l'argent elle auroit eu pour le moins autant de consultations en sa faveur que Henri VIII.

Le Pape, qui avoit essuyé tant d'outrages de la part de l'Empereur, & qui avoit eu obligation de sa délivrance aux efforts de la Ligue, (1) s'étoit trouvé d'abord assez bien disposé en faveur du Divorce; mais dans la suite les intérêts ayant changé, toutes les conséquences de cette affaire ayant été mûrement pesées dans le Consistoire, il ne songea plus qu'à gagner du temps dans l'espérance que la passion de Henri VIII. se dissiperoit; il délégua cependant des Juges pour instruire l'affaire sur

Guicciard, L. 18 & 19.

Belcar. l. 19. n. 49. 50.

1528.

(1) Tout ceci se passoit pendant la guerre. On se souvient que les Rois de France & d'Angleterre étoient les principaux Chefs de la Ligue.

les lieux : c'étoient le Cardinal Volsey & le Cardinal Campége. Il prévoyoit aisément que le choix même de ces Juges feroit naître des incidens & des longueurs ; que la Reine ne manqueroit pas de récuser Volsey comme un Juge prévenu & trop attaché à Henri VIII. Guichardin dit que pour satisfaire Henri VIII. le Pape remit au Cardinal Campége, en l'envoyant en Angleterre, la Bulle de Divorce toute dressée ; qu'il lui ordonna de la montrer au Roi d'Angleterre & à Volsey, de les assurer qu'il la publieroit si la procédure ne prenoit pas un tour favorable, mais de leur insinuer qu'il valoit mieux tenter le sort d'une procédure réguliere pour mettre de leur côté les apparences de la justice ; qu'en même temps le Pape avoit expressément défendu au Cardinal Campége de publier cette Bulle & de terminer l'affaire sans de nouveaux ordres. Cependant Volsey, dont la Reine se défioit le plus, fut celui qui la servit le mieux. Lorsqu'il eut découvert le vrai motif qui faisoit agir le Roi, lors- 1529.

1529. qu'il sçut qu'en favorisant le divorce il travailloit pour sa plus redoutable rivale d'autorité, il changea de conduite; on prétend qu'il avertit le Pape qu'Anne de Boulen suivoit les opinions de Luther, & qu'il étoit à craindre qu'elle ne les inspirât au Roi, à qui elle avoit sçu inspirer un desir si effrené de l'épouser. Ce combat du Ministre contre la Maîtresse dut fournir un spectacle intéressant à l'oisiveté inquiéte du Courtisan. Le Pape, soit sur les avis de Volsey, soit par d'autres raisons, évoqua l'affaire au Tribunal de la Rote, après avoir donné ordre au Cardinal Campége de brûler la Bulle de Divorce, ce qui fut exécuté. Henri, furieux de voir cette affaire sortir de l'Angleterre, où il lui étoit aisé de la faire juger en sa faveur, s'en prit à Volsey, & ce Cardinal si puissant, ce Ministre si absolu, ce tyran de son Maître, ce Juge des Empereurs & des Rois, ce Séjan de l'Angleterre, dont il sembloit que rien ne pût renverser la fortune, fut détruit d'un coup d'œil. Le Roi, passant tout-à-coup d'une

déférence aveugle à une haine implacable, le dépouilla de ſa dignité de Chancelier, d'une grande partie de ſes biens, & le relégua dans ſon Archevêché. Alors mille cris que la crainte avoit étouffés, s'éleverent de toutes parts contre le Miniſtre opprimé. Le Roi avoit l'oreille ouverte à toutes les plaintes qu'on vouloit hazarder; il ordonna qu'on lui fît ſon procès, il le fit arrêter: mais tandis qu'on le trainoit en criminel d'York à Londres, exemple éclatant de l'inconſtance de la fortune & des révolutions des Cours, la douleur & la dyſſenterie, plus promptes que la rage de ſes envieux, terminerent ſa vie agitée.

1530. 1531. 1532.

Guicciard, l. 18 & 19.

Belcar. l. 20. n. 21.

Le 30 *Nov.* 1530.

La réputation de Volſey fut trop grande pour n'avoir pas été fondée ſur quelques talens, mais l'orgueil & l'avarice les ont flétris. Il faut avouer au reſte que le temps où il a régné a été le plus beau temps de la vie de Henri VIII, & celui où l'Angleterre a tenu la balance avec le plus de grandeur. Tant qu'il vécut, le fougueux Henri n'oſa s'abandonner

à toute l'impétuosité de ses passions ; le principal éloge de ce Ministre se tire de tout ce que Henri VIII. ne fit point pendant sa vie, & de tout ce qu'il fit après sa mort.

Le Roi d'Angleterre, sous prétexte de malversations, confisqua la meilleure partie de ses biens, surtout sa belle maison d'Hampton-court. Gregorio Leti (1) rapporte qu'un jour, qu'Anne de Boulen y étoit avec le Roi, peu de temps après leur mariage, elle lui dit : « Qu'il m'est » doux, Sire, de me voir avec vous » dans ce palais, dans ces jardins que » mon ennemi semble n'avoir em- » bellis que pour moi, quoiqu'il y ait » si souvent médité ma perte ! » Sentiment naturel, mais indigne, qui étale le vil triomphe de la vengeance & de l'usurpation.

Henri attendoit toujours la décision de Rome avec toute l'impatience de l'amour ; plus il la pressoit, moins il l'obtenoit. Anne de Boulen, sur l'assurance d'un prochain

(1) Vie d'Elizabeth, Reine d'Angleterre.

mariage, s'étoit enfin rendue aux desirs du Roi qu'elle regardoit déja comme son mari, & le Roi n'en étoit que plus ardent à solliciter le divorce. L'honneur de sa Maîtresse commençoit à exiger qu'il l'épousât promptement & publiquement; il ne garda plus de mesures, & se passa d'un jugement qu'on lui faisoit trop attendre; il fit casser son mariage par l'Archevêque de Cantorbery, Thomas Crammer, Primat du royaume: il épousa (1) Anne de Boulen, la fit couronner, & publia son mariage dans les Cours. Il faut rendre à François Premier une justice que plusieurs Auteurs Protestans ne lui ont pas rendue; quelque desir qu'il eût de voir rompre tous les nœuds d'alliance & d'amitié entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre, il fut effrayé du parti violent que ce dernier avoit pris, il en prévit les suites, il les re-

Mém. de du Bellay, l. 4.

Guicciard, l. 20.

(1) Il l'épousa au mois de Janvier 1533, & elle accoucha le 7 Septembre de la fameuse Elisabeth. Mais on prétend qu'il avoit épousé secrétement Anne de Boulen le 14 Novembre 1532.

1532. 1533. Guicciard, l. 18. 19.

présenta. Langei n'oublia rien pour porter Henri VIII. à terminer cette affaire avec Rome par la voie de la négociation. Rome ne put pardonner le mépris que l'impatient Monarque avoit fait de son autorité. Clément sortit de la prudente lenteur avec laquelle il avoit traité cette affaire, il assembla le Consistoire, il y prononça une Sentence d'excommunication contre Henri VIII. mais il ne la publia pas encore. François Premier en fut pourtant informé, il fit tout ce qu'il put pour appaiser & le Pape & le Roi d'Angleterre; mais les limites de la modération étoient franchies, il étoit difficile d'y rentrer. François envoya en Angleterre l'homme le plus éloquent & le plus habile de son royaume, Jean du Bellay-Langey, Evêque de Paris, frere de ces du Bellay-Langey, tous si utiles à leur patrie. Ce Prélat, à force d'éloquence, suspendit un moment l'éclat de la rupture. Il fit consentir le Roi d'Angleterre à négocier, il courut lui-même à Rome, où son crédit obtint du Pape & des Car-

dinaux que la Sentence d'excommunication ne feroit point publiée, & qu'on attendroit l'événement de cette négociation; mais le Pape fixa un terme, après lequel il jura de publier la Sentence, s'il n'avoit pas une réponſe du Roi d'Angleterre, telle qu'il la demandoit. Ce fut la cauſe de tous les maux, le terme expira, le Courier d'Angleterre n'arriva point, l'Evêque de Paris épuiſa toutes les reſſources de ſon zele & de ſon éloquence pour obtenir un nouveau délai; il repréſenta toutes les raiſons, tous les accidens qui pouvoient avoir retardé l'arrivée du Courier; la rigueur de la ſaiſon, les vents contraires, l'inconſtance de la mer, les mauvais chemins, la maladie, &c. le Pape fut inflexible, il ne voyoit dans toute la conduite de Henri VIII. qu'un mépris choquant de ſon autorité, il craignoit de redoubler ce mépris par une indulgence qui feroit priſe pour de la foibleſſe. Un ſeul Conſiſtoire termina tout, & la fatale Sentence fut publiée. Deux jours après le Courier arriva, apportant

1533.

Guicciard. l. 18. 19.

Belcar. l. 20. n 47.

1533. des propositions dignes d'être écoutées, & qui eussent pu l'être, si les

Mém. de du Bellay, l. 4.

choses eussent été moins avancées. Le Consistoire s'assembla, examina, délibéra; mais comme enfin le Roi d'Angleterre ne faisoit pas une réponse précise, comme l'autorité n'aime point à reculer, comme le mal

1534. étoit fait, on ne changea rien, & la Sentence eut lieu.

Belcar. l. 20. n. 54.

La fureur de Henri, à cette nouvelle, ne connut plus de bornes, il rompit tous les liens de l'unité, il se constitua le Chef de l'Eglise Anglicane, il établit ce schisme trop fameux & trop durable dont l'Eglise Romaine gémit toujours, & qu'on vit bientôt amener sur ses pas l'hérésie qui le fortifia encore.

Cette rupture fut un spectacle d'autant plus éclatant pour l'Europe, que de tous les Etats Catholiques, c'étoit peut-être l'Angleterre qui avoit poussé le plus loin l'obéissance aveugle au Saint Siege; mais l'excès même de cette longue obéissance en annonçoit le terme, & devoit naturellement produire l'indépendance

dans un temps où tout étoit en fermentation contre Rome, & où tout avertissoit de briser son joug.

L'événement prouva combien il eût eté utile de temporiser encore dans cette affaire. Un délai de deux jours eût donné le temps au Courier d'arriver, & Catherine d'Arragon mourut au bout d'un an. Objet infortuné de tant de contradiction & de violence, elle étoit née pour la douceur & pour la paix. Ses vertus, ses malheurs l'ont rendue respectable. Son mérite personnel, sa patience dans ses disgraces, dix-huit ans passés dans la sécurité d'un mariage contracté en vertu d'une Dispense universellement jugée valable, les enfans nés (1) de ce mariage, le mo-

Le 6 Janvier 1536, Sleidan. Commentar. l. 10.

(1) Il y en avoit eu trois, deux fils qui étoient morts, Marie qui vivoit & qui régna. On prétend que la mort des deux fils fut regardée par une partie de la Nation, comme une marque du courroux du Ciel contre le mariage illégitime d'un beau-frere avec sa belle-sœur. Il paroît au reste que Henri VIII. n'oublia rien pour persuader que ses scrupules sur son mariage avec Catherine d'Arragon avoient commencés avant son amour pour Anne de Boulen. On a de lui une Lettre dans laquelle il dit qu'il n'a point eu

tif qui engagea Henri à le rompre; la passion, l'emportement qu'il signala toujours dans cette affaire, sont autant de circonstances qui le condamnent. Si la conduite de Clément VII. a paru précipitée à bien des personnes, celle de Henri VIII. a paru odieuse à tout le monde, celle de Catherine d'Arragon ferme, égale & modeste. Peut-être pardonneroit-on à Henri d'avoir épousé sa Maîtresse en répudiant la femme de son frere, si de six femmes qu'il épousa, il n'avoit pas fait trancher la tête aux deux qu'il avoit le plus aimées; s'il n'en avoit pas répudié deux, s'il n'en avoit pas fait périr une autre dans les tortures de l'enfantement (1) en pouvant la sauver, s'il n'avoit pas

de commerce avec la Reine depuis l'année 1524; ce qui, en supposant le fait vrai, pourroit prouver seulement qu'il s'étoit dégoûté de la Reine, avant de devenir amoureux d'Anne de Boulen; ou qu'il en étoit amoureux avant cette époque, comme bien des Auteurs le prétendent.

(1) Les Chirurgiens lui donnerent, dit-on, le choix de sauver la mere ou l'enfant, ne pouvant les sauver tous deux; il répondit qu'il trouveroit aisément une autre femme.

mille

mille fois menacé la vie de la sixieme, s'il n'avoit pas joint les fureurs de la jalousie aux caprices de l'inconstance, si la disgrace de ses femmes n'avoit pas entrainé la proscription des enfans qu'il en avoit eus, si enfin il n'avoit pas été un Roi tyran, un mari barbare, un pere dénaturé, un ami infidele, un politique bizarre, presque uniquement célebre par le mal qu'il a fait, & plus redevable aux conjonctures qu'à ses talens, du pouvoir illimité qu'il exerça en Angleterre.

CHAPITRE III.

Etat général des affaires de l'Europe. Nouveaux points de vue dans le systême politique. Alliance des Turcs.

PENDANT le cours de cette malheureuse avanture dont les incidens remplissent l'espace de plusieurs années, la politique extérieure avoit produit divers événemens sur les- *Depuis 1528 jusqu'en 1534.*

quels cette affaire avoit influé, & qui
1528. avoient influé ſur elle.
1534. Tout le temps de la guerre ſe paſſe ordinairement à préparer la paix, & tout le temps de la paix à préparer la guerre. Un petit nombre de Conquérans ont paru ſe propoſer la guerre comme un état permanent, mais en général la plûpart des Nations croient tendre à la paix comme à un état fixe; cependant qu'on ſuive leur Hiſtoire, on ne les trouvera pas plus faites pour la paix que pour la guerre; elles ne ſe ſervent de la paix que comme on ſe livre au ſommeil pour réparer ſes forces & reprendre ſes fonctions avec une nouvelle vigueur. (1) Il étoit aiſé de voir que les haines entre Charles-Quint & François Premier n'étoient qu'aſſoupies par l'impuiſſance de les faire éclater; il n'y avoit de changé, pour ainſi dire, que la maniere de faire la

(1) Leibnitz, dans la belle Préface de ſon *Codex Juris Gentium Diplomaticus*, eſt obligé d'approuver l'Enſeigne d'un Marchand Hollandois, dont l'Inſcription étoit: *A la Paix perpétuelle*, & le tableau un cimetiere.

guerre; on ne se nuisoit plus par les armes, mais par les négociations; tous les cabinets de l'Europe étoient aussi agités que l'Italie avoit été déchirée. 1528. 1534.

Le système politique n'étoit plus tout-à-fait le même quant à la forme, c'étoit toujours du Milanès & du royaume de Naples qu'il s'agissoit au fonds, mais les moyens ou de les conquérir ou de les conserver devenoient différens. François Premier avoit perdu ses anciens Alliés, ses Alliés d'Italie, en les sacrifiant. Les Vénitiens s'étoient corrigés pour long-temps de l'abus d'intervenir dans les querelles des Puissances étrangeres; les petits Etats d'Italie venoient de sentir l'insuffisance & la foiblesse de la protection des François. De nouvelles conjonctures offrirent à la France de nouveaux Alliés.

C'étoit directement vers l'Italie que les efforts de la politique, comme ceux de la guerre, s'étoient portés jusques-là; il falloit désormais faire prendre aux premiers une voie

Mém. de du Bellay, l. 4.

1528. 1534.

indirecte, ce fut principalement en troublant l'Allemagne qu'il fallut s'ouvrir la route de l'Italie.

Il y avoit encore, à ne consulter que les intérêts immédiats de la politique, un Allié naturel de la France, Allié puissant, qui pouvoit mettre des poids décisifs dans la balance, Allié utile qui ne pouvoit que servir, & qui ne pouvoit point nuire, bien différent de toutes ces petites Puissances Italiennes, toujours tendantes à une neutralité impossible, toujours indifférentes sur les succès du parti qu'elles avoient embrassé par force, toujours prêtes sur la moindre crainte, sur la moindre allarme, à grossir le parti contraire; celui-ci étoit aussi essentiellement ennemi de l'Autriche que François Premier lui-même, il pouvoit la poursuivre à la fois dans l'Allemagne & dans l'Italie: c'étoit le Turc, c'étoit Soliman II, l'un des plus grands Princes, l'un des plus redoutables Conquérans dont l'orgueil Ottoman se glorifie; mais l'intérêt de la Religion, tel qu'il étoit conçu alors, l'horreur de l'Eu-

Litteræ Francisci I. apud Freher. t. 3. rer. Germanic.

rope entiere, le zele que la France avoit toujours fait éclater contre cet ennemi du nom Chrétien, le souvenir de la bataille de Nicopoli, ce titre de *Très-Chrétien*, cette épée envoyée par Pie II. à Louis XI. avec cette inscription : 1528. 1534.

Exerat in Turcas tua me, Lodoice, furentes Dextera.

Enfin mille préjugés légitimes & respectables sembloient interdire à jamais une pareille alliance. Aussi fut-on très-long-temps sans oser l'avouer, & c'est ce qui fait la difficulté de fixer l'époque précise où la France commença d'agir de concert avec Soliman, les Historiens étrangers avançant cette époque, & les Historiens François s'attachant à la retarder pour dérober au moins quelques années à la honte de François Premier : car c'est ainsi qu'ils envisagent cette alliance, & les efforts qu'ils font pour l'excuser par les conjonctures, leurs plaintes contre les prétendues calomnies de l'Empereur qui accusa peut-être François Premier de cette

Epist. & Apolog. Francisci I. apud Freher. t. 3.

1528. 1534. alliance avant le temps ; font autant de condamnations qu'ils prononcent contre cette même alliance. Elle paroissoit alors exécrable & monstrueuse. Il y a beaucoup sans doute à rabattre de cette idée ; mais il est sûr que pour renverser ainsi toutes les barrieres qui sembloient séparer les Chrétiens & les Turcs, il falloit dans le cœur de François Premier toute la haine qui l'animoit contre l'Empereur, & dans son esprit toute la hardiesse que les Lettres d'un côté & les opinions des Sectaires de l'autre commençoient à inspirer ; car c'est en partie à la témérité de ces Sectaires qu'on a eu l'obligation, si c'en est une, de distinguer beaucoup d'idées qu'une respectueuse & timide ignorance confondoit autrefois ; ils ont enhardi l'esprit à examiner, à rapporter chaque idée à son vrai principe. L'ancien esprit des Croisades, estimable à bien des égards, tenoit pourtant à un principe erroné ; ce principe étoit qu'il falloit exterminer les ennemis du nom Chrétien, & sur-tout arracher à leurs

profanations les lieux ſanctifiés par le myſtère de notre Rédemption; idée ſublime d'une Chevalerie Chrétienne à la fois & romaneſque, mais principe faux & dans l'ordre de la religion, & dans l'ordre de la politique. La Religion ne met à perſonne les armes à la main, & la politique ne permet d'attaquer que ſes voiſins. L'expérience dégoûta de ces pieuſes & imprudentes expéditions, les Croiſades ceſſerent, mais leur eſprit ſubſiſta; c'eſt par un reſte de cet eſprit que depuis le temps de Saint Louis juſqu'au temps de François Premier, toute l'Europe regarda comme un devoir de ſuſpendre ſes querelles pour ſe réunir contre le Turc, à chaque irruption que faiſoit celui-ci dans quelque Etat Européen. C'étoient des Croiſades défenſives au lieu des anciennes Croiſades offenſives. A la vérité on ne rempliſſoit pas toujours parfaitement ce devoir, parce qu'on étoit entrainé par le mouvement des intérêts politiques, mouvement plus puiſſant & plus rapide que l'impreſſion du devoir; mais

1528.
1534.

1528. enfin le principe étoit admis, c'étoit
1534. un devoir. Or ce principe étoit composé d'idées bien confuses. On le croyoit à la fois religieux & politique, il n'étoit réellement ni l'un ni l'autre ; il n'étoit point religieux, car encore un coup les intérêts de la Religion, uniquement relatifs à une autre vie & à une autre patrie, ne doivent armer personne sur la terre. Il n'étoit point politique, car il importoit peu aux Etats septentrionaux & occidentaux de l'Europe, que le Turc envahît quelques provinces au sud-est. La crainte qu'un peuple conquérant n'engloutisse par degrés tous les Etats de la Chrétienté, ne peut jamais être un ressort puissant que pour des Etats voisins ; les autres comptent les barrieres, & se rassurent par leur force & par leur nombre. L'intérêt présent & certain est seul sensible pour eux, les intérêts éventuels & purement possibles se perdent dans les ténebres incertaines d'un avenir éloigné qui n'existera peut-être jamais.

On commença donc sous Fran-

çois Premier à démêler toutes ces idées ju squ'alors confondues ; on comprit que la différence de Religion laissant une égalité parfaite entre tous les peuples, quant aux motifs de vivre en paix ou en guerre, & la Religion Chrétienne en particulier, n'offrant à toutes les Nations du monde que des principes de paix, c'étoit la politique seule qui pouvoit décider de la paix & de la guerre, & donner des ennemis ou des alliés, selon les intérêts présens, certains & propres à chaque Nation. 1528. 1534.

D'après ces idées, rien ne devoit empêcher François Premier & Soliman II. de s'unir pour abaisser la Maison d'Autriche, comme firent dans la suite Gustave Adolphe & Louis XIII., malgré la diversité de sentimens en matiere de Religion ; la chose étoit entiérement égale : car la différence des simples Sectes aux Religions disparoît ici ; le même principe s'applique aux unes & aux autres, & si une Puissance Chrétienne ne peut s'unir avec une Puissance

1529. 1534.

Mahométane contre une autre Puissance Chrétienne que la politique rend leur commune ennemie, une Puissance Catholique ne peut pas plus s'unir avec une Puissance Luthérienne contre une autre Puissance Catholique.

Litteræ Francisci I. apud Freher. t. 3. rer. Germanicar.

Mais ces idées ne se développerent pas tout d'un coup, il fallut longtemps sacrifier ses intérêts à la décence publique, rougir d'un Allié nécessaire, quelquefois même s'armer contre lui. Comment soutenir les clameurs de toute la Chrétienté? Ce n'étoit pas qu'il n'y eût quelques exemples d'alliance de Princes Chrétiens, & même d'un Pape, avec les Turcs, mais & ces exemples & ceux qui les avoient donnés, étoient si odieux que c'étoit une raison de plus de ne les pas imiter. Le Pape Alexandre VI. & Ludovic Sforce, Duc de Milan, avoient sollicité Bajazet de se joindre à eux contre Charles VIII. qu'eux-mêmes avoient appellé en Italie. Mais quels modeles qu'Alexandre VI. & que Ludovic Sforce! Ce fut dans ces agitations, dans cette

alternative perpétuelle de vouloir & de n'oser s'allier avec les Turcs, que se passa tout l'intervalle de la paix depuis le Traité de Cambrai jusqu'à la guerre de 1535. 1529. 1534.

Pendant tout ce temps, l'affaire du Divorce avoit fixé l'inconstant Henri VIII. dans l'alliance de François Premier, qui n'avoit cessé de solliciter pour lui le Pape, le sacré College & tous les Docteurs de France & d'Italie. Henri VIII. alors paroissoit plus ennemi de Charles-Quint que François Premier lui-même, parce que Charles-Quint défendoit à Rome les droits de Catherine d'Arragon sa tante. Henri n'oublioit rien pour engager François Premier à renouveller la guerre, il lui offroit de l'argent pour cela, il s'allarmoit des moindres négociations qui s'entamoient entre ces deux Princes. Lorsque par l'évocation de l'affaire du Divorce à Rome, & plus encore par la Sentence d'excommunication, le Pape fut devenu l'ennemi de Henri VIII, celui-ci exigea hautement que le Roi de France, son Allié, rompît

1529.
1534.

comme lui les liens de l'unité, il s'indignoit de la modération du Roi, qui, loin de partager ſon emportement, ne cherchoit qu'à le calmer. Tous deux prêtoient l'oreille aux plaintes & aux propoſitions des Proteſtans d'Allemagne, qui ne demandoient qu'à ſe ſoulever contre l'Empereur.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Le Pape voyoit tous les jours quelques Etats échapper à l'obéiſſance du Saint Siege. Déja la Réforme lui avoit enlevé une partie de l'Allemagne, une partie de la Suiſſe, & pénétrant juſques dans le Nord, lui faiſoit perdre inſenſiblement le Dannemarck & la Suede.

L'Empereur allarmé pour ſon autorité dans l'Allemagne, vouloit y étouffer le Luthéraniſme dont l'eſprit général lui paroiſſoit trop républicain, il propoſoit la voie du Concile, mais le Pape trouvoit ce remede plus dangereux que le mal. Indépendamment des inconvéniens ordinaires de ces aſſemblées par rapport à l'autorité pontificale, Clément craignoit qu'on n'allât recher-

Guicciard, l. 20.

Sleidan. Commentar. l. 7.

cher le vice de sa naissance, & celui de son élection, qui n'avoit pas été entiérement exempte de simonie; il craignoit qu'on ne lui fît un crime de l'asservissement de la Toscane; il craignoit tout, car la crainte étoit sa passion dominante. « C'é- » toit, disoit-on, le plus habile po- » litique de l'Europe, pourvu qu'il » ne fût pas troublé par la crainte, mais il l'étoit souvent.

1529. 1534.

Guicciard l. 20.

Son personnage naturel depuis les Traités de Barcelone & de Cambrai, étoit de tenir la balance aussi égale qu'il pourroit entre François Premier & Charles-Quint, de déférer un peu plus à ce dernier, puisqu'il étoit le plus puissant, d'échapper pourtant à sa tyrannie, & surtout d'éviter le Concile, dont la seule proposition le faisoit trembler.

L'Empereur s'attachoit à semer la défiance parmi ses ennemis, pour empêcher leur réunion; il négocioit avec chacun d'eux, en répandant un faux mystère sur toutes ces né-

1529. gociations, tandis qu'il affectoit d'en
1534. publier avec éclat le succès prétendu. Il cherchoit à embarrasser, à diviser, à brouiller les vues & les intérêts. Son activité n'avoit que trop d'exercice, il falloit qu'il dissipât les troubles de l'Allemagne, qu'il arrêtât les progrès du Turc, qu'il maintînt son autorité en Italie, qu'il intimidât le Pape, qu'il contînt le Roi d'Angleterre, qu'il humiliât le Roi de France.



CHAPITRE IV.

Affaires d'Allemagne & de Hongrie. Ligue d'Ausbourg. Ligue de Smalcalde.

TELLE étoit dans le point de vue le plus général, la disposition des esprits & des affaires, il faut maintenant suivre cette même disposition dans le détail des événemens. 1530.

Le trop célebre Martin Luther, dont nous parlerons plus amplement dans l'Histoire ecclésiastique de ce regne, remplissoit l'Allemagne & le Nord de ses dogmes & de ses intrigues. Le Roi d'Angleterre, avant que l'amour l'eût rendu schismatique, avoit écrit ou fait écrire contre lui; en France, on brûloit ses sectateurs; Rome l'avoit proscrit, l'Empereur l'avoit mis au Ban de l'Empire. Toute cette persécution n'avoit fait que le rendre plus important, & qu'inspirer plus de zele à ses prosélytes. Son orgueil étoit flatté d'avoir

Guicciard. l. 13 & 14. *passim.*

Mém. de du Bellay, *passim.*

Sleidan. Commentar. *passim.*

1530. à combattre tant de Souverains. Il avoit sçu depuis long-temps mettre dans ses intérêts Philippe, Landgrave de Hesse, & Jean (1) Electeur de Saxe. Ces deux Princes n'ayant pas voulu souscrire au Décret qui avoit rejetté la Confession d'Ausbourg, étoient devenus les chefs du parti Protestant en Allemagne. Ces divisions sur la foi ne devroient jamais entrainer de troubles civils, & elles en entrainent toujours. Les Princes Catholiques d'Allemagne s'allarmerent du schisme qu'ils prévoyoient; ils crurent devoir prendre des mesures pour leur sûreté & pour le maintien de la Foi; ils s'unirent entr'eux & avec l'Empereur par la Ligue d'Ausbourg.

Belcar. l. 20. n. 33.

Cette Ligue, formée contre les Protestans, menaçoit ceux-ci d'une persécution à laquelle ils voulurent se dérober. Ils devoient naturellement s'adresser aux ennemis de l'Empereur, c'est-à-dire, aux Rois de

(1) Jean étoit le frere & le successeur de Frédéric *le Sage*, qui avoit refusé l'Empire.

France & d'Angleterre, mais Henri VIII. faisoit des Livres contre Luther, & François Premier dressoit des bûchers contre ses disciples. Il ne paroissoit pas que l'on pût compter sur ces deux Princes, si l'on ne leur fournissoit quelque prétexte plausible, puisé dans le sein de la politique; autrement eussent-ils osé protéger au-dehors l'hérésie qu'ils combattoient chez eux? C'étoit encore une de ces alliances délicates contre lesquelles s'élevoit le cri de la religion mal entendue. Heureusement la Ligue d'Ausbourg fournit elle-même le prétexte qu'on desiroit. L'Empereur qui n'avoit point encore de fils (1) en état de le seconder, & qui vouloit non-seulement assurer l'Empire à sa Maison, mais encore avoir dans l'Allemagne, où il ne pouvoit pas toujours résider, un Coadjuteur sûr qui résidât pour

1530.

Sleidan. Commentar. l. 7.

B[illegible]car. l. 20, n. 35.

(1) Philippe II. son fils, n'avoit que trois ou quatre ans alors.

1531. Pâques, le 9 Avril. lui, fit élire l'Archiduc Ferdinand son frere Roi des Romains, à la Diete de Cologne le 5 Janvier 1531. Ce fut par le secours de la Ligue Catholique qu'il exécuta ce projet. Jean Frédéric, fils de l'Electeur de Saxe, représentant son pere à la Diete de Cologne, traversa de tout son pouvoir l'élection de Ferdinand, & Mém. de du Bellay, l. 4. n'ayant pu l'empêcher, il fit des protestations; le Landgrave de Hesse, les Ducs de Baviere, Louis & Guillaume protesterent aussi: ils prétendoient tous que la Bulle d'Or étoit Belcar. l. 20. n. 34. violée. Ils s'assemblerent à Smalcalde, ville du Comté de Henneberg, & de la dépendance du Landgrave Sleidan. Commentar. l. 7. de Hesse, devenue célebre par la Ligue qui y fut conclue le 27 Février 1531 entre tous les Princes Protestans & mécontens.

L'objet de cette Ligue étoit, disoit-on, la conservation des libertés du Corps Germanique, qu'on trouvoit blessées par l'élection du Roi des Romains. On trouva aussi que, suivant les anciens Traités de la Fran-

ce avec l'Empire, les Rois de France étoient les Défenseurs nés des Libertés Germaniques. Si le Roi d'Angleterre n'avoit pas le même titre, il ne tenoit qu'à lui de le mériter en protégeant la Ligue de Smalcalde. Les raisons politiques tirent toute leur force des intérêts & des circonstances, les points de vue différens changent les objets; ce n'étoient plus des Hérétiques que François Premier défendoit contre un Prince Catholique, c'étoient les loix sacrées de l'Empire qu'il maintenoit dans leur pureté. Il ne faisoit qu'obéir aux Traités qui lui imposoient cette obligation; il est vrai que le Traité de Cambrai lui imposoit bien précisément l'obligation contraire, mais outre qu'il avoit protesté contre la trop grande rigueur de ce Traité, & contre l'abus cruel que le vainqueur y avoit fait de sa fortune, l'Empereur lui paroissoit avoir violé ce même Traité en cent manieres; du moins s'il ne pouvoit alléguer de ces contraventions formelles qui rompent tout Traité, l'Empereur lui avoit

1531.

Sleidan. Commentar. l. 8.

1531. donné de ces mécontentemens qui tiennent lieu de contraventions ; il ne cessoit de soulever tous les peuples de l'Italie contre François Premier, & de prendre toutes les mesures capables de fermer à jamais aux François l'entrée de ce pays ; il le pouvoit à la rigueur, car par le Traité de Cambrai, François Premier avoit renoncé à rien posséder en Italie, & même à se mêler des affaires de cette contrée ; mais François Premier soutenoit qu'il falloit s'en tenir aux termes du Traité de Cambrai, & n'en point aggraver les dispositions déja trop dures par ces démarches plus dures encore. Charles-Quint avoit vendu le Comté d'Ast au Duc de Savoye pour se l'attacher & le rendre éternellement ennemi de François, dont il étoit le proche parent, & dont il avoit été l'Allié le plus zélé ; il le pouvoit encore sans contrevenir au Traité, mais c'étoit encore un grief.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Charles-Quint, non content d'enlever pour toujours le Duc de Savoye à la France, se servoit du crédit que

ce Prince avoit auprès des Suisses & des Grisons, pour essayer de les arracher à l'alliance des François. On ne peut pas dire que le Traité de Cambrai autorisât ce procédé, François Premier se plaignoit encore qu'on ne lui eût pas rendu des domestiques de ses fils, qui avoient été condamnés aux galeres dans le temps que les Princes étoient en Espagne, & que l'Empereur avoit promis de rendre. Ce petit grief domestique, s'il eût été seul, eût fait peu d'impression; mais tous ces sujets de plainte joints ensemble, & joints aux dispositions où François Premier fut toute sa vie à l'égard de Charles-Quint, rendoient le premier moins scrupuleux sur les engagemens relatifs à l'Empereur. Il prêta donc l'oreille aux propositions de la Ligue de Smalcalde, & il envoya Langei en Allemagne pour traiter avec les Princes Protestans.

1531.

1532. *Pâques, le 31 Mars.*

L'Empereur essaya de traverser ces négociations, en négociant lui-même avec François Premier, par l'entremise de la nouvelle Reine de Fran-

1532. ce sa sœur, qui brûloit d'être Médiatrice entre un frere & un mari, & de donner son nom à quelque Traité comme la Duchesse d'Angoulême & Marguerite d'Autriche. Elle sçavoit que François Premier étoit jaloux à l'excès des droits de sa Couronne, & que la cession de la souveraineté de la Flandre & de l'Artois lui étoit plus amere (1) que celle de ses droits patrimoniaux; elle espéroit que son frere consentiroit au rachat de cette cession moyennant une somme considérable; elle obtint de François Premier qu'il envoyât Rabodange à l'Empereur & au Roi des Romains, pour traiter de cette affaire. L'Empereur donna toutes les espérances nécessaires pour amuser François Premier, il parla d'une entrevue, il envoya en France Courbaron, Gentilhomme de sa Chambre, pour la proposer. François Premier de son côté

Mém. de du Bellay, l. 4.

(1) Le Roi s'étoit fait donner l'absolution par le Pape, des aliénations du Domaine qu'il avoit faites par le Traité de Cambrai, au mépris du serment qu'il avoit prêté à son Sacre. La Bulle d'absolution est du 29 Novembre 1529.

envoya successivement de Tombes & Silly en Allemagne, pour convenir du temps & du lieu; le Roi d'Angleterre s'allarmoit déja de tous ces pourparlers; le Pape demandoit avec chagrin à l'Empereur si c'étoit aux dépens de Gênes & du Milanès qu'il s'accordoit avec son rival; en même-temps il se plaignoit à François Premier du secret qu'il lui faisoit de ses négociations avec l'Empereur. Toutes ces inquiétudes furent bientôt dissipées, l'entrevue manqua, comme avoit manqué l'affaire du Duel, sans qu'on ait sçu bien précisément par la faute de qui. On s'accusa de part & d'autre de peu de sincérité, ce fut François Premier qui fit dire à l'Empereur, par la Pommeraye son Envoyé, qu'il trouvoit les conjonctures actuelles peu propres à une entrevue, l'Empereur en convint, le Traité de Cambrai subsista dans toute sa rigueur, & les négociations avec la Ligue de Smalcalde continuerent. 1532.

Vers le même-temps Soliman se préparoit à faire une irruption en

1532. Hongrie. L'influence que les affaires de ce royaûme avoient alors sur le systême politique de l'Europe, demande qu'on les reprenne de plus haut. Louis, Roi de Hongrie & de Bohême, de la Maison de Jagellon, avoit contracté une double alliance avec Ferdinand, frere de Charles-Quint; il avoit épousé Marie, sœur de ces deux Princes, & Ferdinand avoit épousé Anne Jagellon sa sœur.

Belcar. l. 20. n. 37.

En 1526 Soliman étant entré en Hongrie à la tête de cent cinquante mille hommes, Louis lui livra bataille dans les plaines de Mohacs, près des bords du Danube, la perdit & fut submergé dans des marais. Le Trône de Hongrie étoit électif, mais dans tous les Etats électifs, on avoit égard au titre le plus apparent. Ferdinand étoit doublement beau-frere du dernier Roi, il se fit élire par une partie des Hongrois, mais une autre brigue nomma au Trône de Hongrie Jean de Zapols, Vaivode de Transylvanie, & Comte de Scepus. Celui-ci trop foible pour soutenir ses droits contre la puissance de la

Mém. de du Bellay, l. 4.

la Maison d'Autriche, trop courageux pour les abandonner, osa implorer l'appui des Turcs contre des Chrétiens ; il se rendit tributaire du Sultan, qui, en 1529 & 1530, conquit toute la basse Hongrie, en garda pour lui les principales Places, comme Cinq-Eglises, Bude, Albe-Royale, Strigonie, Altenbourg, & poursuivant ses conquêtes le long du Danube, alla mettre le siège devant Vienne, mais il fut obligé de le lever avec perte de soixante mille hommes. Il jura en partant de revenir bientôt avec un appareil plus terrible, & c'étoit cette menace qu'il effectuoit en 1532. 1532.

L'Empereur n'avoit rien négligé pour persuader que c'étoit François Premier qui provoquoit ces irruptions du Turc dans la Hongrie & dans l'Autriche. Il est difficile de décider jusqu'à quel point cette imputation étoit calomnieuse ; & puisque François Premier a certainement fini par être l'Allié des Turcs, qu'importe qu'il l'ait été dix ans plutôt ou plus tard ? Guichardin ne balance

1532. pas à lui imputer au moins cette derniere expédition de 1532. Les Guicciard, l. 20. Historiens François relevent Guichardin sur ce fait. François Premier désavouoit alors ces prétendues intelligences, & sa franchise peut faire penser qu'il n'avoit eu aucun commerce secret avec les Turcs, avant le temps où il prit le parti de traiter ouvertement avec eux. Un événement imprévu qui arriva cette même année 1532, semble prouver ce fait indifférent. François Premier reçut une ambassade (1) du Vaivode de Transylvanie, qui lui demandoit une épouse & de l'argent. Le Vaivode vouloit s'allier à François Premier & demandoit une Princesse du sang de France. Le Roi lui destina Isabelle d'Albret, sœur du Roi de Navarre; ce n'étoit pas proprement une Princesse du Sang, mais son frere étoit beau-frere du Roi. Quant à l'argent, le Roi consentit de lui en fournir, mais sous deux conditions qui prouvent, l'une

(1) L'Ambassadeur se nommoit Jerôme de Lasco.

son respect pour les Traités, l'autre l'éloignement qu'il avoit alors pour l'alliance des Turcs. La premiere fut que cet argent ne seroit point employé à faire la guerre au Roi des Romains, parce qu'il étoit compris dans le Traité de Cambrai, mais seulement à réparer les ravages qu'avoit causés le passage des Turcs. La seconde fut que le Vaivode renonceroit à employer le secours des Turcs.

1532.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Macaut, Valet-de-chambre du Roi, fut chargé de porter l'argent au Vaivode ; mais, chose singuliere ! le Vaivode n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions que le Roi lui imposoit, eut la bonne foi de ne point accepter l'argent, & Macaut le rapporta en France. Quelle leçon ce petit Protégé des Turcs osoit donner à de grands Princes Chrétiens, à qui, en pareil cas, les plus fausses promesses n'auroient rien coûté !

Belcar. l. 20. n. 37.

L'accueil que François Premier fit dans ces conjonctures à Balanson, Ambassadeur de l'Empereur, réveilla les soupçons que sa conduite envers le Vaivode auroit pu dissiper. L'Em-

1532. pereur croyant ou feignant de croire que François Premier provoquoit l'armement du Turc, affecta de lui envoyer demander solemnellement du secours comme à son ami & à son allié. « Le Roi, disoit l'Ambassa-» deur, ne pouvoit faire moins pour » une si sainte & si importante expé-» dition, où il s'agissoit de l'intérêt » de toute la Chrétienté, que de four-» nir beaucoup d'argent, de prêter sa » Gendarmerie & sa flotte. »

François sentit l'ironie, & la repoussa fortement. « Je n'ai point d'ar-» gent à fournir, dit-il, ce n'est point » en Banquier que je (1) seconde » mes Alliés. Je ne prête point ma » Gendarmerie, je la mene moi-mê-» me aux combats. Ma flotte, inu-» tile pour l'expédition de Hongrie, » est nécessaire pour garantir mes » provinces de Languedoc & de Pro-» vence des Pirates dont la Médi-» terranée est infestée. Mais si l'Em-» pereur craint à la fois pour la Hon-

(1) Il avoit pourtant consenti à seconder le Vaivode en Banquier.

» grie & pour l'Italie, partageons les » efforts de la défense commune, » qu'il se charge de défendre la Hon- » grie, j'irai à la tête de cinquante » mille hommes défendre l'Italie. » 1532.

Ce n'étoit ni l'argent, ni la Gendarmerie, ni la flotte de François Premier que Charles-Quint demandoit, c'étoit une pareille réponse. Il ne manqua pas de la publier à la Diete de Ratisbonne & dans toute l'Europe, avec des circonstances aggravantes, pour appuyer l'imputation qu'il faisoit à son rival d'avoir appellé Soliman dans la Hongrie. « Vous voyez, disoit-il, qu'il tarde » à cet ambitieux de mettre à profit » l'embarras qu'il m'a suscité. Il brû- » le d'envahir de nouveau l'Italie, à » laquelle mes armes l'ont forcé de » renoncer. Digne allié, digne com- » plice des Infidéles, il trame avec » eux la ruine de la Chrétienté, fou- » lant aux pieds la religion, l'hon- » neur, les engagemens les plus sa- » crés. »

La vraisemblance donnoit du poids à ces discours; François avoit peine

1532. à en détruire l'impression, quoiqu'il montrât le plus grand zele contre les Turcs, quoiqu'il fît proposer au Pape par Dinteville, Evêque d'Auxerre, son Ambassadeur à Rome, une Ligue générale contr'eux; quoique dans une nouvelle entrevue avec le Roi d'Angleterre à Calais, les deux Rois se fussent engagés par un Traité à rassembler une armée de quatre-vingt mille hommes *pour obvier aux dampnées conspirations & machinations, & résister aux dampnés efforts & violences du Turc, ancien ennemi & adversaire de nôtre sainte Foi.* Tout ce zele parut moins sincere qu'un certain article inséré dans ce Traité ne parut suspect; *& prendrons le chemin*, disoient les deux Rois, *que nous verrons être plus à propos & nécessaire pour nous trouver au-devant dudit Turc.* L'Empereur rapprochant cet article de la réponse faite à son Ambassadeur, insinuoit que ce seroit en Italie que les deux Rois iroient chercher Soliman, pendant qu'il seroit en Hongrie.

Traité du 28 Octobre 1532.

Les plaintes de l'Empereur, ré-

Mém. de du Bellay, l. 4.

pandues depuis long-temps dans l'Allemagne, y révoltoient tous les esprits contre François Premier. Langey, témoin des mauvais effets qu'elles produisoient, en avoit d'autant mieux senti la nécessité de s'assurer du parti Protestant. Le Roi balançoit depuis long-temps à s'engager dans la Ligue de Smalcalde par respect pour cette Religion qu'on l'accusoit de braver, & pour ce Traité de Cambrai qu'on l'accusoit de violer. Entrainé enfin par les fougueuses sollicitations de Henri VIII, & par les sages remontrances de Langey, il consentit à faire un Traité avec les Princes Protestans d'Allemagne, mais ce ne fut qu'une Ligue défensive. Elle fut conclue à Esslinguen. Il consigna cent mille écus entre les mains des Princes de Baviere, pour être employés à leur défense seulement; il insista sur la condition qu'on n'en feroit aucun usage à moins qu'on ne fût attaqué; il croyoit, à la faveur de cette restriction, ne donner aucune atteinte réelle à la paix de Cambray, cepen-

1532.

Sleidan. Commentar. l. 8.

Mém. de du Bellay, l. 4.

1532. dant il avoit renoncé un peu indiſtinctement à ſe mêler des affaires de l'Allemagne.

Ç'eût été trop pour l'Empereur d'être attaqué à la fois à l'oueſt de l'Allemagne par les Princes Proteſtans, & au ſud-eſt par le Turc; il ſçut habilement aſſoupir la Ligue de Smalcalde, en accordant aux Réformés le libre exercice de leur Religion juſqu'au Concile général qu'il promettoit de faire convoquer dans ſix mois, & que les Proteſtans croyoient deſirer ou feignoient de deſirer. Par cette indulgence non-ſeulement il déſarma les mécontens prêts à éclater, mais encore il réunit les Proteſtans avec les Catholiques dans une utile émulation contre les Turcs; ils s'empreſſerent tous à l'envi de fournir des troupes, & en peu de temps l'Empereur, qui faiſoit alors ſa premiere expédition militaire, ſe vit ſur les frontiéres de la Hongrie à la tête de deux cens mille hommes, dont il y en avoit trente mille de cavalerie. (1)

(1) Beaucaire dit qu'il y avoit trente mille hom-

On ne connoiſſoit plus depuis plu- 1532.
ſieurs ſiècles l'uſage de ces innombrables armées, mais celle-ci étoit néceſſaire pour réſiſter à Soliman, qui, pour réparer l'affront qu'il avoit reçu devant Vienne, s'avançoit avec une armée de trois cens mille chevaux, ſans compter l'infanterie. Ces armemens épouvantables qui ſembloient devoir inonder de ſang cette partie de l'Europe, ne ſervirent qu'à lui donner un ſpectacle ſingulier. L'immenſité des préparatifs, la longueur du chemin, la difficulté de faire mouvoir cette multitude énorme, furent cauſe que Soliman arriva très-tard en Hongrie. Il avoit publié qu'il alloit marcher directement à l'Empereur, ſe meſurer avec lui dans une bataille, & décider de la deſtinée des deux Empires; il ne fit rien de tout cela, il ravagea quelques terres, ſe montra & ſe retira. Il ſembla craindre l'Empereur qui le crai-

mes de cavalerie, & quatre-vingt-dix mille d'infanterie, ce qui paroît plus vraiſemblable. Belcar. l. 20. n. 39.

1532. gnoit encore plus, en faiſant pourtant bonne contenance ; & comme enfin les Turcs ſe retirerent, cela s'appella les avoir vaincus & forcés à la retraite. Mais on reſpecta cette retraite, on ne la troubla point, on s'aſſura bien qu'ils étoient partis, & de peur qu'ils ne revinſſent, on ne voulut pas même, comme il étoit ſi naturel & ſi aiſé de le faire, s'arrêter en Hongrie pour ſoumettre ce royaume à la domination de Ferdinand ; on ſe contenta d'y envoyer quelque infanterie Italienne, *qui ſe révolta*, dit Guichardin, *ſans pouvoir dire pourquoi*, & qui reprit bruſquement la route de l'Italie, en brûlant ſur ſon paſſage les villages & les bourgs, pour ſe venger, diſoit-elle, ſur l'Allemagne de tant d'incendies & de ravages dont les Allemans avoient rempli l'Italie.

Guicciard, l. 20.

L'Empereur accuſa de cette ſédition des troupes Italiennes, le Cardinal Hyppolite de Médicis, que le Pape avoit envoyé à l'armée de Hongrie en qualité de Légat Apoſtolique, & il le fit arrêter. C'étoit la deſ-

Sleidan. Commentar. l. 8.

tinée de Charles-Quint de faire prisonniers les Rois, les Papes & les Cardinaux, & c'étoit la destinée des Papes & des Cardinaux du nom de Médicis, d'être faits prisonniers au moins une fois dans leur vie. Léon X. l'avoit été à la bataille de Ravenne, avant son exaltation; Clément VII. l'avoit été dans Rome, le Cardinal Hyppolite de Médicis le fut à l'armée de Hongrie; mais la détention de ce dernier fut courte. L'Empereur sentit de lui-même les conséquences du nouvel affront qu'il faisoit au Pape, il fit de grandes excuses & au Pape & au Cardinal; & cette affaire qui eût pu devenir très-considérable, fut étouffée dans sa naissance. 1532.

Soliman, au retour de cette ridicule expédition, la seule de cette espece qu'il eut jamais à se reprocher, fit une entrée triomphante dans Constantinople, pour avoir, disoit-il, empêché l'Empereur de conquérir la Hongrie.

CHAPITRE V.

Affaires d'Italie. Ligue de Bologne.

1533. *Pâques, le 13 Avril.* Guicciard, l. 20.

CE qui avoit pu contribuer à la négligence avec laquelle l'Empereur avoit traité les affaires de Hongrie, c'étoit l'impatience qu'il avoit de retourner en Italie, où il lui restoit encore bien des choses à régler. Il ne croyoit pas avoir assez fermé à François Premier l'entrée de ce pays, quoique par son Traité avec les Puissances Italiques, il les eût toutes engagées à la défense respective de leurs Etats. Ce Traité n'avoit paru exclure les François que du royaume de Naples & du Duché de Milan, Gênes n'étoit pas nommément comprise dans les renonciations du Roi, c'étoit donc toujours une porte qui restoit à François Premier pour rentrer en Italie, & pour y renouveller les troubles. A la vérité le Roi, par le Traité de Cambrai, avoit renoncé

indiſtinctement à toute prétention ſur l'Italie; cette renonciation indéfinie ſembloit embraſſer Gênes comme tous les autres Etats de l'Italie: mais l'Empereur, pour ne laiſſer aucune équivoque, vouloit former une confédération nouvelle de toutes les Puiſſances Italiques, & y comprendre nommément les Gênois, non comme Républicains, mais comme ſujets de l'Empire. Il eut pour cet objet une nouvelle entrevue avec le Pape, & encore à Bologne. Le Pape y prit plus que jamais le caractère de Pere commun des Fideles, & d'Arbitre de la Chrétienté. Pour prouver à François Premier qu'il ne prétendoit point prendre d'engagement conſidérable contre la France, il lui fit dire qu'il voudroit bien avoir auſſi une entrevue avec lui, lorſque l'Empereur auroit quitté l'Italie. Tout ce regne eſt plein d'entrevues & de conférences entre les Souverains, qui n'en vivoient pas plus en paix pour cela.

1533.

La retraite précipitée de Soliman avoit enlevé à François Premier & à

Henri VIII. ou l'occaſion de faire
1533. éclater leur zele, ou le prétexte d'envahir l'Italie. Mais les affaires de Soliman n'étoient pas les ſeules qui les occupaſſent à Calais; ils en traitoient d'autres qui intéreſſoient le Pape, & qui lui inſpiroient ce deſir d'avoir une entrevue avec François Premier. L'affaire du Divorce étoit alors dans ſa criſe, le Pape l'avoit évoquée à Rome; Henri VIII. indigné vouloit humilier le Pape, & ſollicitoit François Premier de concourir avec lui à la convocation d'un Concile, ſçachant qu'on ne pouvoit rien propoſer de plus embarraſſant pour le Pape. Henri confioit avec amertume & avec violence à François toutes ſes plaintes contre Clément. François qui s'attachoit ſans ceſſe à le calmer, étoit obligé de flatter ſon reſſentiment par d'autres plaintes qu'il faiſoit auſſi contre le Pontife, pour ne pas rendre ſa modération ſuſpecte à ſon fougueux allié. Cette modération habile triompha, il fut réſolu que François envoyeroit des Ambaſſadeurs à Bologne, pour veiller

aux opérations de l'entrevue, & pour y défendre les intérêts des deux Rois, de concert avec les Ambassadeurs d'Angleterre. François chargea donc les Cardinaux de Grammont & de Tournon d'instructions fiéres & menaçantes, mais qu'ils auroient la liberté d'adoucir selon les conjonctures; car il étoit à craindre que le Pape ne se jettât absolument entre les bras de l'Empereur, il ne lui falloit même que de la foiblesse pour cela, & il lui falloit du courage pour soutenir la neutralité entre l'Empereur présent & ses ennemis absens. Les Ambassadeurs François devoient donc parler beaucoup de Concile, mais ils devoient d'un autre côté faire la proposition la plus flatteuse pour le Pape, & la plus propre à le détacher du parti de l'Empereur, celle du mariage de Catherine de Médicis avec le Duc d'Orléans, second fils de France. Le Pape à qui on avoit déja insinué quelque chose de cette proposition, & qui regardoit avec raison l'alliance du Sang de France comme le com-

1533.

Guicciard. l. 20.

Mém. de du Bellay, l. 4.

1533. ble des Grandeurs de la Maison de Médicis, trouva bon & fit trouver bon à l'Empereur que les deux Cardinaux entrassent aux conférences de Bologne, revêtus de tous les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom du Roi. Au moyen de cette admission, ce n'étoit plus une simple entrevue de deux Monarques qui conferent à l'amiable de leurs affaires, c'étoit un Tribunal érigé au Pape dans Bologne, pour y juger la cause politique de l'Italie, contradictoirement plaidée en sa présence par l'Empereur en personne, & par les Représentans du Roi de France.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Sur la proposition que faisoit l'Empereur d'une Ligue défensive de l'Italie, dans laquelle les Génois seroient compris, les Ambassadeurs de France disoient que rien ne pouvoit enlever au Roi le droit de soumettre & de châtier des sujets rebelles, puisqu'il ne s'étoit point dépouillé de ce droit par le Traité de Cambrai; que s'il avoit voulu sacrifier ses droits sur Gênes, il les auroit sacrifiés expressément, comme il avoit fait à l'é-

Guicciard, l. 20.

gard du royaume de Naples & du Milanès ; que ce ne feroit point troubler la paix de l'Italie que de punir les révoltes des Génois ; que le Traité de Cambrai étoit la loi commune de l'Empereur & du Roi de France, loi à laquelle on ne pouvoit après coup ni ajouter, ni déroger ; loi dont l'exécution ftricte & pleine avoit été jurée fous la foumiffion refpective aux cenfures du Saint Siege, en cas de contravention ; que par cette foumiffion le Pape ayant été conftitué Juge de l'exécution du Traité de Cambrai, il ne devoit point fe rendre Partie contre le Roi de France, en entrant & en faifant entrer les Génois dans la Ligue propofée. Ils ajoutoient en particulier que le Roi, dans l'entrevue qu'il devoit avoir inceffamment avec le Pape, le rendroit feul arbitre de fes prétentions fur Gênes, & fur-tout ils lui remettoient fans ceffe devant les yeux l'éclat qu'alloit répandre fur toute la Maifon de Médicis le mariage de Catherine & du Duc d'Orléans.

1533.

Mém. de du Bellay, l. 4.

L'Empereur ne fe bornoit point

à la propoſition de faire entrer les
1533. Génois dans la Ligue contre la France, il en faiſoit une encore d'une toute autre conſéquence ; il propoſoit d'avoir en Italie une armée toujours ſubſiſtante pour la défenſe de ce pays, tant contre les François que contre les Turcs ; il vouloit que cette armée fût entretenue par les Puiſſances confédérées d'Italie, dont chacune fourniroit ſon contingent, qui ſeroit conſigné chaque mois entre les mains d'un Banquier Génois. L'Empereur devoit diſpoſer ſeul de cette armée, & lui ſeul ne devoit rien fournir pour ſon entretien.

Les Ambaſſadeurs François ne manquerent pas de répondre que ſi l'Empereur avoit toujours en Italie une armée prête à ſe porter par-tout où il voudroit, il faudroit que le Roi de France, pour ſa ſûreté, en eût une auſſi dans le Dauphiné, ou dans le Marquiſat de Saluces ; alors que n'auroit pas à craindre l'Italie de la proximité perpétuelle de deux armées ennemies ? S'obſerveroient-elles toujours ſans qu'il leur échap-

Guicciard, l. 20.

1533.

pât aucune hostilité ? D'ailleurs, sans parler des conditions inégales que l'Empereur imposoit à ses Alliés, en prenant pour lui tous les avantages, & en faisant tomber sur eux toutes les charges, la liberté de l'Italie n'auroit-elle rien à craindre d'une armée remise ainsi entre les mains puissantes & ambitieuses de l'Empereur ? N'étoit-ce pas proposer à l'Italie de se forger à grands frais des chaînes à elle-même ?

Ces raisons étoient sensibles, elles entraînerent; mais comme la contestation avoit deux objets, la Ligue & l'Armement, on prit le parti de satisfaire l'Empereur en formant la Ligue, & le Roi de France en rejettant l'Armement perpétuel. Si l'Empereur n'avoit proposé l'Armement que pour faire passer la proposition de la Ligue, il eut satisfaction entiere. *24 Février 1533.*

Le Pape refusa long-temps d'entrer dans cette Ligue, il y entra de mauvaise grace, & avec des dispositions qui promettoient peu de zèle ; mais enfin il y entra : on fixa de

1533. nouveau les contributions, & l'Empereur n'en fut point exempt; mais ces contributions ne devoient avoir lieu qu'en cas que la guerre s'allumât en Italie. (1)

Mém. de du Bellay, l. 4. Antoine de Leve fut fait Général de l'armée non existante de la Ligue. On lui assigna vingt-cinq mille écus par mois pour son enttetien particulier, & pour celui de quelques Officiers qui devoient rester avec lui dans le Milanès, afin d'être prêts à lever des troupes aussi-tôt que le besoin l'exigeroit; c'est-à-dire, encore un coup, aussi-tôt que l'Italie seroit

(1) Pour concilier la date & les dispositions du Traité de Bologne, tel qu'il est rapporté dans le Corps Diplomatique au 23 Décembre 1529, avec le récit de tous les Historiens, il faut nécessairement distinguer deux Traités de Bologne, l'un en 1529, lorsque Charles-Quint alla recevoir la couronne Impériale; l'autre en 1533. Ce dernier n'est point rapporté dans le Corps Diplomatique, mais il est détaillé par tous les Historiens, & on voit par un acte du 8 Janvier 1533, inséré dans le Corps Diplomatique, que l'Empereur étoit alors à Bologne. Sleidan, Guichardin, du Bellay, &c. disent qu'alors il renouvella & qu'il étendit le premier Traité de Bologne. Du Bellay rend compte du second comme on vient de le faire.

menacée, & non ſelon le plan d'Armement perpétuel qu'avoit propoſé l'Empereur. 1533.

Malgré toutes les ſollicitations de ce Prince, ce ne fut pas non plus comme ſujets de l'Empire, mais comme Républicains, que les Génois entrerent dans la Ligue.

Les Vénitiens furent les ſeuls qui refuſerent abſolument d'y entrer; le Duc d'Urbin qui promettoit de les y faire conſentir, y perdit tout ſon crédit. Ils prirent le parti qu'ils auroient peut-être toujours dû prendre, celui de reſter entiérement neutres. Ils s'en firent un mérite auprès des Ambaſſadeurs François, ils les aſſurerent que le deſir de conſerver l'amitié de la France avoit été le principal motif de leur refus; ils ne tinrent pas tout-à-fait le même langage à l'Empereur; ils lui dirent que l'intérêt de la liberté de l'Italie n'exigeoit rien d'eux au-delà des engagemens pris par le dernier Traité de paix; qu'ils ne pouvoient s'obliger à prendre la défenſe de Gênes ſans s'expoſer au reſſentiment des Turcs,

Guicciard. l. 20.

1533. avec lesquels ils avoient le bonheur d'être en paix, & qui vouloient tirer vengeance de quelques ravages que la flotte Génoise, commandée par André Doria, avoit faits depuis peu sur les terres du Grand Seigneur. Il fallut que l'Empereur se contentât de ces raisons.

Le Traité de Bologne contenoit un article dont la France avoit d'autant plus lieu de se plaindre qu'il n'avoit qu'un rapport indirect à la défense de l'Italie; c'étoit une assignation de quelques pensions aux Suisses, pour qu'ils cessassent de fournir des soldats à la France. Il paroît qu'ils n'accepterent point ces pensions au prix qu'on y mettoit, du moins il est sûr qu'ils persévérerent dans l'alliance des François. Les Cantons Catholiques (car la Réforme avoit déja divisé la République) avoient envoyé un Député à Bologne pour s'assurer des secours du Pape & de l'Empereur, en cas qu'ils fussent attaqués par les Cantons qui s'étoient soustraits à l'autorité du S. Siege. On profita de l'occasion pour

inviter ce Député à entrer dans la Ligue au nom de ses Maîtres ; mais comme il vit qu'elle se formoit contre la France leur Alliée, il répondit sensément que ses pouvoirs ne l'autorisoient pas à conclure un pareil Traité.. 1533.

Pendant toutes ces années où la France fut sans ennemis déclarés, les élémens lui firent la guerre, l'extrême dérangement des saisons y perdit tout. Leur inégalité réguliere ; leur vicissitude utile avoient disparu. Pendant cinq ans entiers, depuis 1528 jusqu'en 1533, on ne vit pas deux jours de gelée de suite ; l'été régnoit seul dans la Nature, il l'énervoit, il l'épuisoit ; la terre produisoit continuellement par foiblesse, & n'amenoit rien à maturité ; les insectes dévorans, les animaux destructeurs se multiplioient horriblement ; les grains étoient rongés avant d'être produits ; bientôt la famine & la peste couvrirent la face de la France, & lui enleverent un quart de ses habitans. On ne pouvoit ni nourrir les

1533. pauvres, ni ſecourir les malades, ni réprimer les voleurs qui portoient par-tout & le brigandage & l'infection. Les châteaux, les grandes villes ſe fortifioient contr'eux ; les bourgs, les villages, les chemins en étoient infeſtés. Mézeray, dans ſa grande Hiſtoire, étale avec force des détails à la fois dégoûtans & effrayans de la déſolation univerſelle. Parmi les traits dont il charge cette douloureuſe peinture, on trouve un fait qui ne peint que trop bien les derniers excès de la miſere.

» Une pauvre femme, dit-il, » ayant trouvé un petit morceau de » pain noir & fort ſec, ſon enfant » qu'elle tenoit à la mamelle ayant » à peine un an, le lui arracha d'entre les mains, & le mangea de ſi » grande avidité, que la mere ayant » amaſſé quelques miétes qui tom» boient dans ſon giron, il ſe mit » à crier, à ſe débattre, & à les lui » ôter de la bouche avec ſes petits » doigts. »

On recourut aux premiers alimens

mens des hommes ſauvages, aux glands & aux racines de fougeres, dont on imagina de faire une eſpece de pain. La mauvaiſe nourriture n'appaiſe un inſtant la faim que pour appeller la peſte; ce pain de gland produiſit une maladie inconnue, à qui la rapidité de ſes ravages fit donner le nom de *Trouſſegaland*. Ces fléaux ne ſe bornerent point à la France, ils affligerent auſſi l'Italie, & du moins ils y ſuſpendirent la rage de la guerre, le plus cruel de tous les fléaux, puiſqu'il réunit le mal phyſique & le mal moral. 1533.



CHAPITRE VI.

Entrevue du Pape & du Roi à Marseille. Mariage de Catherine de Médicis avec le Duc d'Orléans. Mort de Clément VII.

1533. LA foible accession du Pape à la Ligue ne rassuroit point l'Empereur sur ses dispositions ; il croyoit lui voir depuis long-temps un penchant secret pour la France, bientôt ce penchant devint une liaison publique & avouée, le Pape ne fit point mystère à l'Empereur des espérances qu'on lui donnoit de marier sa parente au Duc d'Orléans. L'Empereur, pour empêcher cette alliance qui alloit unir François & Clément par des nœuds trop intimes, proposa le mariage de Catherine de Médicis avec le Duc de Milan, qui n'avoit point encore épousé la Princesse de Dannemarck ; mais le Pape ne trouvoit point dans cette alliance ce

Guicciard, l. 20.

qui le flattoit dans l'autre, l'honneur d'unir sa Maison à la plus illustre Maison de l'Europe; il répondit à l'Empereur qu'il étoit trop tard, que les propositions de François Premier étoient les plus anciennes, & qu'il lui siéroit mal de refuser l'honneur qu'un si grand Roi vouloit lui faire. A ces raisons de décence, il ajouta des motifs d'intérêt. Catherine ne pouvoit, disoit-il, se marier que du consentement du Roi, parce que les grands biens (1) qu'elle tenoit de la succession de sa mere, étoient situés en France, & pouvoient être confisqués, si le Roi n'approuvoit pas son mariage. L'Empereur enlevoit au Pape cette derniere excuse, en offrant de donner en échange de ces biens qui pourroient être confisqués, des terres beaucoup plus considérables dans le Milanès, & en se chargeant de les faire céder

1533.

Mém. de du Bellay, l. 4.

(1) Les biens de la Maison de Boulogne, & de la Maison de la Tour d'Auvergne, portés dans la Maison de Médicis par le mariage de Madeleine de Boulogne avec Laurent de Médicis.

à perpétuité, par le Duc de Milan, à
1533. Catherine de Médicis, ſous l'inveſtiture de l'Empereur même; mais ſi Charles-Quint pouvoit procurer à l'intérêt ce dédommagement, il n'avoit rien à oppoſer à la vanité ſi naturelle qui entrainoit Clément vers l'alliance de la France.

Charles-Quint tomboit quelquefois dans l'erreur de juger de François Premier par lui-même, & de le croire auſſi ruſé que lui; en conſidérant l'énorme diſproportion des deux Maiſons, il ne pouvoit ſe perſuader qu'un Roi de France recherchât ſérieuſement pour ſon fils l'alliance d'une Médicis. « N'embraſſez-» vous pas une belle chimere, diſoit-» il au Pape, ne craignez-vous point » qu'après avoir préſenté cet appât » à votre vanité crédule, pour vous » engager dans ſes intérêts, le Roi » de France ne trompe vos eſpéran-» ces?. Mais pourquoi en courir les » riſques? Vous pouvez ſçavoir vo-» tre ſort: demandez aux deux Car-» dinaux Ambaſſadeurs, s'ils ont un » pouvoir pour traiter de ce ma-» riage. »

Guicciard, l. 20.

Le ſoupçon entroit aiſément dans l'eſprit du Pape, il fit cette queſtion avec toute l'inquiétude que l'Empereur avoit voulu lui inſpirer. Les deux Cardinaux répondirent avec franchiſe : « Le Roi nous a donné » ce pouvoir verbalement, il nous » l'a confirmé par toutes ſes Lettres ; » nous n'avons à la vérité aucun » acte ſigné ni ſcellé à vous préſen- » ter, mais nous ne demandons que » le temps de dépêcher un courier » en France, & nous vous répon- » dons qu'il nous rapportera un pou- » voir en bonne forme. »

1533. Mém. de du Bellay, l. 4.

Le pouvoir arriva en effet. Il ne ferma point encore la bouche à l'Empereur. « Ce n'eſt, dit-il au Pape, » qu'un nouvel artifice, ce pouvoir » eſt démenti par des inſtructions ſe- » crettes ; exigez que les Ambaſſa- » deurs terminent, vous les verrez » chercher des ſubterfuges, dire qu'il » faut attendre de nouveaux or- » dres, &c. »

Le Pape le crut encore, & demanda à terminer. Les Ambaſſadeurs of-

1533. frirent de faire dresser à l'instant le contrat, & de le signer.

L'Empereur confondu par la bonne foi de François Premier, insista pourtant encore; il n'avoit plus de soupçons à inspirer, mais il lui restoit des périls à montrer dans un avenir incertain. « Catherine, disoit-» il, est l'héritiere légitime de la » Toscane, François le prétendra du » moins, lorsque son fils l'aura épou-» sée. Il ne cherchera qu'à renverser » la fortune d'Alexandre de Médi-» cis, pour élever celle du Duc d'Or-» léans. »

Cette raison fit peu d'impression sur le Pape, qui ne songea plus qu'à l'entrevue qu'il devoit avoir avec François Premier.

Mém. de du Bellay, l. 4. L'Empereur ne pouvant empêcher cette entrevue, voulut du moins persuader au Pape qu'il lui avoit promis d'y exiger trois choses du Roi. La premiere; qu'il n'innovât rien en Italie, & qu'il ratifiât les Traités de Madrid & de Cambrai. La seconde, qu'il fît désister le Roi d'Angleterre

de la poursuite du Divorce. (1) La troisieme, qu'il consentît à la convocation d'un Concile. Pour ce dernier article, le Pape ne l'avoit sûrement pas promis, du moins sincerement. 1533. Mém. de du Bellay, l. 4.

Il répondit avec assez de fierté qu'il n'avoit rien promis, qu'il ne promettoit rien, qu'il n'avoit point de loix à prescrire au Roi de France, qu'il seroit plutôt dans le cas d'en recevoir de lui.

L'Empereur n'obtenoit plus rien du Pape ; avant de quitter Bologne, il avoit demandé trois Chapeaux, il n'en eut qu'un.

Il quitta l'Italie fort mécontent ; & pour s'attacher du moins le Duc de Milan, lorsque le Pape s'éloignoit de lui, il reprit la proposition du mariage du Duc avec la Princesse de Dannemarck sa niece. Guicciard, l. 20.

Le Pape avoit proposé Nice dans les Etats du Duc de Savoye, pour le lieu de l'entrevue. François Pre- Belcar. l. 20. n. 43.

(1) Cette affaire n'étoit point encore terminée alors

1533. mier témoignoit quelque répugnance à fixer ce lieu chez un Prince qui n'étoit rien moins que son ami, & qui l'avoit, disoit-il, plusieurs fois trompé. C'étoit précisément à cause de cela que le Pape insistoit sur ce choix du lieu de l'entrevue ; il vouloit saisir l'occasion de réconcilier le Duc de Savoye avec le Roi, ce qui eût été utile à tous deux, mais le Duc étoit trop dévoué à l'Empereur. Le Roi demanda que du moins la ville & le château de Nice lui fussent remis pour tout le temps de l'entrevue, mais le Duc, qui avoit consulté l'Empereur, fit mille difficultés, comme si cette entrevue n'avoit pu se faire qu'à Nice : quelques prétentions que le Roi avoit sur Nice, & dont on rendra compte à la fin de cette Histoire dans une dissertation particuliere, ajoutoient à ces difficultés. Le Pape & le Roi convinrent de Marseille, circonstance agréable pour le Roi, à qui le Pape donnoit une marque flatteuse de confiance & d'estime en venant le visiter dans ses Etats. Mais par la raison même qu'il

Guicciard, l. 20.

Du Bellay, Mém. l. 4.

Belcar. l. 20. n. 48.

se mettoit au pouvoir du Roi, il crut devoir prendre quelques précautions, soit contre sa propre foiblesse, soit contre l'idée qu'on pourroit s'en former; il fit ses conditions, il stipula qu'il ne seroit fait aucun Traité entre le Roi & lui sur les affaires politiques pendant l'entrevue, & que le Roi ne lui demanderoit le Chapeau pour personne; le Pape auroit voulu persuader que cette entrevue n'avoit d'autre objet que l'affermissement de la paix universelle, & la réunion des Princes Chrétiens contre les Turcs, mais elle n'en avoit point d'autre que la célébration du mariage de Catherine de Médicis avec le Duc d'Orléans. 1533.

L'Empereur essaya encore vainement de rompre l'entrevue par de petites pratiques indignes d'un si grand Prince; quand il sçut que le Pape se disposoit à passer en France sur les galeres de Malte, il les demanda pour une expédition contre les Turcs, le Pape s'empressa de les céder, d'y joindre même les siennes, & se servit des galeres de France pour son voyage.

1533. A l'entrée du Pape à Marseille, il arriva un incident qui fit voir de quel éclat les Lettres & les connoissances peuvent quelquefois embellir les talens d'un homme d'Etat; il falloit haranguer le Pape, on avoit prévu cet inconvénient, & on avoit chargé de la commission un des hommes les plus éloquens du royaume, le Président Poyet, qui fut depuis Chancelier. Mais ce n'étoit qu'en François qu'il étoit éloquent, & il falloit haranguer en Latin. On lui fit un beau discours Latin qu'il entendoit à peine, & dont il chargea sa mémoire. Le jour même de l'entrée au matin, le Maître des cérémonies vint au lever du Roi pour fixer les objets auxquels le Pape desiroit qu'on bornât la harangue. Ce Pontife, jaloux à l'excès des bienséances, ne vouloit pas permettre que dans un discours public qui lui étoit adressé, l'animosité glissât quelque trait dont l'Empereur ou tout autre Souverain eût à se plaindre. D'après cette instruction, il eût fallu refaire le discours, le temps pressoit,

Mém. de du Bellay, l. 4.

1533.

on jetta les yeux sur le seul homme peut-être qui fût capable de soutenir l'honneur de la Nation dans cette occasion devenue importante pour le moment. Jean du Bellay, Evêque de Paris, ne craignit point de commettre sa réputation aux hazards de cette périlleuse journée; il parla sur le champ, presque sans préparation; il parut éloquent en Latin, & ce petit triomphe littéraire fut assez considérable pour que l'Histoire en ait conservé le souvenir.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Catherine de Médicis avoit été amenée à Marseille par le Duc d'Albanie son oncle, (1) qui avoit été la prendre à Pise sur les galeres destinées au passage du Pape. La Reine & toute la Cour s'étoient rendues à Marseille pour la recevoir. Des fêtes ordonnées par la magnificence & la galanterie embellissoient ce séjour; le Roi combloit de graces & de pensions les Cardinaux de la suite du Pape; on admiroit son goût,

(1) Il avoit épousé Anne de la Tour ou de Boulogne, sœur de la mere de Catherine de Médicis.

1533. ſon eſprit, ſa généroſité ; on jugeoit qu'il ne lui manquoit que du bonheur pour être le plus grand des Rois.

Le Pape & le Roi étoient logés vis-à-vis l'un de l'autre, la rue les ſéparoit, mais on conſtruiſit une galerie de bois, qui, joignant les deux Palais, leur donnoit la commodité de paſſer en ſecret dans l'appartement l'un de l'autre. Ils s'occuperent d'abord, pour la forme, des affaires de l'Egliſe, des moyens d'aſſembler un Concile, & d'arrêter, en attendant, les progrès de l'héréſie ; car le Pape n'oſoit avouer qu'il ne vouloit pas de Concile, mais il cherchoit à l'éloigner en groſſiſſant les difficultés & les inconvéniens.

Sleidan. Commentar. l. 9. Belcar. l. 20. n. 49.

Le 27 Octobre 1533.

Le mariage fut célébré avec toute la pompe convenable, le Pape en fit lui-même la cérémonie, jaloux de conſommer par ſes mains l'ouvrage des Grandeurs de ſa Maiſon. Martin du Bellay dit qu'en faveur de ce mariage le Pape fit à ſa niece une donation des Places de Reggio, Modene, Rubiera, Piſe, Livourne, Par-

Mém. de du Bellay, l. 4.

me & Plaisance; mais de ces sept Places, les trois premieres étoient entre les mains du Duc de Ferrare, & on ne voit pas que la donation (1) des quatre autres ait eu d'effet. 1533.

La constitution dotale fut d'ailleurs de cent mille écus. Les Trésoriers, en la recevant, trouvoient que c'étoit trop peu pour une si noble alliance. *Oui*, dit Strozzi, *mais il faut considérer que Catherine apporte de plus trois bagues d'un prix inestimable, la Seigneurie de Gênes, le Duché de Milan, le Royaume de Naples*. On se persuadoit que la clause secrette étoit que le Pape & la Maison de Médicis aideroient le Roi à conquérir ces trois Etats. On n'imaginoit pas qu'un moindre avantage pût compenser la disproportion d'une pareille alliance.

Il y eut seulement beaucoup de

(1) Le contrat de mariage entre le Duc d'Orléans & Catherine de Médicis, ne contient pas un mot de cette donation, au contraire Catherine renonce à la succession de son pere, & en transporte tous les droits au Pape (à l'exception des droits sur le Duché d'Urbin) moyennant une somme de trente mille écus. Le contrat est du 27 Octobre 1533.

1533. projets concertés entre les deux Souverains pour reconquérir le Duché d'Urbin en faveur de Catherine de Médicis, & le Duché de Milan en faveur du Duc d'Orléans. Le Roi & le Dauphin devoient céder au Duc d'Orléans ce second Etat (en dédommagement de la Bretagne, réunie depuis peu à la Coûronne, & qui, suivant les idées des Bretons, auroit dû appartenir au Duc d'Orléans.) Le Roi eût été bien flatté de procurer un si bel établissement au second de ses fils, sans aucun démembrement de sa Couronne, & dans un pays séparé de la France. Ses vues se tournerent toujours depuis vers cet établissement : il parut perdre de vue le royaume de Naples, mais jamais le Milanès.

Tous ces projets du Pape & de François, ne produisirent point de Traité, ils furent fidèles à l'engagement qu'ils avoient pris de n'en point prendre, mais le Pape ne tint point rigueur sur les chapeaux. L'Empereur n'avoit pu en obtenir qu'un, le Roi en obtint quatre, un pour

Jean le Veneur, Evêque de Lifieux, grand Aumônier de France; un pour Philippe de la Chambre, frere utérin du Duc d'Albanie, qu'on nomma le Cardinal de Boulogne; un pour Claude de Givry, oncle de l'Amiral de Brion; un pour Odet de Châtillon, neveu du Maréchal de Montmorenci, frere du fameux Amiral de Coligny, fameux lui-même par fon apoftafie, par fon mariage, par le rang, pour ainfi dire Eccléfiaftique, qu'il donna à fa femme, (1) par la hardieffe avec laquelle, en fe féparant (2) de l'Eglife, il en conferva les faveurs. 1533.

Mém. de du Bellay, L. 4.

François Premier n'avoit oublié le Roi d'Angleterre fon allié ni à Boulogne, où les Ambaffadeurs François étoient chargés de défendre fes intérêts auprès du Pape, & de fol-

(1) Il la faifoit nommer *la Comteffe de Beauvais*, parce qu'il poffédoit l'Evêché de Beauvais. Elle fe nommoit Elifabeth de Hauteville.

(2) Le Cardinal de Châtillon, l'Amiral de Coligny & Dandelot leur frere, étoient fils du Maréchal de Châtillon, mort en allant porter du fecours à Fontarabie en 1522. Voir le chap. 3. du liv. 2.

1533. liciter le Divorce, ni à Marſeille où François Premier l'avoit invité à ſe trouver lui-même, & à ſon défaut avoit fait admettre ſes Ambaſſadeurs, quoique l'excommunication fût lancée contre lui; mais ces Ambaſſadeurs qui avoient déja le ton du ſchiſme, traiterent avec tant de hauteur, braverent le Pape avec ſi peu de ménagement que le Roi eut tout lieu de ſe repentir de les avoit fait admettre à Marſeille. Un jour entrant dans l'appartement du Pape, il y trouva ces Ambaſſadeurs qui, d'un air choquant & ennemi, lui ſignifioient un appel au futur Concile. De ce moment François ſentit que ſes ſollicitations devenoient de mauvaiſe grace, & le Pape l'ayant prié de ne lui plus parler de Henri VIII, il le promit & tint parole, content d'avoir rempli, quoique ſans ſuccès, envers Henri, tous les devoirs de l'alliance & de l'amitié. Henri le ſollicita de ſe ſouſtraire comme lui à l'obéiſſance du Saint Siege; cette propoſition ſi déplacée dans un temps où François Premier s'uniſſoit ſi in-

Guicciard, l. 20.

Guicciard, l. 20.

timement avec le Pape, ne prouve que l'emportement de Henri VIII. François n'avoit pas besoin, pour la rejetter, de son attachement à sa Religion, il lui suffisoit de n'être ni fou, ni inconséquent. 1533.

Il rendit un service plus légitime & plus utile à Henri VIII. en désarmant par sa médiation le Roi d'Ecosse que les intrigues de l'Empereur avoient soulevé contre l'Angleterre.

L'entrevue de Marseille finit le 20 Novembre, elle avoit commencé le 4 Octobre. Le Pape reprit la route de Rome; il ne survécut pas longtemps à cette entrevue, ni au schisme d'Angleterre, il prévit sa mort, (1) il l'annonça, il fit faire l'anneau & les habits que les Papes emportent au tombeau, il désigna son successeur par ses éloges & ses conseils, & dès le jour même de l'entrée au Conclave, on élut unanimement ce-

1533. Belcar. l. 20. n. 57.

1534. Arnold. Ferron. rer. Gallicar. l. 8. Francisc. Vales.

Sleidan. Commentar. l. 9.

(1) Clément VII. mourut le 24 Septembre 1534. Le Ferron ne manque pas de présenter l'idée du poison, mais, chez beaucoup d'Historiens, c'est une phrase de style à la mort de chaque Prince.

1534. lui qu'il avoit désigné. C'étoit Alexandre Farnèse, Doyen du sacré College. Son âge (il avoit 67 ans) & son origine Romaine, contribuerent aussi à le faire élire. L'un flattoit les espérances des Cardinaux, l'autre les desirs du peuple Romain, qui gémissoit de ne voir depuis long-temps sur le Saint Siege que des Pontifes étrangers à Rome. Si à chaque élection il ne crioit pas autour du Conclave *Romano lo volemo*, comme

En 1378. à l'élection d'Urbain VIII, il n'en desiroit pas moins vivement un Romain pour Pape.

Guicciard, l. 20. Guichardin loue dans Clément VII, qu'il avoit beaucoup connu, des qualités vraiment pontificales, de la gravité, de la décence dans les mœurs, de la piété, cet art de traiter avec les hommes, cette souplesse d'esprit si nécessaire à un Souverain qui n'est puissant que par la considération qu'il sçait s'attirer. La timidité, par conséquent la foiblesse, fut l'écueil le plus ordinaire de ses talens. Il seroit injuste de lui imputer les pertes que fit le Saint Siège

sous son pontificat, il n'eût point introduit les abus qui servirent de prétexte à la Réforme, & qui firent le succès des Réformateurs. S'il soutint ces abus, ce fut moins par zele que par honneur, car l'autorité place l'honneur à ne point reculer, même sur les abus. L'esprit de révolte contre Rome fermentoit depuis longtemps; le malheur des deux Papes Médicis voulut qu'il éclatât sous leur regne, uniquement parce que le temps étoit arrivé. L'indulgent Léon X, le sage Clément VII. étoient punis des crimes d'Alexandre VI. & des fureurs de Jules II. Clément, très-supérieur à son prédécesseur Adrien VI, égal pour le moins à Léon X, puisqu'il le gouvernoit, n'avoit ni les vertus d'un Grégoire le Grand, ni les talens d'un Grégoire VII. ou d'un Sixte-Quint; il avoit cependant & des talens & des vertus: la postérité paroît l'avoir mis au second rang parmi les Papes qui ont illustré le Saint Siège. Sa passion dominante fut l'aggrandissement de sa Maison. Pour la soutenir à Florence, il y faisoit cons-

1534.

Guicciard, l. 20.

1534. truire une citadelle dans le temps même où il faisoit les préparatifs de sa mort. Heureux de n'avoir point assez vécu pour voir la discorde & la haine désoler cette Maison, Hypolite conspirer contre Alexandre, & mourir empoisonné peut-être par cet Alexandre; Alexandre lui-même égorgé par des assassins que Laurent de Médicis, un de ses parens, introduisit la nuit dans sa chambre, au lieu d'une femme qu'il s'étoit chargé d'y introduire, & que l'incontinence d'Alexandre attendoit; enfin Laurent de Médicis massacré à son tour par les vengeurs d'Alexandre.

Sleidan. Commentar. l. 10.



CHAPITRE VII.

Suites de la Ligue de Smalcalde en Allemagne. Affaire du Wirtemberg.

CEPENDANT les négociations de François Premier avec la Ligue de Smalcalde, continuoient toujours. 1533. L'intérêt d'un instant, qui avoit réuni les Protestans avec les Catholiques contre le Turc, ne subsistoit plus. Mém. de du Bellay, L. 4. Les Protestans avoient repris leurs craintes, & Charles-Quint son ambition. Les persécutions sembloieut prêtes à renaître contre les Protestans d'Allemagne; ils vouloient s'armer pour prévenir leur ruine. L'habile & infatigable Négociateur, Guillaume du Bellay-Langei, ne cessoit depuis plusieurs années de courir en Angleterre, en France, en Allemagne. Il remplissoit alors l'Allemagne d'intrigues très-importantes, en observant toujours, selon les intentions de son Maître, de ne

conclure aucun Traité offensif con-
1533. tre la Maison d'Autriche, pour ne
violer le Traité de Cambrai que le
moins qu'il seroit possible.

1533. Le procès des Ducs de Wirtem-
1534. berg contre Ferdinand Roi des Ro-
mains, attiroit alors l'attention de
tout le Corps Germanique, & pou-
voit dégénérer en une guerre civile.
Guicciard, l. 20. Il faut reprendre cette affaire d'un
peu plus haut. Ulric, Duc de Wir-
temberg, Prince avare, injuste &
violent, opprimoit ses sujets, & ou-
trageoit Sabine de Baviere sa fem-
Sleidan. l. 9. *passim.* me, parce qu'elle l'invitoit à les sou-
lager. Ses violences furent poussées
à un excès si insupportable, que d'un
côté les Ducs de Baviere, Guillaume
& Louis, freres de Sabine, de l'au-
tre la Noblesse de Wirtemberg, en
firent des plaintes publiques en plei-
ne Diete. Ulric fut mis au Ban de
l'Empire; sa généreuse femme ob-
tint son pardon; il promit de la
mieux traiter & de réparer les torts
dont se plaignoient ses sujets. Il ou-
blia bientôt une promesse arrachée
par la crainte, & poursuivit le cours

de ses violences. Un de ses Officiers, chargé de quelque ordre injuste, fut tué par les habitans d'une Place nommée Ruthinghen. Aussi-tôt Ulric fait le siège de cette Place, & s'en rend maître. Ce fut le signal d'une révolution qui entraina la perte d'Ulric. L'Empire avoit les yeux sur lui. Il existoit depuis long-temps une Ligue, connue sous le nom de Ligue de Souabe, car en Allemagne l'indépendance de tant d'Etats & de Souverains, donnoit lieu sans cesse à des Ligues & à des confédérations, & peut-être le Corps Germanique ne subsistoit-il que par ces associations & ces ressources irrégulieres qui détruiroient un Etat Monarchique. C'étoit à la Ligue de Souabe que la Maison d'Autriche avoit dû la plus grande partie de sa puissance en Allemagne; ce fut cette même Ligue qui renversa Ulric du Trône dont il étoit si indigne. Elle lui déclara la guerre, Guillaume de Baviere s'étant mis à la tête des troupes de Souabe, s'empara de tout le Wirtemberg, & força Ulric d'aller 1533.

1533. chercher un asyle à Montbelliard; dont Georges son frere étoit Souverain. Ce fut au retour de cette expédition que les troupes de Souabe, se voyant sans emploi & voulant s'en procurer, se vendirent à Charles d'Autriche (1) qui disputoit alors

1519. l'Empire à François Premier. Les scrupules de François Premier l'avoient empêché d'accepter leurs services pour forcer les suffrages des

Mém. de du Bellay, l. 4.

Electeurs. Charles fit ce que François n'avoit osé faire, & conquit l'Empire presque autant qu'il l'obtint. Il acheta ensuite le Duché de Wirtemberg de cette même Ligue de Souabe qui l'avoit conquis, & il le comprit dans la cession qu'il fit de ses Etats d'Allemagne à Ferdinand son frere.

Cette proscription d'Ulric paroissoit juste à tout le monde, Ulric étoit odieux, & Ferdinand jouit en paix de sa dépouille pendant plusieurs années; mais Cristophe, fils d'Ulric, élevé parmi les malheurs de son pere,

(1) Voir le chap. 1. du liv. 2.

avoit

avoit les vertus de sa mere. Il étoit enfant lorsqu'Ulric fut déthrôné, ses intérêts ne parurent point alors mériter d'attention, mais lorsqu'on vit ce jeune Prince parvenu à l'âge de gouverner, réclamer le Trône paternel, faire parler pour lui les graces de sa jeunesse, ses malheurs, ses vertus, ce spectacle intéressa l'Allemagne. Les Ducs de Baviere qui avoient proscrit le pere, s'attendrirent sur le fils; c'étoit leur neveu, c'étoit le fils de cette sœur si chere pour laquelle ils avoient pris les armes contre son barbare époux; il leur offroit d'ailleurs l'occasion d'affoiblir la Maison d'Autriche contre laquelle ils étoient engagés dans la Ligue de Smalcalde. Mais Ulric vivoit encore, & le jeune Cristophe eût été bien indigne de l'intérêt qu'il commençoit à inspirer, s'il eût consenti à profiter de la dépouille de son pere, aussi ne sépara-t'il point sa cause de celle d'Ulric, les Princes qui le conduisirent dans cette affaire, étoient trop habiles pour permettre qu'un vernis odieux gâtât un person- 1533.

1533. nage si intéressant. Ce fut donc le fils, qui, appuyé d'un grand parti & de toute son innocence, demanda grace pour les crimes de son pere, expiés par l'infortune. Il s'adressa à la Ligue de Smalcalde, qu'il mit bientôt toute entiere dans ses intérêts; il s'adressa au Roi de France, qui, en alléguant le Traité de Cambray pour se dispenser d'embrasser sa querelle avec éclat, ne laissa pas de lui promettre & de lui accorder ses bons offices. Cristophe fit mieux encore, plein d'une noble confiance dans la justice de sa cause, il osa s'adresser à cette même Ligue de Souabe, qui avoit dépouillé son pere; il la prit pour Juge, & lui présenta un Mémoire. Il en reçut pour réponse que son affaire étoit trop compliquée pour pouvoir être jugée sur de simples Mémoires, mais que s'il vouloit se rendre à une Diéte qui alloit se tenir à Ausbourg au mois de Sep-
1533. tembre, on lui rendroit justice. On lui fit expédier, avec cette réponse, un sauf-conduit signé des Chefs de la Ligue de Suabe. L'Empereur &

le Roi des Romains, pour ne point paroître se refuser aux voies de la justice, consentirent que leurs droits fussent discutés à la Diéte d'Ausbourg, & donnerent aussi un sauf-conduit à Cristophe. Ce Prince parut dans la Diéte, accompagné de l'Electeur de Saxe, Jean Frédéric; (1) de Henri & d'Ernest, Ducs de Brunswick & de Limbourg; d'Albert, Duc de Prusse; de Jean, Duc de Cleves & de Juliers; d'Albert, Duc de Meckelbourg; de Philippe, Landgrave de Hesse; de Georges, Comte de Wirtemberg, oncle paternel de Cristophe; du Duc François, Evêque de Munster, qui tous, suivant une ancienne coutume, plus forte que toutes les loix, étoient obligés, puisqu'ils accompagnoient Cristophe, puisqu'ils étoient ses *Assistans*, d'épouser sa querelle, & de la défendre par les armes, s'il le falloit. Langei ayant appris à quoi engageoit le personnage d'*Assistant*, ne voulut point l'être, quoiqu'il en fût

1533.
Mém. de du Bellay, l. 4.

Belcar. l. 20 n. 51. 52.

(1) Fils & successeur de Jean.

vivement pressé par Cristophe & par
1533. ses partisans. En effet, le Roi ne l'en eût point avoué, il ne s'étoit même déterminé à l'envoyer à la Diête d'Ausbourg qu'avec beaucoup de difficulté; qu'après avoir bien examiné si cette démarche n'étoit pas trop contraire au Traité de Cambrai, & sur-tout qu'après avoir vu le sauf-conduit donné à Cristophe par Ferdinand, & la déclaration que Ferdinand y faisoit de trouver bon que l'on rendît justice aux Ducs de Wirtemberg. Les Ducs de Baviere eux-mêmes, qui, par leurs intrigues, avoient amené l'affaire du Duché de Wirtemberg au point où elle étoit, & qui, par leurs sollicitations, avoient contribué à faire envoyer un Ambassadeur François à la Diéte d'Ausbourg, les Ducs de Baviere parurent craindre l'obligation qu'imposoit le personnage d'*Assistans*, & crurent qu'il leur couvenoit mieux de paroître à la Diete comme membres de la Ligue de Souabe.

Cristophe n'avoit rien négligé pour trouver des *Assistans*, ou au

moins des Médiateurs, parmi les Souverains de l'Europe, sur-tout parmi les Alliés de la France. 1533.

Le Roi d'Angleterre envoya aussi à la Diéte d'Ausbourg un Ambassadeur, mais qui arriva trop tard, & qui trouva la Diéte séparée.

Le Vaivode de Transylvanie écrivit aux Confédérés de Smalcalde des Lettres très-pressantes en faveur du Duc de Wirtemberg.

Il y eut entre Langei & les Ambassadeurs du Roi des Romains, une dispute de préséance qu'on ne décida point, mais qu'on éluda, comme on fait toujours, quand on le peut; on convint que les Ambassadeurs des deux Rois ne se trouveroient point ensemble à la Diéte, & qu'ils auroient chacun leur jour marqué pour y assister.

Mém. de d Bellay, L. 4

Si Langei ne fut point *Assistant* des Ducs de Wirtemberg, il ne les en servit que mieux, il fut leur Avocat. Les discours qu'il prononça dans la Diéte en leur faveur, & que Martin du Bellay rapporte dans ses Mémoires, soutiennent assez noblement les

1533. droits de l'humanité, ceux de la Souveraineté, ceux du malheur; ils firent une telle impression sur la Diéte, & mirent si bien dans tout son jour la tyrannie Autrichienne, malgré tous les ménagemens de l'Orateur, qu'on

Belcar. l. 20. n. 53. prit d'abord la résolution de dissoudre cette Ligue de Suabe, uniquement à cause des avantages que la Maison d'Autriche en avoit tirés, & qu'elle en tiroit encore. Au reste il ne paroît pas que la Diéte ait prononcé de Sentence définitive, mais les Ducs de Baviere, le Landgrave de Hesse, tous les *Assistans* des Ducs de Wirtemberg, tous les Confédérés de Smalcalde, arrêterent entr'eux qu'on auroit recours aux armes pour rétablir les Ducs de Wirtemberg dans leurs Etats. Il falloit de l'argent, la Ligue s'adressa à Langei, on lui demanda la permission d'employer aux frais de cette guerre, les cent mille écus consignés par le Roi entre les mains des Ducs de Baviere, comme on l'a dit plus haut; (1) mais il avoit

(1) Chapitre 4. de ce troisieme Livre.

été expreſſément ſtipulé que cet argent ne ſeroit employé qu'à la défenſe de la Ligue, ſi elle étoit attaquée par l'Empereur, & il s'agiſſoit ici d'attaquer, non de ſe défendre. On cherchoit un prétexte. Langei, toujours plein d'expédiens & de reſſources, en trouva un qui ſembloit mettre le Roi à couvert de tout reproche, & qui en même temps lui procuroit un avantage, ce fut que le Duc de Wirtemberg engageât au Roi le Comté de Montbelliard moyennant cent vingt mille écus. Si c'étoit une contravention au Traité de Cambrai, elle étoit faite au moins de la maniere la plus adroite, & en apparence la plus légitime. De quoi pouvoit-on ſe plaindre? Le Roi s'étoit-il interdit par le Traité de Cambrai la faculté d'acquérir par engagement un pays à ſa bienſéance? Pouvoit-il empêcher qu'on ne fît l'uſage qu'on voudroit du prix de l'engagement? L'argent fut donc remis entre les mains des Députés du Duc de Wirtemberg, & le Roi prit poſſeſſion du Comté de Montbelliard,

1533.

Mém. de d[u] Bellay, l. 4

Sleidan, Commentar. l. 9.

1533. tandis que les Confédérés levoient avec son argent une armée dont le Landgrave de Hesse fut nommé Général, & qui étoit en marche avant que l'Empereur & le Roi des Romains eussent eu le temps de se mettre en défense. Aussi les Impériaux furent aisément chassés du Wirtemberg où les légitimes Souverains furent rétablis. Cette expédition fut l'ouvrage de l'éloquence & de l'adresse de Langei. Mais, chose rare dans les engagemens de Domaine qu'un petit Prince fait à un Souverain puissant, le Comté de Montbelliard fut retiré dans la suite par le Duc de Wirtemberg, qui rendit au Roi l'argent qu'il en avoit reçu, à l'exception d'environ quarante mille écus, du paiement desquels les Ducs de Baviere se rendirent cautions.

Cette guerre du Wirtemberg finit par un Traité entre le Roi des Romains & le Duc de Wirtemberg. Ce Traité qui assura au Duc de Wirtemberg la possession de son Duché, attira au Roi des Romains, déja trop mécontent d'y avoir été forcé, de

grandes plaintes de la part du Pape de ce qu'il reconnoissoit pour amis des Princes ennemis de la Religion; Ferdinand s'excusa tristement sur la nécessité, sur l'amour de la paix, sur la crainte de plus grands maux. Ce Traité est du mois de Juin ou de Juillet 1534. L'Empereur le ratifia le premier Septembre suivant. 1533.

Sleidan. commentar. l. 9.

CHAPITRE VIII.

Assassinat de l'Ecuyer Merveille.

On voyoit ainsi la guerre s'avancer par degrés sur les pas de la haine; les sujets de mécontentement s'accumuloient tous les jours entre François Premier & Charles-Quint. 1533.

L'entrevue du Pape & du Roi à Marseille, le mariage du Duc d'Orléans avec Catherine de Médicis, les projets, les vues que cette alliance supposoit, les liaisons du Roi avec la Ligue de Smalcalde, la dissolution de la Ligue de Suabe, le rétablis-

Belcar. l. 20 n. 53.

1533. ſement des Ducs de Wirtemberg ; tant d'intrigues en Italie & en Allemagne, malgré la promeſſe de ne ſe mêler en aucune maniere des affaires de ces deux contrées, tels étoient les griefs de l'Empereur.

François ſe plaignoit des efforts continuels de l'Empereur pour lui enlever ſes Alliés, de l'admiſſion des Génois dans la Ligue de Bologne, des diſcours injurieux, ſouvent calomnieux, par leſquels l'Empereur ne ceſſoit d'attaquer ſa réputation. Indépendamment de ces ſujets de plainte qui tous avoient précédé ceux qu'il avoit pu donner à l'Empereur, il ſentoit vivement mille marques de haine que l'Empereur lui prodiguoit en toute occaſion, & qu'il couronna ſur-tout dans une affaire fort étrange, ſurvenue entre le Roi & le Duc de Milan, vers le temps de l'entrevue de Marſeille.

Mém. de du Bellay, l. 4.

1533.

Juſques-là le Roi de France & le Duc de Milan n'avoient eu aucune relation particuliére. N'ayant point d'affaires à traiter enſemble, ils n'entretenoient point de Miniſtres l'un

chez l'autre. François Premier n'a-voit jamais eu d'Ambassadeur à la Cour de Milan, il regardoit Sforce comme un Souverain précaire, comme un ennemi subalterne, sous le nom duquel l'Empereur lui enlevoit son patrimoine. Sforce n'étoit rien pour lui. Quand il le chasseroit du Milanès, il croiroit l'avoir reconquis sur l'Empereur. Si à présent il l'en laissoit paisible possesseur, c'étoit son Traité avec l'Empereur qu'il respectoit. Si Louis XI. avoit eu des liaisons avec le premier François Sforce, si Charles VIII. avoit traité avec Ludovic Sforce pour l'expédition de Naples, c'est que Louis XI. & Charles VIII. n'avoient point de droits sur le Milanès; si, pendant la prison de François Premier, la Régente avoit compris Sforce dans une Ligue de toutes les Puissances Italiques contre l'Empereur; si François Premier lui-même, après avoir été mis en liberté, avoit souffert qu'il entrât dans la Ligue de Cognac; & la Régente & François Premier n'a-voient fait que céder à la rigueur des 1533.

1533. conjonctures. D'ailleurs, par ces Traités, Sforce étoit confondu dans la foule des Souverains d'Italie, on ne traitoit point avec lui, on lui assignoit seulement la place qui convenoit à l'arrangement général; enfin Sforce n'étoit point par lui-même une Puissance, du moins à l'égard de la France, il n'existoit par rapport à elle, que comme protégé par l'Empereur, ou comme réuni aux autres Puissances de l'Italie.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Un Gentilhomme Milanois, nommé Merveille, qui étoit venu en France sous Louis XII, y avoit fait une fortune considérable par les bienfaits de ce Roi & de François Premier. La vanité assez naturelle d'étaler cette fortune aux yeux de ses parens & de ses concitoyens, lui fit faire un voyage à Milan. L'éclat avec lequel il y parut, la dépense qu'il y fit, lui donnerent des liaisons avec les principaux Officiers de la Maison du Duc, & le firent connoître du Duc lui-même: il lui plut. Le Duc avoit alors pour Chancelier François Taverne, qui avoit succédé au céle-

bre Moron; Taverne étoit neveu de Merveille: ce dernier revint en France. Quelque temps après son retour, Taverne allant en ambassade dans quelque Cour étrangere, se détourna, passa par la France, & vit le Roi à Fontainebleau. Il lui fit entendre que le Duc de Milan seroit flatté d'avoir à sa Cour un Ambassadeur François; que cette ambassade pourroit n'être pas infructueuse au Roi; qu'elle donneroit les moyens de traiter d'affaires également avantageuses & à la France & au Duc de Milan; mais il ajouta qu'il falloit dérober avec soin à l'Empereur la connoissance de ces liaisons; qu'il ne falloit point que celui qui seroit envoyé, prît publiquement le caractère d'Ambassadeur, content d'être connu du Duc sous ce titre; que pour dissiper les soupçons qui pourroient naître dans l'esprit de l'Empereur, le Roi, par des Lettres expresses, recommanderoit au Duc cet Ambassadeur comme un homme que des affaires particuliéres avoient conduit à Milan. Taverne ajouta qu'il falloit nommer à cette 1533.

1533. ambaſſade un homme connu du Duc, & qui lui fût agréable ; il indiqua Merveille ſon oncle. Le Roi approuva ces arrangemens, nomma Merveille, lui donna des Lettres de créance qui ne devoient être montrées qu'au Duc, des Lettres de recommandation qui devoient être montrées à l'Empereur en tout événement, & aſſigna des appointemens à ce Miniſtre déguiſé.

Merveille fut bien reçu du Duc, il vivoit à ſa Cour, il l'accompagnoit par-tout, il étoit de tous ſes amuſemens & de toutes ſes fêtes; peut-être mit-il un peu de faſte dans ſes démarches, peut-être la même vanité qui lui faiſoit étaler ſes richeſſes dans ſa patrie, le rendit-elle indiſcret ſur ſon caractère d'Ambaſſadeur. Quoi qu'il en ſoit, l'Empereur ou ſçut ou ſoupçonna que cet homme avoit un titre pour réſider auprès du Duc. Ce Miniſtre François à la Cour de Milan, cette intelligence entre le Roi de France & le Duc, ce myſtère répandu ſur un commerce déja ſi ſuſpect par lui-même, ne pouvoient que

Mém. de du Bellay, l. 4.

couvrir une trahiſon. L'Empereur reprit ſon ancienne colere contre ſon infidele vaſſal, il fit des reproches & des menaces, Sforce lui envoya les fauſſes Lettres de recommandation; ce ſtratagême n'étoit pas aſſez fin pour tromper l'Empereur, d'ailleurs la même indiſcrétion qui lui avoit appris que Merveille étoit Miniſtre de François Premier, pouvoit lui avoir dévoilé l'artifice des Lettres de recommandation; il comprit que Sforce joignoit la fourberie au myſtère, il parut doublement irrité, Sforce trembla, & pour prévenir les effets du reſſentiment de l'Empereur, il lui promit que bientôt il recevroit des preuves éclatantes de ſa fidélité. 1533.

Merveille paſſoit un jour dans les rues de Milan à la ſuite du Duc. Un Seigneur de la Maiſon de Caſtiglionè, Gentilhomme de la Chambre du Duc, les voyant paſſer, s'adreſſe à un des domeſtiques de Merveille, & lui demande d'un ton fier à qui il eſt, le domeſtique répond reſpectueuſement qu'il a l'honneur de ſervir le Seigneur Merveille de France. Caſti- Belcar. l. 20. n. 50.

1533. glionè fit une réponse qui annonçoit fort peu d'estime pour le *Seigneur Merveille*. Un autre domestique de Merveille, moins respectueux que le premier, attend que le Duc & Merveille soient remontés au château, il descend précipitamment, court après Castiglionè, l'atteint & lui demande raison des discours injurieux qu'il a tenus sur son Maître, Castiglionè les nie, le domestique soutient qu'il les a entendus, reçoit un démenti, le rend & met l'épée à la main. Soit prudence, soit honte de se commettre avec un domestique, Castiglionè se retire & laisse à ses domestiques le soin de le venger. Deux d'entr'eux fondent sur celui de Merveille, on les sépare. Merveille, instruit de tout par son domestique, prie un de ses amis, parent de Castiglionè, de lui demander ce qu'il devoit penser de ce rapport, Castiglionè proteste qu'il n'a point tenu les discours qu'on lui impute. L'Ambassadeur, content de ce désaveu, envoie faire des excuses à Castiglionè sur l'étourderie & l'insolence de son domestique. Le bruit

de ces débats parvient jusqu'au Duc, qui défend aux deux Gentilshommes toute voie de fait. Merveille répond qu'il obéira d'autant plus volontiers qu'il n'a point d'ennemi, & qu'il n'a ni fait, ni reçu d'insulte. Cependant on voyoit Castiglionè passer & repasser devant l'hôtel de l'Ambassadeur, accompagné de dix ou douze hommes armés; un soir ayant rencontré cinq ou six domestiques de l'Ambassadeur, il les attaqua & les mit en fuite. Merveille en porta ses plaintes au Magistrat qui promit justice & ne la rendit point. Castiglionè attaqua de nouveau les gens de Merveille, qui étant sur leurs gardes & déterminés à tout, repousserent vivement l'insulte; le combat fut sanglant, Castiglionè fut la victime de ses violences, il resta mort sur la place, les siens épouvantés prirent la fuite.

1533.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Le lendemain matin (vendredi 4 Juillet 1533) le même Magistrat qui n'avoit pas voulu prévenir ce malheur, se transporte chez l'Ambassadeur, le mene en prison, fait mettre

1533. ses gens au cachot, leur fait donner la question, n'épargne pas même un domestique de plus de quatre-vingt ans que l'âge avoit rendu sourd, il ne néglige rien pour leur arracher par la violence des tourmens une déposition contre leur Maître. Merveille est gardé à vue, aucun de ses amis n'a la liberté de le voir. Quelques-uns d'entr'eux présentent au Magistrat un Mémoire pour sa justification, le Magistrat ne le lit point, & le déchire en leur présence; il va faire son rapport au Duc, & prendre ses ordres; le dimanche il se transporte pendant la nuit à la prison, fait trancher la tête à l'Ambassadeur, fait exposer son corps dans la place de Milan.

Arnold. Ferron. rer. Gallicar. lib. 8. Francisc. Valles.

Un neveu de ce malheureux Ministre, autre que Taverne, prend la poste, vient se jetter aux pieds du Roi, & lui demander justice & vengeance. Toutes les circonstances de cette affaire étoient si atroces, que pour peu que les Historiens étrangers aidassent à la révoquer en doute, on ne pourroit croire que les choses

Mém. de du Bellay, l. 4.

1533. 1534.

se fussent passées ainsi. Il sembloit que le Duc de Milan n'eût demandé au Roi un Ambassadeur que pour lui faire cette barbare insulte, que pour violer de dessein prémédité le droit des gens, toutes les loix de l'équité & de l'humanité. Il faut avouer que tout est inexpliquable dans le procédé du Duc de Milan. Pourquoi d'abord vouloit-il un Ambassadeur François ? Etoit-ce afin d'obtenir un honneur nouveau pour lui ? En ce cas il falloit que l'ambassade fût publique, & il la demandoit secrette. Etoit-ce pour traiter avec la France de quelques affaires secrettes ? En ce cas un agent subalterne suffisoit sans ce caractère auguste d'Ambassadeur. Encore eût-il fallu respecter la personne de cet Agent subalterne. Mais d'ailleurs quelles affaires pouvoit-il y avoir à traiter entre un héritier des Viscontis, & un usurpateur du Milanès ? Quels moyens le Duc de Milan, toujours observé par l'Empereur, toujours placé sous les yeux d'Antoine de Leve, nouvellement engagé dans une Ligue de

1534.

1534. l'Italie entiere contre la France ; quels moyens pouvoit-il avoir dans ces conjonctures, d'intervertir l'ordre établi par le Traité de Cambrai & par la Ligue de Bologne ? Et quels motifs pouvoit-il avoir de l'entreprendre dans un temps où l'Empereur le combloit de bienfaits, lui assuroit la possession de son Duché, venoit de le proposer pour mari à Catherine de Médicis, & alloit, au défaut de cette Princesse, lui donner sa propre niéce ? Quels avantages plus grands pouvoit-il espérer d'un Prince dont il étoit essentiellement l'ennemi, dont il possédoit le patrimoine ? Sforce n'avoit donc, en apparence, ni raisons de vanité, ni raisons d'intérêt politique pour desirer d'avoir un Ambassadeur François à Milan. Mais comment concevoir ensuite qu'après avoir desiré, mandié même cet Ambassadeur, la seule crainte d'avoir déplu à l'Empereur lui inspire tout-à-coup le projet de faire insulter cet Ambassadeur par des gens apostés, afin d'avoir un prétexte de lui faire trancher la

1534.

tête ? Quelle marche du crime ! La foiblesse est quelquefois bien cruelle, ici elle est bien bizarre. En quoi ce crime hardi prouvoit-il à l'Empereur l'innocence de Sforce à son égard ? Seroit-ce parce qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'un homme si légérement immolé, fût revêtu d'un caractère public ? Voilà peut-être ce qu'on peut imaginer de plus plausible pour expliquer l'étonnante conduite de Sforce. Car enfin que le voyage de Taverne en France, que la demande qu'il fit à François Premier d'un Ambassadeur, que ces vues qu'il proposa, ces mesures qu'il fit prendre, ces précautions qu'il indiqua, ne fissent que couvrir un piége tendu de concert par l'Empereur & le Duc de Milan à François Premier, pour lui préparer l'affront le plus cruel, en vérité il n'y a pas moyen de se prêter à cette idée, ce seroit un trop long enchainement de crimes & de noirceurs.

Les sujets d'étonnement ne tarissent point dans cette affaire. Ce même Taverne, Chancelier du Milanès, neveu de Merveille, & qui

Mém. de du Bellay, l. 4. Essais de Montagne, l. 1. ch. 9. tit. *des Menteurs.*

1534. l'avoit demandé nommément pour Ambassadeur auprès du Duc, vint à la Cour de France justifier son Maître, & soutenir que Merveille n'avoit point ce caractère d'Ambassadeur. Accablé à l'instant par les preuves de son mensonge, troublé par des questions auxquelles il n'avoit rien à répondre, & par des reproches dont il sentoit la justice, pressé sur l'irrégularité de ce supplice qu'on avoit fait subir à Merveille dans la prison, & pendant la nuit, il répondit en bégayant: Que le Duc en avoit usé ainsi par respect pour le Roi, & par égard pour le caractère d'Ambassadeur dont Merveille étoit revêtu. « Fourbe mal-» adroit, lui dit François Premier, » digne Ministre d'un Maître assassin » te voilà convaincu par ta propre » bouche. Si le caractère d'Ambassa-» deur avoit été aussi avili dans la » personne de Merveille qu'il l'est » dans la tienne, j'approuverois pres-» que sa destinée; » & il chassa de sa Cour ce Ministre de fraude & d'impudence.

Fin du Livre troisieme.

LIVRE IV.

Qui contient toute la Guerre de 1535, jusqu'à la Treve de Nice.

CHAPITRE PREMIER.

Mort de Sforce. Face nouvelle des affaires en Italie. Négociations entre l'Empereur & le Roi.

LE Roi sentoit avec horreur cette indigne violation des droits les plus saints; il appella sur le perfide Sforce la vengeance de Dieu & des hommes, il prépara la sienne, il écrivit à tous les Princes de l'Europe, & surtout à l'Empereur. Ces Princes parurent diversement affectés de cette affaire, selon leurs dispositions & leurs intérêts: ceux qui en témoigne-

1534. *Pâques, l. 5 Avril.*

Belcar. l. 20. n. 50.

1534. rent le plus d'indignation, n'en témoignerent que par Lettres.

Pour l'Empereur, il ne manqua pas de répondre que le Duc avoit justement condamné un particulier son sujet, qui remplissoit sa Cour de cabales & de troubles. Sur cette réponse, Velly, Ambassadeur de France, montre à l'Empereur une Lettre que le Duc de Milan avoit écrite au Roi, & par laquelle il reconnoissoit dans Merveille le caractère d'Ambassadeur. L'Empereur replique froidement que cette affaire ne le regardoit pas. Au reste il n'en fut que plus content de Sforce. Il envoie chercher en Flandre la Princesse de Dannemarck sa niece, il la marie au Duc de Milan comme pour lui payer le prix de son crime.

Sleidan. Commentar. l. 9.

D'après cette démarche il fut aisé de juger que la guerre alloit se rallumer entre l'Empereur & le Roi de France, & que le Duc de Milan ne faisoit, pour ainsi dire, que prêter son nom à l'Empereur, comme on avoit soupçonné le Roi de Navarre, le Duc de Gueldres & Robert de la

Marck,

Marck, d'avoir prêté le leur à François Premier pour les commencemens de la guerre de 1521. Il semble que ces grands Souverains, quand ils vouloient commencer la guerre, aimoient à faire faire les premieres insultes par de petits Princes qui se chargeoient du rôle d'aggresseurs, & ne leur laissoient, en les appellant à leur secours, que le personnage plus noble de Protecteurs & de Défenseurs; mais du moins si en 1521 François Premier avoit engagé le Roi de Navarre, le Duc de Gueldres à réclamer leurs Etats, & Robert de la Marck à soutenir les droits de sa Principauté de Bouillon, il ne leur avoit point fait commettre de crimes; il n'avoit à défendre en eux que des Princes dépouillés & opprimés, non des assassins & des parjures. C'est peut-être là un des traits qui distinguent le plus sensiblement le caractère de ces deux Princes. Le regne de François Premier offre en tout trois grandes guerres entre lui & son rival. François Premier a été soupçonné d'aggression dans la pre-

1534.

1534. miere, Charles-Quint en a été convaincu dans les deux autres. (1) La premiere n'a commencé que par des voies honnêtes, les deux autres ont commencé par des voies infâmes.

François Premier, bien sûr d'avoir la justice de son côté dans cette seconde guerre, voulut encore avoir la prudence; il ne précipita rien, il fit tous ses préparatifs avec cette lente promptitude qui assure les succès, il n'oublia point que ce n'étoit pas au seul Duc de Milan, mais à toute la puissance de l'Empereur qu'il alloit avoir affaire.

L'Empereur qui lui faisoit souvent l'honneur de compter sur sa probité, (2) s'engagea vers ce temps-là dans l'expédition de Tunis. (3)

---

(1) Celle-ci & celle de 1542.

(2) Quelquefois même il comptoit sur plus que de la probité.

(3) C'étoit au fameux Chairadin, dit Barberousse, que Charles-Quiut alloit faire la guerre à Tunis. Ce Corsaire que la piraterie avoit fait Roi, étoit né dans l'isle de Metelin d'un pere Chrétien, renégat & pauvre. Chairadin & Horuc son frere exercerent la piraterie dès l'enfance. D'abord ils n'avoient qu'un brigantin à eux deux; enrichis par leurs brigandages, ils eurent bientôt une flotte, ils passerent

François respecta cette louable & glorieuse entreprise, il n'en tira aucun avantage pour attaquer ni l'Empereur, ni même son coupable protégé. Cette modération d'un côté l'honoroit, de l'autre lui donnoit plus de temps pour rassembler ses forces, & combiner ses projets. Il employa un an entier à lever des troupes en France, en Allemagne, à les exercer ; il voulut tout voir par ses yeux, tout conduire lui-même, il parcourut les diverses provinces de 1534.

en Afrique. Deux freres s'y disputoient le Trône d'Alger, Horuc & Chairadin prirent parti dans cette querelle pour les dépouiller tous deux. Maîtres d'Alger, ils s'étendent & dépouillent encore le Roi de Trémisen, mais Horuc est battu & tué, Barberousse lui succede ; il jouit seul des conquêtes communes, il les augmente. Deux freres, Araxide & Muley Assan, se disputoient aussi le Trône de Tunis, Muley Assan s'y étoit établi, Barberousse se sert du nom d'Araxide pour l'en chasser & s'y placer lui-même ; il regne à Tunis, à Alger, à Trémisen, sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, sur toutes les mers du Levant, Soliman II. lui donne le commandement de ses armées navales. Barberousse, pour servir Soliman & pour s'enrichir, infeste toutes les côtes des royaumes de Naples & de Sicile. Ce motif suffisoit bien à Charles V. pour s'armer contre lui ; Muley-Assan qui vint implorer sa protection, lui fournit de plus un prétexte noble.

1534. son royaume, où il avoit établi des légions, il en fit la revue.

Il fut arrêté un instant dans cette tournée par un obstacle ridicule, reste de la fiere indépendance des anciens Seigneurs François. Un petit tyran de Champagne, nommé Busanci, de la Maison d'Aspremont, osa refuser aux Officiers du Roi l'entrée de son château de Lumes sur la Meuse, entre Mézieres & Donchery; on ne conçoit pas ce qu'il pouvoit espérer de cette folle insolence, il la poussa jusqu'à obliger de faire venir du canon pour le réduire : il fut pris, & il auroit eu la tête tranchée, s'il n'avoit trouvé dans Robert de la Marck son voisin, un intercesseur qui obtint sa grace.

Mém. de du Bellay, l. 4.

1534.

Le temps étoit venu d'aller punir Sforce, cet autre ennemi plus coupable, mais moins facile à réduire. Un autre ennemi encore, suscité par l'Empereur à François Premier, vint couvrir Sforce d'une puissante barriere, c'étoit Charles Duc de Savoye, oncle de François Premier, autrefois son ami, son allié, son in-

Belcar. l. 20. n. 57.

troducteur dans l'Italie en 1515, devenu depuis son ennemi secret, & peut-être le plus dangereux de tous. C'étoit lui qui, par le secours d'argent qu'il avoit fourni au Connétable de Bourbon, lui avoit procuré l'armée d'Allemans avec laquelle ce Héros rebelle avoit fait son Roi prisonnier à Pavie, & avoit exécuté de si grandes choses; il avoit félicité l'Empereur sur cette victoire de Pavie, il avoit tenté plusieurs fois de détacher les Suisses de l'alliance de la France, il avoit acheté le Comté d'Ast, patrimoine de François Premier. Universellement dévoué à l'Empereur, il avoit envoyé le Prince de Piémont son fils, en Espagne, pour y être élevé: il donnoit tous les jours de nouvelles matieres au ressentiment du Roi.

1534.

Mém. de du Bellay, l. 5.

Guichenon, hist. de Savoye.

La France, de son côté, avoit fourni aux habitans de Genève des secours contre le Duc de Savoye; elle avoit obligé celui-ci à lever le siège de Genève. Cet affront récent (1) ir-

(1) Genève se prétendoit ville Libre & Impériale;

1534. ritoit le Duc contre le Roi, & redoubloit son attachement pour l'Empereur.

Tels étoient les motifs de rupture entre la France & la Savoye.

Les prétextes ne manquoient pas davantage. La France avoit sur divers Etats du Duc de Savoye, des prétentions dont les fondemens seront exposés dans une des dissertations qu'on doit trouver à la fin de cette Histoire; elle en avoit sur le Comté de Nice, sur diverses Places du Marquisat de Saluces; elle demandoit l'hommage de la Baronnie de Faucigny; elle demandoit surtout qu'on rendît compte au Roi de la succession de Philippe Duc de Savoye, pere commun & de Charles & de Louise de Savoye, mere de François Premier.

Mém. de du Bellay, l. 4.

Le Roi envoie le Président Poyet demander au Duc de Savoye le passage sur ses terres pour porter la guerre dans le Milanès. Sur le refus

1535. *Pâques, le 28 Mars.*

les Ducs de Savoye qui avoient acquis les droits des Evêques de Genève & des Comtes du Genevois, prétendoient l'asservir.

du Duc, Poyet le somme de satisfaire le Roi sur tous les objets dont on vient de parler. Le Duc envoie demander du secours à l'Empereur. Il propose d'échanger diverses provinces qui confinoient à ce royaume, telles que le Genevois, qui aussi bien lui échappoit, le Comté de Nice, qui donne l'entrée en Provence, & quelques autres, contre des terres que l'Empereur lui auroit données dans d'autres pays. Par-là le royaume de France eût été ouvert aux armes de l'Empereur par des côtés qui n'ayant eu jusqu'alors pour voisin qu'un Prince peu redoutable, n'avoient pas été mis en état de défense. Le Roi sçut cette proposition, elle irrita son ressentiment en y joignant l'inquiétude. Il s'avança jusqu'à Lyon, d'où il envoya déclarer la guerre au Duc de Savoye. Ainsi le théâtre de la guerre se trouva changé comme le systême politique; elle s'étoit faite jusqu'alors dans l'intérieur de l'Italie, elle s'arrêta sur la frontiére; on ne pouvoit plus pénétrer dans le Milanès que par la conquête des Etats

1535.

Sleidan. Commentar. l. 10.

1535. du Duc de Savoie. L'Amiral de Brion (Chabot) auquel le Roi donna le commandement de son armée, soumit la Bresse, le Bugey, pénétra dans la Savoye, y prit Chambery, Montmélian, & n'éprouva quelque résistance que dans les montagnes de la Tarentaise. Déja il étoit parvenu jusqu'au Mont-Cenis, & le Duc de Milan voyoit approcher l'orage: ce Duc mourut, sur ces entrefaites, sans enfans. Cette mort inopinée changea encore tous les points de vue politiques.

Guichenon, hist. de la Maiſ. de Sav.
Belcar. l. 21. n. 19.
Sléidan. Commentar. l. 9.
Vers la fin d'Octobre 1535.
Mém. de du Bellay, l. 4.

La vengeance de François Premier n'avoit plus d'objet, & ses droits au Milanès paroissoient désormais sans concurrence. Cette Maison rivale que le sort sembloit avoir tirée exprès de la poussiere pour exclure du Milanès la Maison d'Orléans, (1) étoit éteinte. François Premier prétendoit n'avoir renoncé au Milanès

(1) On se rappelle que François Premier étoit de la branche d'Angoulême, branche cadette de la Maison d'Orléans. Au reste il n'y avoit d'éteinte dans la Maison de Sforce, que la branche Ducale.

qu'en faveur de Sforce & de sa postérité. Que restoit-il sinon que la Maison d'Orléans rentrât dans tous ses droits, en les confirmant, non par le droit violent de conquête, mais par l'investiture qu'elle prendroit de l'Empereur? 1535.

Mais les convenances générales de l'Europe, & les convenances particulieres de l'Italie, qui avoient toujours fait préférer l'heureuse usurpation des Sforces aux droits légitimes des Princes de la Maison d'Orléans, subsistoient toujours. L'Italie, à travers toutes les tempêtes qui l'avoient agitée, avoit toujours tendu assez constamment à rejetter de son sein les grandes Puissances qui pouvoient détruire sa liberté. Si quelquefois entrainée par la force, elle avoit semblé s'écarter de son objet, elle y étoit bientôt revenue par un penchant naturel. On l'avoit vue dans le temps des plus grands succès de Charles-Quint, & pendant la prison de François Premier, offrir le royaume de Naples au Marquis de Pescaire, pour empêcher la réunion de ce royaume

1535. avec le Milanès dans une même main.
Après cette réunion, ce qu'elle craignoit le plus, étoit que ces deux Etats fussent partagés entre deux grandes Puissances étrangeres, telles que la France & l'Espagne ; voilà pourquoi dans le temps même où elle parut s'intéresser le plus vivement en faveur de François Premier contre l'Empereur, elle exigea toujours que le Milanès fût donné à François Sforce, dont la puissance n'étoit pas capable d'allarmer la liberté publique ; mais par la mort de Sforce, elle sembloit n'avoir plus à combattre que pour le choix des Tyrans, puisqu'elle regardoit comme tels les étrangers puissans. Pouvoit-elle espérer que Charles-Quint, au lieu de garder pour lui le Milanès, ou de terminer ses longues querelles avec François Premier, en lui en accordant l'investiture, daignât en investir quelque Duc particulier ? Il y avoit déja presque regné sous le nom de Sforce, comme il régnoit presque en Toscane sous le nom d'Alexandre de Médicis, mari de sa bâtarde, & à Gê-

nes qui étoit sous sa protection; mais au moins, pendant la vie de Sforce, il restoit encore une image de liberté dans ces Etats. Charles-Quint ne pouvoit partir directement ni de Gênes, ni de Milan, ni de Florence, pour subjuguer le reste de l'Italie. Si au contraire il prenoit le Milanès pour lui, le joug se faisoit sentir à Gênes, s'aggravoit en Toscane, & alloit bientôt s'étendre aux autres Etats, surtout à l'Etat de l'Eglise, qui devoit être écrasé par les efforts que les rameaux épars de ce grand arbre, alloient faire pour se réunir des deux extrémités de l'Italie. Le véritable intérêt du S. Siege étoit donc d'empêcher que l'Empereur ne prît le Milanès pour lui, & de s'unir avec François Premier pour traverser cette réunion, dût le Milanès rester à François Premier, qui, après tout, étoit bien moins redoutable à la liberté de l'Italie entiere que Charles-Quint; mais plus il étoit nécessaire d'abaisser en Italie la puissance de l'Empereur, plus il étoit dangereux de l'en- 1535.

1535. treprendre, & difficile de l'exécuter. Auffi ne paroît-il pas que Paul III. ait fuivi cette hazardeufe politique. L'exemple de Clément VII. prifonnier, effrayoit Rome, l'Empereur étoit prefque à fes portes; Naples l'avoit reçu en triomphe au retour de fon expédition de Tunis, où il avoit vaincu Barberouffe, la terreur de la Méditerranée, & rétabli fur le Trône Muley-Affan que Barberouffe avoit détrôné. Non moins habile politique que généreux protecteur des Rois, il avoit gardé pour lui la Goulette, il y avoit conftruit un Fort qui dominant la baye de Tunis, donnoit une entrée facile dans ce pays; il avoit auffi détruit l'ancienne Hippone qui lui faifoit ombrage. Cette gloire nouvelle dont il venoit de fe couvrir, le rendoit encore plus redoutable, car la réputation augmente en effet la puiffance. Encouragé par les fuccès, & fentant tout l'avantage des conjonctures, il réfolut dès le moment de la mort de Sforce, de garder pour lui le Milanès qu'il avoit déja voulu

Belcar. l. 21. n. 4. 5. 8. 9. 10. 11. 12. &c.

Sleidan. Commentar. l. 9.

Mém. de Guillaume du Bellay-Langey, l. 5.

envahir du vivant même de Sforce. (1) 1535.

Mais il falloit cacher ce projet pour en assurer l'exécution ; il falloit embrasser son rival pour l'étouffer. Tout l'hiver de 1535 à 1536, se passa donc en négociations entre Charles-Quint & François Premier. Velly, Ambassadeur de France, plus digne par sa franchise d'être Ministre de François Premier, que par sa finesse de l'être auprès de Charles-Quint, fut chargé de solliciter au nom de son Maître l'investiture du Milanès.

La mort de Claude de France, fille de Louis XII, & femme de François Premier, avoit introduit à cet égard un léger changement. Comme on vouloit combiner le droit héréditaire de la Maison d'Orléans avec le droit qui pouvoit résulter de l'investiture, & regarder le premier comme le droit fondamental dont l'autre n'étoit que l'accessoire, François Premier ne pouvoit plus deman-

(1) C'étoit pour le dépouiller qu'il lui avoit intenté autrefois cette grande accusation de félonie.

1535. der l'investiture pour lui. Le Milanès étoit le patrimoine de ses enfans. C'étoit donc pour le Duc d'Orléans son second fils, qu'il le demandoit ; par-là il entroit dans les vues de l'Italie entiere qui desiroit à Milan un Duc particulier. C'étoit par cette même raison qu'il ne demandoit rien pour le Dauphin que sa qualité d'héritier présomptif de la Couronne de France, excluoit du Trône de Milan.

Le Duc d'Orléans, mari de Catherine de Médicis, avoit, comme on l'a dit, du chef de sa femme, des prétentions sur la Toscane & sur le Duché d'Urbin. François Premier, dont on ne peut trop louer la modération dans toute cette affaire, offroit de faire renoncer le Duc d'Orléans à ces prétentions ; il offroit aussi de confirmer ses renonciations au royaume de Naples.

Tout ce que la politique peut décemment se permettre de mauvaise foi, d'artifice & de détours, fut épuisé par l'Empereur dans cette négociation. Il fut toujours sur le point de conclure, & ne conclud jamais. Vel-

ly, constamment trompé, entretenoit le Roi de fausses espérances qu'il puisoit sans cesse dans les discours ou de l'Empereur, ou de ses Ministres, de Cannes & Granvelle. Tantôt ceux-ci renvoyoient Velly à l'Empereur, tantôt l'Empereur le leur renvoyoit, & tour à tour ou l'Empereur ou les Ministres formoient ou résolvoient quelque difficulté nouvelle. Tantôt l'Empereur rejettoit le Duc d'Orléans comme trop proche de la Couronne, & préféroit le Duc d'Angoulême, troisieme fils de François Premier. (Quand on lui représentoit que le Roi ne consentiroit jamais à cette préférence du plus jeune, qui feroit naître une jalousie funeste entre les deux freres, & qui empêcheroit le Duc d'Orléans de renoncer à ses prétentions sur la Toscane & le Duché d'Urbin, l'Empereur, après un long délai, revenoit au Duc d'Orléans, puis il retournoit au Duc d'Angoulême.) Tantôt il mettoit un prix à la grace qu'il prétendoit accorder, & un prix digne en apparence d'être proposé

1535.

Mém. de Langei, l. 5.

1535. par un Prince religieux; il vouloit que François Premier s'engageât à convertir les Hérétiques, à ramener le Roi d'Angleterre au sein de l'Eglise, à combattre les Infideles; & jamais il n'étoit content des assurances qu'on lui donnoit à cet égard. Aujourd'hui il exigeoit que le Roi renonçât à l'usufruit du Milanès, qu'il avoit d'abord demandé, sur-tout à ses prétentions sur Gênes; demain il exigeoit que la France reconnût tenir uniquement son droit de l'investiture, qu'elle comptât pour rien le droit héréditaire, pure dispute de mots, puisqu'elle vouloit bien regarder l'investiture comme nécessaire: mais l'Empereur, par ses intrigues, rendoit bientôt cette dispute plus réelle; car il engageoit sous main le Roi de Portugal à demander le Milanès pour son frere, & assurément le frere du Roi de Portugal n'auroit eu d'autre droit que celui qu'il auroit tenu de l'investiture, il est vrai que c'étoit faire une insulte gratuite au Roi de Portugal & à son frere, puisque l'Empereur avoit ré-

solu de garder le Milanès; mais l'Empereur craignoit peu l'inconvénient de les commettre, pourvu qu'ils servissent de prétexte à quelque délai. Quelquefois la négociation ne tenoit plus qu'à un fil, mais ce fil ourdi par la main habile de l'Empereur, ne rompoit jamais. D'autres fois on touchoit à un dénoûment heureux, l'Empereur arrêtoit tout par quelque nouvelle plainte, par quelque nouvelle condition; il vouloit que le Roi se chargeât de remarier sa niece, la veuve du Duc de Milan, & parce que le Roi d'Ecosse alloit épouser la fille du Duc de Vendôme, (1) c'étoit précisément au Roi d'Ecosse qu'il falloit que François fît épouser la Duchesse de Milan. On lui proposoit encore de se charger d'autres établissemens de Princes & de Princesses, auxquels l'Empereur s'avisoit tout exprès de s'intéresser. Combien de petits sacrifices ne fallut-il pas

1535.

(1) Il ne l'épousa point, il épousa d'abord Madeleine de France, fille de François Premier, & ensuite Marie de Lorraine, veuve de Louis, Duc de Longueville.

1535. faire à cette faveur qu'on ne devoit pas obtenir, à cette paix qui devoit échapper à mesure qu'on tendroit les bras pour la saisir! Que de ménagemens & pour l'Empereur & pour le Duc de Savoye! Le Roi faisoit lever six mille Lansquenets en Allemagne, l'Empereur s'en plaignit, il fallut révoquer l'ordre. Beauvais avoit été envoyé à Venise pour proposer un Traité d'alliance, il fallut le rappeller. L'Evêque de Winchester, Ambassadeur d'Angleterre en France, étoit prêt d'y conclure un Traité entre les deux Puissances, il fallut le suspendre. On avoit envoyé Langei en Allemagne pour entretenir l'union entre les Princes, & tenter de réunir les Protestans à l'Eglise, (la Ligue de Smalcalde, satisfaite par la révolution du Wirtemberg, étoit alors tranquille) il fallut rendre le compte le plus exact de toutes ces négociations à l'Empereur; il eût bien voulu les rompre, mais il fut obligé de les souffrir, parce qu'elles étoient agréables au Pape, informé de leur objet par le Cardinal du

Mém. de Langei, l. 5.

Sleidan. Commentar. l. 9.

Bellay, qui étoit alors à Rome, & par l'Evêque de Mâcon, Ambassadeur de France auprès du S. Siege. Encore fallut-il, au bout de quelque temps, rappeller Langei. 1535.

Cependant l'Empereur faisoit sourdement les préparatifs les plus formidables. André Doria rassembloit ses galeres à Gênes, Ferdinand de Gonzague, Viceroi de Naples, rassembloit la cavalerie-légere; on transportoit d'Allemagne en Italie une puissante artillerie; on faisoit aussi des levées dans les Pays-Bas. Belcar. l. 20. n. 18.

Un Ministre qui se nommoit Duprat, comme le Chancelier de France, (1) envoyé par l'Empereur en Allemagne, sous prétexte d'examiner les démarches de Langei, qui n'étoit pas encore rappellé, y faisoit, ainsi que le Comte de Nassau, des levées considérables, y décrioit, y calomnioit le Roi, & tâchoit de faire entrer les Princes de l'Empire dans une Ligue contre lui. En Italie, l'Empereur profitoit du départ de Beau-

(1) Qui venoit de mourir.

1535. vais, qu'il avoit fait rappeller de Venise, pour engager les Vénitiens dans une Ligue défensive en faveur de celui auquel il donneroit son investiture, c'est-à-dire, en sa faveur, s'il se la donnoit à lui-même; en tout cas il leur persuadoit qu'il ne le gardoit que comme un dépôt jusqu'à ce qu'il eût trouvé un Sujet agréable à l'Italie entiere. Il profitoit aussi de la haine que le Pape avoit conçue contre la Maison de Médicis, (quoiqu'il dût en partie la Thiare aux recommandations de Clément VII. mourant) pour l'engager à s'opposer, avec les autres Princes & Etats d'Italie, à l'investiture du Duc d'Orléans.

Quand Velly se plaignoit de ces négociations, dont il ne sçavoit point parfaitement l'objet, on lui répondoit qu'elles n'avoient aucun rapport à l'affaire du Milanès; quand il se plaignoit des armemens, on lui répondoit que l'armement de mer étoit destiné à une expédition d'Alger dont on parloit depuis long-temps, qui ne devoit pas être moins célebre que celle de Tunis, & à laquelle

Mém. de Langei, l. 5.

l'Empereur avoit même demandé que le Duc d'Orléans l'accompagnât; mais le Roi avoit répondu qu'il n'avoit plus de fils à donner en ôtage à l'Empereur. A l'égard de l'armement de terre: « Ne voyez-vous pas, di- » soit l'Empereur à François Premier, » que c'est un stratagême par lequel » j'en impose aux Puissances d'Ita- » lie, qui ne veulent point absolu- » ment voir la Maison de France sur » le Trône de Milan, & qui ne ces- » seroient de former des brigues » contre notre projet, si je ne leur » présentois ces apparences d'une » guerre prête à renaître entre nous? » Gardez-vous bien, ajoutoit l'Em- » pereur, de leur rien apprendre de » notre secret; faites-en sur-tout mys- » tère au Pape, vous connoissez sa » haine pour la Maison de Médicis; » que votre Ambassadeur à Rome » n'en sçache rien, je me garderai » bien de mon côté d'en rien dire au » Comte de Cifuentes mon Ambas- » sadeur à Rome; sur-tout que le Car- » dinal du Bellay l'ignore. » Ce Cardinal lui étoit particuliérement re-

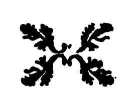
1535.

1535. doutable par la pureté de ses intentions & par l'étendue de ses lumieres.

Pendant que l'Empereur exigeoit ainsi le secret, il ne manquoit pas de révéler tout au Pape, & de l'instruire jour par jour de l'état de la négociation, il le rassuroit sur l'armement, en lui déclarant qu'il ne faisoit qu'amuser François, & qu'il garderoit le Milanès ; le Pape vouloit bien regarder cela comme une bonne nouvelle, soit que réellement trompé sur ses intérêts, il aimât mieux voir le Milanès dans les mains de l'Empereur, que dans celles du Roi de France, soit qu'il crût plus sage de subir doucement le joug du plus fort, que de s'exposer, comme ses prédécesseurs, aux dangereuses agitations du pouvoir balancé, soit que sa haine pour la Maison de Médicis, l'emportât sur toute autre considération, soit enfin que piqué du mystère que François Premier lui faisoit, il eût pris aux projets de l'Empereur cette sorte d'intérêt qu'une confidence même fausse, est quelquefois capable d'inspirer.

L'Empereur, en même temps, mandoit au Duc de Savoye qu'il alloit incessamment lui rendre tout ce qu'on lui avoit pris. 1535.

Velly cependant négocioit, écrivoit, espéroit & faisoit espérer. Le Roi s'ennuya pourtant de ce badinage politique; il avoit bien voulu sacrifier au desir de la paix les occasions de surprise, qui peuvent s'offrir pendant l'hiver même, à une armée victorieuse, voisine de l'ennemi; mais il ne vouloit pas qu'une négociation captieuse le tînt enchainé pendant la saison d'agir. Puisqu'il falloit être trompé, il consentoit de l'être, mais jusqu'à un terme préfix, & il chargea expressément Velly de tirer une réponse décisive de l'Empereur avant la fin de Janvier 1536. Mém. de Langei, l. 5.



CHAPITRE II.

Campagne de l'Amiral de Brion dans les Etats du Duc de Savoye.

1536. *Pâques, le 16 Avril.* Belcar. l. 21. n. 19.

LES mois de Janvier & de Février se passerent sans qu'on eût reçu cette réponse décisive. Au mois de Mars l'Amiral de Brion eut ordre de se mettre en campagne. Son armée devoit être composée de huit cens dix lances, de mille hommes de cavalerie-légere, & de vingt-trois mille hommes d'infanterie, tant Françoise que Suisse & Allemande; mais elle se rassembloit lentement & par parties.

C'étoit dans le Piémont qu'il s'agissoit de pénétrer. Deux Capitaines qui s'étoient illustrés dans les guerres précédentes, Philippe Torniello & ce fameux Marquis de Marignan, accouroient avec quatre mille hommes d'infanterie pour s'emparer du Pas de Suze, comme avoient fait les Suisses en 1515, & pour en disputer le passage

1536.

passage aux François. D'Annebaut, qui fut depuis Amiral, & qui commandoit alors la cavalerie-légere, Montejan qui fut depuis Maréchal de France, & qui commandoit alors l'infanterie Françoise, c'est-à-dire, le corps légionnaire; furent avertis de la marche des ennemis vers Suze. Ce Pas de Suze étoit, comme on l'a déja vu, de la plus grande importance, par la facilité de le défendre avec une poignée de monde contre une armée entiere, & par l'impossibilité presque absolue de le forcer. D'Annebaut & Montejan se hâtent de prévenir les ennemis, & gagnent la plaine avant leur arrivée. Les ennemis voyant que ce Pas de Suze étoit franchi, reculent devant Annebaut & Montejan jusqu'au-delà de Turin. Mém. de Langei, L. 5.

Le Duc de Savoye, quelques mois auparavant, avoit répondu à la Déclaration de guerre du Roi, qu'il se trouveroit à l'entrée de ses Etats pour les défendre; il ne fit pas même le moindre effort pour défendre sa capitale; il avertit tristement les habitans qu'il falloit céder à la Mém. de Langei, L. 5.

1536.

Sleidan. Commentar. l. 10.

Guichenon, hist. de la Maiſ. de Sav.

force, qu'il ſe voyoit obligé de les abandonner ; il fit embarquer ſur le Pô ſon artillerie, ſes meubles les plus précieux, & ſortit par une fauſſe porte du château avec la Ducheſſe ſa femme, & le Prince de Piémont ſon fils ; il ſe retira à Verceil, d'où il envoya ſa femme & ſon fils à Milan. En partant, il conſeilla encore aux habitans de ſe rendre, & ils ſuivirent ſon conſeil dès la premiere ſommation. Chivas ſe rendit auſſi ſans réſiſtance.

L'Amiral de Brion établit ſon camp entre Turin & Chivas, en attendant que ſes troupes, qui arrivoient à la file, fuſſent raſſemblées. On lui a reproché de la lenteur & de la foibleſſe dans cette occaſion ; l'on prétend qu'il auroit pu accabler les ennemis dans la conſternation où ils étoient. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'il eut raſſemblé environ se[illegible] mille hommes, il s'avança juſqu'à la Doire ; où il trouva les ennemis au nombre de quatre à cinq mille hommes d'infanterie, & de quatre à cinq cens chevaux, prêts à lui diſputer le paſſage.

Il

On diroit qu'une destinée aveugle dispose de la réputation des événemens & des hommes, ou plutôt la réputation est si peu de chose, que l'Etre suprême qui gouverne tout avec un ordre impénétrable, semble quelquefois la dispenser au hazard pour en faire sentir le néant. Le passage du Rhin en 1672, occupe une place distinguée dans la mémoire des hommes ; les noms imposans de Louis XIV, de Condé, de Turenne, qui présiderent à cette expédition, la conquête presque entiere de la Hollande qui en fut la suite, peut-être l'Epître de Boileau qui l'a célébrée, tout a concouru à immortaliser le souvenir de ce passage. Un autre Poëte l'a comparé au passage du Granique sous Alexandre, & il a demandé que l'on jugeât de l'une & l'autre expédition par la comparaison des fleuves; mais si c'étoit par la comparaison des obstacles vaincus qu'il en fallût juger, ce passage du Rhin que la postérité n'oubliera jamais, seroit peut-être un exploit ordinaire. Personne au contraire ne 1536.

1536. connoît le passage de la grande Doire en 1536, sous l'Amiral de Brion, & ce passage est un chef-d'œuvre militaire. Les François, à la vérité, étoient en plus grand nombre que les ennemis, mais ils n'avoient presque point de cavalerie, les ennemis en avoient beaucoup, & la cavalerie faisoit alors la principale force des armées. Ce défaut de cavalerie étoit d'ailleurs un grand obstacle à un passage qui devoit se faire en nageant. Les ennemis avoient Medequin à leur tête, Medequin dont le nom avoit acquis le droit d'intimider. Les François arrivent sur les bords de la Doire, riviere peu large, mais profonde & rapide. Fatigués de leur marche, ils avoient besoin de repos. L'Amiral ne prétendoit ni qu'ils traversassent le fleuve ce jour-là, ni qu'ils le traversassent à la nage; il se préparoit à jetter un pont. A l'aspect de l'ennemi, le courage du soldat s'enflamme; impatient il demande, il crie, non qu'on le mene, mais qu'on lui permette d'aller. L'Amiral irrite cette impétuosité en la combattant,

Mém. de Langei, l. 5.

mais il la combat, il veut qu'on attende au lendemain, il veut que le pont ſoit jetté. Les cris des ſoldats redoublent, il ſembloit qu'ils ſentiſſent le moment de la victoire; le Général regardant enfin leur importunité comme un de ces avis du Ciel qu'il eſt dangereux de négliger, leur dit : *Allez donc, & que cette ardeur ne ſe démente point.* A ce mot ils s'élancent tous dans la riviere, François, Lanſquenets, les troupes bien ſéparées, & ce qui eſt ſur-tout admirable, les rangs auſſi bien obſervés, dit Guillaume du Bellay, que s'ils ſe fuſſent trouvés dans le plus beau chemin. Un Légionnaire François apperçoit du côté des ennemis un bateau qui pouvoit ſervir au paſſage de l'Amiral, il ſe ſépare de ſa troupe, il nage ſeul vers ce bateau, le détache & l'amene à ſon Général, action plus glorieuſe, bien plus utile & infiniment plus périlleuſe que celle qui a immortaliſé Clélie, car quoique les Hiſtoriens nous repréſentent Clélie & ſes compagnes paſſant le Tibre à la nage, à travers une grêle de traits,

1536.

1536. outre que c'étoit pendant la nuit, il eſt à préſumer que les Etruſques ménageoient des femmes qui ne leur faiſoient d'autre tort que de s'enfuir, au lieu que tous les coups des ennemis ſe portoient vers ce ſoldat téméraire, qui en plein jour ſe détachoit de ſa troupe, & marchoit à eux pour leur nuire. Ce fut par une eſpece de miracle qu'il revint à l'autre bord ſans la moindre bleſſure, malgré les décharges continuelles d'arquebuſerie que les ennemis faiſoient ſur lui. Le Général, pénétré d'admiration & de joie, donne, en préſence de toute l'armée, un anneau d'or à ce brave ſoldat, dont l'Hiſtoire n'a pas conſervé le nom, & a peu célébré l'action : nouvel exemple dû hazard des réputations. Les ennemis étonnés de ce qu'ils avoient vu faire aux François, ſe retirerent avec précipitation, & même avec quelque déſordre ; le défaut de cavalerie empêcha de les pourſuivre aſſez vivement pour en profiter, & ils gagnerent Verceil ſans grande perte.

Mém. de Langei, l. 5.

Alors s'avança pour les défendre

un Général plus redoutable encore que Medequin, Antoine de Leve. Le personnage équivoque qu'Antoine de Leve joua dans cette guerre, répondoit très-bien à l'état équivoque des affaires entre l'Empereur & le Roi. Comme il n'y avoit point entr'eux de rupture formelle, comme le constant Velly suivoit toujours la négociation, quoique François n'en fût plus la dupe, François ménageoit l'Empereur qui faisoit semblant de le ménager. Le Roi, en recommandant à l'Amiral de pousser ses succès avec vigueur, & de livrer bataille, s'il le falloit, lui avoit enjoint expressément de respecter les terres Impériales. 1536.

L'Empereur n'avoit pas tout-à-fait les mêmes égards, il faisoit assez directement la guerre aux François; cette armée qui avoit fui devant eux des environs de Suze jusqu'à Verceil, étoit à lui. Il est vrai qu'elle étoit commandée par un Avanturier accoutumé à se louer à tout le monde; il est vrai encore que comme tous ceux qui avoient

1536. de l'argent, & même quelquefois ceux qui n'en avoient pas, étoient en possession de faire des levées en Italie, cette armée pouvoit passer pour être au Duc de Savoye, si on vouloit, & qu'un désaveu n'eût rien coûté à l'Empereur, si on eût daigné le demander. Mais comment désavouer Antoine de Leve, le plus ancien & le plus illustre de ses Généraux? Voici le prétexte qu'il prit.

On a dit plus haut qu'en 1534 (1) les intrigues & sur-tout la puissance de Charles-Quint avoient entrainé les Princes & les Etats d'Italie dans une Ligue pour la défense du Milanès, s'il étoit attaqué par les François. Chaque Puissance devoit fournir un contingent proportionné à ses forces; Antoine de Leve avoit été nommé Général de la Ligue, & résidoit en cette qualité dans le Milanès, où il bornoit & gênoit l'autorité de Sforce. Depuis la mort de Sforce, il étoit resté dans le Milanès, supposant que la Ligue subsis-

(1) Voir le chap. 5, du liv. 3.

toit & avoit toujours le même objet. 1536.
Si l'armée qu'il commandoit, & qui étoit forte alors de six cens chevaux & de douze mille hommes d'infanterie, étoit toute entiere à l'Empereur, c'étoit parce que l'Empereur avoit été le plus prompt & le seul fidele à fournir son contingent; mais Antoine de Leve ne prétendoit point être Général de l'Empereur, il étoit Capitaine général de la Ligue; il n'avoit, disoit-il, d'autre objet que la défense du Milanès; ce n'étoit point pour le Duc de Savoye qu'il agissoit, & il affectoit de ne se pas joindre à lui, il ne se mettoit en mouvement que parce que les François en s'approchant de la Sessia, menaçoient le Novarez & la Lomelline. Cependant il inquiétoit extrêmement l'Amiral qui n'osoit poursuivre le Duc de Savoye, de peur que le Capitaine de la Ligue ne redevînt le Général de l'Empereur, & que les François ne fussent accusés d'avoir fait éclater la rupture. Si le Duc de Savoye, qui n'a-

Mém. de Langei, l. 5.

1536. voit qu'à ſortir de Verceil pour être ſur les terres du Milanès, faiſoit ce pas, faudroit-il le laiſſer échapper? faudroit-il le pourſuivre? Dans cette incertitude Brion eût bien voulu voir de Leve ſe déclarer, & il fit ce qu'il put pour l'y engager. Il avoit fait faire quelques levées de troupes en Italie; ces troupes, pour ſe rendre à ſon camp, devoient paſſer devant l'armée Impériale, Brion demanda pour elles un ſauf-conduit à de Leve, qui répondit: *Ah! très-volontiers, ſi elles marchent au nom de la Ligue dont je ſuis Capitaine.* L'Amiral, mécontent de cette réponſe, demanda nettement au Général Eſpagnol s'il falloit le regarder comme ami ou comme ennemi; de Leve répondit par des politeſſes équivoques qui ne décidoient rien, & qui redoubloient l'embarras de l'Amiral. Cette perplexité le retint dans l'inaction. La jalouſie, qui trouble tout, avoit d'ailleurs diviſé ſon armée, il s'étoit élevé une querelle très-vive entre les Légionnaires Fran-

çois & les Lansquenets, commandés par le Comte de Furstemberg. (1) On en étoit venu aux mains, & il y avoit déja beaucoup de sang répandu, lorsque le Comte de Furstemberg arrêtant ces furieux par sa présence, fit retirer ses Allemans frémissans de courroux, respirans la vengence, désarmés par le seul respect. Ils avoient été maltraités dans le combat qu'on les avoit obligés de quitter, & ils se proposoient bien de prendre leur revanche, mais la vigilance du Comte de Furstemberg, & la rigoureuse discipline qu'il fit observer, leur en déroberent les occasions; ils reprirent l'habitude de l'obéissance, & l'ordre se rétablit insensiblement. 1536.

(1) Ce Comte de Furstemberg, qui avoit d'abord servi l'Empereur, étoit alors attaché au service du Roi.



CHAPITRE III.

Suite des Négociations entre l'Empereur & François Premier. Scène scandaleuse donnée à Rome par l'Empereur.

1536. Mém. de Langei, l. 5.

Les Négociations pour l'investiture n'avoient point cessé à Naples pendant toutes ces hostilités, mais l'Empereur se plaignoit de ce qu'on accabloit son Allié, tandis qu'il se disposoit à faire à la Maison de France un présent tel que celui du Milanès ; s'il avoit pu prévoir une telle conduite, il ne se seroit pas rendu si facile. « Je veux bien, ajoutoit-il, » ne rien changer, quoique j'y sois » trop autorisé sans doute, j'espere » qu'une même paix terminera les » affaires de Savoye & celle du Milanès ; mais qu'avant tout le Piémont soit évacué par les troupes » Françoises ; & comme il ne reste » plus de difficulté pour l'investiture » du Milanès, que le Roi m'envoie

» l'Amiral avec un plein pouvoir » pour terminer. » 1536.

Velly, à qui l'Empereur tint ce discours, étoit citoyen & avoit peu d'ambition, il travailloit à la paix sans avoir la vanité d'être pacificateur; il voyoit sans envie qu'un autre eût la gloire de consommer cet utile ouvrage; il croyoit même que l'importance d'un personnage tel que l'Amiral, donneroit au Traité plus d'éclat & d'authenticité; il regardoit la demande qu'en faisoit l'Empereur comme une preuve du desir sincere qu'il avoit de terminer; il en écrivit au Roi sur ce ton, mais le Roi ne pensa point comme lui; de nouvelles preuves des mauvaises intentions de l'Empereur arrivoient de toutes parts à la Cour de France. Le Roi ne pouvoit plus douter que la guerre ne fût résolue; tous les détails des préparatifs formidables de l'Empereur & de ses négociations souterraines lui étoient dévoilés; il ne voulut ni évacuer le Piémont, ni laisser l'armée sans son Général, sur-tout en présence d'un Capitaine aussi vigilant &

1536. aussi habile que de Leve. Si l'Empe-
Mém. de reur ne vouloit qu'un personnage
Langei, l. 5. considérable pour mettre la derniere main au Traité, on lui donnoit satisfaction entiere, on lui envoyoit un des plus grands Seigneurs qu'il y eût en France & par la naissance & par la fortune & par le crédit. C'étoit le Cardinal de Lorraine, frere de Claude Duc de Guise. Comme on croyoit encore ou qu'on feignoit de croire au secret que l'Empereur vouloit faire au Pape de l'affaire du Milanès, le Cardinal de Lorraine n'alloit point trouver l'Empereur à Naples, il alloit à Rome où l'Empereur devoit se trouver avant lui, & où l'on préparoit à ce vainqueur des Infideles une magnifique réception. Le Cardinal pourroit y traiter à loisir avec l'Empereur, sans que le Pape, accoutumé à voir les Cardinaux se retirer auprès de lui sans autre prétexte que celui de venir l'aider de leurs conseils, pût rien soupçonner. On écrivit à l'Amiral de suspendre toute hostilité, jusqu'à l'arrivée du Cardinal de Lorraine qui passeroit par l'armée pour aller à Rome.

Cependant l'Empereur n'avoit encore donné que des paroles vagues & indéterminées. Velly restoit toujours chargé d'en tirer une parole positive. L'Empereur, qui étoit encore à Naples, promit de la donner quand il seroit à Gaëte, (pourquoi plutôt à Gaëte qu'à Naples ?) Quand il fut à Gaëte il promit de la donner à Rome. 1536.

C'étoit dans Rome en effet qu'il préparoit aux Ambassadeurs François la scène la plus désagréable pour eux, la plus outrageante pour leur Maître, scène devenue mémorable par l'éclat qu'elle fit alors, par le venin qu'elle versa sur les playes saignantes de ces deux cœurs mal réconciliés, & par la fureur avec laquelle la guerre se rallûma entr'eux. La superstition crut voir un présage de cette guerre dans une petite circonstance très-indifférente. Pour donner plus d'agrément & de vue au Palais que l'Empereur devoit habiter à Rome, on avoit démoli parmi quelques vieux bâtimens les restes d'un ancien Temple de la Paix; mais la Belcar. L. 21. n. 21.

1536. guerre qui se faisoit dans le Piémont, & les lenteurs affectées de l'Empereur étoient des indices bien plus sûrs d'une guerre sanglante.

L'Empereur arriva à Rome le 6 Avril, Velly l'y avoit suivi dans l'attente de cette réponse qu'on lui promettoit par-tout, & qu'on ne lui rendoit nulle part. Il trouva à Rome l'Evêque de Mâcon, Ambassadeur du Roi auprès du Pape, avec lequel il se concerta. Ils unirent leurs efforts pour tâcher de mettre le Pape dans leurs intérêts. L'Empereur & ses Ministres avoient si souvent & si formellement promis l'investiture en faveur du Duc d'Orléans, que les deux Ambassadeurs n'osoient plus en douter; ils s'imaginerent que l'Empereur n'avoit tant différé que pour ménager au Pape l'honneur d'une médiation dont il seroit flatté, & le faire consentir, dans cette entrevue, au choix que l'Empereur avoit fait du Duc d'Orléans. Ce choix seul étoit l'objet du secret qu'on avoit recommandé à Velly, & que le scrupuleux Velly s'obstinoit à garder. Quant aux

Mém. de Langei, l. 5.

négociations générales pour le Milanès, elles étoient publiques. On sçavoit que François demandoit le Milanès pour le Duc d'Orléans, mais il ne falloit pas qu'on sçût que l'Empereur y consentoit. Tel étoit encore l'état de la négociation, lorsqu'on arriva à Rome. 1536.

Le Pape parla aux Ambassadeurts François avec assez de franchise, il ne leur dissimula pas qu'il croyoit être sûr que l'Empereur les amusoit, & que le Duc d'Orléans ne seroit jamais nommé. Velly n'imputant ce discours qu'à l'erreur où il croyoit que le Pape étoit encore, s'obstinoit par discrétion à ne le point désabuser, il se contentoit de prier le Pape d'entretenir l'Empereur dans des dispositions pacifiques, ou de lui en inspirer.

Mais l'Empereur en étoit plus éloigné que jamais. Depuis son arrivée à Rome, il prenoit un ton plus haut, il se plaignoit plus amérement de l'invasion dans le Piémont, il se plaignoit de ce qu'on ne lui envoyoit point Brion, il se plaignoit de tout,

1536. il nommoit le Duc d'Angoulême au lieu du Duc d'Orléans, & disoit qu'au reste il ne termineroit rien sans l'aveu du Pape & des autres Puissances d'Italie. Velly ne pouvant plus s'aveugler sur les intentions de l'Empereur, osa lui parler avec plus de fermeté qu'il n'avoit fait; il lui rappella ses promesses, & l'empire qu'une parole donnée devoit avoir sur les Souverains. Charles répondit qu'il avoit promis sous des conditions que le Roi ne remplissoit point, & qu'il ne pourroit même jamais remplir dans toute leur étendue. *Pourquoi donc*, dit l'Ambassadeur, *les avez-vous imposées?* La dispute s'échauffant, & l'Empereur commençant à trouver que Velly lui manquoit, (petite ressource des Grands qui ont tort) il lui dit avec impatience: « Mais vous qui êtes si pressant, avez-» vous des pouvoirs pour conclure?» » Non, répondit Velly, mais...... « Eh bien, que demandez-vous » donc? interrompit l'Empereur. Puis se tournant vers l'assemblée: « Vous voyez, dit-il, lequel de nous

Belcar. l. 21. n. 22.

Mém. de Langei, l. 5.

1536.

» deux amuse l'autre par de vaines » paroles. » Discours plein de mauvaise foi, puisque l'Empereur sçavoit qu'on lui envoyoit le Cardinal de Lorraine avec les pouvoirs nécessaires.

Quoique cette scène particuliere dût faire tout attendre de l'Empereur, Velly ne s'attendoit pas à la scène publique qui devoit se passer le lendemain. Il se rend avec l'Evêque de Mâcon chez l'Empereur, qui, après avoir fait un accueil assez favorable à l'Evêque de Mâcon, & après avoir demandé assez séchement à Velly s'il avoit quelque chose de nouveau à lui apprendre, (quoiqu'il sçût très-bien qu'il étoit impossible que Velly eût eu en si peu de temps de nouvelles dépêches de France) leur dit : « Vous ne sçavez donc rien » des dernieres intentions de votre » Maître ? Eh bien ! suivez-moi tous » deux chez le Pape, vous y appren- » drez les miennes. »

Les Ambassadeurs de Venise se trouvoient alors chez l'Empereur, il leur dit aussi de le suivre chez le

1536. Pape. Ils entrent tous dans la salle du Consistoire, où les Cardinaux assemblés attendoient le Pape. L'Empereur s'entretint avec eux. Le Pape, soit naturellement, soit pour écarter tout soupçon de connivence sur ce qui alloit se passer, lui envoya demander s'il vouloit monter dans sa chambre. Non, répondit l'Empereur, j'attendrai le Pape ici. Le Pape descend, accompagné de ses Ministres, & suivi d'une nombreuse Cour. L'Empereur annonce qu'il a les choses les plus importantes à dire en présence du Sacré College. Le Pape voulut faire sortir tout le monde, excepté les Cardinaux. « Non, » dit l'Empereur, que personne ne » sorte, ce que j'ai à dire doit être » entendu de tout le monde. » Alors il commença la satyre la plus violente & la plus injuste contre les François & contre leur Roi; il retraça toute l'histoire de ses démêlés avec eux, il rappella tous les Traités conclus par sa modération, rompus par leur infidélité; il étala tous leurs torts en remontant jusqu'à Louis XII.

Mém. de Langei, l. 5.

& jusqu'au Livre rouge de Maximilien. Sa conduite avoit toujours été irréprochable, la leur toujours inexcusable. Sforce avoit eu raison de faire trancher la tête à l'Ambassadeur de France, François Premier avoit eu tort de vouloir venger son Ministre, c'étoit un vain prétexte qu'il avoit pris pour violer le Traité de Cambrai. L'Empereur finit par proposer fiérement à son rival le choix de trois choses ; du Milanès pour le Duc d'Angoulême, du Duel, ou de la Guerre. S'il accepte le Duel, ce Duel toujours proposé, jamais exécuté, l'Empereur offre de combattre en chemise l'épée ou le poignard à la main, mais il veut que d'un côté le Duché de Milan, de l'autre le Duché de Bourgogne, soient mis en sequestre pour appartenir l'un & l'autre au vainqueur. Si c'est la Guerre qui est acceptée, il jure de ne poser les armes que quand il aura réduit son rival, ou qu'il aura été réduit lui-même à la condition du plus pauvre Gentilhomme de l'Europe. Ici il insulte cruellement les soldats

1536.

Belcar. l. 21. n. 22. 23. 24. 25. 26. 27.

Sleidan; Commentar. l. 10.

1536. & les Généraux François: « Si je » n'en avois que de tels, dit-il, j'i» rois tout à l'heure, les mains liées, » la corde au col, implorer la misé» ricorde de mon ennemi. » Emportement bien indécent & bien indigne d'un si grand Prince, qui, dans l'affaire du cartel, avoit lui-même fait rougir François Premier d'un emportement beaucoup moindre contre les Ministres Impériaux. Il finit par exhorter le Pape, le Sacré Collège, tous les Princes d'Italie, tous les Princes Chrétiens de s'unir à lui contre l'Allié des Infideles, & le perturbateur du repos de la Chrétienté.

Lorsque dans l'affaire du cartel l'Empereur & le Roi avoient fait l'un contre l'autre, avec tant d'appareil, chacun dans leur Cour, de grands plaidoyers bien injurieux & bien imposans, il leur avoit été facile d'avoir raison chez eux, & de se donner gain de cause dans leur propre Tribunal. Le discours de l'Empereur à Rome, tiroit bien plus à conséquence. C'étoit dans une Cour étrangere, c'étoit à la face des Ministres des di-

verses Puissances, c'étoit dans un Tribunal presque sans intérêt, devant le Pere commun des Fideles, devant le Chef de la Chrétienté, qu'un Prince Chrétien citoit un Prince Chrétien, & qu'il le diffamoit avec un éclat & un scandale capables d'imprimer une tache à sa gloire, s'il ne se défendoit pas, ou s'il se défendoit mal. (1) L'attaque étoit violente & imprévue, la présence des Ambassadeurs François rendoit, pour ainsi dire, la cause contradictoire; mais l'Empereur avoit pris trop d'avantage sur eux, il avoit depuis long-temps préparé cette scène, & arrangé son dis-

1536.

Mém. de Langei, l. 5.

(1) Il ne s'agit pas ici d'une compétence réguliere. Le Pape alors n'en prétendoit aucune sur les Rois, & ni l'Empereur, ni François Premier n'en reconnoissoient aucune en lui. Il s'agit de cette compétence naturelle & universelle, acquise à tout homme, de juger à son tribunal particulier la conduite & le caractère de ses semblables; compétence à laquelle tout homme d'honneur se soumet tacitement & volontairement, par le soin qu'il prend de sa réputation, & par le desir d'acquérir de la gloire ou de conserver celle qu'il a acquise. Cette compétence du Pape étoit encore confirmée par le desir qu'avoient les deux Princes de l'attirer chacun à son parti.

1536. cours. On remarqua même qu'en parlant il avoit dans la main un papier ſur lequel il jettoit de temps en temps les yeux. D'ailleurs tout, dans ce diſcours, annonçoit l'art & le travail, comme tout y reſpiroit l'artifice. Les Ambaſſadeurs François étoient confondus, ils ne s'étoient attendus à rien de ſemblable, ils n'oſoient répondre de peur de répondre foiblement, ils n'oſoient ſe taire de peur que leur Maître ne parût vaincu. Après que le Pape eut fait une réponſe vague & modérée, dans laquelle il promettoit une neutralité qui n'étoit peut-être pas en ſon pouvoir, & exprimoit des vœux pour la paix qui pouvoient être ſinceres, l'Evêque de Mâcon auquel il appartenoit de parler, puiſqu'on étoit à l'audience du Pape, auprès duquel il étoit Ambaſſadeur, s'en excuſa ſur ce que le diſcours avoit été prononcé en Eſpagnol, Langue qui lui étoit ſi peu familiere, que la plus grande partie du diſcours lui avoit échappé. Velly ſembla vouloir parler, il s'avança,

Belcar. l. 21 n. 28.

vança, (1) il demanda audience en bégayant; mais comme c'étoit de l'Empereur qu'il devoit l'obtenir, puisque c'étoit auprès de lui qu'il 1536.

---

(1) Rien n'est plus ingénieux ni plus ridicule que tout ce que dit Brantôme sur l'embarras honteux & timide de Velly dans cette scène, il lui prescrit la contenance qu'il auroit dû avoir, & lui note pour ainsi dire, jusqu'au moindre geste. C'est une plaisante leçon de pantomime: il décrit encore plus burlesquement le maintien qu'il suppose qu'avoit Velly. « Je ne sçais, dit-il, si l'Empereur se fût » tant avancé en paroles, & s'il n'eût pas songé deux » ou trois fois, quand il eût vu l'autre parler à lui, » & répondre bravement, quelquefois mettant la » main sur le pommeau de l'épée, quelquefois au » côté pour faire semblant de prendre sa dague, quel- » quefois faire une démarche brave, quelquefois » tenir une posture altiere, maintenant son bonnet » enfoncé, maintenant haussé avec sa plume, ores » au côté, ores au-devant, ores en arriere, main- » tenant laissant pencher à demi sa cappe, comme » qui voudroit l'entortiller autour du bras, & tirer » l'épée.... Au lieu que M. de Velly, encore qu'il » répondît un peu bien .... ne pouvant tenir autre » contenance, sinon quelquefois avec les doigts » r'habiller son bonnet quarré, racoustrer & éten- » dre bien, avec ses deux mains serrées & les pou- » ces étendus, sa cornette de taffetas, retrousser » sa grande robe de velours ou de satin sur les cô- » tés, tout cela ne pouvoit donner la moindre ter- » reur du monde, ni à penser en rien de peur dans » l'ame; si bien que j'ai oui dire qu'en ce fait il » alla beaucoup de l'honneur de notre Roi, par » faute de quelque bravache & présomptueuse re- » plique de l'Ambassadeur, dont le Roi n'en fut » trop content. »

1536. étoit Ambaſſadeur, il fut trop heureux peut-être que l'Empereur la refusât, en diſant qu'il lui feroit donner ſon diſcours par écrit, & que Velly pourroit y répondre tout à loiſir.

Au ſortir du Conſiſtoire, les Miniſtres de l'Empereur, toujours chargés d'adoucir quand leur Maître avoit aigri, ou d'aigrir quand leur Maître avoit adouci, ne manquerent pas de faire aux Ambaſſadeurs François des excuſes de ce qui venoit de ſe paſſer. « Nous n'y comprenons rien, » dirent-ils, nous n'aurions jamais » cru qu'il ſe fût tant paſſionné; mais » des trois points de ſon diſcours, (1) » il ne faut prendre que le premier. » » Le Roi, répondirent les Ambaſſa- » deurs, ſçaura répondre convena- » blement à tous les points. » Et ſans vouloir s'expliquer davantage, ils ſe retirerent, recevant les excuſes, & gardant leur reſſentiment.

Dès le ſoir même le Pape fit aver-

(1) Offre du Milanès pour le Duç d'Angoulême, Duel, ou Guerre.

tir l'Evêque de Mâcon qu'il vouloit lui parler avant qu'il écrivît au Roi. 1536
L'Evêque de Mâcon l'alla trouver le lendemain avec Velly. Le Pape leur montra le plus grand mécontentement de la scène scandaleuse que l'Empereur avoit donnée au Consistoire : « Mais, ajouta-t'il, le mal est » fait, songeons au remede. Allez- Mém. de Langei, l. 5.
» vous envenimer la playe par un » récit trop fidele? Ministres de paix, » allez-vous allumer la guerre? Ne » pourriez-vous pas en adoucissant, » en affoiblissant, en déguisant pru» demment ce qu'il n'est pas à pro» pos de montrer, en donnant un » tour favorable à ce que vous ne » pourrez dissimuler, soutenir encore » sur le penchant de sa ruine ce » grand édifice de la paix, que nos » mains avoient eu tant de peine à » élever ? »

La proposition étoit délicate, les Ambassadeurs répondirent que la scène avoit été trop publique pour qu'on pût rien dissimuler; que leur Maître apprendroit par d'autres voies tout ce qu'ils auroient voulu lui ca-

1536. cher ; qu'ils promettoient toute la circonſpection qui dépendoit d'eux, & rien de plus.

Le mécontentement du Pape étoit apparemment ſincere, car après un entretien particulier qu'il eut avec l'Empereur, qui arriva dans ce moment pour prendre congé, l'Empereur parut diſpoſé à donner aux Ambaſſadeurs François des éclairciſſemens ſur les points de ſon diſcours qui leur faiſoient le plus de peine.

Be'car. l. 21. n. 28.

Le plus important ſans doute, & le plus délicat, étoit celui du Duel qui rappelloit ſi ſenſiblement les anciens défis. Ce fut principalement ſur cet objet que les Ambaſſadeurs prierent Charles-Quint de s'expliquer ; ils demanderent qu'il déclarât s'il avoit entendu par-là faire un défi, & en ce cas ils crurent pouvoir répondre pour leur Maître, qu'il l'accepteroit. Brantôme eût eu raiſon peut-être de trouver la queſtion peu chevalereſque, & ſentant trop la procédure. En effet, où pouvoit être le doute ? Propoſer un Duel n'eſt-ce pas faire un défi ? Cependant on ne

peut blâmer la timide circonſpection des Ambaſſadeurs dans une pareille affaire. Ils prierent auſſi l'Empereur de déclarer s'il entendoit reprocher au Roi d'avoir manqué à quelque engagement d'honneur; car on diſtinguoit les engagemens d'honneur des engagemens politiques, comme ſi toute promeſſe n'étoit pas par eſſence un engagement d'honneur. 1536.

Juſques-là l'entretien avoit été particulier entre l'Empereur, le Pape & les Ambaſſadeurs. L'Empereur dit que ſa harangue ayant été prononcée publiquement, il étoit juſte que l'explication fût également publique. Malheureuſement on n'étoit plus au Conſiſtoire, cependant l'aſſemblée étoit preſque auſſi nombreuſe que la veille, l'intérêt ou la curioſité ayant attiré une foule de monde chez le Pape. On fit approcher tous ceux qui étoient préſens; l'Empereur élevant la voix déclara qu'il ne pouvoit refuſer aux Ambaſſadeurs François des éclairciſſemens qu'ils lui demandoient ſur ſon diſcours de la veille; il ſe plaignit de ce que pluſieurs de

1536. ſes auditeurs avoient fauſſement & malignement interprété ce diſcours; car en pareil cas ce ſont toujours les auditeurs qui ont tort; ils ont manqué d'oreille ou d'intelligence. Il aſſura qu'il n'avoit prétendu faire aucun reproche au Roi ſon frere, qu'il n'avoit voulu que ſe juſtifier. A l'égard du défi, il n'en avoit voulu faire aucun; le Roi n'étoit pas un adverſaire qu'on défiât ſi témérairement, il avoit donné trop de preuves de valeur (comme ſi un brave homme ne devoit défier qu'un poltron!) La grande preuve que l'Empereur n'avoit point fait de défi, c'eſt, diſoit-il, que ç'auroit été manquer de reſpect au Pape, en préſence duquel il parloit. Cependant il renouvella ſes trois offres, à la vérité avec beaucoup d'adouciſſemens, & alors il mit la Guerre avant le Duel; il dit que ſi la Guerre entrainoit trop de pertes, trop de ruine, une effuſion de ſang trop irréparable; ſi l'héréſie, ſi l'infidélité en tiroient de trop grands avantages, peut-être les deux Adverſaires, d'un commun accord, s'empreſſeroient de

terminer cette querelle fatale par la voie du Duel. Il n'étoit plus question de se réduire l'un l'autre par un acharnement volontaire, à l'état du plus pauvre Gentilhomme; il n'étoit plus même question de prévenir la Guerre par le Duel: cependant l'Empereur prit plaisir à étaler un tableau effrayant & pathétique des horreurs de la guerre, & il demanda s'il n'étoit pas excusable d'avoir voulu prévenir tant de maux par un combat singulier. Ainsi il avoit proposé le Duel, si l'on vouloit; il ne l'avoit pas proposé, si l'on ne vouloit pas. Pour les Impériaux, il avoit eu l'honneur de proposer le Duel; pour les François, il n'avoit point fait de défi en forme. Tel est le résultat des équivoques de ce nouveau discours qui fut prononcé en Italien, & non plus en Espagnol. 1536.

Le Pape y répondit par des applaudissemens & par des exhortations aux Ambassadeurs François de concourir aux vues pacifiques de l'Empereur. Les Ambassadeurs dirent que la paix pouvoit être prin-

1536. cipalement l'ouvrage du Pape, s'il obſervoit une exacte neutralité. Le Pape le promit. L'Empereur ayant encore beaucoup parlé de réconciliation, de paix & d'amitié, ſe leva pour prendre congé. Velly oſa l'arrêter un inſtant, non plus pour les intérêts du Roi, mais pour les ſiens propres. Il interrogea la probité de l'Empereur; il intéreſſa ſon humanité. « Sauvez-moi, lui dit-il, de la » diſgrace de mon Maître; vous ſça» vez ſi je l'ai méritée. Je lui ai » porté de votre part des paroles qui » reſtent ſans exécution. Eſt-ce vo» tre faute? Eſt-ce la mienne? Il » m'accuſera de précipitation ou » d'infidélité. Faut-il qu'un Miniſtre » exact & zélé ſoit la victime des » jeux de votre politique? Je de» mande, S. M. pour ma juſtifica» tion, que vous déclariez devant » S. S. s'il n'eſt pas vrai que vous » m'avez promis le Milanès pour le » Duc d'Orléans? »

L'Empereur un peu déconcerté par cette preſſante apoſtrophe, fit attendre un inſtant ſa réponſe; mais

1536.

il avoit trop d'honneur pour laisser ce Ministre dans le piége où il l'avoit fait tomber : Charles-Quint ne vouloit tromper que les Rois. Il avoua qu'il avoit fait cette promesse, mais sous des conditions qu'on n'avoit pas remplies. — On peut les remplir encore. — Non, cela est impossible. Ici Velly répéta son ancienne question : « Pourquoi donc » les avez-vous prescrites, si vous les » jugiez impossibles ? » L'Empereur qui, en parlant, trouvoit ses raisons, dit qu'il n'étoit plus temps ; que le Roi en n'acceptant pas les conditions, lorsqu'elles avoient été proposées, & sur-tout en envahissant les Etats du Duc de Savoye, avoit rendu à l'Empereur sa promesse ; que cette promesse emportoit d'ailleurs la condition tacite du consentement des Puissances Italiques, & qu'on n'avoit pu l'obtenir ; que le Duc d'Orléans avoit, du chef de sa femme, des prétentions sur quelques Etats d'Italie, qui faisoient regarder son introduction dans cette contrée comme dangereuse ; que d'ailleurs ce Prin-

Mém. de Langei, l. 5.

Belcar. l. 21. n. 29. 30.

1536. ce dépendroit trop du Roi son pere; au lieu que le Duc d'Angoulême, qui, en recevant le Milanès, épouseroit une niece de l'Empereur, partageroit sa dépendance & sa docilité entre les deux Princes rivaux. «Eh! Sacrée » Majesté, dit Velly, que de défiance » & de précaution contre un beau-» frere, contre un Roi qui se regarde-» roit éternellement comme votre » obligé! Il vouloit insister: Mais, dit » l'Empereur avec un rire amer, en » se tournant vers le Pape, n'est-il » pas plaisant qu'il faille que je prie » le Roi de France de vouloir bien » accepter le Milanès pour un de ses » fils? Sont-ils mes neveux après » tout? Sont-ils nés d'Eléonore ma » sœur? Et quand ils le seroient, » pourroit-on me disputer le choix » de celui d'entr'eux auquel je vou-» drois bien faire un pareil présent?« La réponse eût été qu'il s'agissoit d'une restitution, & non pas d'un présent; mais l'Empereur ne voulut plus rien entendre, il prit congé & partit, laissant à Rome, pour un temps, ses Ministres Granvelle & de Cannes.

Les Ambassadeurs François s'adresserent à eux pour la copie que l'Empereur avoit promis de leur faire donner de sa harangue. Les Ministres Impériaux répondirent que Charles-Quint avoit changé d'avis, & qu'il l'envoyeroit directement à Leidekerke son Ambassadeur en France, qui la remettroit au Roi. Il l'envoya en effet, mais avec beaucoup d'adoucissemens. Les Ambassadeurs François de leur côté, combinerent dans leurs dépêches la harangue de l'Empereur avec ses explications, & suivant leur inclination pour la paix, & les avis du Pape, ils dissimulerent ou affoiblirent (1) ce qui pouvoit irriter le Roi. Aussi la réponse du Roi, faite d'après cette copie infidelle & cette analyse adoucie de la harangue, est-

1536.

Belcar. l. 21. n. 32. 33. 34. 35. 36.

(1) Quelques Auteurs ont écrit que le Cardinal du Bellay, par un effort de mémoire bien singulier, avoit retenu mot pour mot toute la harangue de l'Empereur; ce qui fit connoître l'infidélité de la copie que l'Empereur en donna, & de l'analyse que les Ambassadeurs de France en firent. Ce fait, & les Auteurs qui le rapportent, paroissent d'autant moins dignes de foi, que les du Bellay, dans leurs Mémoires, ne disent rien de semblable.

1536. elle extrêmement modérée. Le Roi se borne à une simple apologie sur tous les points, sans aigreur, sans récrimination, du moins outrageante; il répétoit sur le Traité de Madrid ce qu'il croyoit, ce qu'on l'avoit forcé de croire, que les engagemens contractés en prison étoient nuls. Le Traité de Cambrai étoit aussi injuste. « Je le signai pourtant, dit le Roi, » parce que j'étois pere. Mes enfans » étoient prisonniers, pouvois-je me » croire libre? »

Sa modération ne se dément point sur l'article du Duel; il déclare qu'il l'acceptera toujours avec plaisir pour épargner une plus grande effusion de sang: mais il ne se regarde point comme défié par l'Empereur, & il ne le défie point. Cette réponse est adressée au Pape, au Sacré College, aux Ministres des Puissances étrangeres résidans à Rome, & qui avoient entendu le discours de l'Empereur. Le Pape donna sa Bulle de neutralité.

CHAPITRE IV.

Suite des Affaires du Piémont. Ambassade du Cardinal de Lorraine.

QUI le croiroit, & quel excès de probité peut excuser dans un Ministre une crédulité si opiniâtre? Velly espéroit encore le Milanès pour le Duc d'Orléans. Il se souvenoit que dans le cours des négociations, l'Empereur lui avoit dit qu'il falloit cacher avec soin aux Puissances d'Italie le projet de mettre le Duc d'Orléans sur le trône de Milan; cette confidence l'avoit séduit, il ne pouvoit la croire perfide; il se flattoit, (tant on croit aisément ce qu'on souhaite!) que par cette déclamation violente, si promptement réduite à rien, l'Empereur avoit seulement voulu offrir aux Puissances d'Italie les apparences d'une fausse animosité contre la France, & que s'il s'étoit permis l'éclat de ces vains discours,

1536.

Mém. de Langei, l. 8.

1536. c'étoit parce qu'il se disposoit à les réparer par de prompts & solides effets; que s'il n'avoit pas mis les Ambassadeurs François dans le secret, ce pouvoit être de peur qu'ils ne jouassent pas leur rôle assez naturellement. Ainsi l'ame simple de Velly mettoit à excuser l'Empereur toute la finesse qu'il auroit dû mettre à le pénétrer. Il fondoit principalement ses espérances sur l'arrivée prochaine du Cardinal de Lorraine, que l'Empereur sçavoit être chargé de pouvoirs pour conclure l'affaire du Milanès. Le Cardinal s'avançoit en effet à grandes journées vers Rome, où il espéroit trouver encore l'Empereur. Il avoit passé par le camp de l'Amiral de Brion, pour lequel il étoit chargé d'ordres du Roi qui ne respiroient que la paix.

L'Amiral, comme on l'a vu plus haut, étoit resté vers les bords de la Sessia, incertain de la conduite qu'il devoit tenir, observant Antoine de Leve du côté du Milanès, veillant sur le Duc de Savoye enfermé dans Verceil, voulant assiéger cette

Place, & ne l'osant, de peur que de Leve ne vînt au secours avec les forces supérieures qu'il avoit. Ce fut dans ces conjonctures que le Cardinal de Lorraine arrivant au camp, remit à Brion des Lettres du Roi, qui lui défendoient de continuer ses conquêtes, & lui recommandoient de se retirer dans quelque lieu de sûreté, sans y faire aucun mouvement jusqu'à nouvel ordre. L'Amiral qui ne vouloit rien faire légérement, communiqua ces ordres au Conseil de guerre, ils y éprouverent bien des contradictions; Burie qui commandoit l'artillerie, & qui avoit été reconnoître Verceil, assura qu'en vingt-quatre heures il auroit fait une bréche assez grande pour qu'on pût tenter l'assaut; si de Leve s'avançoit pour secourir Verceil, on comptoit être en état de l'arrêter du moins au passage de la Sessia: cependant il fallut obéir. Encore si l'ordre n'eût été que de suspendre les conquêtes! mais cette retraite paroissoit insupportable. D'Annebaut représenta que la vanité Espagnole ne manqueroit

1536.

1536. pas de s'en applaudir comme d'une fuite honteuse à laquelle ils auroient forcé les François. Dans ces conjonctures on prit un parti très-raisonnable, qui satisfaisoit aux ordres du Roi, en sauvant les inconvéniens qui auroient pu en être la suite. Le Cardinal avoit fait part à Antoine de Leve de son arrivée, des ordres qu'il avoit apportés, & lui avoit fait demander une escorte pour pouvoir se rendre en sûreté auprès de l'Empereur; il fut résolu qu'on resteroit dans le poste où on étoit jusqu'à ce que le Cardinal eût conféré avec le Général Espagnol, qu'il l'eût instruit plus particuliérement des ordres du Roi, de leur motif, qu'enfin il fût bien reconnu que la retraite des François étoit absolument libre, & faite en vûe de la paix. Le Cardinal fut reçu au camp ennemi avec toute sorte de distinctions; de Leve s'engagea à ne point passer la Sessia, & il fut reglé que l'Amiral repasseroit la Doire: il alla camper à un poste nommé S. Germain, d'où il pouvoit s'assurer d'Yvrée & du Val d'Aoste.

pour le passage des secours qu'il feroit venir de la Suisse, si la guerre continuoit, & d'où il étoit à portée de secourir Turin, si cette Place étoit assiégée. Le Cardinal continua sa route. 1536.

L'Empereur étoit alors à Sienne. Ses Ministres, de Cannes & Granvelle, s'y étoient rendus auprès de lui, aussi-bien que Velly. Le Cardinal y arriva presque en même temps qu'eux, & commença de négocier avec d'autant plus d'avantage que le Roi venoit de donner des marques éclatantes de son amour pour la paix, en suspendant ses hostilités dans le Piémont. La négociation fut courte. Le Cardinal prenoit pour base la promesse que l'Empereur avoit faite à Velly du Milanès pour le Duc d'Orléans. L'Empereur revint à dire qu'il n'avoit rien promis, il entendoit apparemment qu'il n'avoit pas promis sans restriction, sans condition. Le Cardinal, sans s'arrêter à disputer contre l'Empereur, va trouver Velly, & s'explique avec lui. Velly revient prier l'Empereur de

1536. rendre un nouvel hommage à la vérité, qu'il avoit déja reconnue en présence du Pape. L'Empereur avoue qu'il avoit promis, mais il répete toutes les conditions qu'il prétendoit avoir mises à sa promesse, & toutes les raisons de changer que lui avoient fournies l'opposition des Puissances d'Italie, & les procédés du Roi. Il offrit toujours le Milanès pour le Duc d'Angoulême, avec une de ses nieces en mariage.

Belcar. l. 21. n. 31.

Le Cardinal répondit qu'il n'avoit de pouvoirs pour terminer, qu'en faveur du Duc d'Orléans; que si l'Empereur persistoit à écarter cet unique objet de sa commission, il ne lui restoit plus qu'à prendre congé, qu'à s'en aller à Rome rendre compte au Pape des offres du Roi & des réponses de l'Empereur.

L'Empereur parut content de le voir partir, il lui dit seulement qu'il vouloit l'entretenir à son retour de Rome.

Charles partit de Sienne le jour même, le Cardinal l'accompagna jusqu'au-delà de la ville; il se hâta

ensuite d'écrire au Roi & à l'Amiral. Il fit au Roi une relation fidelle de sa courte & malheureuse négociation; il avertit l'Amiral de se tenir sur ses gardes, & de compter peu sur la paix. 1536.

L'Amiral, sur cet avis & sur les ordres que le Maréchal de Montmorenci lui avoit adressés au nom du Roi, distribua une partie de ses troupes dans les différentes Places du Piémont dont il s'étoit emparé, & qu'il s'appliqua sans relâche à fortifier; il enferma le reste dans un camp retranché le long du Pô, près de Carignan.

Mém. de Langei, l. 5. & 6.

Le Cardinal prit la route de Rome où il justifia son Maître avec une éloquence également forte & inutile; il voulut intéresser le Pape à renouer les négociations pour la paix, en lui faisant sentir qu'on pourroit l'accuser du changement de l'Empereur, qui, avant son voyage de Rome, avoit paru dans des dispositions plus pacifiques. Tout le fruit de ses représentations fut d'engager le Pape à envoyer deux Légats, l'un (le Car-

Belcar. l. 21. n. 31.

1536. dinal de Carpy) auprès de l'Empereur; l'autre (le Cardinal de Trivulce) auprès du Roi, pour le disposer à la paix.

Le Cardinal de Lorraine retourna ensuite auprès de l'Empereur qu'il trouva à Petra-Santa. Il eut le courage de lui faire sur son manque de foi des remontrances dont la liberté hardie, mais sage, fit respecter le Maître & l'Ambassadeur.

L'Empereur parut même frappé de ses réflexions sur l'inconstance de la fortune, & de quelques prédictions, quoique purement conjecturales sur la honte que ses vastes entreprises devoient lui attirer. « Je prie Dieu, » dit-il avec quelque émotion, qu'il » détourne de moi les malheurs dont » vous me menacez, & que la paix » puisse les prévenir. » Il se plut à rendre justice au zele du Cardinal, à son éloquence, à ses talens, à ses graces; mais il persista dans son ancien projet de garder le Milanès, & dans un projet nouvellement conçu, & qui éclatoit alors, d'attaquer la France de tous côtés.

CHAPITRE V.

Intrigues & Négociations dans les différentes Cours de l'Europe.

LE Roi, toujours diſpoſé à la paix, ſe préparoit toujours à la guerre, mais à une guerre purement défenſive. Il avoit pénétré dès long-temps tous les projets de l'Empereur, il les avoit peſés, il en bravoit la ridicule témérité; du haut de ſa franchiſe altiere & généreuſe, il regardoit avec pitié tous les artifices de ſon rival, il traçoit, pour ainſi dire, d'avance tous les détours du labyrinthe dans lequel la politique de l'Empereur alloit vouloir l'égarer; il le ſuivoit dans tous ces détours, non en dupe, comme l'Empereur pouvoit le croire, mais en obſervateur habile qui cherche à prendre le trompeur dans ſes propres piéges. Il eſt toujours important, & il l'étoit alors plus que jamais dans les vues du Roi, de ne

1536.

Mém. de Langei, l. 5 & 6.

1536. point paroître l'aggresseur. C'étoit à quoi le Roi s'attachoit uniquement. Il assembla un grand Conseil, où cachant ses vues avec soin, précaution sans laquelle un Roi n'est que suivi par des Courtisans aveugles, au lieu d'être guidé par des Ministres éclairés, il écoute tous les avis, auxquels une liberté entiere d'opiner & de discuter, laisse toute leur énergie; il les résume ensuite, & dans un discours sans faste, mais profond & entrainant, il se montre supérieur à son rival par les procédés, supérieur à son Conseil par les lumieres; il fait sentir la nécessité de temporiser, d'arrêter les conquêtes de l'Amiral, de lui faire peut-être repasser les Monts, en se contentant de laisser de bonnes garnisons dans les Places du Piémont qui seroient en état de défense.

Cette nécessité provenoit moins de la foiblesse de l'armée qui, par la sage prévoyance du Roi, devoit recevoir à temps les secours nécessaires, que du desir d'enlever à Charles-Quint jusqu'au moindre prétexte de

rupture, de lui accorder plus qu'il ne pouvoit exiger, & plus qu'il n'attendoit. C'étoit le battre avec les armes qu'il fournissoit lui-même. En effet, l'Empereur ne faisoit pas une proposition qui n'eût pour but d'attirer un refus, dont il eût profité pour charger le Roi de la rupture aux yeux des gens prévenus. 1536.

Le Roi étant encore dans le Conseil, on lui remit une dépêche de Velly; cet Ambassadeur désabusé enfin de ses vaines espérances depuis le mauvais succès de la négociation du Cardinal de Lorraine, mandoit au Roi que les Ministres de l'Empereur lui avoient demandé si le Roi ne se déterminoit pas enfin à envoyer l'Amiral à leur Maître; certainement on ne pouvoit pas faire de demande plus déplacée après l'envoi du Cardinal de Lorraine. Velly qui commençoit à apprendre auprès de l'Empereur l'art quelquefois utile de tromper, proposoit au Roi d'entamer, par le moyen de l'Amiral, une fausse négociation pour le Milanès en faveur du Duc d'Angoulême, pour se don-

Mém. de Langei, l. 6.

1536. ner le temps de fortifier Turin & quelques autres Places du Piémont. Le Roi foûrit en lifant cette Lettre. « L'Empereur, dit-il, devoit mettre » plus d'adreffe dans le choix du pré- » texte. Il montre trop clairement » ou qu'il n'eft pas prêt, ou qu'il n'ai- » me point l'Amiral à la tête de mon » armée. Allons, il faut le défefpé- » rer, c'eft-à-dire, le fatisfaire. » Alors le Roi ne prenant du confeil de Velly que ce qui s'accordoit avec fa propre franchife, & rejettant la négociation pour le Duc d'Angoulême, écrit à l'Amiral de preffer les fortifications de Turin & des autres Places, de ne conferver de l'armée que ce qui formeroit les garnifons, de renvoyer le refte en France, & de fe tenir prêt à fe rendre auprès de l'Empereur au premier avis que lui donneroit le Cardinal de Lorraine. Ce Cardinal avoit rompu fa négociation avec l'Empereur, mais il étoit encore à Rome, & il devoit à fon retour, comme on l'a dit plus haut, (1)

(1) Voir le Chapitre précédent.

voir

voir encore l'Empereur. L'Amiral n'entendit parler de rien ; lorſque l'Empereur vit qu'on étoit diſpoſé à le lui envoyer, il ne le demanda plus : mais, ce qui eſt aſſez ſingulier, c'eſt que l'Amiral ſans éprouver alors aucune diſgrace, ſans rien perdre de ſa faveur, ſans qu'on formât aucune plainte contre lui, fut cependant rappellé. A la vérité il revint en Général, ramenant en France ſon armée, mais il n'eut plus de commandement. 1536.

Tous les artifices de l'Empereur venoient échouer contre la pénétration & la ſageſſe du Roi. Il déconcertoit l'Empereur à force de complaiſance ; l'Empereur ne pouvant lui trouver de torts, fut réduit à lui en ſuppoſer. On vit alors combien il y avoit de bonne politique dans la modération du Roi. Si des calomnies à détruire lui donnerent tant de peine, qu'auroit-ce été s'il eût eu des torts réels ? L'Empereur n'avoit pas manqué de décrier ſon rival dans toutes les Coúrs étrangeres, pour empêcher qu'on ne lui fournît des ſe-

1536. cours. Il l'avoit fait avec éclat à Rome, il le fit sourdement & avec beaucoup d'artifice par-tout ailleurs.

Il écrivit au Roi d'Angleterre pour lui demander le renouvellement des anciennes alliances, & solliciter son secours contre le Turc, disoit-il, mais en effet contre François Premier; il promettoit d'oublier à ce prix les outrages faits à la feue Reine Catherine d'Arragon sa tante. Il envoya aussi au Roi d'Angleterre une copie du discours qu'il avoit prononcé à Rome.

Mém. de Langei, l. 5.

Henri répondit assez durement que cette copie étoit infidelle, qu'il avoit sur cela des avis certains, qu'il en avoit de certains aussi sur un article qui le regardoit personnellement, sur des propos calomnieux que l'Empereur avoit tenus contre lui à Rome & ailleurs, au sujet de la mort de Catherine d'Arragon; qu'il verroit à loisir s'il devoit oublier cette injure, ou s'en venger; qu'il prendroit sur cela conseil de sa gloire; qu'au reste il connoissoit & condamnoit les desseins ambitieux de l'Em-

pereur contre la France. Henri étoit toujours étroitement lié avec François Premier, dont il n'avoit pas encore oublié les services. On traitoit même alors d'un mariage entre le Duc d'Angoulême & la Princesse Elisabeth, fille de Henri VIII, encore au berceau. 1536.

Les intrigues de l'Empereur avoient mieux réussi en Allemagne, où il lui importoit tant de faire des levées, & d'empêcher son ennemi d'en faire. Il y avoit envoyé des copies de son discours, toutes différentes les unes des autres. S'adressoit-il aux Protestans ? Il avoit été leur défenseur auprès du Pape, & il alloit consommer l'ouvrage de leur réunion à l'Eglise, lorsque la nouvelle du Piémont envahi & du Milanès menacé, l'avoit obligé de quitter Rome précipitamment. S'adressoit-il aux Catholiques ? Il avoit été le plus zélé défenseur de la Foi ; il avoit soin pourtant de combiner ces Lettres de maniere que les Protestans pussent voir celles des Catholiques, & les Catholiques celles des

1536. Proteſtans, ſans être déſabuſés. Il peignoit aux uns & aux autres François Premier comme un ennemi furieux de l'Allemagne; François avoit banni à ſon de trompe tous les Allemans de ſes Etats, il faiſoit brûler, ſous prétexte d'héréſie, tous les François qui entretenoient quelque commerce avec l'Allemagne. Sa rage contre les Allemans ne diſtinguoit ni religion, ni parti; il avoit fait un Traité avec le Turc, qui devoit ſe jetter ſur l'Allemagne.

Vers ce temps-là des incendiaires publics ravageoient toute cette contrée; (1) il n'y avoit preſque point de jour qu'il n'y eût quelque bourg ou quelque village réduit en cendres, c'étoit François Premier qui allumoit ces feux, il brûloit les Allemans chez eux, il brûloit leurs amis chez lui; l'Empereur indigné d'une ſi odieuſe fureur, avoit envoyé défier cet ennemi de la religion & de l'humanité. Il lui avoit fait remettre

(1) Ils ravageoient auſſi la France, où ils brûlerent pluſieurs villes, Troyes entr'autres.

par un Héraut une épée teinte de ſang, ſignal d'une haine irréconciliable & d'une guerre mortelle. François avoit reçu ce gage de bataille en préſence des Princes de ſon ſang & de toute ſa Cour, & il n'avoit oſé répondre au défi. On publioit ces calomnies dans les chaires, on les affichoit aux portes des Egliſes. De petites images qu'on répandoit par-tout, montroient le Héraut de l'Empereur préſentant au Roi une épée rouge & flamboyante, on liſoit au bas cette explication: *Guerre à feu & à ſang à l'ennemi de la Religion.* Les Lettres de défi étoient imprimées & datées, on y voyoit le nom du Héraut, le lieu où elles avoient été préſentées. Rien n'étoit oublié. Cette fanfaronnade calomnieuſe jette de violens ſoupçons ſur la conduite de l'Empereur dans la grande affaire du cartel en 1528.

1536.

Mém. de Langei, l. 6.

Belcar. l. 21. n. 39.

Les eſprits étoient prévenus, les cœurs étoient révoltés, tout Allemand frémiſſoit d'horreur & de colere au ſeul nom de François Premier, ils couroient en foule s'enrô-

1536. ler ſous le Comte de Naſſau, qui faiſoit des levées pour l'Empereur. François Premier n'eût pas trouvé un ſeul ſoldat. Telles étoient les diſpoſitions de l'Allemagne, lorſque François Premier y renvoya, pour la déſabuſer, le ſage Guillaume du Bellay-Langei.

Il falloit toute l'intrépidité de ce Miniſtre pour l'entreprendre, & toute ſon adreſſe pour y réuſſir; il étoit obligé de ſe préſenter, non en Miniſtre public, on ne l'eût pas reçu à ce titre, mais en Agent ſecret; il connoiſſoit le pays, il s'y étoit fait des amis dans ſes ambaſſades précédentes; mais ces amis conſternés, (même les Ducs de Wirtemberg qui lui devoient tout) bornoient leur zèle à ne le point dénoncer, à l'avertir de ſon danger. S'il voyageoit de jour, il étoit impoſſible qu'il échappât aux Emiſſaires Impériaux. La nuit, autres périls. Les payſans faiſoient la garde dans tous les villages pour tâcher de ſurprendre les Incendiaires dont on a parlé; ils ne laiſſoient paſſer perſonne ſans l'interro-

1536.

ger, & un Ministre du Roi de France eût eu bien de la peine à se tirer de ces interrogatoires. Tout le monde lui conseilloit de retourner sur ses pas. On ne put l'y déterminer, il résolut de périr, s'il le falloit, mais de s'engager dans l'Allemagne pour y remplir sa mission. Heureusement il trouva tout à l'entrée de ce pays (1) un ami plus généreux & moins timide que les autres, qui étoit dans les intérêts de la France, & qui lui donna un asyle. Langei resta caché dans la maison de cet ami pendant plusieurs jours qu'il sçut bien employer. Secondé par son ami, il eut des conférences avec quelques-uns de ces gens sages que le torrent de l'erreur entraine difficilement, & qui ont toujours une oreille ouverte à la vérité. Ils desiroient d'être instruits, ils le furent, ils employerent à détromper les peuples l'autorité que donne la sagesse. Langei, par leur moyen, répandit dans toute l'Al- Mém. de Langei, l. 6.

(1) A Andernach en Westphalie, à ce qu'on prétend.

1536. lemagne la harangue de l'Empereur, telle au moins qu'on la connoiſſoit en France : il l'avoit fait traduire en Allemand. Il montra auſſi des Lettres de Leidekerke, Ambaſſadeur de l'Empereur, écrites & datées de France, qui prouvoient du moins qu'il y étoit encore ; qu'il n'y avoit par conſéquent point de rupture, & que le défi étoit une fable ; il montra d'autres Lettres que des Marchands Allemans lui avoient écrites de Lyon pour le remercier de les avoir recommandés au Roi, dont ils recevoient toute ſorte de bons traitemens. L'Arrêt de proſcription contre toute la Nation Allemande, n'étoit donc encore qu'une chimere. En même temps on vit arriver de la Foire de Lyon des Négocians de tous les Cercles de l'Empire ; Langei qui ſçavoit combien ils avoient à ſe louer du Roi, ne négligea pas cette circonſtance ; il écrivit à tous ſes amis pour demander que ces Négocians fuſſent interrogés, & que leurs témoignages fuſſent rendus publics. Ils démentirent tous & le défi

Belcar. l. 21. n. 40.

& l'Arrêt de banniſſement, ils atteſ- 1536.
terent la réſidence actuelle de Leidekerke en France ; ils dirent qu'à la vérité tout annonçoit une rupture prochaine, mais qu'elle n'avoit point encore éclaté; que le Roi les avoit reçus avec une bonté diſtinguée ; qu'il leur avoit même promis de protéger leur commerce en cas de guerre, & de les traiter comme ſes Sujets; qu'il étoit entré avec eux dans les détails les plus obligeans; que prévoyant par une attention délicate le peu de ſûreté qu'il y auroit pour eux de voyager avec des ſommes un peu conſidérables, ſi la guerre venoit à s'allumer, il avoit offert de leur fournir l'argent dont ils pourroient avoir beſoin pour leur commerce, ajoutant qu'ils ne le lui rendroient qu'après la guerre, ou qu'ils le remettroient en Allemagne aux perſonnes qui leur ſeroient indiquées. En effet, le Roi ne s'étoit pas abandonné lui-même dans cette conjoncture. Inſtruit des calomnies de l'Empereur, il avoit ſaiſi le moyen le plus noble de les détruire. Sa géné-

1536. reuse politique à l'égard des Négocians Allemans, le servit bien, & Langei sçut en tirer un bon parti.

Pendant que la lente vérité perçoit avec effort, ses progrès enhardirent Langei à pousser jusqu'à Munick pour redemander au Duc de Baviere les cent mille écus que le Roi avoit consignés entre ses mains (1) pour la défense de l'Allemagne, lorsqu'à l'occasion de l'élection du Roi des Romains, elle avoit paru menacée des armes de l'Empereur. Le motif de ce dépôt n'ayant plus lieu, le terme où il devoit être rendu étant arrivé, le Roi ayant besoin de son argent, il étoit naturel qu'il le redemandât; mais le Duc de Baviere s'excusa de le rendre sur la crainte ou véritable ou feinte que l'Empereur ne le soupçonnât d'avoir donné de l'argent à son ennemi pour lui faire la guerre. D'ailleurs déguisant peut-être, sous les apparences du zèle, l'empressement d'échapper aux sollicitations : « Vous n'êtes point en

(1) Voir le chap. 4. du liv. 3.

» sûreté ici, dit-il à Langei, si l'Em- 1536.
» pereur ou le Roi des Romains
» viennent à sçavoir que vous y êtes,
» je ne tarderai pas à recevoir l'or-
» dre de vous livrer entre leurs mains,
» & je ne pourrai me dispenser d'o-
» béir. » Langei fut contraint de retourner dans son asyle.

Ne pouvant se présenter aux Electeurs, il leur avoit écrit; & de l'aveu du Roi il les avoit établi Juges de ses différends avec l'Empereur, & des droits des Princes ses fils au Milanès; il ne demandoit que la convocation d'une Diéte où il pût faire entendre ses raisons; il avoit envoyé ses Lettres de créance à l'Electeur Palatin, comme au Doyen du College Electoral; l'Electeur Palatin répondit que le Roi des Romains avoit été nommé Vicaire de l'Empire; que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser, & que les Lettres de créance alloient lui être renvoyées.

Mém. de Langei, l. 8.

Belcar. l. 21. n. 39.

Lorsque Langei se vit ainsi renvoyé aux ennemis de la France, il n'espéra plus ni Diéte, ni justice;

1536. mais il ne négligea point la justification de son Maître : il adressa ses Lettres de créance directement aux Electeurs & aux Princes de l'Empire, il leur répéta que le Roi en appelloit à leur équité de toutes les injustices de l'Empereur ; qu'il ne vouloit prendre qu'eux pour Juges de ses droits ; il détruisit toutes les calomnies dont on avoit noirci le Roi ; il exposa ses raisons, il écrivit tout ce qu'il auroit dit en pleine Diéte. Ses Lettres furent éloquentes & hardies. Il s'y plaignit amérement de ces embûches dressées, de ces Emissaires dispersés sur toutes les routes, pour enlever ou assassiner les Ministres du Roi. « Procédé, s'écrie-t'il, moins injurieux encore » pour ce Prince qu'humiliant pour » le Corps Germanique. Qu'est donc » devenue l'ancienne splendeur, l'an» cienne dignité du Saint-Empire ? » Qu'est devenue cette liberté si che» re, cette indépendance dont vous » étiez si jaloux ? Esclaves de l'Em» pereur, vous ne recevez plus d'Am-

» bassadeurs sans sa permission ? Vous 1536.
» souffrez que l'entrée de vos Etats
» soit fermée aux Ministres d'un
» grand Roi votre allié, dont les
» services viennent de vous préser-
» ver peut-être d'un plus grand es-
» clavage, j'en atteste la Ligue de
» Smalcalde, & la révolution du Wir-
» temberg! Vous souffrez qu'un Prin-
» ce votre Chef, mais non votre
» Maître, viole chez vous le droit
» des gens par des attentats crimi-
» nels, comme il les a fait violer à
» Milan; que la liberté, que la vie
» des Ambassadeurs soient abandon-
» nées à l'insolence, à la fureur de
» ses satellites. Ce caractère sacré,
» toujours respecté, même au milieu
» de la guerre, devient une source
» de péril, un titre de proscription
» dans la paix, chez une Nation
» amie, alliée, généreuse d'ailleurs,
» mais foible, & qui n'ose empêcher
» son tyran d'exécuter chez elle des
» crimes qu'elle déteste. Connoissez
» vos droits & votre dignité, osez
» le juger, osez prononcer entre le

1536.

» Roi & lui. Ce Roi qu'on vous a
» peint comme votre ennemi & vo-
» tre perſécuteur, vous ſçavez à pré-
» ſent s'il mérite ces titres. La re-
» connoiſſance de vos Négocians pu-
» blie par-tout ſes bienfaits. Pro-
» tecteur de vos libertés, bienfaiteur
» & de vos Princes & de vos moin-
» dres concitoyens, il ſe rend au-
» jourd'hui votre juſticiable, & croit
» l'être naturellement, puiſqu'il s'a-
» git d'un Fief de l'Empire ; ſi vous
» rejettez ſes prétentions, il y re-
» nonce : mais je vous en ai montré
» les fondemens, l'équité vous eſt
» chere, prononcez. »

Mém. de Langei, l. 6.

Belcar. l. 21. n. 39.

Les efforts de Langei ne furent pas ſans effet ; de treize mille Lanſquenets que la haine pour les François, plus encore que le deſir du pillage, avoit engagés à prendre parti pour l'Empereur, & qui ne demandoient point d'autre ſolde que le butin qu'ils ſe promettoient de faire en France, il y en eut à peine deux ou trois mille qui reſterent ſous le drapeau, les autres chercherent des pré-

textes pour échapper à leurs engagemens, ils demanderent de l'argent 1536.
qu'ils sçavoient bien qu'on ne pouvoit pas leur donner, ils refuserent de faire aucune invasion en France où ils sçavoient qu'on les vouloit mener, ils finirent par se débander. Langei obtint même de quelques-uns des Princes Protestans qui l'avoient admis à leurs assemblées particulieres de la Ligue de Smalcalde, la permission de faire des levées dans leurs Etats. Cette espece de révolution fut le fruit de l'activité intelligente de Langei, & de la politique du Roi, à laquelle on ne put reprocher alors qu'un seul point que Langei dissimule dans ses Mémoires; c'est l'exécution que le Roi avoit fait faire à Paris de quelques Luthériens dont le fanatisme insolent, mais phrénétique (1), pouvoit avoir mérité la prison. Le P. Daniel qui pa-

Mém. de Langei, l. 5. & 6.

1535.

Belcar. l. 20. n. 59.

(1) Ils avoient affiché dans Paris & sur les murailles même du Louvre, des placards contre le Saint Sacrement.

1536. roît se complaire dans la description des tourmens de ces malheureux qu'on brûloit à petit feu, dit que le Roi vouloit par cette pieuse rigueur attirer la bénédiction du Ciel sur ses armes; mais pouvoit-il par-là attirer la bénédiction du Ciel sur les armes des Protestans ses Alliés? On n'examine ici ce fait que relativement à la politique, on aura lieu de l'examiner sous un autre point de vue dans l'Histoire Ecclésiastique de ce Regne. Il paroît que dans un temps où le Roi recherchoit l'appui des Princes Protestans d'Allemagne contre l'Empereur, cette rigueur à l'égard des Protestans de France étoit au moins imprudente.

Belcar. l. 21. n. 1.



CHAPITRE VI.

Plan & préparatifs de François Premier, pour la défense de ses Etats.

APRE's tant d'éclat & d'intrigues, la rupture étoit infaillible. L'Empereur avoit même entiérement levé le masque, Antoine de Leve, par son ordre, avoit passé la Sessia dès le huit Mai, malgré la parole donnée au Cardinal de Lorraine; il étoit venu camper entre Turin, Verceil & Saint-Germain : c'étoit se rendre aggresseur, & il semble que le Roi eût pu laisser l'Amiral & son armée dans le Piémont, mais il avoit formé un autre plan. Il vouloit que l'Empereur s'avançât encore davantage, afin qu'il ne pût absolument rester aucune équivoque sur l'aggresseur. Le passage de la Sessia, la présence d'Antoine de Leve dans le Piémont, étoient une préparation aux hostilités plutôt que des hostilités. Le Roi

1536.

Mém. de Langei, l. 5. & 6.

1536. s'attachoit principalement à deux objets, il vouloit conserver ses conquêtes du Piémont, & bien défendre la France si elle étoit attaquée.

Mém. de Langei, l. 6.

Mais de ces deux objets, c'étoit le second qui attiroit le plus son attention. Il comptoit sur la vanité de l'Empereur pour préférer une descente en France à une guerre dans le Piémont. C'étoit ce que le Roi desiroit, c'étoit sur ses foyers qu'il attendoit l'Empereur. Il levoit, pour le bien recevoir, une armée formidable à laquelle il devoit joindre les restes de son armée du Piémont, que l'Amiral lui ramenoit. Il trouvoit dans la descente des ennemis en France, deux grands avantages pour lui, l'un que l'aggression seroit plus éclatante, l'autre que la honte de Charles-Quint seroit plus complette. Si la guerre se faisoit dans le Piémont, l'Empereur la feroit commodément, il tireroit du Milanès ses vivres & ses munitions; en cas de disgrace, la retraite seroit libre & facile, il n'y avoit point là pour l'Empereur de grande confusion à essuyer. Si au

contraire il portoit la guerre en France ; le Roi l'attendoit au passage des Alpes, où il espéroit lui faire perdre une bonne partie de son armée ; il devoit ensuite se retirer vers le cœur du royaume, en faisant le dégât, en brûlant les vivres & les fourages, en enfermant l'armée Impériale dans un vaste désert qu'il laisseroit entre lui & les Alpes, après avoir bien approvisionné & fourni de garnisons nombreuses toutes les Places en état d'être défendues ; c'étoit par la famine & par les fatigues qu'il vouloit ruiner l'armée de l'Empereur, il ne devoit livrer bataille que s'il y étoit forcé ; la maturité de l'âge, l'expérience, le souvenir de Pavie l'avoient fait revenir de la fureur des batailles ; il commençoit à préférer une guerre lente & systématique. Or dans cette vue d'attirer l'Empereur en France, & de lui faire négliger la guerre du Piémont, il étoit essentiel de rappeller l'armée de l'Amiral ; car si le Roi avoit une armée dans le Piémont, il étoit impossible que la guerre ne s'y fît pas. L'Empereur

1536.

1536. feroit-il aſſez imprudent pour laiſſer derriere lui une armée qui pourroit lui fermer le retour?

Mém. de Langei, l. 6.

Mais d'un autre côté il falloit conſerver au moins les principales conquêtes du Piémont, c'eſt pourquoi le Roi avoit ordonné à l'Amiral de fortifier promptement, avant ſon départ, les plus conſidérables Places; & d'y laiſſer des garniſons ſuffiſantes pour les défendre; il étoit poſſible que l'Empereur, dans l'empreſſement d'attaquer la France, ne voulût point s'arrêter devant ces Places, qu'il eſpérât qu'elles tomberoient d'elles-mêmes, lorſque maître du Milanès d'un côté, ayant conquis la Provence de l'autre, il les tiendroit enfermées entre deux Etats dont il pourroit réunir contr'elles toutes les forces.

Par-là le double objet du Roi feroit rempli: pourvu que l'Empereur s'engageât dans les Alpes, le Roi ſe croyoit ſûr de garder ſes conquêtes du Piémont, & d'humilier ſon ennemi en Provence.

Si pourtant l'Empereur, mieux con-

seillé, commençoit par faire le siège des Places du Piémont, le Roi se propofoit de passer les Alpes lui-même pour aller défendre ses conquêtes. 1536.

Son amour pour la gloire, son application aux affaires reprenoient alors une nouvelle force. *Alexandre*, dit le Maréchal de Tavannes, *voit les femmes quand il n'a point d'affaires, François voit les affaires quand il n'a plus de femmes.* Mém. de Tavannes.

Phrase de pur bel esprit, où il n'y a pas un mot d'exact. Alexandre ne fut jamais sans affaires; quand il fut amoureux, ce fut au milieu des affaires même, & par délassement. François le fut toute sa vie, les femmes le gouvernerent encore plus dans ses dernieres années que dans les premieres, comme on le verra dans la guerre de 1542, mais toujours sans lui faire trop négliger ses affaires. S'il y eut un temps où il fut propre à l'amour, ce fut sur-tout depuis son avénement à la Couronne jusqu'en 1525. Or jamais, à quelques éclipses près, il ne se livra aux affaires avec tant d'ardeur que dans ces premieres

1536. années de son regne. Il est vrai qu'il eut un intervalle de langueur depuis le Traité de Madrid jusqu'au Traité de Cambrai; mais cette langueur venoit moins de ses amours que de la longue impression de ses malheurs, qui le portoit au repos.

Ses soins s'étendirent à tout dans cette guerre de 1536. La France pouvoit principalement être attaquée du côté des Pays-Bas en Picardie, du côté de l'Allemagne en Champagne, du côté de l'Italie en Dauphiné & en Provence, du côté de l'Espagne en Guyenne; il pourvut à tous ces objets, il fit réparer les fortifications des Places frontieres dans toutes ces Provinces; il y fit distribuer toutes les troupes, & qui plus est, tout l'argent nécessaires. Il embrassoit les moindres détails; il écrivoit à François de Montmorenci, (1) Lieutenant du Duc de Vendôme au Gouvernement de Picardie. «Ravitaillez Thérouanne, vi-

(1) François de Montmorenci de la Rochepot.

» sitez Montreuil, rendez-moi compte 1536.
» de l'état de cette Place. »

Le Duc de Guise veilloit sur la Champagne.

Le Roi envoya en Dauphiné d'Humieres dont la bonne conduite, l'intelligence, l'activité justifierent son choix. Ce brave & vigilant Officier ferma soigneusement tous les passages des Alpes du côté du Dauphiné, il mit en état de défense toutes les Places, même les plus enfoncées dans ces montagnes.

Quant à la Provence, le Roi n'oublia point que Marseille, par sa situation & par sa richesse, avoit attiré en 1524 les armes des Impériaux conduits par le Connétable de Bourbon; il y envoya Barbésieux, cet Amiral du Levant, qui avoit succédé à André Doria, & qui, dans le poste où on l'envoyoit, pouvoit avoir affaire à ce dangereux Rival.

La garde du reste de la Provence regardoit l'armée que le Roi formoit alors.

Le choix qu'il fit du Défenseur de la Guyenne, étoit excellent par les

1536. circonſtances, c'étoit le Roi de Navarre : ſon voiſinage allarma beaucoup l'Eſpagne.

CHAPITRE VII.

Affaires du Piémont. Défection du Marquis de Saluces.

Mém. de Langei, l. 6.

CEPENDANT du côté du Piémont les affaires prenoient une face que toute la prévoyance du Roi n'avoit pu prévenir. L'Amiral, en revenant à la Cour, avoit laiſſé, par ordre du Roi, le commandement des troupes qui étoient reſtées dans le Piémont, au Marquis de Saluces. (1) L'événement prouva qu'on ne pouvoit faire un plus mauvais choix ; on ne voyoit en

(1) Le Marquis de Saluces, Michel-Antoine, mort en 1528. dans le royaume de Naples, avoit trois freres qui lui ſuccéderent ; ſçavoir, Jean-Louis qui étoit priſonnier en France dans le temps dont il s'agit à préſent, c'eſt-à-dire, en 1536. François qui alors étoit Marquis de Saluces, & dont il s'agit dans ce Chapitre, enfin Gabriel, Evêque d'Aire, dont on parlera dans la ſuite.

en lui qu'un Général médiocre, on ne s'attendoit pas à y trouver un traître; on s'y attendoit d'autant moins que le Roi l'avoit comblé de bienfaits. Saluces avoit été élevé avec lui, le Roi l'avoit toujours aimé, il avoit pris ſoin de ſa ſubſiſtance, lorſque Saluces n'étoit qu'un cadet de ſa Maiſon ſans fortune, ſans reſſource du côté de ſes proches, qui étoient tous ſes ennemis; il lui avoit donné le Marquiſat de Saluces, confiſqué ſur ſon frere aîné (1) pour rebellion & félonie; il venoit d'ajouter à cet Etat de grands domaines dans le Piémont, il l'avoit décoré du collier de ſon Ordre, il l'honoroit alors du commandement de ſes troupes. Des chaînes ſi puiſſantes ne purent retenir l'inconſtant Saluces; mais le principe de ſa trahiſon devoit lui attirer plus de pitié que de haine. Il eſt toujours utile de retracer aux hommes des exemples frappans du pouvoir de la ſuperſtition. Le Marquis de Saluces en eſt un. L'Ita-

1536.

(1) Jean Louis, le ſecond des quatre freres.

1536.

Mém. de Langei, l. 5.

Delcar. l. 21. n. 57.

lie étoit pleine alors d'Astrologues & de Prophetes que vraisemblablement la politique de l'Empereur faisoit parler à son gré. On lui prédisoit la conquête de la France, au Roi la mort, ou une nouvelle captivité en 1536. On avoit prédit à Antoine de Leve qu'il mourroit en France, & qu'il seroit enterré à S. Denis, ce qu'il entendoit du tombeau des Rois de France. Il mourut, dit-on, dans un lieu nommé S. Denis en Provence, & son corps fut transporté dans l'Eglise de S. Denis de Milan; car tout ce qui est oracle & prédiction, doit s'accomplir par équivoque. Quoi qu'il en soit, le Marquis de Saluces ne voulut point douter de l'accomplissement de ces prédictions, il voyoit déja la France devenue province d'Espagne, il plaignoit tous les amis qu'il avoit en France, & dont le sort alloit si cruellement changer, il plaignoit tant de braves gens qu'il avoit commandés, & qui alloient s'immoler infructueusement pour la défense d'un pays que le Ciel réprouvoit, Martin du Bellay-Langei

étoit un de ses plus intimes amis, lorsque le Marquis de Saluces eut pris ouvertement le parti de la trahison, il lui en avoua les motifs. « Si tous » ces braves insensés veulent périr, » dit-il, faut-il que je périsse avec » eux? Irai-je du moins jouer en » France le triste personnage du Prin- » ce de Melphe, dépouillé de sa Sou- » veraineté pour n'avoir pas sçu em- » brasser le parti du plus fort? Mon » Marquisat de Saluces seroit la pre- » miere proie du vainqueur. » 1536.

Il tâchoit ensuite de se déguiser à lui-même le crime de sa défection, en alléguant que le Marquisat de Saluces étoit originairement un Fief de l'Empire, qu'il l'étoit donc encore, puisque l'Empire ne connoissoit point de prescription passive; que ses ancêtres l'avoient mal-à-propos possédé comme mouvant du Dauphiné; qu'il ne faisoit que remettre les choses dans l'ordre en se reconnoissant pour vassal de l'Empereur, & en lui consacrant ses services; il finit par offrir à du Bellay ses bons offices auprès de l'Empe-

1536. pereur, lorsque la France seroit conquise.

L'Empereur, toujours si habile & si heureux à enlever aux François leurs plus grands Capitaines, se connoissoit trop en hommes pour estimer Saluces au-delà de sa valeur; il ne prétendoit point le mettre à la tête de ses armées, mais il avoit besoin de lui à la tête des troupes Françoises. Saluces devenoit à ses yeux un homme considérable par un commandement qui mettoit, pour ainsi dire, en sa main les clefs de la France. Il traitoit avec lui par le ministère d'Antoine de Leve, dont le Marquis devoit épouser la fille, il lui promettoit de joindre à son Marquisat de Saluces le Montferrat, sur lequel le Marquis avoit des prétentions; mais il n'avoit garde de permettre qu'il levât si-tôt le masque, il vouloit se servir de lui pour ruiner les affaires de France en Piémont, & pour s'ouvrir une entrée facile en France. Ce n'étoit point une simple défection qu'il lui demandoit, c'étoit une véritable trahison.

Aussi le Marquis de Saluces, avant de s'ouvrir à du Bellay, comme on vient de le voir, mit-il long-temps dans sa conduite la perfidie la plus étudiée; & si on eût pu ne la jamais découvrir, il ne se fût jamais déclaré. 1536. Mém. de Langey, l. 6.

Une seule démarche qu'il fit d'abord un peu imprudemment, eût pu le rendre suspect, si les esprits avoient été tournés à la défiance. On voit arriver en poste à la Cour le Marquis de Saluces, non pour aucune affaire relative au commandement dont il étoit chargé, mais pour demander la restitution de presque toutes les Places importantes du Piémont, qu'il prétendoit avoir été détachées du Marquisat de Saluces par les Ducs de Savoye. Si on l'eût voulu croire, son petit Etat se seroit étendu vers le Levant jusqu'au Tanaro; & si l'on y eût joint le Montferrat auquel il prétendoit, il n'eût eu pour bornes de ce côté-là, que le Milanès, & le Marquis seroit devenu l'une des grandes Puissances de l'Italie. On lui fit entendre doucement qu'il avoit déja reçu assez de faveurs, qu'il devoit Belcar. l. 21. n. 37.

1536. travailler à les mériter, & sur-tout ne jamais prétendre à celles qu'il étoit venu demander. Il partit presque mécontent, mais comme cette démarche ne parut avoir de sa part aucune suite, on l'oublia & on crut qu'il l'avoit oubliée; on connut dans la suite qu'il avoit cherché ce refus comme le prétexte ou l'excuse des projets qu'il méditoit; car il est de ces ames également mal-honnêtes & superstitieuses, qui comptent frauduleusement avec elles-mêmes, & qui trompent leur conscience pour l'appaiser. Quand on se représente le Marquis de Saluces s'efforçant de croire que tous ces Etats lui appartenoient, excitant son cœur au mécontentement, s'alléguant à lui-même les décrets du Ciel, toujours ignorés, ou de vieilles maximes féodales, interprétées par l'intérêt, puisant dans ces sources équivoques l'infâme devoir de l'ingratitude & de la perfidie, on sent combien il est nécessaire d'écouter la voix de ce sentiment intérieur qui n'admet rien que de juste, & d'imposer silence au rai-

sonnement, à ce séducteur complaisant & facile, toujours prêt à flatter les penchans, à excuser les torts, à colorer les crimes. 1536.

Antoine de Leve étoit exactement instruit de toutes les délibérations du Conseil de guerre, & prenoit toujours ses mesures en conséquence. Le Marquis avoit soin d'ailleurs de s'opposer à tous les projets utiles, & d'en empêcher l'exécution.

Il avoit été décidé que pour assurer au Roi les conquêtes du Piémont, on fortifieroit Turin, Fossan & Coni, & qu'on s'attacheroit à défendre ces trois Places. D'Annebaut, chargé de la défense de Turin, s'y enferma avec l'élite de la Noblesse. Les fortifications n'en étoient pas encore entiérement réparées, & l'ennemi approchoit; mais on travailloit sans relâche à les rétablir, & cette généreuse Noblesse étoit résolue à s'ensevelir sous ses ruines.

A l'égard de Fossan & de Coni, le Marquis de Saluces remettant en délibération ce qui étoit décidé depuis long-temps par les ordres du Roi,

1536. tenoit tous les jours des Conseils de guerre, où d'abord il eut soin d'empêcher qu'on ne décidât rien; puis, lorsqu'il fallut décider, il prétendit qu'on devoit se borner à la défense de Turin, & abandonner les deux autres Places. Mais le brave Montpesat, qui avoit visité Fossan, entreprenoit de le fortifier & de le défendre, pourvu qu'on ne perdît point de temps. Saluces s'attacha donc à en perdre. Heureusement pour lui la Roche du Maine, si connu par ses saillies audacieuses, un de ces hommes à qui un courage éprouvé, un tour d'esprit libre, hardi & facile, ont acquis le droit de tout dire, opina pour Coni, si l'on ne vouloit garder qu'une des deux Places. Montpesat, sans disputer, offrit de se jetter dans celle des deux qu'on voudroit choisir, & ne demanda que de la célérité. Ce fut justement ce qu'on lui refusa. Le Marquis, sous prétexte qu'on ne s'accordoit point, remit la délibération à un autre jour, & cependant il écrivit au Roi pour lui proposer de se borner à la défense de Turin, & pour

se plaindre du peu de soumission des principaux Officiers. On sent que cette plainte tendoit à décréditer d'avance celles qu'ils pourroient faire avec raison contre lui. 1536.

Pour toujours gagner plus de temps, le Marquis proposa de visiter Fossan de nouveau, dans le dessein de décider qu'il ne pouvoit être défendu; de-là on auroit été visiter Coni, qui ne se seroit pas trouvé non plus en état de défense: mais sur la nouvelle visite de Fossan, on jugea qu'il pouvoit être fortifié; que les soldats, aidés de huit ou neuf cens pionniers, pourroient en peu de temps élever les remparts à une hauteur convenable; Montpesat avoit déja fait commencer les travaux. Le cri fut universel pour la défense de Fossan, on pressa le Général de se déterminer; il renvoya l'affaire au lendemain, & la nuit tous les pionniers disparurent. Dès-lors on ne put se défendre des plus violens soupçons, on examina plus particuliérement la conduite du Marquis, on s'apperçut que le Comte de Pocquepaille, qui étoit

1536. attaché à ſon ſervice, & qui avoit toute ſa confiance, alloit & venoit ſans ceſſe du camp François au camp ennemi; mais les prétentions du Marquis ſur le Monferrat, prétentions qu'il ne diſſimuloit point, & pour leſquelles il étoit obligé de s'adreſſer à l'Empereur, ſervoient de prétexte à ces allées & venues; cependant les murmures éclatoient, Martin du Bellay auquel il n'avoit pas encore fait ſes confidences, oſa lui dire en plein Conſeil qu'un Courier du Roi, qui venoit de Milan, avoit vu en paſſant par Aſt, le logement de Saluces marqué à côté de celui de l'Empereur. Saluces ne répondit que par un ſourire dédaigneux, & une plaiſanterie effrontée que du Bellay ſon ami regarda comme des preuves de ſon innocence.

Depuis qu'il n'y avoit plus de pionniers, Saluces ne parloit que de la poſſibilité, de la néceſſité de défendre Foſſan, & même Coni; il gémiſſoit de la fuite des pionniers, il alloit en faire venir de ſes Etats qui répareroient avantageuſement la per-

1536.
te des autres ; exercés aux périls comme aux travaux, ce seroit, au besoin, d'excellens soldats aussi-bien que d'infatiguables pionniers. Il ne manquoit à ces admirables travailleurs que d'arriver, on les promettoit pour le lendemain, & ils ne vinrent point en tout. Les murmures redoubloient. Le Roi, dans toutes ses Lettres, insistoit pour qu'on gardât les deux Places ; il exhortoit, il prioit, il commandoit qu'on arrêtât les Impériaux un mois, trois semaines, quinze jours du moins ; il espéroit, à force de diligence, être en état au bout de ce temps, de faire face aux Impériaux ; il écrivoit à Saluces, il écrivoit à Montpesat & aux autres principaux Officiers : « Vous me rendrez, » leur disoit-il, le plus important de » tous les services. » Ceux-ci étoient disposés à obéir, mais Saluces arrêtoit tout ; cependant les vivres se consumoient inutilement à Fossan & à Coni, on ne fortifioit ni l'une ni l'autre Place, l'ennemi approchoit ; il y eut un moment d'inquiétude où l'on songea sérieusement à

Mém. de Langei, L. 6

1536. mettre l'artillerie en sûreté, le Marquis feignant beaucoup de zèle pour l'intérêt public, proposa de la conduire à Revel, Place située dans ses Etats, & qu'il disoit être inexpugnable. Pour cette fois il ne fut pas possible d'être sa dupe, l'effronterie de cette demande fit perdre patience; on dissimula moins que jamais au Marquis les soupçons que toute sa conduite inspiroit, les Officiers prirent leur résolution malgré lui. « *Notre zèle pour le service du Roi*, s'écrie» rent-ils tous, *nous tiendra lieu de ce* » *qui nous manque, nous serons nos pion*» *niers nous-mêmes, & dussions-nous* » *tous périr, nous défendrons ou Coni,* » *ou Fossan. Et moi*, dit le Marquis, *je* » *prétends les garder tous deux. Monsieur* » *de la Roche du Maine, vous dites que* » *Fossan est la plus foible de ces deux* » *Places, c'est pour cela que je veux la* » *défendre en personne. Oh bien, je con*» *nois donc un homme*, repliqua la Ro» che du Maine, *qui s'engage bien vo*» *lontiers à s'y enfermer avec vous, &* » *qui se fera un plaisir de vous obéir,* » *comme son devoir l'ordonne.* »

1536.

Le lendemain le Marquis dit à la Roche du Maine : « *La nuit porte con-* » *seil, & les paroles du matin ne ressem-* » *blent pas toujours à celles du soir.* » *Pour moi*, dit la Roche du Maine, » *mes pensées sont toujours les mêmes au* » *soir & au matin. Oh non, pas les* » *miennes, du moins pour cette fois*, repliqua le Marquis, & il déclara qu'il jugeoit plus à propos de confier à Montpesat & à la Roche du Maine la défense de Fossan, & de se retirer à Coni, d'où il alloit envoyer à Fossan toutes les munitions nécessaires. Cette idée paroissoit utile ; Saluces partit en effet pour Coni : mais on sçut qu'il avoit fait instruire Antoine de Leve de toutes les délibérations du Conseil ; on sçut que la veille, lorsqu'il avoit pris le parti de défendre Fossan, il avoit envoyé un Courier au Général Espagnol, pour l'avertir de cette résolution & du dessein où il étoit de lui livrer la Place avec la garnison, mais qu'ensuite, craignant que les autres Officiers n'empêchassent l'exécution de ce projet, il avoit envoyé un second Cou-

1536. rier pour avertir de Leve des raisons de son changement, des mouvemens que se donnoient les Officiers François pour fortifier Fossan, de la nécessité de les prévenir par une extrême diligence, de la facilité de s'emparer de cette Place, tandis qu'elle étoit sans défense; Saluces assuroit de Leve que dès qu'il paroîtroit devant une porte, la garnison s'enfuiroit par l'autre, & il lui envoyoit un état des vivres qui étoient dans la Place.

Les Défenseurs de Fossan ayant acquis ces odieuses lumieres, & ne voyant point arriver de Coni les munitions promises, veillerent de plus près sur les démarches de leur perfide Général. Montpesat alla lui-même à Coni voir pourquoi les munitions n'arrivoient pas; mais il fut très-surpris & très-content de trouver le Marquis occupé à les faire partir. On chargeoit les voitures, on avoit préparé une longue coulevrine, trois canons, des boulets, des poudres, douze cens sacs de farine, une grande quantité de tonneaux de vin. Mont-

Mém. de Langei, l. 6.

pesat vit une partie de ces munitions prendre devant lui la route de Fossan, le Marquis l'assura que tout le reste seroit à Fossan avant la nuit. Montpesat ne sçavoit que penser, il commençoit à regarder comme faux les avis qu'on avoit reçus de l'infidélité du Marquis; il retourne plein de joie & d'espérance à Fossan. A peine est-il arrivé qu'il reçoit deux canons, cinq barils de poudre, quelques boulets, mais tous ces boulets étoient ou trop gros ou trop petits pour les deux canons. Cette circonstance parut indifférente, parce qu'on attendoit d'autres voitures où seroient sans doute les boulets proportionnés à ces deux pieces, & les pieces auxquelles devoient servir les boulets déja envoyés; mais rien n'arriva. Toutes les autres munitions de guerre, & toutes les munitions de bouche, avoient pris, aussi-tôt après le départ de Montpesat, la route de Revel, le Marquis s'y rendit lui-même la nuit suivante, il passa ensuite à Ast auprès de l'Empereur. Le reste de son histoire n'intéresse plus

1536.

1536. les affaires Françoises que dans quelques points où l'on le verra reparoître. Il fut un traître obscur comme il avoit été un Général sans gloire.

Guichenon, hist. de la Maif. de Sav.

De Leve profitant des avis qui lui avoient été donnés, étoit parti de devant Turin, dont il faisoit le siège, (qui fut continué par le Général Scalenghe, Gouverneur d'Ast) & s'étoit avancé vers Fossan, où il arriva cinq ou six jours après la défection de Saluces. Il étoit aisé de voir qu'il avoit eu de bons avis. Son avant-garde, en arrivant, courut s'emparer d'un couvent de Saint François, situé hors de la ville, & que les François se hâtoient de démolir, parce qu'ils ne pouvoient le garder, & qu'il pouvoit nuire à la défense de la Place. Les Assiégés marcherent au secours des travailleurs, & livrerent un combat assez vif. La nuit seule sépara les combattans, son obscurité fut favorable à de Leve, & il s'empara du couvent.

Ce siège de Fossan est devenu célebre par le courage avec lequel il fut soutenu par les François trahis

& sans défense. De Leve, au moyen du poste qu'il avoit forcé, se trouvoit logé à une portée d'arquebuse de la ville. Les remparts n'avoient que six pieds de haut, ce n'étoient que de simples levées de terre, faites à la hâte, & la terre au-dehors les dominoit en beaucoup d'endroits. Les Assiégés n'avoient, pour ainsi dire, ni vivres, ni armes, l'eau leur manquoit, ils étoient sans artillerie, il ne leur restoit pas même la ressource de pouvoir cacher leur foiblesse. L'ennemi étoit informé de tout, mais il ne connoissoit pas assez les ressources de leur courage; il n'imaginoit pas qu'il leur tombât dans l'esprit de se défendre; il laissoit libre le quartier de la porte qui mene à Coni, persuadé que la garnison profiteroit avec empressement de la facilité qu'il lui laissoit de s'y retirer sans être poursuivie. Elle ne voulut profiter que de la facilité de se pourvoir d'eau à une fontaine qui étoit par-delà la porte de Coni. Il fallut les attaquer dans les regles, ouvrir la tranchée, dresser les batte- 1536.

1536. ries. Dès le troisieme jour, une batterie de deux canons avoit détruit toutes les défenses de la Place. Les Assiégés au lieu de se rendre, font une sortie par deux endroits, la cavalerie d'un côté, l'infanterie de l'autre. Celle-ci gagne par un chemin creux une prairie éloignée, où étoit le quartier des Lansquenets, qui ne pouvant s'attendre à être attaqués, faisoient la garde assez négligemment. L'infanterie Françoise en fait un grand carnage, la cavalerie qui les attaque d'un autre côté, augmente le désordre. L'allarme se répand dans tout le camp. Antoine de Leve envoie ses Espagnols pour soutenir les Lansquenets. Ceux qui étoient de garde à la tranchée, voyant courir aux armes de toutes parts, quittent leurs postes pour voler au lieu du combat, & laissent leurs travailleurs presque sans défense. La portion de la garnison, qui étoit restée dans la ville, voyant ce mouvement, sort, attaque les tranchées, les comble, taille en pieces ceux qui les gardoient encore. Les différens

corps des Assiégés se réunissent, on court au quartier d'Antoine de Leve, qui se voyoit alors presque abandonné, & qui pensa être surpris. La goute lui permettoit à peine de se remuer, on le jette précipitamment dans une chaise, on le porte hors de sa tente, mais les porteurs poursuivis de près par les François, n'imaginerent pas d'autre moyen de le sauver & de se sauver, que de jetter de Leve avec sa chaise au milieu d'une piece de bled, où ce Général resta caché, comme Marius dans les marais de Minturne, jusqu'à la retraite des François qui se fit dans le meilleur ordre, & sans autre perte que de trois ou quatre hommes qui moururent au bout de quelque temps, des suites de leurs blessures. 1536.

De Leve s'étant un peu remis des périls imprévus de cette journée, & ayant réfléchi sur ce courage de désespoir que les Assiégés venoient de signaler, tandis qu'il ne tenoit qu'à eux de se retirer, car la porte de Coni restoit toujours ouverte, conclud qu'ils se faisoient un point d'hon- Belcar. l. 21. n. 41.

1536. neur de se défendre, tant qu'il n'y auroit pas de brêche au corps de la Place; il résolut d'en faire une, il fit dresser une batterie de quatre canons, qui, en très-peu d'heures eut fait une breche où trente hommes pouvoient passer de front. Le canon cessa de tirer pendant deux heures, on crut que les Impériaux se préparoient à l'assaut, & l'on se préparoit à le repousser. Déja Montpesat (1) avoit rangé ses troupes partie le long des murs, partie dans un retranchement fait à la hâte derriere la bréche; on n'attendoit que l'instant de combattre & de périr; mais qui eût pu le croire? Douze jours se passerent sans qu'on entendît parler d'attaque. Ce fut l'effet naturel du mêlange des Nations & de la mésintelligence des divers corps dans l'armée Impériale. De Leve vouloit ménager ses Espagnols qu'il réservoit pour la conquête de la France; les

(1) Beaucaire releve à propos Paul Jove, qui dit que c'étoit le jeune la Palice qui commandoit dans Fossan.

1536.

Lansquenets prétendoient mériter autant qu'eux d'être ménagés; les Italiens, qui pouvoient aussi avoir la même prétention, vouloient être payés avant d'agir. De Leve consentoit à les laisser tous dans l'inaction, parce qu'il comptoit sur la famine pour réduire Fossan; l'état que le Marquis de Saluces lui avoit donné des munitions de la Place, prouvoit qu'elle touchoit au terme de sa résistance. Les Assiégés n'avoient ni vin, ni farine, ni moulins pour moudre ce qui pouvoit leur rester de bled, ni ouvriers pour en construire, ni outils dont pussent se servir les soldats qui auroient sçu le métier de Maçons ou de Charpentiers. Le Marquis de Saluces avoit poussé ses perfides précautions jusqu'à faire disparoître avec les pionniers tous les ouvriers, & jusqu'au moindre outil. Le seizieme jour du siège, Montpesat ayant visité les magasins, trouva qu'il restoit à peine des vivres pour quatre ou cinq jours, & de la poudre autant qu'il en falloit pour soutenir un assaut. De Leve ne pouvoit

1536. concevoir qu'il en restât encore; souvent il soupçonnoit Saluces de s'être trompé, ou de l'avoir trompé: tant d'économie & de frugalité chez des François lui paroissoit incroyable. Leur constance ne l'étonnoit pas moins; il les voyoit mettre à profit tous les momens qu'il leur laissoit, soldats, Officiers, tous mettre la main à l'œuvre pour opposer de nouvelles défenses, pour élever de nouveaux remparts, malgré l'artillerie qui détruisoit ces légeres fortifications à mesure qu'on les construisoit.

Belcar. l. 21. n. 42.

Le désespoir des François n'étoit point aveugle, ils ne demandoient pas mieux que de capituler. La faim & l'ennemi les pressoient également. L'artillerie seule suffisoit pour les écraser; les Impériaux, en élevant des plate-formes, pouvoient plonger à loisir dans la Place, mais Montpesat vouloit que la premiere proposition de capituler vînt de la part des ennemis, afin qu'ils fussent disposés à accorder des conditions plus favorables.

Le hazard le ſervit bien. Antoine de Leve eut occaſion d'envoyer un Trompette pour traiter de la rançon d'un Officier qui avoit été pris dans la ſortie dont on vient de parler. La Roche du Maine, à la bataille de Pavie, avoit été priſonnier d'Antoine de Leve, qui avoit conſervé de l'eſtime & de l'amitié pour lui, il lui fit faire des complimens par ce Trompette, & lui fit demander s'il ne s'ennuyoit point de ne pas boire de vin. La Roche du Maine, par une fanfaronnade uſitée chez les Aſſiégés, ne manqua pas d'envoyer à de Leve deux flaccons de vin par le Trompette. Ce Trompette étoit d'ailleurs chargé par de Leve de faire autant qu'il pourroit l'office d'eſpion dans la Place, il ſe mit à cauſer de la défection du Marquis de Saluces avec Montpeſat & les autres Officiers. Ceux-ci répondent qu'il n'en eſt rien, & qu'ils n'en croiront rien à moins que le Marquis ne les en aſſure de ſa propre bouche. Le lendemain de Leve envoie le même Trompette avec ordre de dire à 1536.

1536. Montpesat que s'il vouloit envoyer au camp un homme d'armes de sa compagnie, on lui fourniroit des preuves de la défection du Marquis, (les Assiégés n'en avoient que trop.) En même temps de Leve envoyoit à la Roche du Maine quelques paniers de fruit en retour de son présent, dont il n'étoit pas la dupe, & lui faisoit dire qu'il avoit une envie extrême de le voir.

Il ne falloit pourtant pas le lui envoyer encore, car de Leve eût jugé par cet empressement à le prendre au mot, du besoin extrême qu'on avoit de capituler. On ne parut occupé que du doute qu'on avoit montré sur la défection du Marquis de Saluces. Un jeune Gentilhomme Périgordin, nommé Saint-Martin, fut envoyé au Général Espagnol, sous prétexte de lui demander un sauf-conduit pour aller à Saluces s'éclaircir avec le Marquis. « Jeune homme, dit franchement le vieux de Leve à Saint-Martin, mettons bas tout » artifice, vous n'avez rien à dire au » Marquis, vous sçavez qu'il n'est » point

1536.

» point à Saluces, qu'il eſt à Aſt au-
» près de l'Empereur. Vous venez ici
» pour me ſonder ſur les conditions
» que j'ai à vous propoſer ; ſi vous
» croyez que j'ignore l'extrêmité où
» vous êtes réduits, jettez les yeux ſur
» ce papier, c'eſt l'état fidele des vi-
» vres de Foſſan, ſigné de la main du
» Marquis ; l'économie qui a ſçu les
» ménager juſqu'à préſent, n'a plus
» ſur quoi s'exercer. Comment des
» Capitaines auſſi expérimentés que
» les vôtres, ont-ils pu s'enfermer
» avec ſi peu de reſſources dans une
» ſi méchante Place ? C'eſt une té-
» mérité de jeunes foux. Concluons :
» Il ne vous reſte plus d'eſpoir que
» dans cette clémence que l'Empe-
» reur aime ſur-tout à ſignaler en-
» vers de braves gens tels que vous,
» & que je vous promets de ſollici-
» ter vivement. Dites à M. de la Ro-
» che du Maine, mon ami, que je le
» plains, qu'il m'eſt dur de le ſçavoir
» où il eſt ; dites à votre Comman-
» dant qu'il faſſe promptement de
» ſérieuſes réflexions ſur ce que je
» vous ai dit. »

1536. Saint-Martin balbutia quelques vaines bravades, quelques foibles dénégations, qui valoient des aveux, sur la fidélité de l'état fourni par le Marquis de Saluces, & il partit; il revint le lendemain, s'ouvrit davantage, de Leve demanda un Officier qui fût chargé de traiter, on crut apparemment encore qu'envoyer la Roche du Maine, ce seroit avoir trop l'air d'implorer la miséricorde du vainqueur, on envoya Villebon. (1)

De Leve, en parlant beaucoup de modération & d'humanité, proposa de laisser à la garnison la liberté de se retirer où elle voudroit, mais sans armes ni bagages. Villebon répondit que quand on sçavoit mourir, on n'abandonnoit jamais ses armes; il assura d'ailleurs de Leve d'un ton très-ferme qu'il apprendroit à ses dépens combien le traître Saluces l'avoit mal informé de l'état de la Place; puis il partit brusquement sans vouloir rien entendre davantage. Sur

(1) Prevôt de Paris, & Capitaine de cinquante hommes d'armes.

ſon rapport tous les Officiers jurerent de mourir plutôt que d'accepter les indignes conditions qu'on leur propoſoit. De Leve qui ſe ſouvenoit des périls qu'il avoit courus à ce ſiège, craignit de réduire les Aſſiégés au déſeſpoir ; le lendemain matin, on vit arriver ſon Trompette avec quelques paniers de fruits pour la Roche du Maine, auquel de Leve faiſoit faire des reproches de ce qu'il avoit ſi mal répondu aux invitations qu'il lui avoit faites de le venir voir ; il le prioit à dîner pour le lendemain. « Oh ! pour cette fois, dit S. Martin à Montpeſat & aux Officiers, il n'y » a pas moyen de s'en défendre, ce » ne ſera pas vous qui envoyerez la » Roche du Maine à de Leve, ce ſera » lui qui ira dîner chez ſon ami. » On ſuivit ſon conſeil, on fit dire par le Trompette que la Roche du Maine ſentoit ſes torts, qu'il les répareroit le lendemain. Au bout d'une demie-heure, le Trompette revint dire qu'il viendroit le lendemain matin à ſept heures prendre la Roche du Maine, & il apporta encore quatre petits pa-

1536.

Mém. de Langei, l. 6.

1536. niers de poires, présens d'un très-grand prix dans la conjoncture. Le lendemain à sept heures précises le Trompette parut, mais les Assiégés eurent recours encore à un petit artifice. Il étoit clair que de Leve vouloit avoir le temps de s'entretenir avec son ami avant le dîner. Les Assiégés, obligés de paroître éviter ce qu'ils desiroient le plus, voulurent que la démarche de la Roche du Maine parût une simple visite de politesse & d'amitié, & non un rendez-vous pour traiter d'affaire. On renvoya le Trompette avec ordre de ne revenir qu'à midi. Quand il revint, la Roche du Maine partit; il fut reçu avec la plus grande distinction dans le camp ennemi. Une foule d'Officiers vint à sa rencontre, & de Leve se fit porter dans sa chaise au-devant de lui. Après les premiers complimens on parla d'affaires, & la fermeté de la Roche du Maine obtint des conditions honorables.

Les deux principales étoient entiérement en faveur des Assiégés. L'une fut qu'ils sortiroient enseignes

déployées avec armes & bagages, laissant seulement dans la Place l'artillerie & les chevaux d'une certaine taille qui fut exprimée; l'autre qu'ils pourroient rester dans la Place, & y attendre du secours pendant tout le mois de Juillet, (on n'étoit encore qu'au cinq) & que pour les laisser plus libres, l'ennemi mettroit la riviere de Sture entre Fossan & lui. On convint d'ailleurs que les Assiégés pourroient réparer la bréche, mais non pas augmenter les fortifications, & qu'il en seroit dressé un état. 1536.

Les Assiégés donnerent trois ôtages, la Roche du Maine, la Palice, fils unique du Maréchal de Chabannes, & d'Assier, fils unique du Grand Ecuyer Galiot de Genouillac.

Montpesat signa bien volontiers cette capitulation; elle devoit être nulle, s'il se présentoit une armée pour faire lever le siège, & en ce cas les ôtages devoient être rendus.

Mais de ces conditions la plus favorable en apparence, la liberté de rester un mois dans la Place, étoit réellement la plus embarrassante pour

1536. les Assiégés. Pour pouvoir rester dans la Place, il falloit des vivres, on n'en avoit point, & on n'avoit pu rien stipuler à cet égard, parce qu'il avoit fallu cacher aux ennemis ce manque de vivres, dont ils se seroient prévalus pour refuser des conditions honorables. Quand tout fut conclu & signé, la Roche du Maine dit à de Leve : « Vous avez accordé à votre » ennemi les conditions que vous » n'avez pu lui refuser ; il faut » actuellement accorder à votre ami » une grace qu'il va vous demander, mais avant qu'il la demande, » promettez de l'accorder. Je le promets, dit de Leve, vous êtes incapable de rien proposer qu'un ami » puisse vous refuser. » La Roche du Maine alors demanda que les Impériaux fournissent, pour de l'argent, aux Assiégés les vivres dont ils auroient besoin jusqu'au terme marqué par la capitulation. De Leve fut surpris & balança ; cependant il accorda tout avec la seule restriction de ne fournir chaque fois des vivres que pour vingt-quatre heures, & cet ar-

ticle concernant les vivres, fut ajouté à la capitulation. 1536.

L'Empereur arriva au camp peu de jours après avec une armée formidable. Les ôtages lui furent présentés; il leur fit un accueil obligeant jusqu'à l'affectation, sur-tout à la Roche du Maine; il lui prit la main, l'embrassa, voulut absolument qu'il se couvrît; il donna ordre qu'on lui fît voir le camp. « Je vais, lui » dit-il, vous procurer le plaisir de » voir une belle armée. J'en aurois » bien davantage, répondit la Roche du Maine, à la voir ruinée, ou du » moins employée contre les Turcs. « L'Empereur prit plaisir à sa conversation gaye & hardie. Quand la Roche du Maine eût vu l'armée, il lui demanda ce qu'il en pensoit. « Elle » est très-belle, dit la Roche du Mai- » ne, mais si V. M. passe les Monts, » le Roi mon Maître lui en fera voir » une plus belle encore. »

« Que dit-on de mes projets, & » où croyez-vous que j'aille? »

» En Provence.

» Sans doute, les Provençaux sont

1536. » mes sujets, & je vais les voir. » (1)

« Votre Majesté les trouvera bien » désobéissans, j'ose l'en assurer. »

L'Empereur s'imaginant toujours, ou feignant de s'imaginer qu'il alloit parcourir la France de victoire en victoire, demanda combien il y avoit de journées du lieu où il étoit jusqu'à Paris : « Si par journées, dit » la Roche du Maine, vous entendez » des batailles, il y en a au moins » douze, à moins que vous ne soyez » battu dès la premiere. Vous voyez, » S. M. dit à l'Empereur un de » ses Courtisans, que la Roche du » Maine ne reste jamais court, & je » vous l'avois bien dit. » Le Marquis de Saluces caché alors dans la foule de ces Courtisans, voulant se rendre utile à son nouveau Maître, tâchoit de persuader aux ôtages que les François devroient évacuer Fossan, & se retirer en France avant le terme fixé par la capitulation : les

(1) Ce propos étoit relatif à de vieilles prétentions, dont on rendra compte à la fin de l'Ouvrage.

ôtages rioient de ſa propoſition, & admiroient que ce traître eſpérât les ſéduire. 1536.

C'étoit un ſpectacle ſingulier que cette armée immenſe de l'Empereur, arrêtée pendant un mois devant une Place qui ne ſe défendoit point, & occupée à nourrir ſon ennemi dans cette Place, en attendant qu'il acquît peut-être les moyens de ſe défendre. Cette inaction forcée impatientoit l'Empereur, mais il étoit lié par la capitulation, il la reſpecta : le Roi de ſon côté n'ayant pu envoyer de ſecours, trouva bon que Foſſan fût évacué au terme convenu ; il avoit gagné plus de temps qu'il n'en eſpéroit, & la Roche du Maine l'avoit bien ſervi. Au jour marqué, un Commiſſaire Impérial vint dans la ville meſurer les chevaux pour retenir ceux qui, ſuivant la capitulation, devoient reſter avec l'artillerie. On prétend qu'il uſa du droit du plus fort pour commettre quelques injuſtices dans cette opération. Les Impériaux en commirent encore une autre, ce fut de piller les bagages des Fran-

1536. çois, dont la fiere contenance & les enseignes déployées à leur sortie, sembloient insulter à ces forces supérieures qui n'avoient pu les réduire.

Quelques Auteurs disent que les François n'étoient point en reste avec les Impériaux du côté de l'infidélité, & que par une fraude qui n'étoit pas exempte de cruauté, ils avoient rassasié de froment, pendant huit jours, tous les chevaux qu'ils devoient livrer, sans les laisser boire; de sorte qu'au premier abreuvoir où les Impériaux les menerent, ils bûrent avec excès, & creverent presque tous. Quoi qu'il en soit de ce fait que Dupleix rapporte d'après le Feron, les François ne purent se retirer ni à Coni, dont Saluces avoit rendu maîtres les Impériaux, ni à Turin, dont on ne permit pas aux François d'aller augmenter les ressources, ils furent obligés de gagner Fenestrelles, la premiere Place frontiere de France du côté des Alpes, toujours inquiétés dans leur route, soit par les Gendarmes Impériaux qui sortoient des dif-

Dupleix, Le Feron, Francisc. Vales.

Mém. de Langei, l. 6.

férentes garnisons pour faire des courses, soit par les paysans attroupés & armés, qu'on rencontroit dans les montagnes. 1536.

Il ne resta plus aux François en Piémont que Turin, toujours assiégé par Scalenghe, & défendu par d'Annebaut. Il falloit de l'argent pour en payer la garnison, cet argent étoit tout prêt, la difficulté n'étoit que de le faire tenir à Turin. Jean-Paul Cerès fut chargé de cette commission. On lui donna une troupe peu nombreuse & très-leste, avec laquelle il falloit qu'il pénétrât de Suze à Turin par un chemin étroit, resserré entre de hautes montagnes; il falloit aussi qu'il passât par beaucoup de Places où les Impériaux avoient garnison: il sçut vaincre tous les obstacles, échapper à tous les périls, il arriva à Turin, n'ayant pas perdu un seul homme, & n'en ayant eu que deux de blessés.

L'Empereur avoit si peu compté que Turin pût tenir, qu'il avoit cru pouvoir le laisser en arriere; cependant le parti du Roi se fortifioit de

1536. Impériaux avec vigueur, & les mit en déroute ; Scalenghe ayant vainement essayé de les rallier, n'abandonna pourtant point la victoire, il envoya en diligence au camp quelques cavaliers des mieux montés pour avertir le Marquis (1) de Marignan de son danger, & lui demander du secours. Marignan arriva trop tard pour la troupe de Scalenghe, qui avoit déja perdu trois cens hommes, sept enseignes, & qui avoit beaucoup de blessés, mais trop tôt encore pour les François ; qui se voyoient arracher les restes de leur victoire, & qui se trouvoient en danger à leur tour. Cusano, pour les sauver, fit sonner la retraite à l'approche de Marignan, & tourna vers Turin par un autre chemin, ayant envoyé de son côté demander du secours à d'Annebaut. Les coureurs de la troupe de Marignan venoient sans cesse attaquer les François, pour retarder leur marche par leurs décharges, & les attirer sur leurs traces par

(1) Médequin.

1536.

leur fuite ; mais Cusano défendoit de poursuivre, & revenoit toujours à grands pas vers Turin : malgré toute sa diligence, Marignan l'atteignit ; déja il étendoit ses bataillons pour envelopper les François, lorsque d'Alegre que d'Annebaut venoit d'envoyer au secours de Cusano, arrivant fort à propos, chargea si vivement les ennemis qu'il les obligea de se retirer, & de respecter la marche des François. Cusano, dans cette rencontre, reçut à la tête un coup d'arquebuse, qui l'obligea de s'arrêter à Pignerol, où il mourut au bout de quelques jours, regretté de toute l'armée.

Belcar. l. 21. n. 53.

Les François continuerent de s'étendre dans le Piémont ; & pour punir le Marquis de Saluces, ils conquirent presque tout son petit Etat. Le Conseil du Roi étoit d'avis qu'il restât confisqué pour la félonie du Marquis de Saluces. Le Roi pensa plus généreusement, il ne se permit de punir qu'en goûtant le plaisir de pardonner. La punition du frere aîné du Marquis de Saluces avoit été

Mém. de du Bellay, l. 8.

1536. de voir passer ses Etats au cadet, la punition du cadet fut de les voir retourner à l'aîné. Le Roi se fit un plaisir de tirer ce dernier de la prison où il étoit détenu à Paris, & de lui donner l'investiture du Marquisat de Saluces. Il le fit venir, il reçut son serment, lui donna une somme d'argent considérable, & l'envoya en Italie prendre possession de ses nouveaux Etats avec un équipage proportionné à son rang.

Le Marquis dépouillé, que nous nommerons de son nom, François, pour le distinguer de Jean-Louis son frere aîné, avoit toujours eu le plus grand ascendant sur l'esprit de ce frere. On avertit celui-ci d'être en garde contre tous les artifices que François alloit mettre en œuvre pour le séduire, on l'exhorta au nom de la reconnoissance qu'il devoit au Roi, au nom de son propre intérêt, d'éviter tout commerce avec le traître, de ne voir en lui qu'un Compétiteur jaloux, que son ennemi & celui de son bienfaiteur. La foiblesse de Jean-Louis, ou, si l'on veut, la tendresse

fraternelle, l'emporta sur tous ces avis. Jean-Louis étant au château de Carmagnole, François s'y rendit, demanda une entrevue, & l'obtint. Les portes du château s'ouvrirent, le traître y entra, & la trahison avec lui. On vit les deux freres se donner les marques de la plus vive tendresse, elles n'étoient sinceres que d'un côté, on ignore par quels artifices François put parvenir à tromper si facilement son aîné, mais le résultat de leur conférence fut que Jean-Louis consentit à sortir de Carmagnole, & à suivre son frere au château de Valfériere, où le perfide François se démasquant, retint Jean-Louis prisonnier. François espéroit recouvrer par surprise une partie de ses Etats, & il eût réussi peut-être, si on n'eût pas employé la séduction contre ce séducteur. On gagna un Gentilhomme Gascon, nommé Saint-Julien, qui, élevé dans la Maison des Marquis de Saluces, avoit été Guidon de la Compagnie du feu Marquis Michel-Antoine, (1) & depuis

(1) C'étoit l'aîné des quatre freres, c'étoit celui qui étoit mort à Naples en 1528.

1536. Lieutenant du Marquis François, qu'il auroit dû peut-être laisser trahir à d'autres. Saint-Julien fit avorter tous les desseins de François; il fit plus, il gagna le Capitaine d'Aguerres, qui commandoit au nom des François dans Vrezeul, une des plus fortes Places du Marquisat de Saluces; d'Aguerres la remit à S. Julien, qui la garda au nom du Roi.

C'est ainsi que de Turin, où ils étoient toujours assiégés, les François étendirent leurs conquêtes dans tout le voisinage, tandis que Scalenghe perdoit son temps devant cette Place. Il n'attendoit qu'un prétexte pour lever le siège, ce prétexte lui fut fourni. Le Comte Rangonè étoit depuis long-temps occupé à faire des levées pour le Roi en Italie, où le Roi l'avoit établi son Lieutenant Général; ces levées faites avec succès, formoient une petite armée avec laquelle Rangonè eût bien voulu faire de grandes choses; mais l'objet principal de sa mission, auquel il auroit peut-être dû tendre plus directement, étoit de faire lever le siège de Turin. Il crut avoir trouvé sur

ſa route (1) une occaſion de ſurprendre Gênes, de concert avec Céſar Frégoſe ſon beau-frere; mais un traître s'étoit détaché de ſon armée pendant la nuit, & étoit allé avertir les Génois. Rangonè les trouva ſur leurs gardes, ceux des habitans qu'il croyoit avoir mis dans ſes intérêts, ne firent aucun mouvement en ſa faveur. Il tenta cependant l'aſſaut; mais les échelles s'étant trouvé trop courtes, toute la valeur des Aſſaillans devint inutile. Les Génois perdirent peu de monde, Rangonè eut environ cent hommes tués ou bleſſés. Du nombre des premiers fut Hector Caraccioli, jeune Seigneur Napolitain, qui ſervoit en qualité de volontaire. L'Hiſtoire a encore oublié le nom d'un Porte-Enſeigne, qui ſe couvrit de gloire à cet aſſaut. Malgré l'inconvénient d'une échelle trop courte, il trouva le moyen de ga-

1536.

(1) Il venoit des confins du Mantouan & du Ferrarois, par le Parmeſan, le Plaiſantin & le Tortonez, c'eſt-à-dire, en traverſant tout un pays ennemi.

1536. gner avec beaucoup d'efforts le haut de la muraille; de-là il se vit environné d'ennemis, il étoit seul, défendant contre tous son enseigne; elle fut mise en pieces, mais elle ne lui fut point arrachée; il eut l'honneur d'en remporter le fer, & même quelques lambeaux de taffetas, qui rendoient témoignage des périls qu'il avoit courus, & de la valeur qu'il avoit montrée. Si Gênes ne fut point prise en cette occasion, du moins l'Enseigne françoise fut arborée impunément sur ses murs par ce brave soldat. Rangonè, contraint de se retirer, brûla & pilla autour de Gênes quelques villages & quelques châteaux, sans faire beaucoup de butin, les paysans s'étant retirés dans les montagnes avec tout ce qu'ils avoient pu emporter, & l'armée de Rangonè fut long-temps réduite à vivre de châtaignes. Enfin elle arriva à Cérisoles près de Carmagnole. Son arrivée fut presque aussi agréable à Scalenghe qu'à d'Annebaut; charmé d'avoir trouvé le prétexte qu'il attendoit, il se hâta de lever le

siège, en publiant qu'il alloit livrer bataille à la petite armée de Rangonè, il n'en fit rien, & cette armée s'avança impunément jusqu'à Carignan, tandis que d'Annebaut sortant de Turin à la tête de sept ou huit cens hommes, inquiétoit l'arriere-garde des ennemis, & prenoit encore quelques Places autour de Turin. D'Annebaut & Rangonè unissant leurs efforts, soumirent successivement Carignan, Montcallier, Quiers. Une circonstance heureuse favorisa la reddition de cette derniere Place. Lorsque le détachement François, chargé de la réduire, y arriva, toutes les maisons étoient remplies de soldats Impériaux, qui, l'épée à la main, exigeoient le payement d'une somme de vingt-cinq mille écus, à laquelle les habitans avoient été taxés, & qui étoit la seule ressource de l'Empereur pour payer ses troupes. Les François furent reçus par les habitans comme des Sauveurs que le Ciel envoyoit pour les délivrer de l'oppression ; les Impériaux perdirent & la Place & l'argent. 1536.

1536. La priſe de Carignan fit naître des diviſions entre le Comte Rangonè & un Seigneur du nom de Gonzague. (1) Celui-ci étoit comme aſſocié à Rangonè dans la Lieutenance générale en Italie. Il étoit du moins le premier après Rangonè; on avoit recommandé à Rangonè de conſulter l'expérience de Gonzague, & de ſe concerter avec lui. Rangonè avoit fait ſommer les défenſeurs de Carignan de ſe rendre, & comme ils n'étoient que ſoixante, il les avoit menacés de les faire tous pendre, s'ils l'obligeoient de faire venir du canon pour réduire une Place qui étoit hors d'état de ſe défendre; loix inhumaines que l'intérêt de l'humanité a fait établir, & ſans leſquelles la valeur & la fidélité rendroient les guerres trop ruineuſes &

Belcar. l. 21. n. 53.

(1) Le Gonzague dont il s'agit ici, n'a de commun avec Frédéric de Gonzague, Duc de Mantoue, & avec Ferdinand de Gonzague, l'un des Généraux de l'Empereur, que d'avoir été de la même Maiſon. Celui-ci ſe nommoit Caguino. On a dû s'accoutumer, dans cette Hiſtoire, à voir des Seigneurs Italiens de même nom & de même Maiſon, ſe partager entre les Puiſſances ennemies.

trop meurtrieres. Les Assiégés demanderent seulement le temps d'envoyer sçavoir les intentions du Général Scalenghe. Sur cette réponse Rangonè fit venir du canon. Les Assiégés demanderent alors à capituler, Rangonè répondit qu'il n'étoit plus temps, qu'ils avoient encouru la peine, & qu'ils la subiroient. Les soldats enfermés dans le château de Carignan étoient tous Napolitains. Un Napolitain attaché au service de Gonzague, entreprit de sauver ses compatriotes, il sçut inspirer à son Maître des sentimens plus doux, & il fut décidé entr'eux, sans la participation de Rangonè, que les Assiégés se rendroient à Gonzague. Celui-ci envoya son Lieutenant prendre possession de la Place; on fit sortir les Napolitains à la faveur de la nuit, Gonzague retint pour lui les chevaux qui resterent dans la Place, & l'enseigne Napolitaine; il ne laissa à Rangonè que les provisions de bled, de farine & de vin, que Rangonè fit transporter à Turin. Cette conduite de Gonzague irrita Rangonè, en lui

1536.

1536. montrant qu'il n'étoit Général qu'à demi ; il voulut l'être entiérement, Gonzague voulut toujours partager le pouvoir. De-là naquit entr'eux une mésintelligence qui nuisit beaucoup dans la suite aux affaires du Roi. Cependant on prit encore Quiéras, on eut encore quelques petits avantages, & d'Annebaut ayant remis à Charles de Coucy, Seigneur de Burie, le commandement de la ville de Turin libre, paisible & ravitaillée, alla rendre compte au Roi du succès de ses travaux.

Mém. de du Bellay, l. 8.



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Expédition de Provence. Mort du Dauphin François.

LE Roi, pendant ces mouvemens du Piémont, & pendant les longues négociations dont l'Empereur l'avoit amusé, avoit toujours été à Lyon ou dans le Forez, prêt à se mettre à la tête de ses armées, si la guerre devenoit digne d'occuper son courage. Il s'avançoit alors par degrés au-devant de l'orage qu'il voyoit grossir. La guerre n'étoit point déclarée, mais elle se faisoit, Velly étoit rappellé, Leidekerke renvoyé. L'Empereur feignoit pourtant toujours de négocier; quand il sçut le renvoi de Leidekerke, il lui envoya un plein pouvoir pour traiter de la paix. Le Roi reconnut l'Empereur à cette démarche, & pour ne point paroître s'y refuser, il envoya aussi un plein pouvoir à d'Humieres en Dauphiné.

1536.

Sleidan, Commentar. l. 10.

1536. parce que Leidekerke étoit alors à Suze. Leidekerke tâcha d'endormir la vigilance de d'Humieres, & d'Humieres redoubla de vigilance. De Leve tenta vainement le passage des Alpes du côté du Dauphiné, Roquesparviere brava ses sommations, Château-Dauphin repoussa ses attaques.

Mém. de Langei, l. 6. Belcar. l. 21. n. 44.

Mais c'étoit du côté de la Provence que l'Empereur avoit résolu de faire son irruption. Il avoit toujours les yeux fixés sur une Carte des Alpes & de la basse Provence, que le Marquis de Saluces, trop voisin de ces Provinces & de ces passages pour ne les pas bien connoître, avoit fait lever avec soin. La foule des Courtisans fatiguoit l'Empereur d'applaudissemens & de cris de victoire, mais on dit que ceux qui avoient plus d'usage de la Cour, & qui sçavoient mieux l'art de flatter, s'opposoient en public à l'expédition de Provence, & s'attachoient à démontrer l'impossibilité d'un succès qu'ils croyoient infaillible, afin de ménager à l'Empereur la gloire d'avoir eu plus de lu-

mieres que sa Cour, que son Conseil, & d'avoir vaincu contre l'espérance de ses Capitaines les plus expérimentés. Le vieil Antoine de Leve se distingua parmi ces contradicteurs politiques. On le vit sortir de sa chaise, dont la goute lui rendoit l'usage toujours nécessaire, & comme si le zèle eût suspendu ses infirmités, se jetter aux pieds de l'Empereur, le conjurer les larmes aux yeux de ne point exposer sa gloire aux hazards d'une expédition si téméraire. Cependant on sçavoit, ou on croyoit sçavoir, qu'il étoit en secret l'instigateur le plus ardent de cette expédition, qu'il s'attendoit à être Viceroi de France, & à mêler un jour ses cendres avec celles des Rois de France à S. Denis. Au reste quel que fût le langage des divers Courtisans, la même espérance les animoit presque tous ; ils comptoient sur la fortune de l'Empereur, ils comptoient sur ses forces, ils le voyoient à la tête d'une armée (1) qu'ils estimoient invinci- 1536.

(1) Elle étoit composée de vingt-deux mille Al-

1536. ble; les ſoldats ne reſpiroient que le pillage, ils dévoroient dans leur cœur les plus riches provinces de France, l'Empereur leur en promettoit la conquête. « Je veux, dit-il à ceux de ſes Courtiſans qui avoient l'adroite lâcheté de le contredire, je veux » prendre mes ſoldats pour Juges en» tre vous & moi. Si les foibles pé» rils dont nous devons acheter les » plus immenſes conquêtes, éton» nent leur courage, je renonce à » mon entrepriſe. » Il fait aſſembler l'armée, il la fait ranger en bataille, il parcourt tous les rangs d'un œil attentif & encourageant; il les harangue avec chaleur, il leur montre dans une perſpective riante & prochaine, la victoire & la fortune, il leur peint le malheur des provinces condamnées à être le théâtre de la guerre, il leur demande s'ils n'aiment pas mieux rejetter ces horreurs ſur des provinces ennemies, que de les

---

lemans, de dix mille Eſpagnols, de douze mille Italiens, de deux mille cinq cens hommes d'armes de diverſes Nations.

attirer au centre de l'Italie, s'ils n'aiment pas mieux recueillir un butin immense dans des terres conquises, que d'être réduits à leur solde, en défendant avec peine leur propre pays. « Si vous êtes résolus de me » suivre, dit-il, qu'un cri militaire » m'annonce vos généreuses dispo- » sitions & votre juste impatience » d'être menés à l'ennemi. » Aussitôt le cri que l'Empereur demandoit, s'éleve dans tout le camp. L'Empereur applaudit au zèle de ses soldats, il leur rappelle leurs victoires, il les loue, il les flatte. » Je l'ai déja » dit devant une auguste assem- » blée, (1) & je le répete ici, si le » Roi de France avoit des soldats » aussi braves que vous, si j'en avois » d'aussi mauvais que les siens, j'i- » rois tout à l'heure les mains liées, » la corde au col, implorer sa misé- » ricorde. » 1536.

Cet étrange propos pouvoit être bon à tenir devant ses soldats, l'Empereur supposoit que François Pre-

(1) A Rome, au Consistoire.

1530. mier, malgré tous ses efforts, n'auroit jamais de bonne infanterie nationale, & il se flattoit qu'elle ne seroit point suppléée dans cette guerre par l'infanterie étrangere, il croyoit avoir enlevé aux François toute ressource à cet égard du côté de l'Allemagne & de la Suisse; mais en Allemagne l'actif & sage Langei avoit, comme on l'a vu, changé la disposition des esprits. A l'égard des Suisses, il est vrai qu'une nouvelle délibération du Corps Helvétique, provoquée par les intrigues de l'Empereur, défendoit aux Suisses de porter les armes hors de leur pays: peut-être cette loi eût-elle été exécutée, si François Premier eût été l'aggresseur, & qu'il eût porté d'abord la guerre dans le Milanès; mais quand on sçut qu'elle alloit être portée dans la France même, & qu'il s'agissoit seulement de défendre d'anciens Alliés, les Suisses s'enrôlerent en foule sous les drapeaux des François, & le Gouvernement Helvétique ferma les yeux sur cette violation de sa loi. Il y en eut près de vingt mille qui

1536.

s'engagerent au service du Roi. Le Roi voulut les aller voir passer à Montluel, il donna de sa main à chaque Capitaine une chaîne ou colliet d'or de cinq cens écus, ils gagnerent ensuite Valence où le Roi se rendit, lorsqu'il fut assuré que l'Empereur avoit pris la route de Provence. L'armée Impériale, après avoir traversé le Comté de Nice, arriva à S. Laurent, premier bourg de France du côté de la Provence, séparé du Comté de Nice par le Var.

L'Empereur eut soin de faire ses arrangemens de maniere qu'il arriva sur les terres de France le 25 Juillet, jour doublement remarquable: 1°. Parce que c'est la Fête de S. Jacques, Patron de l'Espagne, & particuliérement honoré, même par les Allemans, qui depuis plusieurs siecles s'empressoient d'aller à Compostelle faire leurs dévotions sur le tombeau du Saint: 2°. Parce que c'étoit exactement l'anniversaire du jour où l'Empereur étoit arrivé en Afrique, lorsqu'il avoit commencé cette expédition de Tunis, si noble & si heu-

Mém de du Bellay-Langei, l. 7.
Dupleix, hist. de France.

1536. reuſe. L'Empereur n'avoit pas préparé ces circonſtances avec tant d'art pour n'en point tirer parti ; accoutumé à conduire les hommes par la ſuperſtition, & connoiſſant tout le pouvoir de ce grand reſſort ſur la multitude, il harangua de nouveau ſon armée, il rendit graces devant elle à la Providence, qui le conduiſant comme par la main, & l'oppoſant tour à tour à tous les ennemis de la Religion, avoit voulu qu'il arrivât ſur les terres de France le même jour où un an auparavant il étoit arrivé ſur les terres d'Afrique, & qu'il fît ſes premieres hoſtilités contre un Prince qui n'avoit de Chrétien que le nom, le même jour où il les avoit faites contre les Infideles, dont ce même Prince étoit l'allié. Quel préſage plus favorable ! même cauſe, celle de Dieu ; mêmes auſpices, ceux du Patron de l'Eſpagne. Alors il répéta tout ce qu'il avoit dit de plus injurieux contre le Roi dans la harangue qu'il avoit faite à Rome ; & comme il avoit moins de ménagemens à obſerver, comme il avoit aſ-

faire à une multitude sur qui les déclamations réussissent toujours à proportion de leur violence, il n'y eut point d'excès auxquels il ne s'emportât. Guillaume du Bellay prétend que l'armée Impériale avoit peine à cacher l'ennui que lui causoit cette *longue & impertinente* harangue, & que plusieurs de ceux qui l'avoient entendue le lui avoient avoué; il avoue pourtant lui-même que les acclamations du soldat firent connoître à l'Empereur qu'il partageoit sa haine, son ardeur & ses espérances. 1536.

Les principaux Capitaines de son armée étoient le Marquis du Guast, digne parent, digne héritier de la gloire de Pescaire, mais héritier aussi de son caractère équivoque; il commandoit les Bandes Espagnoles. Ferdinand de Gonzague, Viceroi de Naples, commandoit la Cavalerie légeré, le Duc d'Albe la Gendarmerie, Antoine de Leve commandoit l'armée entiere sous l'Empereur.

La confiance que l'Empereur témoignoit, alloit jusqu'à distribuer d'avance le Gouvernement des pro-

1536. vinces, des villes, des châteaux de France, & les dignités & offices de ce royaume; ce furent là les principales affaires qui l'occuperent pendant huit jours qu'il passa au bourg de S. Laurent, en attendant que son armée fût entiérement rassemblée. La flatterie avoit pris alors une autre tournure, tout à l'heure elle désespéroit de conquérir la France, maintenant elle la voyoit conquise & la partageoit. Ces emplois chimériques étoient ardemment sollicités par tous les Courtisans, c'étoit une marque de zèle que de les demander, c'étoit une marque de faveur que de les obtenir. Quelle grandeur dans les Romains, qui réduits aux abois, resserrés dans l'enceinte de leurs murs, mettent en vente le champ occupé par l'armée d'Annibal, & trouvent des acheteurs dont la noble confiance n'est point trompée! Quelle petitesse & quelle fanfaronnade dans leurs imitateurs!

Mém. de Langei, l. 7.

Feron, l. 8. rer. Gallic.

Ce fut dans l'yvresse de ces vastes espérances, que l'Empereur dit à l'Historien Paul Jove de faire provi-

sion d'encre & de plumes, *parce qu'il alloit lui tailler de la besogne.* 1536.

L'armée Impériale se mit en marche, ne s'éloignant jamais des bords de la Méditerranée, sur laquelle on avoit embarqué les vivres, les bagages, & l'artillerie. Elle s'avançoit du côté de Grace & d'Antibes.

Ce que le Roi avoit prévu & desiré, étoit arrivé ; l'ennemi étoit sur ses terres, il falloit qu'il en fût chassé honteusement.

Le Roi avoit établi son camp à Valence pour être à portée de veiller à la fois sur la Provence & sur le Dauphiné. Quand il vit l'Empereur entrer en Provence, il comptoit que son dessein étoit de se rendre maître du cours du Rhône, qui lui procureroit l'abondance des vivres. Parmi toutes les Places du Rhône, il n'y en avoit point de plus importante pour ce dessein qu'Avignon. Le Roi se hâta d'y prévenir l'Empereur, & sans quitter son camp de Valence qu'il falloit conserver, parce qu'il donnoit à la fois la main aux deux provinces, & que la marche de l'Empereur

1536. pouvoit changer, il envoya le Maréchal de Montmorenci avec le gros de l'armée, pour établir devant Avignon un second camp plus considérable que le sien. Il avoit long-temps concerté avec lui tout le plan de cette campagne, Montmorenci étoit rempli de ses vues comme lui-même. Le Roi, sûr que ce Général avoit parfaitement saisi l'esprit de la nouvelle guerre qu'il s'agissoit de faire, ne voulut point le gêner par des ordres particuliers, il ne mit point de bornes à ses pouvoirs. « Je connois, lui dit-il, » & votre valeur, & votre prudence. » Vous avez suffisamment signalé la » premiere de ces qualités, c'est sur- » tout de la seconde que j'ai besoin » aujourd'hui. Qu'elle préside à tou- » tes vos démarches; vous connoissez » l'importance des intérêts que je » vous confie, allez, soutenez votre » gloire, sauvez mes Etats. Les con- » jonctures vous apprendront ce que » vous aurez à faire. »

Mém. de Guillaume du Bellay-Langei, l. 7.

1536. Le Maréchal arriva le 4 Août au camp d'Avignon. Son premier soin fut d'assembler un grand Conseil de

Belcar. l. 21. n. 48.

guerre, pour connoître les dispositions de l'armée, & la faire entrer dans celles du Roi. On y examina d'abord une question importante, & qui intéressoit le plan général de cette campagne. Une grande partie de l'armée Impériale étoit encore engagée dans les défilés des Alpes. Falloit-il aller à sa rencontre pour l'attaquer à la sortie de ces défilés? Falloit-il l'attendre dans le camp d'Avignon? L'un & l'autre parti avoit ses avantages & ses inconvéniens. Si on alloit au-devant des Impériaux, si on les battoit, on les empêchoit de s'établir en France; mais on couroit les risques d'un échec, qui, au commencement d'une pareille expédition, auroit découragé les François déja trop effrayés des grands armemens de l'Empereur. Si on restoit dans le camp d'Avignon, l'on évitoit ce péril, on se fortifioit dans un poste avantageux, d'où on pouvoit suivre, pour ainsi dire, de l'œil toute la marche de l'Empereur; on avoit devant soi la Durance sur laquelle on dominoit, & qui devoit nécessairement ar- 1536.

1536. rêter l'ennemi ; on étoit appuyé sur le Rhône ; on étoit maître ainsi des deux principales rivieres de la province, mais on abandonnoit à l'ennemi tout ce qui étoit entre les Alpes & la Durance.

Montmorenci, en proposant ce grand objet de délibération, eut soin de cacher ses sentimens, il parut ne pas s'éloigner du parti de marcher à l'ennemi. Cet avis sembloit conforme à son caractère, & il prévalut ; mais alors Montmorenci se faisant mieux connoître, étala tous les dangers, tous les inconvéniens de l'avis qu'on avoit cru le sien. Quoiqu'il ne voulût l'emporter que par la raison, & qu'il en fît valoir toute l'autorité, il ne dissimula point que l'avis de rester dans le camp d'Avignon étoit celui du Roi comme le sien. En effet il avoit été arrêté entre le Roi & le Maréchal, qu'on éviteroit toute occasion de bataille, qu'on n'en livreroit point sans une nécessité absolue, ou sans une certitude presque entiere du succès.

Ce parti de rester dans le camp

d'Avignon, sembloit pourtant contraire au projet que le Roi avoit autrefois annoncé d'arrêter les Impériaux au passage des Alpes, mais soit que le Roi n'eût formé ce projet qu'en supposant que les Impériaux entreroient en France par le Dauphiné, soit que voyant l'Empereur chercher à faire quelque établissement sur le Rhône ou sur la Durance, il eût cru devoir borner sa défense à la garde de ces deux fleuves, il est certain que ce fut de concert avec lui que Montmorenci fit rester l'armée dans le camp d'Avignon. 1536.

Le plus grand inconvénient de ce parti étoit d'abandonner aux Impériaux une étendue de pays considérable; mais ce pays qu'on leur abandonnoit n'étoit d'aucune ressource pour les vivres, par la cruelle & nécessaire précaution qu'on prenoit de faire le dégât depuis les Alpes jusqu'à la Durance. L'honneur, qui fait toujours aimer la patrie à la Noblesse Françoise, engagea plusieurs Gentilshommes Provençaux à donner en cette occasion l'exemple des plus gé-

1536. néreux facrifices. On les voyoit eux-mêmes brûler leurs granges & leurs greniers, abattre leurs moulins, brifer leurs meules, enfoncer leurs tonneaux, prendre plaifir à faire boire leur vin aux foldats François, & fe priver de tout de peur de laiffer quelque chofe à l'ennemi. Ils trouvoient du moins la récompenfe de leur zèle dans l'éclat même qui le faifoit remarquer. Mais le peuple, les payfans, tous ces citoyens obfcurs & malheureux, qui nourriffent & foutiennent l'Etat, mais qui ne peuvent guères l'aimer qu'à proportion des avantages qu'ils en tirent, préfentoient un fpectacle bien différent. En vain Bonneval, envoyé à la tête d'un détachement pour exécuter cette rigoureufe commiffion, parcouroit la partie de la Provence qu'on facrifioit à la fûreté de l'autre, & avertiffoit par-tout les habitans de mettre en lieu fûr leurs fourages & leur bétail, fous peine de fe voir tout enlever, lorfqu'après avoir fait fa tournée, il repafferoit par les mêmes lieux; foit négligence, foit efpérance

que ces menaces feroient fans effet, soit impossibilité de trouver tous en si peu de temps le lieu de sûreté dont ils avoient besoin, la plûpart furent surpris par Bonneval à son retour, & se virent enlever les provisions qu'ils n'avoient pas pu ou qu'ils n'avoient pas voulu sauver. Rarement arrête-t'on ses regards sur ces détails horribles des malheurs de la guerre ; ils sont si fréquens dans l'Histoire, qu'elle ne les énonce que d'une maniere générale, & sans daigner les peindre ; l'humanité se souleveroit si elle entendoit les cris, si elle voyoit les efforts désespérés & impuissans de ces infortunés qui voient le feu dévorer leurs toits, leurs moissons, tous les fruits de leurs travaux passés, toutes leurs espérances pour l'avenir ; qui s'élancent à travers les armes, les soldats & les flammes pour retenir, pour arracher les restes d'une subsistance nécessaire ; qui, réduits aux dernieres extrémités, non par des ennemis ni par des étrangers, mais par leurs concitoyens, par leurs freres, par leurs défenseurs, n'ont pas

1536.

1536. même la triſte conſolation de déteſter légitimement les auteurs de leur miſere. Voilà ce que coûte la gloire des Héros, voilà les fruits des querelles des Princes. Cette réflexion, toute uſée qu'elle eſt, n'a rien perdu de ſes droits; elle eſt toujours nouvelle, puiſqu'elle n'eſt point écoutée, & qu'au grand opprobre de la race humaine, la guerre ſe fait encore.

Les villes, les bourgs, les villages, les égliſes même, tout fut brûlé, ou du moins abandonné après avoir été pillé. Il y eut de petites villes, telles que Treiz & Luc, qui ſe trouverent aſſez fortes pour s'oppoſer au pillage, & pour fermer leurs portes aux ſoldats de Bonneval, leur ſort n'en fut que plus cruel. Bonneval fit venir du renfort, & elles furent ſaccagées avec la derniere rigueur; le ſoldat féroce ne faiſoit que rire de tant de maux, & des Officiers bien plus condamnables, eurent l'indignité de s'enrichir au préjudice même du ſervice de la Patrie, en faiſant racheter aux habitans un pillage

jugé nécessaire, & en s'attachant plus, dit un Historien du temps, *à vuider les bourses que les greniers ou les granges.* 1536.

La capitale même de la Provence, Aix, fut comprise dans cette grande destruction, elle fut punie du malheur de n'être située ni sur le Rhône, ni sur la Durance. En vain Montejan, un des plus braves hommes de son temps, & qui ne s'étoit pas moins distingué dans la guerre du Piémont que d'Annebaut & Montpesat, fit les plus fortes instances pour qu'on lui permît de s'enfermer dans cette Place, & promettoit de la défendre jusqu'à l'hiver, qui obligeroit d'en lever le siège; en vain les habitans, pour éloigner le danger le plus pressant, promettoient de le seconder par des prodiges de valeur & de constance; ni Bonneval, ni plusieurs autres Officiers expérimentés, qui avoient déja visité cette ville, ni Montmorenci, qui ne voulant s'en rapporter qu'à lui, alla la visiter lui-même, ne jugerent qu'elle pût être défendue, étant dominée de deux

1536. côtés par des collines sur lesquelles les ennemis auroient pû établir des batteries, dont il auroit été presque impossible de se garantir. Aix fut démantelé, on ne garda de Place importante au-delà du Rhône & de la Durance, que Marseille. On n'étoit plus dans le Piémont, où on pouvoit impunément risquer une défense même malheureuse, & où c'étoit vaincre que de gagner du temps. On combattoit désormais pour ses autels & ses foyers, il falloit vaincre ou périr. Toute fausse démarche étoit d'une dangereuse conséquence, rien sur-tout n'étoit plus à craindre qu'un échec dans la disposition où étoient les esprits, plus intimidés encore par ces prophéties politiques, sourdement répandues dans l'Europe, & qui avoient séduit Saluces, que par les menaces & les forces de l'Empereur. Montmorenci ne songeoit en toute occasion qu'à mettre un frein à la valeur impatiente des Officiers François, qui brûloit de se signaler du moins par des expéditions particulieres.

Montejan fut le plus pressant de tous les braves de l'armée, il ne pouvoit se contenir, il faisoit tous les jours de nouvelles instances pour qu'on lui permît d'en venir aux mains avec quelque détachement ennemi. Il avoit appris qu'un Mestre-de-camp de l'avant-garde Impériale alloit souvent à la découverte avec un corps de troupes très-foible, il ignoroit que c'étoit un piége tendu à l'imprudente bravoure des François, & qu'en même-temps qu'on faisoit avancer ainsi quelque petit corps, on faisoit marcher par divers chemins d'autres détachemens plus nombreux qui se tenoient à portée de le secourir. 1536.

L'importunité de Montejan l'emporta enfin sur la défiance de Montmorenci, qui, pour ne le pas refuser toujours, lui permit d'aller tâter l'ennemi, en lui recommandant d'observer tout avec la plus grande circonspection, de n'attaquer qu'à son avantage, & de se tenir toujours près de quelque poste sûr, où il pût se retirer en cas d'inégalité. C'étoit

1536. lui recommander de changer de caractère. Montmorenci le sentit bien ; à peine Montejan étoit-il parti, tout enivré du plaisir de pouvoir combattre, ayant déja oublié les conseils de son Général, & ne songeant qu'à ceux de la gloire, (1) qu'un Exprès fut envoyé pour révoquer la permission, & pour enjoindre à Montejan de revenir. Mais cet Exprès prit un autre chemin, & arriva trop tard. Montejan trouva à Brignoles Bonneval, le Comte de Tende & le jeune Boisy, (2) qui continuoient le dégât ordonné; il leur proposa de l'accompagner, & de joindre à sa petite troupe une partie des leurs. Bonneval s'opposa fortement à cette entreprise, il allégua les intentions connues du Roi & du Maréchal, la sagesse de ces intentions, leur convenance avec l'état des affaires, le danger, l'inutilité des expéditions

(1) Cet étourdi ne tarda pas à être Marechal de France.

(2) Fils de l'Amiral de Bonnivet, & frere de Louis de Gouffier, tué devant Naples en 1528.

particulieres ; la dispute fut aigre & vive, Montejan fit beaucoup valoir l'avantage d'acquérir de la gloire, Bonneval la nécessité de se réserver pour les occasions de servir l'Etat utilement. Les deux Officiers témoins de la dispute, se partagerent, le Comte de Tende resta avec Bonneval, Boisy suivit Montejan. Bonneval, mieux servi par ses espions que ces deux braves imprudens, étoit instruit de la manœuvre de l'armée Impériale, & du motif qui faisoit avancer ce Mestre-de-camp de l'avant-garde. Malgré les avis de Bonneval, Montejan se flattoit toujours de l'enlever. L'événement ne tarda pas à justifier Bonneval. On apprit le lendemain que Montejan & Boisy étoient prisonniers, nouvelle la plus funeste qu'on pût recevoir dans les conjonctures. Bonneval & le Comte de Tende avoient quitté Brignole pour aller faire le dégât ailleurs ; il sembloit qu'ils prévissent que cette Place alloit être le théâtre des malheurs de Montejan & de Boisy. Ceux-ci s'étant avancés jusqu'aux portes 1536.

1536. de la petite ville du Luc, penserent en effet y surprendre le Mestre-de-camp Impérial, qui venoit marquer les logis pour l'avant-garde; il s'enfuit précipitamment, & répandit l'allarme dans l'avant-garde entiere. Ferdinand de Gonzague qui la commandoit, la fit avancer pour envelopper les François; ceux-ci reculerent jusqu'à Brignole où la fatigue des chevaux les obligea de passer la nuit. Gonzague les ayant poursuivis, avoit investi Brignole, & avoit de plus placé une embuscade sur le chemin par où Montejan & Boisy devoient passer, s'ils sortoient de cette petite Place. Brignole étant une de ces villes qu'on avoit abandonnées,
Belcar. l. 21. n. 50. & où l'on avoit fait le dégât, n'avoit pas même de portes. Gonzague, au point du jour, voulut y entrer pour accabler les François, mais la ville avoit été fermée à la hâte par des barrieres contre lesquelles plusieurs Cavaliers Impériaux vinrent heurter avec tant de violence qu'ils furent démontés; ce petit incident mit assez de désordre dans leur troupe, pour que

que les François soutinssent le premier choc, & entreprissent même de sortir de ce lieu, où ils ne pouvoient manquer d'être forcés; mais cette démarche nécessaire ne fit que hâter leur perte: ils allerent tomber dans l'embuscade qui les attendoit, & le reste de la troupe de Gonzague s'avançant par derriere & sur les aîles pour les envelopper, ils furent accablés par le nombre. Les Impériaux perdirent beaucoup plus de monde, mais tous les François furent tués ou pris, Montejan & Boisy furent du nombre des derniers. 1536.

L'honneur d'avoir pris Montejan autant que l'intérêt d'avoir un prisonnier de cette importance, excita entre trois Officiers Impériaux une contestation qui fut portée au tribunal de Gonzague. L'un avoit ôté à Montejan sa masse de fer, l'autre son gand, le troisieme l'avoit arrêté en saisissant la bride de son cheval. Gonzague prononça en faveur de ce dernier; il se nommoit Marsilio Sola de Bresse.

Au milieu du désordre & de la

1536. trépidation que l'extrême inégalité des forces avoit dû mettre dans ce combat, la Chevalerie dont François Premier avoit ranimé l'esprit en Europe, n'avoit pas perdu ses droits ; un Capitaine Espagnol, nommé Sanche de Leve, (1) avoit fait un défi à Vassé, Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de Montejan, & Vassé l'avoit accepté, ils avoient d'abord rompu leurs lances, puis ils avoient éprouvé leurs forces avec leurs masses d'armes. L'ascendant des François dans ces combats particuliers n'abandonna point Vassé au milieu du malheur de son parti ; il triompha, l'Espagnol s'avoua vaincu & lui donna sa foi.

Mém. de Langei, l. 7.

L'échec de Montejan produisit l'effet que le Roi & Montmorenci avoient craint. Gonzague par vanité, l'Empereur par politique, enflerent à l'excès cette petite victoire, les

(1) C'étoit vraisemblablement le fils d'Antoine de Leve, au moins il est sûr qu'Antoine de Leve eut un fils nommé Sanche, qui ne fut pas indigne de lui.

Lettres de Charles-Quint en instruisirent toute l'Italie & toute l'Allemagne. L'Europe retentit du bruit d'une escarmouche qui devoit à peine faire la matiere d'une nouvelle dans les deux camps. C'étoit l'avant-garde entiere des François qui avoit été détruite par une poignée d'Impériaux, c'étoit déja un accomplissement des prédictions faites à Charles-Quint, c'étoit un glorieux prélude des triomphes qui lui étoient destinés. Ces idées attachoient à son parti ceux qui l'avoient embrassé, y attiroient les Puissances neutres, détachoient du parti de François Premier les foibles, les timides, les superstitieux, les gens peu affectionnés. Mais le plus triste fruit de la défaite de Montejan, fut le découragement & l'effroi de tout le camp d'Avignon. Montmorenci dont les soins vigilans se portoient par-tout, qui venoit de parcourir les bords du Rhône & de la Durance, de faire fortifier Arles, de pourvoir même à la sûreté de la côte orientale du Languedoc le long du Rhône, se hâta de retourner au

1536.

1536. camp pour rassurer les esprits par ses raisons, par son éloquence, par son courage, pour leur faire sentir en même temps la nécessité de ne rien hazarder, de se borner aux avantages du poste qu'on occupoit, de s'attacher uniquement à en augmenter les fortifications. Tout le camp pensoit alors comme lui sur la prudence, mais il ne partageoit plus le courage de son Général. Troublés par les prédictions; par leur prétendu accomplissement, par les bruits qui exagéroient la défaite des François, les soldats se croyoient encore trop près de l'ennemi, ils se voyoient déja forcés dans leurs retranchemens par l'armée victorieuse.

La Provence & le Piémont n'étoient pas alors les seuls théâtres de la guerre. Du côté de la Picardie, les Impériaux commandés par le Comte de Nassau & par Adrien de Croy, Comte de Rœux & de Beaurein, (1) & les François commandés

(1) Celui dont on a tant parlé dans le procès du Connétable de Bourbon, Voir le Chapitre 6. du livre 2.

par le Duc de Vendôme, se repoussoient tour à tour en-deçà & au-delà de la somme, & dans ce flux & reflux tantôt les terres Françoises, tantôt les terres Impériales étoient ravagées. Les Impériaux ayant voulu surprendre S. Riquier, ne firent que rendre célebres les femmes de cette petite ville par le courage avec lequel elles se défendirent, montant sur les remparts avec leurs maris, les unes armées comme eux de piques & d'épées, les autres inondant les Assiégeans d'eau bouillante & de poix fondue ; elles leur enleverent deux enseignes, quelques pieces d'artillerie, & les forcerent à la retraite. 1536.

Mais les Impériaux ne prirent que trop bien leur revanche sur la ville & le château de Guise, dont les défenseurs ayant été surpris, se livrerent à une terreur panique qu'ils ne purent vaincre. Le Commandant & les plus braves Officiers voulurent en vain les engager à résister. Les soldats se précipitoient dans les fossés au lieu de courir aux armes ; le plus grand nombre même des Offi-

Belcar. l. 21. n. 52.

1536. ciers ne parla que de se rendre, & entraîna le Commandant malgré lui. Cette lâcheté ne demeura pas impunie, au moins chez les Nobles, qui furent tous dégradés de noblesse. L'Histoire ne parle point de la punition des Roturiers, peut-être les jugea-t'on moins étroitement obligés que les Nobles d'être braves & fidèles.

Ces deux funestes nouvelles de la prise de Guise & de la défaite de Montejan, furent portées à la fois au camp de Valence où le Roi commandoit, il n'en fut point ému; il redoubla, comme Montmorenci, de vigilance & de circonspection, mais il restoit à lui apprendre une nouvelle plus accablante, plus irréparable, & contre laquelle ni la valeur, ni la prudence ne pouvoient rien. Le Cardinal de Lorraine qui s'étoit chargé à regret de lui prononcer cette Sentence de douleur, mais qui devoit ce triste ministère aux bontés dont le Roi l'honoroit, se présenta devant lui avec un visage où on lisoit l'expression à demi-étouffée de

la plus profonde désolation. Le Roi vit venir le coup. Un de ces pressentimens secrets qu'on veut toujours rendre merveilleux, mais qui naissent toujours du concours des circonstances, l'avertit qu'il alloit être frappé dans un endroit plus sensible que le caractère de Monarque, il se souvint d'abord de ce qu'il avoit de plus cher, son cœur se tourna de lui-même vers le Dauphin son fils, il en demanda des nouvelles en tremblant. Le Cardinal se tut, puis bégaya avec effort les mots de maladie, de danger, d'espérance. *Ah! mon fils est mort*, s'écria le Roi, *mon fils est mort, vous voulez en vain ménager son pere.* Un morne silence & un torrent de larmes furent la seule réponse du Cardinal. La chambre retentit à l'instant de cris & de sanglots. Le Roi se traîna mourant jusqu'à une fenêtre, (1) où levant les yeux & les mains au Ciel, il pleura, il pria pour ce fils, pour lui-même, pour son

1536.

Mém. de du Bellay-Langei, l. 7.

(1) Tous ces détails se trouvent en substance dans les Mémoires de du Bellay-Langei, l. 7.

1536. peuple; il offrit à Dieu ce douloureux sacrifice avec la foiblesse d'un pere, la fermeté d'un Héros & la piété d'un Chrétien. Il dut trouver une consolation bien touchante dans la vérité des regrets dont toute la France honora la mémoire de ce jeune Prince. Le cri du cœur se fit entendre même à la Cour. On y vit couler de ces larmes que la douleur seule fait répandre, & que ni la décence, ni le devoir, ni tout l'art du souple courtisan ne peuvent fournir. Le Dauphin étoit aimable & intéressant, il ressembloit à son pere, il en avoit la figure comme le nom, il en promettoit le caractère, il en montroit déja les douces foiblesses, ces foiblesses qui devancent même le caractère, & qui contribuent tant à le développer. Il vouloit aussi en montrer la valeur. Il alloit faire l'apprentissage de la guerre à la suite du Roi, il s'étoit embarqué sur le Rhône pour l'aller joindre à Valence, lorsqu'il fut attaqué à Tournon d'une maladie subite & violente dont il mourut le quatrieme jour. Ce jeune

Sleidan. Commentar. l. 10.

Prince aimoit les femmes, (nous venons de le dire) les Historiens lui ont reproché sur cet article des excès capables de nuire à sa santé, on nomme même celle qui le captivoit particuliérement, c'étoit la belle de l'Estranges. Déja échauffé par les plaisirs, il couroit à la gloire au milieu des ardeurs d'un été si sec & si chaud, que dans des provinces plus froides que celles où il voyageoit, les plus grandes rivieres étoient presque entiérement taries. S'étant arrêté à Tournon, il s'amusa à y jouer à la paume avec cette vivacité qu'il mettoit dans tous ses goûts & dans tous ses exercices. Excédé de fatigue, de soif & de chaleur, il but de l'eau fraîche avec intempérance, & il est assez vraisemblable (1) qu'il mourut d'une pleurésie. Jusques-là le deuil de la France étoit naturel, mais peut-être finit-il par être barbare. La dou-

1536.

Belcar. l. 21. n. 52.

Arnold. Ferron. rer. Gallicar. l. 8. Francisc. V:l f.

(1) Je dis vraisemblable & rien de plus, car on va voir que rien n'est moins sûr. Le Ferron (rer. Gallic. l. 8. Francisc. Vales.) parle de cet événement avec beaucoup de raison & de sagesse.

1536. leur seroit trop intéressante, si elle ne se permettoit pas l'injustice. On ne voulut pas croire que les voluptés toujours si meurtrieres, que l'intempérie des saisons, si féconde en contagions & en mortalités, que le combat si dangereux de la fraîcheur & de la chaleur excessive, eussent pu causer la mort d'un jeune Prince; on aima mieux concevoir les plus affreux soupçons, & on parvint bientôt à leur trouver quelque fondement.

Les hommes en général respectent tant les distinctions véritablement respectables & nécessaires, qu'ils ont établies entr'eux, qu'à peine croient-ils la nature capable de détruire seule les Princes & les Grands. Ils aiment mieux supposer des crimes politiques, que peu s'en faut qu'ils ne respectent encore, en les détestant, parce qu'ils croient y voir de l'habileté jointe à la hardiesse de secouer les préjugés. Le peuple voulut donc absolument que le Dauphin eût été empoisonné, on ne sçait ce qu'en pensa la Cour, mais le Roi le

crut ſans doute. On arrêta le Comte Sébaſtien de Montécuculi, Italien, & comme une erreur en fortifie une autre, quelques connoiſſances qu'il avoit en Médecine, ſa patrie, tout fut érigé en préſomptions contre lui. On l'accuſa d'avoir verſé dans le vaſe du Prince un poiſon mortel, (1) on l'appliqua à la torture, moyen quelquefois aſſez efficace de faire avouer ce qui eſt déja cru, ou ce qu'on veut qui le ſoit; il y révéla d'étranges choſes. Il avoit, diſoit-il, été pouſſé à ce crime par Antoine de Leve, & par Ferdinand de Gonzague; il devoit attenter de même à la vie du Roi & des deux autres Princes ſes fils. De Leve & Gonzague lui en avoient donné l'ordre après l'avoir préſenté à l'Empereur, qui, ſans lui rien preſcrire, avoit eu avec lui un entretien ſur des détails évidemment relatifs à ce projet. Comme Montécuculi avoit déja été en France, l'Empereur l'avoit beaucoup queſtionné ſur l'ordre que le Roi obſer-

1536.

Mém. de Langei, l. 6. & 7.

Belcar. l. 21. n. 52.

Sleidan. Commentar. l. 10.

(1) De l'arſenic, du ſublimé.

1536. voit dans ſes repas, & ſur tout ce qui ſe paſſoit dans ſa cuiſine; il l'avoit enſuite renvoyé à de Leve & à Gonzague, qui lui avoient confié le plan de tout le complot, & l'avoient chargé de l'exécution. L'on ajoutoit une autre découverte à l'appui de toutes celles-là, c'eſt qu'un Ambaſſadeur de l'Empereur à Veniſe, nommé Lopès de Sora, faiſoit vers ce temps des queſtions fort indécentes; il demandoit avec un intérêt marqué, & une curioſité ſuſpecte, quel ſeroit le ſucceſſeur à la Couronne de France, & à qui ſon Maître auroit affaire, ſi le Roi & tous ſes fils venoient à mourir. Aſſurément cet Ambaſſadeur étoit trop ignorant. Il prenoit bien ſon temps pour faire cette queſtion ſous le regne de François Premier, qui, en qualité de premier Prince du Sang, avoit ſuccédé au Trône de Louis XII, qui avoit lui-même, au même titre, ſuccédé à Charles VIII. D'ailleurs l'exemple fameux de Philippe de Valois, & tant d'autres qui aſſuroient d'une maniere invariable l'ordre de la ſucceſſion collatérale au

Trône de France, ne remplissoient-ils pas toute l'Europe? Qui ne voit que cette fable des questions de l'Ambassadeur de l'Empereur à Venise, n'a pu être faite que pour le peuple, qui ne sçachant rien, ne réfléchit sur rien, & qui cherche par-tout du merveilleux & des crimes pour être remué? Quant aux questions de l'Empereur, on sent qu'il a pu en faire de très-innocentes sur les usages François relatifs à la cuisine & à la table, & on sent aussi qu'il peut très-bien n'en avoir fait aucunes. 1536.

La foule des Auteurs tient de la nature du peuple, & voit du poison dans la mort de tous les Princes. D'autres Auteurs se jettent dans l'excès contraire, & ne croient point, pour ainsi dire, au poison. Les premiers calomnient la nature humaine; les autres en ont trop bonne opinion. La regle peut-être la plus sûre, en matiere de crimes douteux, seroit de combiner les mœurs publiques avec les caractères particuliers. Il faut bien malgré soi, croire aux empoisonnemens & aux assassinats des Fré-

1536. dégondes & des Brunehauts. C'étoit presque l'usage alors, la méchanceté du temps alloit jusques-là, les autres Nations barbares établies alors dans l'Europe, nous fournissent les mêmes exemples d'horreur. Si Catherine de Médicis avec les mêmes graces, le même esprit, les mêmes talens, les mêmes vices que Frédégonde & Brunehaut, a commis moins de crimes, ou en a commis d'autres, c'est parce qu'elle vivoit dans un autre temps; ou si même elle en a commis de semblables, c'est parce que la fureur des discordes civiles & des guerres de religion avoit ramené une partie de la férocité des premiers temps.

Les mœurs du temps de François Premier & de Charles-Quint, étoient celles de la Chevalerie, mœurs romanesques, mais généreuses, qui écartent toute idée de bassesse & de crime. Le caractère particulier de l'Empereur ne rend pas plus vraisemblable le crime qu'on a voulu lui imputer. Ce Prince habile jusqu'à l'artifice, peu scrupuleux sur l'observation de ses promesses, héritier de

la politique frauduleuse de son ayeul Ferdinand, mais n'ayant point d'autres défauts, sçavoit tromper les Rois, & ne sçavoit ni les assassiner, ni les empoisonner. Une erreur assez accréditée alors, & dont il reste encore aujourd'hui des traces, sembloit permettre de la mauvaise foi dans les affaires d'Etat, & rejetter sur le trompé la plus grande partie de la honte qui devoit appartenir toute entiere au trompeur. Charles-Quint ne s'étoit point élevé au-dessus de cette idée, mais il étoit grand, avide de gloire, jaloux de sa réputation, trop ami de la vertu pour concevoir le projet de certains crimes, trop éclairé sur ses intérêts pour se les permettre. Toute l'Espagne le révere encore, autant comme un Prince vertueux, que comme un grand Prince. Eût-elle conservé ces sentimens pour l'empoisonneur d'un Roi son beau-frere, & de trois enfans innocens? La France même, lorsqu'elle se rappelle ce Prince, respecte sa mémoire, & ne se le représente point sous ces traits odieux. Qui ne voit d'ailleurs 1536.

1536. combien toute cette fable est mal ourdie? Qui ne voit qu'on n'a supposé à l'Empereur le projet d'immoler à la fois le pere & tous les fils, qu'afin de lui donner un systême lié & une apparence d'intérêt? car on a senti qu'il n'eût servi de rien de faire périr un des fils en laissant vivre les deux autres, & sur-tout leur pere.

Si Charles-Quint vouloit exterminer à la fois tous ces Princes, il étoit bien mal servi par l'imprudent exécuteur de ses desseins, qui empoisonnant séparément le Dauphin, & avertissant ainsi toute la France de veiller sur les jours du Roi & des deux autres Princes, faisoit échouer le crime par le crime même. Il est vrai qu'il y avoit encore plus d'inconvénient à faire périr les quatre Princes à la fois, parce qu'alors il étoit impossible de cacher à l'Europe indignée la main d'où un coup si éclatant seroit parti, & c'est ce qui acheve de prouver l'impossibilité d'un semblable projet.

Quel intérêt encore suppose-t'on

à l'Empereur ? Le Roi eût-il manqué de successeurs & de vengeurs ? Les droits sur l'Italie, seuls objets de contestation entre lui & François Premier, n'étoient-ils pas devenus des droits de la Couronne, & n'eussent-ils point passé au successeur ? (1) Quel fruit l'Empereur eût-il donc pu attendre d'un crime si monstrueux ? Ne peut-on pas assurer qu'il étoit incapable de risquer ainsi sa réputation pour rien ? 1536.

Mais, dira-t'on peut-être, ce n'étoit plus du seul Milanès qu'il s'agissoit, c'étoit de la conquête de la France, grand & difficile ouvrage, pour lequel l'Empereur avoit préparé plus d'une machine. La mort des quatre Princes arrivant à la suite des prédictions & des calomnies ré-

(1) Les droits sur le Milanès auroient pu passer aux filles de François Premier ; (il en avoit deux alors) à leur défaut à sa belle-sœur, Renée, fille de Louis XII. Duchesse de Ferrare. Il falloit comprendre ces trois Princesses dans les projets exterminateurs de Charles-Quint. Alors toute la Maison d'Orléans, issue de Valentine de Milan, eût été éteinte, mais quel avantage en eût retiré l'Empereur ? Celui de garder le Milanès ? Eh bien, il le gardoit, & il sçut le garder jusqu'au bout sans cela.

1536. pandues dans l'Europe, n'auroit-elle pas été regardée comme un trait de la vengeance divine, qui réprouvoit une race infidèle & alliée des Turcs? Les prédictions, les calomnies n'étoient que les moyens, ce crime étoit la fin, & l'Empereur a intérêt de le commettre dans ce ſyſtême.

1°. Je réponds qu'aucun Hiſtorien n'a préſenté nettement cette idée, qu'ainſi on ne peut pas dire qu'elle ſoit fondée ſur le témoignage de l'Hiſtoire. Elle reſte dans l'ordre des poſſibilités vagues qui n'entraînent point l'eſprit.

2°. Je répète que la branche régnante n'eût point manqué en France de ſuccèſſeurs & de vengeurs qui n'avoient point traité avec les Turcs.

3°. Je demande qu'on ne perde point de vue, ſans que je les répète, toutes les raiſons tirées, ſoit de l'eſprit du temps, ſoit du caractère de l'Empereur, ſoit de la nature même de l'entrepriſe, & qui prouvent qu'un tel crime eſt abſolument ſans vraiſemblance.

Quant à ceux qui ont voulu im-

puter ce crime à la Reine Eléonore, & dire qu'elle prétendoit par la mort des enfans du premier lit, placer un de ses fils sur le Trône, ils auroient dû prendre garde qu'elle n'eut jamais d'enfans de François Premier. D'ailleurs quel autre fondement de cette calomnie, que sa qualité de belle-mere? 1536.

Si l'on veut absolument trouver quelqu'un qui eût intérêt, non à faire périr les trois Princes avec ou sans leur pere, mais à empoisonner le Dauphin, si la maxime, que celui à qui le crime est utile en est présumé l'auteur, doit être adoptée, c'est sur Catherine de Médicis que pourroient tomber des soupçons plus raisonnables, ce seroit elle qui auroit voulu par la mort du Dauphin son beau-frere, ouvrir le Trône au Duc d'Orléans son mari, pour devenir Reine. Cette idée, qui du moins ne présente qu'un seul crime, montre en même-temps un grand intérêt de le commettre. Aussi fut-ce Catherine de Médicis qu'accusa l'indignation des Impériaux, en repoussant le soup-

1536. çon qui les accusoit eux-mêmes, & le caractère de Médicis n'aide pas à la justifier.

Mém. de Langei, l. 7.

Mais pourquoi promener ainsi ces affreux soupçons sur tant de Princes? Pourquoi chercher avec tant de soin un coupable, quand le délit même n'est pas certain? C'est qu'il reste dans cette affaire une difficulté horrible & presque insoluble, le supplice du Comte de Montécuculi, qui fut écartelé à Lyon, comme convaincu, dit l'Arrêt, d'avoir empoisonné le Dauphin, & d'avoir voulu empoisonner le Roi. François Premier, pour venger son fils qu'il pleuroit toujours, voulut qu'on donnât à ce jugement la plus grande solemnité, il y assista lui-même, il y fit assister les Princes du Sang, tous les Prélats qui se trouverent alors à Lyon, tous les Ambassadeurs, tous les Seigneurs, même étrangers, qui l'avoient accompagné, & parmi lesquels il y avoit beaucoup d'Italiens. Faut-il croire que pour donner une victime aux mânes du Dauphin, & à la douleur du Roi, on se soit fait

Le 7 Octobre 1536.

Mém. de du Bellay, l. 8.

Sleidan. Commentar. l. 10.

un jeu barbare de faire périr un innocent dans des tourmens auxquels on ne peut penser sans frémir ? Un Roi juste & bon, des Juges, des Evêques, tout ce que l'Etat a de grand & de respectable, se sera-t'il uni pour faire cet outrage à l'humanité ? Se peut-il qu'une politique infernale ait voulu saisir cette occasion d'exciter par la calomnie une haine universelle contre l'Empereur ? 1536.

Ou bien faut-il croire que la jeune Médicis au crime horrible d'avoir empoisonné son beau-frere, ait sçu joindre à dix-sept ans le crime habile de tourner vers l'Empereur les soupçons d'un peuple, qui, à la vérité, desiroit de le trouver coupable ?

Ou bien enfin ce Montécuculi étoit-il un de ces Avanturiers, moitié scélérats, moitié foux ; qui, sans complices comme sans motifs, dans un accès de superstition religieuse ou politique, attentent à la vie des Princes qu'ils ne connoissent point, & troublent un Etat sans servir personne. Cette idée leveroit assez les

1536. difficultés, elle n'eſt point démentie par l'Arrêt de Montécuculi, qui garde le plus profond ſilence ſur l'Empereur, & ſur tout autre inſtigateur du crime.

Mais preſque tous les Auteurs qui ont cru Montécuculi coupable, l'ont regardé comme un inſtrument employé par de Leve ou par Gonzague ſous la direction de l'Empereur; les autres, ou ont accuſé Catherine de Médicis, qui ne paroît pas avoir été crue coupable en France, ou ont jugé qu'il n'y avoit ni crime, ni criminel, & que le Dauphin avoit péri d'une mort naturelle; ce qui rendroit l'Arrêt inexpliquable. L'idée qu'on vient de ſuggérer pour l'expliquer, eſt abſolument nouvelle, ce qui ne prouve pas qu'elle ſoit fauſſe.

Des pieces du temps, témoignent que le peuple exerça ſur le cadavre déchiré de Montécuculi, toutes ces barbaries, toutes ces horreurs qui lui ſont familiéres, c'étoit du moins une marque de l'amour qu'il portoit au Dauphin; il n'y a que les

hommes dont l'éducation a poli les mœurs, qui ſçachent reſpecter le malheur & la mort juſques dans un ſcélérat. 1536.

L'Arrêt nous fournit une circonſtance qui mérite d'être relevée, c'eſt que Montécuculi s'étoit donné un complice, qu'il avoit accuſé le Chevalier Guillaume de Dinteville, Seigneur Deſchenets, d'avoir eu connoiſſance de ſon projet d'empoiſonner le Roi. Il prétendoit le lui avoir confié à Turin & à Suze, mais cette accuſation ayant été reconnue fauſſe, l'Arrêt condamne Montécuculi à faire une réparation publique à Dinteville, & adjuge à celui-ci une amende conſidérable ſur les biens confiſqués de ſon téméraire accuſateur. Des Juges qui répriment ainſi une calomnie contre un particulier, auroient-ils prêté leur miniſtère à autoriſer une calomnie contre l'Empereur, ou auroient-ils calomnié Montécuculi lui-même par l'Arrêt qui lui arrachoit la vie ?

L'Arrêt ne punit & ne nomme qu'un coupable, il faut au moins

1536. n'en pas chercher davantage. C'est ainsi que les faits seroient quelquefois clairs & simples, si on ne consultoit que les actes; ce sont souvent les Historiens qui gâtent & embrouillent tout par des récits ou obscurs, ou infidèles, par des conjectures téméraires, par leurs préjugés grossiers, ou par la fausse finesse de leurs vues, & par leur amour pour les ténebres mystérieuses d'une politique chimérique.

L'Arrêt offre encore une circonstance qui n'est pas indifférente, c'est qu'on trouva un Traité de l'usage des poisons, écrit de la main de Montécuculi.

Quoi qu'il en soit de toute cette funeste avanture, sur laquelle il manque encore bien des lumieres, s'il est vrai que l'Empereur eût fait faire toutes ces prédictions qui annonçoient un grand malheur à François Premier dans l'année 1536, il dut bien reconnoître le danger de ces artifices politiques, qui souvent retombent sur leur auteur; il étoit justement puni par les injustes soupçons

Mém. de Langei, l. 5. &c.

çons (1) qu'il essuyoit, & qui ne purent être entiérement dissipés par la sincérité de ses regrets sur la mort du Dauphin, qu'il avoit eu longtemps en ôtage, & qu'il se piquoit d'aimer. (2)

1536.

Arnold. Ferron. rer. Gallicar. lib. 8. Francisc. Valesf.

(1) Il paroît que la haine de Henri IV. contre l'Espagne, renouvella dans la suite ces soupçons. Malherbe, vers la fin du même siècle, disoit comme un fait reconnu :

François, quand la Castille, inégale à ses armes,
Lui vola son Dauphin,
Sembloit d'un si grand coup devoir jetter des larmes
Qui n'eussent jamais fin.

Il les sécha pourtant, & comme un autre Alcide,
Contre fortune instruit,
Fit qu'à ses ennemis d'un acte si perfide,
La honte fut le fruit.

C'est un Poëte qui parle, & son témoignage, d'ailleurs moderne, ne prouve pas plus pour l'empoisonnement du Dauphin par les Impériaux, que pour l'inégalité des armes de la Castille, si souvent victorieuse sous ce regne.

(2) « Le Pape, dit Dupleix, honorant la mémoire » de ce Prince François, lui fit faire un Service à Ro- » me, tel qu'on le fait aux Cardinaux, nonobstant » l'opposition d'aucuns du Consistoire, qui n'étoient » pas fort affectionnés aux François, ou qui, par » quelque vanité, ne vouloient pas communiquer ce » privilége à un Prince fils du premier Monarque de » la Chrétienté. »

1536. François Premier ne s'étoit jamais montré plus grand que le jour qu'il apprit la mort de son fils. Accablé par le chagrin, soutenu par le devoir, dévorant ses larmes, ranimant son cœur flétri, soulevant le poids immense de sa douleur, on le vit dès le soir même s'efforcer de s'occuper des affaires de l'Etat, tenir Conseil, adresser des dépêches à ses Généraux; ce courage est ou d'un insensible ou d'un Héros, mais jamais on n'accusa François Premier d'insensibilité.

Le lendemain ayant fait venir Henri, Duc d'Orléans, son second fils, devenu Dauphin par la mort du premier, il l'embrassa en pleurant, & lui dit: « Mon fils, vous avez perdu » un modèle, & moi un appui. (1) » Le deuil universel justifie nos lar- » mes, & rend témoignage de la » grandeur de notre perte. L'exem- » ple de votre frere, leçon la plus » utile pour votre âge, vous eût gui-

(1) Les sentimens qu'on s'est permis de mettre ici dans la bouche du Roi, sont exactement ceux que les Mémoires du temps lui attribuent, & la substance de ce discours se trouve dans du Bellay-Langei, L. 7.

1536.

Mém. de du Bellay-Langei, l. 7.

» dé dans la carriere de l'honneur, » que sa mémoire vous inspire & vous » conduise. Héritier de son rang, » soyez-le de ses vertus naissantes; » elles eussent fait ma joie, que les » vôtres fassent ma consolation; imi- » tez votre frere, surpassez-le, s'il est » possible, vous ne me le ferez ja- » mais oublier, faites-m'en toujours » souvenir. »

La Cour étoit présente, & fondoit en larmes, le Prince paroissoit pénétré, le Roi attendri sembla un moment s'abîmer dans sa douleur, mais bientôt rappellé à lui-même par les devoirs sévères de la royauté, il se fit violence pour se livrer tout entier aux soins du Gouvernement, & à la défense du royaume.

L'Empereur cependant poursuivoit sa route, étalant toujours aux yeux de ses soldats, une confiance qu'il s'exagéroit à lui-même. En même temps il ne cessoit de négocier avec les Puissances d'Italie, pour les engager dans une nouvelle Ligue plus étendue contre la France, il leur faisoit valoir la constance avec

laquelle il avoit toujours refusé l'in-
1536. vestiture du Milanès à tous les Prétendans, parce qu'il attendoit, disoit-il, que l'Italie entiere lui nommât celui sur qui devoit tomber son choix. C'étoit cette persévérance à attendre le choix de l'Italie, qui l'avoit brouillé avec François Premier.
Belcar. l. 21. n. 54. Ce rival ambitieux n'aspiroit qu'à troubler l'Italie, il étoit donc de l'intérêt de tous ses Princes de s'unir pour la défense de cette contrée si souvent exposée à ses ravages, la nécessité de cette réunion étoit déja reconnue, & il y avoit une Ligue formée en conséquence. Mais c'étoit pour écarter de l'Italie cet ennemi funeste, en l'occupant chez lui, que l'Empereur étoit descendu en Provence; il falloit donc par une conséquence nécessaire, concourir avec lui au succès de cette expédition. C'étoit le Pape qu'il étoit sur-tout important de persuader, parce que c'étoit lui qui donnoit le mouvement au reste de l'Italie; l'Empereur lui offrit l'investiture du Milanès pour son neveu, à ce que dit du Bellay;

(n'étoit-ce pas plutôt pour Pierre-Louis Farnese son fils ?) Mais le Pape qui condamnoit l'expédition de Provence comme Clément VII. avoit condamné celle de 1524, & qui, par l'éloignement de l'Empereur, & par l'embarras où il prévoyoit que ce Prince alloit se trouver, devenoit plus libre d'observer la neutralité, lui répondit par des vœux pour la paix, & par des exhortations de la procurer, en quoi on ne peut trop louer ou le désintéressement du Pape, s'il croyoit les offres de l'Empereur sincères, ou sa sagesse, si tout ce qu'il avoit vu lui avoit appris à s'en défier. 1536.

L'Empereur ne s'étoit pas flatté d'engager les Puissances d'Italie dans une Ligue offensive contre la France ; il ne demandoit le plus qu'afin d'obtenir plus sûrement le moins. Il espéroit ranimer l'ancienne Ligue défensive de l'Italie, cette Ligue dont Antoine de Leve s'étoit dit si long-temps le Général, & qui étoit censée subsister encore, puisqu'elle n'avoit pas été rompue. Un avantage

1536. qu'il eſpéroit du moins en tirer, étoit d'empêcher les levées que François Premier faiſoit toujours faire en Italie pour la guerre de Piémont. Mais l'Empereur n'y réuſſit pas mieux qu'à empêcher celles qui s'étoient faites en Suiſſe pour la guerre de Provence.

L'Empereur, réduit à ſes propres forces, n'étoit encore que trop à craindre, mais ſa marche à travers les montagnes fut très-pénible, & preſque toujours troublée par une eſpece d'ennemis que l'avantage du lieu & le déſeſpoir rendoient très-redoutables. C'étoient ces mêmes payſans que le dégât fait ſur leurs terres avoit privés de tout, & qui, réfugiés dans les montagnes, tournoient alors leur rage utile contre l'ennemi. Ils fatiguoient l'armée Impériale par des attaques irréguliéres, mais continuelles ; tantôt ils enlevoient des coureurs, tantôt ils inſultoient l'arriere-garde, tantôt ils portoient à loiſir, du haut des montagnes, des coups ſûrs qui ne pouvoient leur être rendus ; tantôt ils accouroient par

Pelotons à l'embouchure d'un défilé, faiſoient leurs décharges d'arquebuſe, & ſe déroboient par une prompte fuite à la vengeance de l'ennemi, qui ne pouvoit les ſuivre à travers des détours qu'eux ſeuls connoiſſoient. L'Empereur, en deſcendant en Provence, avoit compté pour rien cette petite guerre de montagnes, qui penſa cependant lui être funeſte; il y courut riſque de la vie. Que ne peuvent le déſeſpoir & le mépris de la mort! Cinquante payſans ſe dévouerent pour éteindre l'incendie perpétuel de l'Europe dans le ſang de celui qu'ils en croyoient l'auteur. Sûrs de périr, réſolus de vendre chèrement une vie qu'ils ne pouvoient ſauver, ils s'enfermerent dans une tour, aux pieds de laquelle il falloit que l'Empereur paſſât. Ils devoient tirer tous à la fois ſur lui. La perte de l'Empereur étoit inévitable, ſi ces forcenés l'euſſent mieux connu. Ils eſpéroient le diſtinguer ſûrement à ſes habits, à ſon cortege, à l'appareil de ſa dignité. Ces ſignes les tromperent, ils virent paſſer un 1536.

1536. grand Seigneur qu'à la richesse de ses vêtemens & aux respects qu'on lui témoignoit, ils prirent pour l'Empereur ; ils le tuerent sur la place. Guillaume du Bellay, en rapportant ce fait, auroit dû nommer ce Seigneur, qui d'après son récit, paroît avoir été un des principaux Officiers de l'armée Impériale. On somma ces Avanturiers de se rendre, mais leur parti étoit pris, ils n'espéroient ni ne vouloient de grace, il fallut faire venir du canon, la tour fut battue, on les prit presque tous. Porsenna eût fait grace à cette troupe de Scævola, mais une si noble politique étoit oubliée depuis long-temps ; l'Empereur les fit tous pendre. Quelque temps après il fit mettre le feu à un grand bois, qui couvroit une montagne sur laquelle une autre troupe de paysans s'étoit retirée avec leurs femmes & leurs enfans. Tout fut misérablement brûlé ou massacré par les soldats, entre les mains desquels tomboient ceux qui avoient pu échapper aux flammes. Ces barbares violences restent rarement impunies ;

elles inſpirent trop d'horreur. Les Impériaux en ſouffrirent, les payſans Provençaux jurerent de ne faire grace à aucun des ennemis qui tomberoient entre leurs mains, & ils tinrent parole. 1536.

Ce fut à travers ces périls & ces cruautés, que l'Empereur pénétra juſqu'à Aix; il lui fut aiſé de s'emparer de cette Place, ainſi que de toutes les autres qui avoient été abandonnées; c'étoit prendre des murs, & paſſer par des rues, mais cela lui fournit un prétexte de publier que rien n'oſoit lui réſiſter; qu'il avoit parcouru en vainqueur toute la Provence; qu'il en avoit pris toutes les Places, & même la capitale, ſans avoir rencontré d'autres ennemis que quelques brigands montagnards dont il avoit ſévèrement châtié l'inſolence. Nous voyons quelques Auteurs qui font honneur à Charles-Quint de ces conquêtes, & qui ſuppoſent que chaque Place traverſée par l'Empereur, lui coûta un ſiège; mais au milieu de toutes ces belles conquêtes que les valets de l'armée Impériale

1536. auroient pu faire aussi bien que les soldats, l'Empereur ne trouvant pas sur sa route plus de vivres que d'obstacles, commençoit à sentir les atteintes de la famine. La conduite habile du Roi & de Montmorenci alloit insensiblement triompher. Ce n'étoit pas une petite victoire qu'ils remportoient sur eux-mêmes que la patience avec laquelle ils souffroient, paisiblement renfermés, l'un dans le camp de Valence, l'autre dans le camp d'Avignon, les bravades de l'Empereur, qui ne parloit que d'aller forcer ses invisibles ennemis dans l'ombre de leurs retranchemens; c'étoit où on l'attendoit: il falloit qu'il commençât par attaquer le camp d'Avignon, devenu inexpugnable par les soins du sage Montmorenci; car ce n'étoit plus ce jeune & léger Courtisan dont les hauteurs avoient aliéné Doria, c'étoit un Ministre, un Général instruit par l'expérience & par le malheur, qui mettoit à profit ses fautes passées. Les Historiens vantent à l'envi l'ordre admirable, l'exacte discipline qu'il faisoit observer

dans son camp. Le choix même de l'assiette de ce camp étoit extrêmement heureux. Le Rhône y portoit des vivres en abondance; la Durance en formoit la barriere du côté de l'ennemi. Montmorenci, pour fortifier cette barriere, avoit rempli de nombreuses garnisons toutes les Places situées sur la rive ultérieure de la Durance. Par-là il mettoit le camp à l'abri de toute insulte, il rendoit le passage de la Durance presque impossible, il empêchoit l'ennemi de s'étendre & de fourager. Non content d'assurer ainsi les entours du camp, il n'avoit rien négligé pour la sûreté, pour la propreté intérieures; il l'avoit environné de tous côtés, ou d'eau, ou d'un fossé sec très-profond, & large de vingt-quatre pieds. Un ruisseau qu'il avoit fait couler au milieu du camp, & qu'il avoit distribué en une multitude de canaux, recevoit toutes les immondices. Il avoit fait faire en-deçà du fossé des remparts de terre avec des platte-formes, le tout garni d'artillerie. Sa tente, placée dans un en- 1536.

1536. droit élevé, lui ménageoit une inspection facile sur tous ces travaux, mais son activité ne se bornoit pas à cette inspection éloignée & tranquille; il étoit sans cesse à cheval, parcourant avec ses principaux Officiers, tantôt tous les dehors, tantôt tous les quartiers du camp, pressant les travailleurs, encourageant les soldats, animant & flattant les Officiers, affable, caressant, cherchant tous les moyens d'être agréable à l'armée, afin d'être utile à son Maître, ayant reconnu que l'affection est le grand principe de l'obéissance. Le mêlange ou le trop grand voisinage des diverses Nations dont l'armée étoit composée, pouvoit introduire de la confusion, & faire naître des querelles. L'attentif Général prit soin de les placer dans des quartiers différens, & de leur assigner à chacune leur poste en cas d'allarme; il avoit marqué à chaque Capitaine celui qu'il devoit garder journellement. Il observoit tout, & pourvoyoit à tout; il connoissoit son armée; il en étoit aimé & respecté. Ce

Mém. de Langei, l. 7.

camp, tous les jours accru & fortifié, sembloit ne renfermer qu'une famille, divisée en différentes branches, gouvernée par un pere sage & tendre. Il écoutoit tous ses enfans; le moindre soldat trouvoit un libre accès auprès de lui, & pouvoit lui porter ses plaintes. L'autorité qu'il acquéroit plus encore par sa conduite que par son rang, & la sûreté qu'il procuroit au camp, l'aiderent à dissiper les allarmes que les petits succès de l'Empereur avoient fait naître. Le Roi de son côté se fortifioit de plus en plus dans son camp de Valence, & envoyoit sans cesse des secours au camp d'Avignon. 1536.

Les François ne devoient que se défendre, mais il étoit temps que l'Empereur agît; quoique publiât sa vanité politique, s'être emparé d'un terrein abandonné & de Places démantelées, n'étoit pas un exploit digne d'une armée si formidable. Il voulut enfin attaquer des postes qui se défendissent; il ne parla plus cependant de forcer le camp d'Avignon. Le moment étoit passé, il au-

1536. roit fallu l'attaquer dans la premiere consternation qu'avoient excitée la prise de Guise, la défaite de Montejan & la mort du Dauphin, avant que Montmorenci eût mis la derniere main aux travaux du camp, & reçu tous les secours que le Roi lui avoit envoyés de Valence. L'Empereur tourna du côté de Marseille, & envoya quelque temps après reconnoître Arles; mais quoiqu'il se bornât à faire reconnoître ces deux Places, (quelques Historiens disent mal à propos qu'il en fit & qu'il en leva le siège) il courut dans cette expédition de nouveaux dangers auxquels il n'échappa que par des affronts. Il s'étoit avancé avec le Marquis du Guast par des chemins creux jusqu'à la portée du canon de Marseille, n'en étant garanti que par une maison ruinée dont il se couvrit, en même temps il envoya le Marquis du Guast reconnoître un endroit par où il espéroit pouvoir attaquer la Place. Mais le hennissement des chevaux, & l'éclat des armes qui brilloient au soleil, ayant trahi les Impériaux, on

Belcar. l. 21. n. 56.

Arnold. Ferner. Gallicar. l. 8. Francisc. Vales.

envoya de Marseille divers détachemens pour couper celui de du Guast. Du Guast jugea qu'il n'auroit pas le temps d'aller rejoindre l'Empereur dans l'endroit où il l'avoit laissé, & de se retirer avec lui, parce que les détachemens ennemis alloient passer entre lui & l'endroit où étoit l'Empereur, qui n'auroit pu manquer d'être pris, s'il eût été apperçu; du Guast prit la précaution de se retirer par des chemins détournés pour attirer l'ennemi sur ses traces, & l'éloigner de l'endroit où étoit l'Empereur, puis il revint après un long détour reprendre l'Empereur derriere sa masure; mais il fut encore apperçu, on tira de ce côté plusieurs volées de canon qui acheverent de ruiner la maison, & qui tuerent ou blesserent quelques personnes de l'escorte de l'Empereur. Ce Prince précipita sa retraite à travers un vallon bien couvert. Mais le feu de l'artillerie de Marseille ayant dispersé dans la campagne quelques-uns des Impériaux que la frayeur & l'ignorance des chemins empêcherent de rejoin- 1536.

1536. dre leur troupe, ils furent pris par la garnison de Marseille. On apprit par eux qu'on avoit eu l'occasion de faire l'Empereur lui-même prisonnier, lorsqu'il étoit derriere la masure, très-peu accompagné; on se fit bien désigner ses vêtemens & son armure, on vouloit courir après lui, on ne pouvoit se consoler de l'avoir laissé échapper, on proposoit de faire sur le champ une vigoureuse sortie, & sans l'exemple récent de la défaite de Montejan, qui avertissoit d'être circonspect, il n'y a point de mouvement téméraire où l'on ne se fût porté. On se borna sagement à employer les ruses de guerre. On mit sur des barques de Pêcheurs un certain nombre de soldats qui devoient être suivis de galeres chargées d'autres soldats, & sur-tout d'artillerie. Ces galeres devoient s'arrêter & se cacher dans une anse où elles attendroient les événemens, tandis que les soldats des barques, descendus dans le vallon par où l'Empereur s'étoit sauvé, affecteroient de montrer leur petit nombre à l'ennemi pour l'at-

tirer sur leurs traces vers l'anse qui receloit les galeres. Tout cela fut exécuté avec succès, mais l'Empereur avoit déja repris la route d'Aix. Le Duc d'Albe qui assuroit sa retraite avec un gros peloton de Gendarmerie, apperçut les soldats François, & envoya un détachement pour les observer ; ce détachement fut chargé par les François, qui entretenant toujours l'escarmouche, obligerent le Duc d'Albe d'envoyer un gros de cavalerie au secours de son détachement. Les François se retirerent alors du côté de la mer, & lorsqu'ils eurent attiré l'ennemi jusqu'à la portée de l'artillerie des galeres, ils prirent la fuite avec précipitation, & se jetterent dans une espece de verger bordé de buissons & de hayes, le long desquels ils voyoient avec plaisir les ennemis s'avancer vers la mer, se gardant bien de les attaquer pour lors, & les attendant au retour. Alors les galeres, du fond de leur anse où elles n'étoient point apperçues, firent un feu terrible, qui couvrit en un moment la terre de bras & de

1536.
Mém. de Langei, l. 7.

1536. jambes fracassés, les Impériaux prirent la fuite en désordre, mais en passant le long du verger, ils essuyerent encore une grande décharge d'arquebuse de la part des François qui s'y étoient cachés. Comme ceux-ci avoient toujours eu l'avantage de surprendre, leur perte fut légere; celle des Impériaux fut horrible; ils compterent parmi leurs morts plusieurs Officiers distingués, entr'autres le Comte de Horn. Ce tonnerre invisible & continuel qu'on leur avoit lancé de tous côtés, leur avoit inspiré d'autant plus d'effroi qu'il leur avoit persuadé que l'armée entiere de Montmorenci étoit sortie du camp d'Avignon, & s'étoit distribuée en différentes embuscades autour de Marseille. Ils furent désabusés par un des Arquebusiers François qu'ils avoient fait prisonnier, il leur apprit que cet échec étoit l'ouvrage du seul Barbésieux, Gouverneur de Marseille. Le Duc d'Albe en frémit de rage, il détesta des lumieres qui augmentoient à ses yeux la honte de sa défaite. Guillaume du Bellay rap-

1536.

porte à ce sujet un trait si incroyable, qu'il a l'air d'une imputation de parti, c'est que le Duc d'Albe eut la barbarie de faire tirer à quatre chevaux le prisonnier qui l'avoit détrompé, sous prétexte qu'étant né Italien, & ayant été auparavant à la solde de l'Empereur, il devoit être regardé comme transfuge. Quand cela eût été vrai, le supplice étoit trop cruel, & c'étoit joindre la honte d'une lâche vengeance à la honte de la fuite.

Telle fut l'issue de la tentative de l'Empereur sur Marseille. Celle que du Guast fit par son ordre sur Arles, ne réussit pas mieux, malgré des conjonctures très-favorables dont l'ennemi ne sçut pas profiter. Cette Place que sa situation sur le Rhône rendoit si importante, & qui pouvoit ouvrir aux Impériaux d'un côté le Languedoc, de l'autre le reste de la Provence, manquoit de provisions de bouche & de guerre; les fortifications même n'étoient pas entiérement rétablies, elle avoit pensé être comprise dans les Places sacrifiées;

Belcar. l. 21 n. 56.

1536. & c'étoit contre l'avis des principaux Officiers que Montmorenci avoit pris le parti de la garder, afin d'interdire le cours entier du Rhône aux ennemis. Mais ces inconvéniens n'étoient rien en comparaison des séditions qui s'élevoient très-souvent dans la ville. Deux Italiens, Etienne Colonne & le Prince de Melphe, y commandoient. Tous deux étrangers, ils avoient assez de peine à se faire entendre au Peuple, ils avoient d'ailleurs un pouvoir égal, par conséquent partagé & foible; cependant Bonneval, qui après avoir fait le dégât de la Provence, s'étoit enfermé dans Arles, où il commandoit sous le Prince de Melphe & sous Colonne, faisoit observer la subordination en s'y soumettant, & l'intelligence de ces trois Chefs affermissoit leur autorité; mais les diverses Nations dont la garnison étoit composée, Gascons, Champenois, Italiens, avoient bien plus de peine à s'accorder que les Chefs. Il y avoit mille fantassins Champenois sous la conduite de d'Anglurre, & mille Gascons sous

celle du Comte de Carmain de la Maiſon de Foix. Cet uſage de ſéparer par provinces les divers corps nationaux, s'il avoit l'avantage d'exciter l'émulation, avoit l'inconvénient de faire naître des querelles. Mais c'étoit ſur-tout entre ces corps nationaux & les étrangers, que les querelles étoient fréquentes. Un ſoldat Champenois s'étant battu contre un arquebuſier Italien, les deux Nations en vinrent aux mains, & il y eut juſqu'à ſoixante ou quatre-vingt hommes qui reſterent ſur la place. Les Italiens n'étant pas aſſez forts pour réſiſter aux Champenois, ſe retirerent dans la maiſon d'Etienne Colonne leur Général, où ils croyoient être en ſûreté; les Champenois pouſſerent l'inſolence juſqu'à vouloir les y forcer. Le Prince de Melphe étoit allé au camp d'Avignon demander à Montmorenci des proviſions dont Arles avoit beſoin en cas de ſiege. Il n'y avoit pour contenir cette ſoldateſque ſéditieuſe, qu'Etienne Colonne, dont elle bravoit alors l'autorité, & Bonneval. Cependant les 1536.

1536.
Mém. de Langei, l. 7.

Champenois plus animés que jamais, & marchant Enseignes déployées, comme s'ils alloient combattre les ennemis de l'Etat, avoient enlevé de force une piece d'artillerie, qu'ils avoient braquée contre la maison d'Etienne Colonne; ils avoient tué quatre ou cinq Officiers Italiens qui avoient paru aux fenêtres pour appaiser le tumulte. Etienne Colonne lui-même n'étoit plus en sûreté. D'Anglurre vouloit en vain faire retirer ses Champenois, leur acharnement méprisoit ses ordres; enfin Bonneval accourut avec quelques Gendarmes rassemblés à la hâte, il fit arracher aux mutins leur piece d'artillerie; sa troupe, d'abord trop foible pour leur en imposer, grossissant à chaque moment, & Bonneval les menaçant de rassembler contr'eux toute la garnison, ses remontrances, son courage, sa contenance fiere les firent rentrer dans le devoir; mais Etienne Colonne, outré de tout ce qui s'étoit passé, déclara qu'il ne lui convenoit plus de commander dans une Place où lui & les siens avoient

reçu un si sanglant outrage. Quelques remontrances que pût lui faire Bonneval, il voulut absolument se retirer. « Ces mutins, lui dit-il, vous » obéiront mieux qu'à un étranger » tel que moi. Je remets entre vos » mains le commandement qu'ils » m'ont arraché. » Bonneval ne résista plus, il escorta Colonne & ses Italiens avec la Gendarmerie, de peur qu'à leur sortie ils ne fussent insultés de nouveau par les rebelles Champenois. 1536.

L'insolence de ceux-ci fut punie par l'infamie, on leur ôta leurs enseignes, on les cassa, mais il n'en coûta la vie qu'à deux des plus mutins, qui furent pendus devant l'Hôtel-de-ville.

La destruction de ce corps & la retraite des Italiens, ne contribuoient pas à la défense d'Arles, mais Montmorenci eut soin d'y envoyer d'Avignon d'autres troupes, il y envoya aussi toutes les munitions nécessaires, & le Prince de Melphe revint y commander avec Bonneval.

Ce ne fut que pour être témoin

1536. d'une nouvelle sédition, celle-ci fut excitée par les Gascons du Comte de Carmain, ou plutôt du Capitaine Arzac qui commandoit sous lui cinq cens de ces Gascons. Des vivandiers passoient sous les murs d'Arles, conduisant des moutons au camp d'Avignon. Deux de ces soldats d'Arzac qui étoient en faction, les virent passer, ils quitterent leur poste, descendirent des remparts, & enleverent cinq ou six moutons. Les vivandiers porterent leurs plaintes au Comte de Carmain qui remit les deux soldats entre les mains du Prince de Melphe & de Bonneval; on les envoya en prison. Arzac vint audacieusement les redemander à Bonneval qui les refusa, alléguant les ordres du Prince de Melphe, la nécessité de procurer la sûreté des vivandiers, & sur-tout de punir des soldats qui abandonnoient leur poste dans une Place menacée. Arzac rappella la révolte des Champenois, & dit qu'il en prévoyoit une pareille de la part des Gascons, si on ne leur rendoit leurs camarades. A ce propos qu'il trouva indécent

Arnold. Ferron. rer. Gallicar. l. 8. Francisc. Valesf.

dans

dans la bouche d'un Officier, Bonneval s'échauffant, lui ordonna de mettre à l'inſtant hors de la ville tous ceux de ſes ſoldats qui oſeroient s'oppoſer à l'exécution des loix militaires. Arzac ſortit avec un viſage qui reſpiroit la colere & la déſobéiſſance. La révolte des Gaſcons, ſoit qu'elle fût excitée, ou ſeulement tolérée par Arzac, ne tarda pas à éclater. Les mutins s'étant attroupés, parcoururent la ville en ordre de bataille, criant *Gaſcogne*, pour inviter tous ceux de leur Nation à ſe ranger ſous leurs drapeaux. Le Comte de Carmain leur Colonel, ſe préſenta devant eux l'épée à la main pour les retenir; ils refuſerent de l'entendre, & menacerent de le tuer; ils allerent à l'Hôtel de ville, ils en briſerent les portes, brûlerent les regiſtres, mirent les priſonniers en liberté. Ce fut encore Bonneval qui eut l'honneur d'éteindre ce nouvel incendie, mais il fut obligé de joindre l'adreſſe à la vigueur. Sans irriter les mutins, il négocia ſecrétement avec leurs Officiers; il mit dans ſon parti

1536.

1536. ceux des Gaſcons qui n'avoient point eu part à la révolte, il les affermit dans leur devoir, il leur fit ſentir la néceſſité d'un grand exemple dans ce grand renverſement de l'ordre. Le Comte de Carmain ayant repris quelque autorité ſur ſa troupe, la fit ſortir le lendemain matin de la ville par ordre du Prince de Melphe & de Bonneval, qui ayant raſſemblé tout le reſte de la garniſon, environnerent les Gaſcons de toutes parts, & ordonnerent à Arzac d'amener les auteurs de la ſédition. Arzac préſenta les deux qu'il lui importoit le moins de conſerver; le Prevôt de l'armée les fit exécuter ſur le champ en préſence de toute la garniſon. Mais on vouloit une juſtice plus complette & plus rigoureuſe, Arzac eut ordre de préſenter de nouveaux coupables. « Oh! bien, répondit-il avec » colere, ils le ſont tous, & ſi vous » êtes ſi avide de ce ſpectacle de ſup» plices, faites donc préparer des gi» bets pour la troupe entiere. » Sa déſobéiſſance l'ayant fait juger coupable lui-même, on lui ôta ſon en-

seigne, on le cassa ainsi que sa troupe, & on lui donna ordre de la conduire au camp d'Avignon, où le Maréchal ordonneroit de son sort. La garnison contente d'être délivrée de ces rebelles, rentra dans la ville. Arzac se sentit apparemment trop coupable pour oser paroître devant le sévère Montmorenci, il prit la fuite, sa troupe se débanda. 1536.

Tel étoit alors le défaut de discipline en France; l'indocilité des Chefs s'étendoit jusqu'aux soldats, en qui elle devenoit férocité. Cette indocilité funeste tenoit à l'esprit de Chevalerie, qui ramenant tout aux expéditions particuliéres, & à la gloire personnelle, nuisoit à l'unité de vues & au concert dans l'exécution; mais le même esprit de Chevalerie fournissoit aussi le contrepoids, c'étoit l'honneur. Telles étoient les mœurs militaires de ce temps; l'occasion de les peindre par des traits marqués, & de remonter à leur principe, doit être précieuse à l'Histoire & à la Philosophie.

Ce fut au milieu de tous ces trou-

1536. bles que le Marquis du Guaſt ſe préſenta pour reconnoître Arles. S'il eût vu l'intérieur de la Place, s'il eût vu le levain de diſcorde qui y fermentoit, il eût ſans doute été d'avis de tenter le ſiège; mais ne pouvant obſerver que les dehors, il ne vit que la vigilance des Chefs, l'ardeur des ſoldats, ſur-tout l'activité infatigable des travailleurs, qui en treize jours avoient tellement métamorphoſé la Place, que tous les endroits connus pour foibles étoient devenus les plus forts. Caché derriere des moulins à vent, ſur une éminence qu'on lui avoit annoncée comme propre à plonger ſur la ville, il s'aſſura qu'on avoit remédié à cet inconvénient & à tous les autres. Bientôt il vit qu'il étoit découvert, & qu'on avoit pointé contre lui deux pieces d'artillerie auxquelles on alloit mettre le feu; il n'eut que le temps de ſe jetter ſur le côté pour éviter le coup. Son cheval couvert de terre s'effraya, prit le mords aux dents, l'emporta heureuſement pour lui du côté oppoſé à la ville, & il eut peut-être encore à la

promptitude de cette fuite l'obligation de n'être point pourſuivi. 1536.

L'Empereur voyant l'impoſſibilité d'attaquer aucune des Places de la Provence, crut que toute l'attention des François s'étoit tournée de ce côté-là, & qu'ils pouvoient avoir négligé la défenſe du Languedoc, il réſolut d'y pénétrer par le Rhône; ſes galeres attaquerent une tour qui défendoit l'embouchure de ce fleuve, mais rien ne lui réuſſiſſoit alors, l'artillerie de la tour coula à fond une de ſes galeres, & obligea les autres de ſe retirer. Au reſte, il eût peu gagné à forcer la tour, la vigilance du Roi s'étoit étendue ſur le Languedoc; Niſmes, Béziers, Beaucaire, les deux rives du Rhône, toutes les Places à portée d'être attaquées avoient été miſes en état de défenſe, & les ordres étoient donnés pour lever dans cette Province toutes les troupes néceſſaires.

Les bravades ſont la reſſource de l'impuiſſance. L'Empereur ſe remit à publier que ſans s'amuſer à des ſièges inutiles, il alloit marcher droit

1536. au camp d'Avignon. La nouvelle de ce dessein, portée au camp de Valence, fit naître dans le cœur du jeune Dauphin un violent desir de faire ce qu'eût fait son frere, de saisir cette occasion de gloire. Il sollicita vivement la permission de se rendre au camp d'Avignon, il mit dans ses intérêts tous ceux qui avoient quelque crédit sur l'esprit de son pere. Il écrivit au Maréchal de Montmorenci pour le prier de le demander, & de bien faire sentir au Roi que jamais il ne se présenteroit pour son fils une occasion si précieuse de se montrer digne de lui. Le Roi, pour éprouver la constance de ce desir, & mettre au plus haut prix la grace qu'on lui demandoit, parut d'abord la refuser. Les gens que le Dauphin prioit bien secrétement de le servir, le trahissoient utilement; ils rendoient compte au Roi jour par jour des progrès de l'impatience du jeune Prince, & des tentatives qu'il avoit faites pour les séduire; le Roi feignit enfin de se rendre à ses importunités & aux instances de toute sa Cour. « Vous le

1536.

» voulez, mon fils, lui dit-il en l'em-
» braſſant, je ne puis vous réſiſter.
» Allez venger votre pere, allez
» cueillir les lauriers dont le Ciel a
» été trop avare pour votre malheu-
» reux frere. Mais ſçachez à quelles
» conditions je vous envoie, ſçachez
» que vous ne devez pas moins à mes
» ſoldats l'exemple de la ſoumiſſion
» que celui de la valeur. Comptez
» votre rang pour rien, vous n'êtes
» qu'un ſimple volontaire. Conſultez
» l'expérience, reſpectez l'autorité
» du ſage Général auquel je vous
» confie, qui vous demande, & qui
» vous aime aſſez pour ne vouloir
» pas vaincre ſans vous. Défiez-vous
» des conſeils que vous donnera mê-
» me votre courage, lorſqu'ils n'au-
» ront pas obtenu ſon approbation.
» Allez, n'oubliez pas que vous avez
» forcé mon conſentement, & qu'il
» faut le juſtifier. »

Mém. de Langei, l. 7.

Le Roi ſe propoſoit de le ſuivre ſi l'Empereur paroiſſoit perſiſter dans le projet d'attaquer le camp d'Avignon; c'étoit une occaſion de gloire qu'il permettoit à ſon fils de parta-

1536. ger, mais qu'il ne vouloit pas lui abandonner toute entiere ; au reste tant que la guerre se bornoit à l'observation & à la défensive, il ne pouvoit rien faire de mieux que de rester dans le camp de Valence, d'où il étoit à portée de défendre le Dauphiné, en cas que l'Empereur voulût attaquer cette province, & d'où il veilloit à l'approvisionnement du camp d'Avignon par le Rhône ; il faisoit d'ailleurs fortifier sous ses yeux cette ville de Valence, qu'il vouloit rendre un des plus puissans remparts du Dauphiné.

Le Dauphin partit bien accompagné ; la jeune Noblesse s'étoit empressée de le suivre, celle du camp d'Avignon le vit paroître avec transport, regardant son arrivée comme le présage de quelque grande expédition. Montmorenci, suivi des principaux Officiers de l'armée, alla audevant du Prince jusqu'au pont de Sorgue, le reçut avec les respects d'un Sujet, & l'autorité d'un Général, & se promit bien de mettre un frein à l'impatiente ardeur de toute

cette bouillante jeunesse, qui ne respiroit que les combats & les dangers. 1536.

Les hommes passent avec une facilité prodigieuse de la témérité à l'abattement, & de l'abattement à la témérité. Ce camp que la défaite de Montejan avoit tellement découragé que rien ne pouvoit le rassûrer, recommençoit à murmurer de l'inaction où Montmorenci le retenoit; on ne vouloit plus voir que cette inaction même étoit la source de tous les succès, qu'elle empêchoit l'Empereur de rien entreprendre, qu'elle le tenoit enfermé dans son camp auprès d'Aix sur le débris de ses tristes conquêtes, où il se voyoit assiégé par la faim. Ses Fourageurs revenoient toujours battus. Tous les Capitaines, tous les Avanturiers François étoient en campagne pour leur faire la chasse; des détachemens plus heureux que celui de Montejan, remportoient tous les jours quelque avantage sur les détachemens Impériaux qui vouloient soutenir leurs Fourageurs. Si les Impériaux parvenoient à s'éta-

1536. blir dans quelque eſpece de fort, ils en étoient à l'inſtant chaſſés.

Mais c'étoit aux payſans Provençaux qu'il étoit deſtiné de faire eſſuyer à l'Empereur ſes plus grandes pertes. Ce Prince n'ayant plus dans ſon camp ni farine, ni moulins, ni fours, toute ſon eſpérance conſiſtoit dans une grande quantité de biſcuits qui venoit d'être débarquée à Toulon. Pour tranſporter ce convoi au camp, il avoit raſſemblé toutes les bêtes de ſomme qu'il avoit pû trouver depuis Aix juſqu'à Nice. Les payſans furent avertis de ces préparatifs & de leur objet; ils ſe mirent en embuſcade ſur la route du convoi, couperent les jarrets à toutes les bêtes de ſomme, ou les prirent, & enleverent le convoi.

Alors il ne reſta plus à l'Empereur que le parti glorieux d'une bataille, ou le parti honteux de la fuite.

Quant à la bataille, il étoit trop dangereux d'attaquer les François dans leur camp; il eſſaya de les en faire ſortir, il envoya le Duc d'Albe avec des troupes du côté de Mar-

1536.

seille, qu'il feignit d'assiéger, espérant que les François sortiroient de leurs retranchemens pour venir au secours de cette Place. En effet, toute la jeune Noblesse brûloit d'impatience de faire cette étourderie, mais Montmorenci n'y voulut jamais consentir. Les espions qu'il entretenoit dans l'armée Impériale, entr'autres un Religieux Franciscain, avec qui Bonneval s'étoit ménagé une correspondance, l'avoient trop bien averti des vues & de l'impuissance de l'ennemi.

Mém. de du Bellay, l. 8.

L'Empereur n'ayant plus de nouveau stratagême à imaginer, en renouvella un bien usé; il publia plus que jamais qu'il alloit attaquer le camp d'Avignon, il le répéta si publiquement & si constamment, il parut faire des démarches si directement tendantes à ce but, que les François & les Impériaux s'attendirent également à une bataille. François Premier qui consultoit toujours son armée, non pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, mais pour sçavoir ce qu'elle pensoit, parut mettre en dé-

1536. libération s'il resteroit au camp de Valence, ou s'il se rendroit au camp d'Avignon pour combattre en personne l'Empereur. Ce fut alors qu'on put voir quelle étoit sur les esprits les mieux disposés la force des préjugés superstitieux. Tous sentoient qu'après tant de défis, de cartels & d'outrages, il étoit de la gloire du Roi d'aller faire tête à l'ennemi qui l'avoit tant insulté. Tous s'accorderent cependant à supplier le Roi de ne pas quitter le camp de Valence. Tant les prophéties qui lui annonçoient la mort ou la captivité dans cette année, avoient fait d'impression !

Le camp d'Avignon joignit ses prieres à celles du camp de Valence. Langei fut envoyé par le Maréchal de Montmorenci pour conjurer le Roi de ne point venir au camp d'Avignon rendre la bataille inévitable par sa présence, & périlleuse par son courage. « Peut-être, dit Langei, » l'Empereur ne fait-il encore que » menacer; s'il vous voit arriver, » Sire, il se croira obligé par hon-

» neur à vous attaquer, vous vous » croirez obligé par honneur à sortir de vos retranchemens, & à le » combattre en pleine campagne. » Cette valeur d'un grand Roi, d'un » vrai Chevalier, jugera indigne » d'elle de prendre aucun avantage » sur son ennemi, & de laisser une » barriere entre elle & la gloire. Que » deviendront alors ces projets si sagement conçus par vous-même, si » constamment suivis par le Maréchal, & dont, la précipitation peut » seule vous enlever les fruits ? Je » n'ose songer aux malheurs qu'on » envisage, mais, Sire, souvenez-vous du passé, & condamnez nos » allarmes, si vous le pouvez. » 1536.

« Ce n'est point le passé qui vous » allarme, répondit le Roi, ce sont » de vaines prédictions, ouvrage de » l'artifice de nos ennemis, & dont » il ne convient ni à des hommes » de courage tels que vous, ni surtout à des Chrétiens de se laisser » ébranler. Laissons ces frivoles terreurs; vos cœurs me sont fidèles, » c'est à l'ennemi de trembler; il

1536. » tremble en effet, ces prédictions » en sont la preuve, c'est parce qu'il » redoute notre valeur, qu'il cher- » che à l'enchaîner par ces ridicules » prestiges. Nous avons assez langui » dans une utile obscurité, dans une » sage inaction ; il est temps de nous » montrer & d'agir. Quant aux dé- » marches particulieres, elles seront » dictées par les conjonctures, mais » si ce fier assaillant, qui m'a tant » défié du fond de l'Espagne & de » l'Italie, veut qu'enfin nous exécu- » tions le duel si long-temps proposé » en vain, j'espere l'approcher de si » près qu'il ne pourra méconnoître » l'occasion. Quoi qu'il en soit, je » suis las de n'être à Valence que le » Pourvoyeur de mon armée d'Avi- » gnon, il est temps que j'en devienne » le Chef. »

En effet, au bout de deux jours le Roi arriva au camp d'Avignon.

Les apparences d'une bataille prochaine étoient plus fortes que jamais. L'Empereur qui auparavant avoit fait embarquer son artillerie, comme s'il eût voulu se transporter

ſur la côte du Languedoc, l'avoit fait depuis peu revenir au camp. Ses troupes avoient ordre de ſe tenir prêtes, & de ſe fournir de vivres pour huit ou dix jours. La diſette n'étoit plus ſi grande, la flotte de Doria étoit arrivée, chargée de vivres & d'argent, mais elle ne portoit point de ſecours d'hommes, & l'Empereur qui venoit de faire la revue de ſes troupes, avoit été effrayé de leur diminution. Des cinquante mille hommes qui avoient paſſé les Alpes, il en reſtoit à peine vingt-cinq mille, & il n'avoit pas encore vu l'ennemi. Des payſans, les maladies, la faim avoient fait tout ce ravage: ces fléaux n'étoient que trop ſuffiſans pour détruire les reſtes de ſon armée, ſans qu'il les exposât à des périls plus certains. Ces conſidérations le diſpoſerent à la retraite, & l'arrivée du Roi au camp d'Avignon contribua beaucoup ſans doute à l'y déterminer. Ainſi pendant que l'armée Françoiſe, animée par la préſence de ſon Roi, ſe préparoit à repouſſer l'ennemi dont elle eſpéroit à tout moment

1536.

1536. d'être attaquée, Martin du Bellay qu'on avoit envoyé à la découverte, vint annoncer que l'Empereur reprenoit le chemin des Alpes le long de la mer, qu'on pouvoit suivre sa route à la trace des morts dont elle étoit couverte, & de l'infection que tant de cadavres, ou laissés dans le camp, ou semés çà & là sur les chemins, répandoient dans l'air. C'étoit un spectacle capable de guérir à jamais de la manie des conquêtes. La mortalité avoit étalé ses ravages depuis Aix jusqu'à Fréjus, & par-delà. Les hommes, les chevaux, les morts, les mourans, les armes, les harnois, les bagages confusément entassés; les morts portant sur leurs corps livides le témoignage des longues douleurs qu'ils avoient souffertes; les malades troublant un triste silence par de plus tristes gémissemens, appellant par de pénibles soupirs une mort trop lente, attendant de la cruauté de l'ennemi le coup fatal que leur refusoit la pitié plus cruelle de leurs amis, tandis que l'Empereur, avec quelques débris menacés du même

Belcar. L. 21. n. 55.

fort, fuyoit à travers tant de périls devant l'ennemi qu'il avoit bravé, tels étoient les fruits de ses vastes projets. 1536.

Que devoit faire alors François Premier? Sortir de son camp, accabler les misérables restes d'un ennemi détruit, outrager l'humanité en faveur de la politique, & poursuivant ses succès, porter en Italie les mêmes ravages pour finir par y essuyer les mêmes désastres? La gloire & la fortune, ces deux grandes séductrices des Rois guerriers, l'y appelloient, & François ne les écoutoit que trop. Des causes particuliéres firent manquer ce projet au moment de l'exécution; mais il faut s'arrêter un peu ici pour considérer quelques faux jugemens des Historiens.

La plûpart d'entr'eux accusent l'inaction de Montmorenci dans cette retraite de l'Empereur; ils disent que l'habitude d'être enfermé dans un camp l'avoit rendu trop timide; qu'il répétoit sans cesse qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui fuit, maxi-

Belcar. l. 21. n. 58.

Mézerai, abrég. chronolog.

Varillas, hist. de François I. &c.

1536. me qui, comme toutes les maximes générales, n'est vraie que quand elle est bien appliquée; ils ajoutent que l'Empereur insulta par un remerciement ironique à la modération excessive de Montmorenci, à laquelle il s'avouoit redevable de son salut. D'autres excusent Montmorenci par des raisons qui ne sont point la véritable. (1) Un mot seul le justifie, il n'avoit plus le commandement, le Roi étoit au camp, & commandoit en personne.

Paul Jove, Histor. sui tempor. l. 35.

Mais le Roi comment put-il consentir à une inaction si éloignée de

(1) Beaucaire est du nombre de ceux qui condamnent Montmorenci. Paul Jove prétend qu'il demanda un jour au Roi pourquoi Charles-Quint n'avoit pas été poursuivi, & que le Roi lui dit qu'il n'avoit pas voulu le poursuivre pour des raisons qui ont paru bien mauvaises à Beaucaire, à Dupleix & à tous les Historiens sensés. C'étoit, disoit-il, pour ne pas commettre ses Suisses avec les Allemans Impériaux, c'étoit de peur que le Comte de Furstemberg ne prît le parti de l'Empereur. Mais Beaucaire soutient que Paul Jove ne fut jamais assez admis à la familiarité du Roi, pour avoir pu s'entretenir avec lui sur ces détails; & il est vrai que Paul Jove cite un peu trop souvent le Roi pour garant d'histoires assez hazardées. Dupleix dit d'après du Bellay, la véritable raison de l'inaction du Roi

1536.

Mém. de du Bellay, l. 8.

ſon caractère? Nous l'apprenons de Martin du Bellay, dont le frere (1) fut envoyé à la pourſuite des Impériaux avec le Comte de Tende, & ce Jean-Paul Cerès, (fameux pour avoir fait entrer dans Turin un convoi d'argent pendant le ſiège.) (2) Ce fut l'effet des mauvaiſès nouvelles que le Roi reçut alors de la Picardie, où Peronne réduite à l'extrémité par les Impériaux, demandoit un prompt ſecours que le Roi réſolut auſſi-tôt d'aller porter lui-même. Voilà ce qui ſauva l'Empereur. Mais quel ſalut! D'Aix à Fréjus il avoit perdu deux mille hommes moiſſonnés par la ſeule maladie. Il en perdit bien davantage, lorſqu'il ſe fut engagé dans les montagnes, & que d'un côté la cavalerie légere de Langei, de Tende & de Cerès, de l'autre ces inévitables payſans montagnards fondirent ſur lui. Ceux-ci ramaſſant les armes que l'accablement faiſoit tomber des mains des Impériaux malades, s'en

(1) Langei.
(2) Voir le chap. 7. de ce liv. 4.

servoient pour les détruire. Ils s'é-
1536. toient d'ailleurs emparés des défilés, ils dominoient sur le sommet des rochers, ils avoient abbatu les ponts nécessaires au passage, & les Impériaux arrêtés à chaque pas par des torrens que les pluyes avoient grossis, ne pouvoient avancer qu'à force de pionniers, qui raccommodassent les chemins, & jettassent des ponts à la hâte. Pendant ce temps la cavalerie légere des François, qui tailloit en pieces leur arriere-garde, leur sembloit l'armée Françoise toute entiere, les paysans placés par-tout en embuscade, les attaquoient en tête, en flanc, de tous côtés, & toujours impunément, du haut de leurs rocs inaccessibles. Les malades, que les Impériaux par un mouvement d'humanité avoient placés au centre, pour qu'ils ne tombassent point entre les mains de l'ennemi, portoient dans cette armée périssante une contagion funeste; eux-mêmes, fatigués des restes de leur vie, ils demandoient qu'on les livrât à cet ennemi, dont ils sçavoient bien

qu'ils n'avoient point de grace à attendre. 1536.

Dans cette ſituation ſi difficile les Impériaux n'auroient pu ſauver ni leur gros bagage, ni leur artillerie, ſi l'Empereur n'eût pris la précaution de faire tranſporter l'un & l'autre à Gênes ſur la flotte de Doria. Ses Courtiſans lui conſeillerent de s'embarquer lui-même ſur cette flotte, mais il ſentit qu'il étoit de ſa gloire de partager avec ſon armée les dangers où il l'avoit expoſée.

C'étoit la ſeconde fois que Charles-Quint en perſonne fuyoit devant François Premier. Cette nouvelle retraite étoit bien plus honteuſe que celle de Valenciennes, (1) elle valoit une déroute. En 1521.

(1) Voir le chap. 3. du liv. 2.



CHAPITRE IX.

Hostilités en Picardie. Siège de Peronne. Suite de la retraite de l'Empereur. Fin de la campagne de 1536.

1536.

Mém. de du Bellay, l. 8.

MAIS tandis que le Roi se couvroit de gloire au fond de la Provence, Paris, consterné du siège de Peronne, croyoit déja voir les ennemis à ses portes, terreur assez ordinaire à cette ville, toujours ou trop timide, ou trop confiante. Elle fut rassurée par son Evêque le Cardinal du Bellay, qui commandoit au nom du Roi; ce Prélat fit travailler aux fortifications, non qu'il crût possible ni nécessaire de mettre cette capitale en état de défense, mais pour en imposer aux ennemis par ces travaux. Il rendit aussi à Paris le service de le fournir abondamment de vivres, précaution qui contribua beaucoup à dissiper les inquiétudes des habitans, principalement fon-

dées ſur le défaut d'approviſionnement, car les glaces de l'hiver, enſuite la ſécchereſſe de l'été avoient deux fois interrompu la navigation de la Seine. Mais pour écarter plus efficacement le danger, le Cardinal engagea Paris à ſecourir Peronne, à ſoudoyer dix mille hommes pour la défenſe de cette Place, à y faire porter des munitions de guerre. 1536.

D'un autre côté le Duc de Vendôme en Picardie, le Duc de Guiſe en Champagne, raſſembloient toutes leurs forces pour empêcher Peronne de tomber entre les mains des ennemis. Le Maréchal de Fleuranges s'étoit enfermé dans cette Place. La barriere de la Somme une fois forcée, la Picardie & l'Iſle de France devenoient la proie du vainqueur. On ſentoit la néceſſité de l'arrêter à cette barriere; il ſentoit la néceſſité de la franchir. Tout annonçoit une attaque vigoureuſe, & une vigoureuſe défenſe. Mais lorſque le Comte de Naſſau avoit commencé à menacer cette Place, elle étoit tellement dépourvue de tout, que les habitans

1536. avoient voulu l'abandonner. Ce fut d'Eſtourmel, Gentilhomme voiſin de Peronne, qui les détermina par ſon exemple & ſes ſecours, à la réſiſtance; il vint s'enfermer dans la Place avec ſa femme & ſes enfans, il y fit tranſporter tout ce qu'il avoit de grains & de vivres, il engagea tous les Gentilshommes de ſon voiſinage à en faire autant, ils employerent comme lui tout ce qu'ils avoient d'argent à défendre cette Place importante. Une Charge de Maître-d'Hôtel, & d'autres avantages conſidérables, payerent dignement les ſervices de d'Eſtourmel.

Belcar. l. 21. n. 59. Le Comte de Naſſau, avant d'aſſiéger Peronne, crut devoir s'emparer du château de Cléry, ſitué à deux lieues de cette Place, ſur la Somme. Le Maréchal de Fleuranges qui commandoit dans Peronne, voyant l'ennemi s'approcher, commença par brûler ſes fauxbourgs; de Cléry on appercevoit les flammes, le Comte de Naſſau profita de la circonſtance pour perſuader aux défenſeurs de ce château que Peronne venoit d'être priſe

prise d'emblée, qu'elle essuyoit en ce moment les horreurs du pillage & de l'incendie, que le château de Cléry auroit le même sort s'il résistoit davantage. La garnison intimidée se rendit, & ne fut désabusée qu'après la capitulation. 1536.

Une autre circonstance favorisa encore le Comte de Nassau dans le siège de Peronne. Cette Place tiroit sa principale défense des marais dont elle étoit environnée. Un Meunier, né sujet de l'Empereur, & qui s'étoit établi à Peronne, crut devoir plus à sa patrie naturelle qu'à sa patrie adoptive, il se rendit au camp des ennemis, il fit voir au Comte de Nassau qu'il pouvoit dessécher ces marais & détourner les eaux par le moyen de certaines tranchées; par-là les moulins à eau devinrent inutiles, les habitans furent obligés de construire des moulins à bras, & pour entretenir l'humidité de leurs marais, ils y firent couler les eaux d'une fontaine qui étoit dans leur ville. Ces ressources étoient foibles, cependant ni le bonheur, ni l'adresse

1536. du Comte de Naſſau, ni tous les efforts d'une armée nombreuſe, ni l'action continuelle d'une artillerie puiſſante & bien ſervie, ni le jeu terrible des mines qui emporta le Comte de Dammartin (1), ni quatre aſſauts dans l'un deſquels périt le Commandeur d'Eſtrepagny (2), & dans chacun deſquels les ennemis revinrent pluſieurs fois à la charge, ne purent réduire Peronne.

Id. Ibid. n. 6c.

Dans l'intervalle d'un de ces aſſauts à un autre, le Maréchal de Fleuranges manquoit de poudre. Le Duc de Vendôme & le Duc de Guiſe étoient à Ham avec trop peu de troupes pour livrer bataille au Comte de Naſſau, mais ils épioient l'occaſion de faire entrer des ſecours dans la Place. Le Maréchal de Fleuranges envoya un ſoldat déterminé leur demander de la poudre ; comme toutes les portes étoient obſédées par les ennemis, il fallut le deſcendre avec

(1) Ce Comte de Dammartin étoit de la Maiſon de Boulainvilliers.

(2) De la Maiſon d'Humieres.

1536.

une corde pardessus les murs au milieu des marais, il poursuivit sa route à travers ces marais même, & arriva heureusement jusqu'à Ham. Le Duc de Guise se chargea de faire entrer dans la ville, pendant la nuit, les secours que Fleuranges demandoit; il choisit quatre cens Arquebusiers parmi les plus braves, il leur fit prendre à chacun un sac de poudre de dix livres, & les escorta lui-même avec deux cens chevaux jusqu'au bord des marais de Peronne. Tandis qu'ils traversoient le marais, le Duc de Guise, pour attirer d'un autre côté l'attention des ennemis, tourna autour du camp Impérial, sonnant partout l'allarme. Pour faire plus de bruit, il avoit mené avec lui tous les Trompettes de l'armée qui étoit à Ham. Les ennemis persuadés qu'on alloit leur livrer bataille, & que toutes les troupes rassemblées à Ham étoient là, coururent tous à leurs postes; le Comte de Nassau & le Comte de Rœux son collegue, donnerent les ordres pour le combat. Cependant les Arquebusiers, guidés

Mém. de du B.llay, l. 8.

1536. par le soldat, passoient le marais, arrivoient au fossé, étoient tirés les uns après les autres dans la ville par des cordes ; ce ne fut qu'au point du jour que les ennemis apperçurent les derniers qui entroient. Le Duc de Guise de son côté faisoit sa retraite en bon ordre.

Le lendemain le Comte de Nassau envoya sommer le Maréchal de Fleuranges de se rendre, sous promesse de la vie sauve pour la garnison, mais sous la condition d'un pillage de trois jours ; sur le refus de Fleuranges, la ville devoit être réduite en cendres, & la garnison passée au fil de l'épée. Fleuranges répondit à Nassau : « Votre proposition auroit » déja été indécente avant que j'eusse » reçu quatre mille livres de poudre » dont j'avois besoin, & quatre cens » Arquebusiers dont je pouvois me » passer. »

C'étoit dans ces circonstances que Longueval, dépêché vers le Roi par le Maréchal de Fleuranges, étoit arrivé au camp d'Avignon, il avoit trouvé le Roi disposé à poursuivre

l'Empereur jusqu'au fond de l'Italie. 1536.
Son récit avoit fait changer cette résolution. Le Roi jugea plus digne de sa gloire, plus digne de son amour pour ses Sujets d'aller secourir ses Etats, & rassurer sa capitale. Il fit d'abord prendre la route de Peronne à une grande partie de sa Gendarmerie, & à dix mille hommes d'infanterie qu'il alloit suivre de près lui-même, lorsqu'il apprit que le siège de Peronne venoit d'être levé, au moment où l'ennemi sembloit avoir tout préparé pour un cinquieme assaut.

Le Maréchal de Fleuranges ne jouit pas long-temps de la gloire qu'il avoit acquise par la défense de Peronne. A peine étoit-il retourné auprès du Roi, à peine en avoit-il reçu l'accueil dû à sa valeur & à sa bonne conduite, qu'il apprit la mort du 1536.
fameux Robert de la Mark son pere. Il prit aussi-tôt la poste pour Sedan, mais il fut arrêté à Longjumeau par une fievre maligne dont il mourut. 1537.
La France perdit à la fois dans le pere un Allié utile, dont les servi-

1536. ces avoient presque effacé le tort irréparable qu'il avoit fait à François Premier, lors de la concurrence à l'Empire, & dans le fils un de ses plus fidèles sujets, un de ses plus braves Officiers, &, ce qui est toujours bien plus rare, un très-habile Capitaine. S'il eût vécu, s'il eût commandé en Chef, il sembloit fait pour égaler la gloire des Bourbon & des Montmorenci. Il se servoit de sa plume comme de son épée. Ses Mémoires respirent la naïveté libre & hardie d'un Chevalier du temps de François Premier.

La saison qui s'avançoit ne permettoit plus d'entreprise importante. L'Empereur avoit trop d'avance pour qu'on pût encore l'atteindre; ce délai qui avoit favorisé sa fuite, étoit le seul fruit qu'il eût tiré du siège de Peronne. Langei qui l'avoit poursuivi jusqu'à Nice, fit assurer le Roi qu'on ne devoit pas craindre qu'il prît envie à l'Empereur de revenir traverser ce désert où son armée avoit péri, & où une plus nombreuse ne périroit que mieux. L'Empereur,

dans cette retraite, avoit souvent passé des jours entiers sans manger. Les chevaux manquoient absolument de fourage, ils n'avoient, pour se nourrir, que l'herbe qu'ils trouvoient sur leur route, & dont ils pouvoient à peine faire usage, harcelés perpétuellement par la Cavalerie-légere de Langei & par les paysans montagnards. On apprit ensuite que l'Empereur, après avoir ramené son armée en Italie, s'étoit embarqué pour l'Espagne, où il étoit arrivé après une navigation orageuse qui lui avoit coûté six galeres & deux gros navires, dont l'un portoit son Buffet, l'autre son Ecurie. Les Plaisans dirent *qu'il étoit allé enterrer en Espagne son honneur mort en France.* Voilà les bons mots du temps.

1536.

Guichenon, hist. de la Mais. de Sav.

Le Duc de Savoye avoit accompagné l'Empereur dans ce fatal voyage, qui sembloit principalement entrepris pour sa vengeance. Il osa lui conseiller de laisser en Provence un monument horrible de son passage, en livrant aux flammes la capitale; mais l'Empereur sentit ce qu'une

1536.

1536. vengeance exercée sur des murs, auroit de bas & de ridicule. Le Duc obtint pourtant la permission de mettre le feu au Palais où s'assembloient le Parlement & la Chambre des Comptes. Son dessein étoit, dit-on, de faire disparoître à jamais les titres qui prouvoient qu'une grande partie du Piémont avoit autrefois relevé des Comtes de Provence. On assure qu'il voulut être témoin de l'incendie, & qu'il ne se retira qu'après avoir vu tout consumé. Mais cette lâcheté du Duc de Savoye ne fit que tourner à la gloire de Montmorenci & à celle du Roi. Le Maréchal avoit pourvu à tout. Lorsqu'il avoit été décidé qu'Aix seroit abandonné, il avoit fait transporter ces papiers dans son château des Baulx, & le Roi fit réparer à ses dépens le dommage causé par l'incendie. Le reste de son séjour dans cette province, fut rempli par le soin de soulager les malheureux que la guerre avoit faits, & de les préserver pour l'avenir de pareilles calamités, en assurant la frontiere, en faisant fortifier les principales Pla-

Mém de du Bellay, l. 8.

tes, tant de la Provence que du Languedoc, occupations plus utiles & plus estimables que tous les exploits qu'il eût pu faire en Italie. Il se contenta d'envoyer dans cette contrée le Comte de S. Pol avec la troupe des Lansquenets, soutenue de quelque Cavalerie, pour refaire une conquête facile, qui lui avoit échappé pendant l'expédition de Provence, c'étoit la Tarentaise qui s'étoit remise sous l'obéissance du Duc de Savoye; elle en fut arrachée de nouveau, & punie par les ravages des Lansquenets de son infidélité envers la France, qui n'étoit au fond qu'un acte de fidélité légitime envers son véritable Souverain. 1536.

L'Empereur n'avoit pas été plus heureux sur la mer. Les François n'avoient presque point encore de Marine royale, mais les habitans des côtès profitoient plus ou moins des avantages de leur situation pour armer en course pendant la guerre. Des Armateurs de Normandie attaquerent une flotte Espagnole qui re-

1536. venoit du Perou (1), richement chargée, & firent un butin de plus de deux cens mille écus.

---

(1) C'étoit alors le siecle de ces grandes découvertes des Portugais & des Espagnols dans le Nouveau Monde. Christophe Colomb, Génois, mais attaché au service de Ferdinand & d'Isabelle, Rois d'Espagne, découvrit en 1492 & 1493, les isles de l'Amérique, & en 1498 le continent de cette même contrée qu'Améric Vespuce, Florentin, mais attaché aussi à Ferdinand & Isabelle, prétendit avoir découvert le premier, & auquel il donna son nom. En 1497 Vasco de Gama, Portugais, doubla le Cap de Bonne-Espérance, & trouva cette nouvelle route vers les Indes Orientales, qui en enleva le commerce aux Vénitiens. Le 15 Mai 1500, Alvarès Cabral, aussi Portugais, découvrit malgré lui, en Amérique, le Bresil, ayant été jetté sur ses côtes par une tempête furieuse. En 1512, Jean Ponce de Léon, Espagnol, s'établit dans le pays qu'il nomma la *Floride*, soit parce qu'il le découvrit le jour de *Pâques Fleuries*, soit parce qu'il en trouva les campagnes toutes sémées de fleurs. En 1496 Sébastien Gabot ou Cabot, Navigateur célebre sous Henri VII. Roi d'Angleterre, s'étoit contenté d'appercevoir ce pays. En 1519 Fernand Cortès, Espagnol, fit la conquête du Mexique pour Charles-Quint; la même année le Portugais Ferdinand Magalhaens ou Magellan, ayant quitté son Roi pour Charlès-Quint, découvrit sous les auspices de cet heureux Empereur le Détroit fameux sous ce nom de *Magellan;* il entra le premier dans la Mer du Sud, & pénétrant jusques dans l'Asie par l'Amérique, il trouva les isles Marianes, & une des Philippines. Vers l'an 1525 deux Avanturiers Espagnols, Diego d'Almagro, & François Pizaro, fi-

Le Roi, après tous ces succès, retourna d'abord à Lyon, ensuite à Paris; & cependant la guerre continua toujours tant en Picardie qu'en Piémont, malgré l'hiver & l'absence de l'Empereur & du Roi, mais ce fut sans produire d'événemens considérables. 1536.

Cette campagne de 1536 fut une des plus glorieuses à la Nation Françoise, parce qu'elle s'y montra aussi bonne pour la défense que pour l'attaque, & qu'elle triompha par la constance, par la patience, vertus qu'on croyoit peu à son usage.

Un des premiers soins du Roi, après son retour à Paris, fut d'écrire aux principales Puissances de l'Europe, pour les instruire de sa conduite, de ses succès, & pour les assurer que la paix n'en étoit pas moins l'objet de ses vœux, il offroit tou-

rent la conquête du Perou. En 1538 les Portugais découvrirent dans l'Asie les isles du Japon. Pendant tout le quinzieme siecle les mêmes Portugais n'avoient cessé de faire dans l'Afrique des découvertes qui les avoient conduits par degrés à la grande découverte de Vasco de Gama.

1536. jours de prendre les Electeurs & les Princes de l'Empire pour arbitres de ses droits sur le Milanès.

CHAPITRE X.

Campagne de 1537 en Picardie & en Artois.

1537. AVANT de commencer la campagne de 1537, on voulut donner

Pâques, le 1 Avril. au peuple un spectacle qui pût redoubler sa colere contre l'ennemi,

Mém. de du Bellay, l. 8. en lui en étalant tous les motifs. (1) Le Roi vint tenir son Lit de Justice au Parlement. L'Avocat du Roi, Cappel, dont les talens oratoires nous paroissent médiocres, (2) même pour

(1) C'étoit une belle occasion d'accuser l'Empereur de l'empoisonnement du Dauphin, si on l'en avoit cru coupable.

(2) Quoi qu'en dise Ribier, Lettres & Mémoires d'Etat, tome 1. à l'année 1537.

Jacques Cappel, Avocat du Roi au Parlement, étoit fils de Denys Cappel, Procureur au Châtelet. Sa mere se nommoit Ioland Bailly. Telle avoit été sa fécondité, & celle de sa race, qu'elle avoit vu ou pu voir jusqu'à deux cens quatre-vingt quinze enfans issus d'elle. Elle avoit eu plusieurs maris,

1537.

le temps, fit une longue harangue (qu'on trouva belle alors) dans laquelle il prétendit que malgré les Traités de Madrid & de Cambray, par lesquels François Premier avoit renoncé à la Suzeraineté de la Flandre, de l'Artois & du Charolois (1) possédés par Charles-Quint, cette Suzeraineté n'avoit pu cesser, attendu l'aliénabilité des droits de la Couronne; que d'ailleurs ces Traités ayant été violés par l'Empereur qui avoit commencé la guerre, étoient censés annullés; que l'Empereur étoit donc vassal du Roi; que ce vassal s'étoit rendu coupable de félonie par sa révolte contre son Suzerain; qu'il avoit encouru la commise; en conséquence Cappel demanda la réunion des trois Comtés à la Couronne. On juge bien que ses conclusions lui furent adjugées. L'Empereur, cité à son

Sleidan; Commentar. l. 10.

(1) Le Comté de Charolois étoit dans un cas particulier. Par l'article 21 du Traité de Cambray, l'Archiduchesse Marguerite d'Autriche, tante de Charles V. devoit le posséder en toute Souveraineté, après elle l'Empereur devoit le posséder aussi en toute Souveraineté, & après sa mort il devoit être réuni à la Couronne de France.

1537. de trompe sur la frontiere, n'ayant point comparu, la réunion fut ordonnée.

Toutes ces formalités nécessaires sans doute dans le cours ordinaire de la Justice entre Particuliers, semblent presque ridicules de Souverain à Souverain, c'est peut-être que la Justice ayant pour objet éternel la vérité, ne devroit jamais dégénérer en jeux & en fictions; c'est que cette même Justice devant être assurée de l'exécution de ses oracles, & tirer sa force, non d'événemens incertains, mais de la nature invariable des choses, semble ne pouvoir s'exercer d'égal à égal, mais du supérieur à l'inférieur; c'est que toutes ces petites distinctions de suzerain & de vassal disparoissent devant la Majesté Royale, qui égale tout entre Souverains; c'est qu'en dépit de tout droit féodal, on croit sentir qu'un Roi ne peut guères être Juge d'un Roi son ennemi & sa partie; c'est qu'il est d'un dangereux exemple de paroître juger celui qu'on a bien résolu de condamner; c'est qu'enfin la confis-

cation de grandes provinces ſur un puiſſant ennemi ne peut être l'effet d'un Arrêt, mais des ſuccès à la guerre, & des Traités de paix. 1537.

Il eſt vrai que les Rois Philippe Auguſte, Philippe le Bel, Charles V, &c. ont fait citer ainſi à la Cour des Pairs les Rois d'Angleterre leurs vaſſaux, & qu'ils ont confiſqué ſur eux les provinces Françoiſes par les formalités de la Juſtice avant de les conquérir par les armes; mais c'étoit dans un temps où l'eſprit féodal, ſi longtemps cher & fatal à la Nation, étoit encore dans ſa vigueur, & cet uſage que l'événement ſeul avoit peut-être empêché d'être ridicule, ne méritoit guères d'être renouvellé, parce qu'encore un coup la premiere regle en matiere de Juriſdiction, eſt de ne point porter de Loi, de ne point rendre de jugement dont l'exécution ne ſoit aſſurée. Le vice radical de ces jugemens entre Souverains, c'eſt qu'il faudroit, pour l'honneur de la ſuzeraineté, qu'ils fuſſent exécutés avant d'être rendus; il faudroit, pour échapper au ridicule, que

le Suzerain commençât par mettre
1537. les terres dans sa main, & qu'ensuite il les déclarât réunies. Mais alors où seroit l'équité? Quel droit le Suzerain auroit-il d'envahir ces terres, avant que le vassal eût été jugé coupable & felon?

Quoi qu'il en soit, le Roi s'occupa sérieusement du soin de faire exécuter l'Arrêt qu'il avoit fait rendre (1) contre l'Empereur; il alla commander lui-même une nombreuse armée du côté de l'Artois, où fut cette année, ainsi qu'en Piémont, le fort de la guerre, & où les Impériaux avoient à leur tête le Comte de Rœux, & à la place du Comte de Nassau (2) le Comte de Bure. François Premier avoit sous ses ordres le Maréchal de Montmorenci, toujours honoré d'une confiance sans bornes, parce qu'il saisissoit les intentions du Roi en

(1) Le Roi avoit déja fait rendre un pareil Arrêt en 1522.

(2) Le Comte de Nassau mourut le 14 Septembre de l'année suivante.

Courtisan, & qu'il les exécutoit en Général. 1537.

Tout l'hiver s'étoit passé en escarmouches & en combats de détachemens; à l'arrivée du Roi les grandes entreprises commencerent. Celle que les Impériaux firent sur Thérouenne, manqua par la promptitude avec laquelle d'Annebaut & du Bièz ravitaillerent cette Place. Les François prirent le château d'Auchy qui ne fit aucune résistance, & la ville de Hesdin, vaillamment défendue par le vieux Capitaine Samson, qui ne se rendit qu'après que l'impatiente valeur de la Noblesse Françoise, eut livré, sans en attendre l'ordre, une espece d'assaut très-meurtrier, où périrent entr'autres braves Gentilshommes, le Comte de Sancerre, (1) & deux freres de la Maison d'Harcourt. Cet assaut ne réussit pas, mais il en fit craindre un plus régulier, qui devoit se livrer le lendemain, & la Place se rendit sans l'attendre. Dans l'in-

Mém. de du Bellay, l. 8. Belcar. l. 22. n. 3. Sleidan, Commentar. l. 10.

(1) Fils du Comte de Sancerre, tué à la bataille de Marignan.

1537. tervalle de l'assaut à la capitulation; le Roi affligé des pertes de sa téméraire Noblesse, & pénétré de la nécessité d'établir une discipline plus exacte, fit défense, sous peine de la vie, de marcher désormais à quelque expédition que ce fût, sans être commandé. Quelle valeur que celle qu'il falloit réprimer par de pareilles loix!

Le Roi établit son camp à Pernes, & d'Annebaut fut détaché pour s'emparer de S. Pol. Un autre détachement prit Lillers, où on fut fort étonné de ne trouver ni garnison, ni habitans, mais seulement quelques Religieuses par qui on apprit qu'aux approches de l'armée Françoise tout avoit fui vers S. Venant & Marville. On jugea que S. Venant étoit nécessaire pour assurer, avec Lillers, le camp de Pernes du côté des ennemis, le Maréchal de Montmorenci voulut en former le siège. L'entreprise étoit délicate. La Place défendue par sa situation, par de puissantes fortifications, & par une garnison considérable, étoit même devenue presque inaccessible au moyen

des écluses qu'on avoit lâchées; on n'y pouvoit arriver que par une chaussée assez étroite, au bout de laquelle on trouvoit un fossé profond sur lequel tonnoit une artillerie formidable. Le hazard, ou plutôt l'excès de la valeur Françoise, fit ce qu'on n'auroit pas même cru possible. Le Maréchal avoit avec lui huit mille hommes, dont quatre mille Lansquenets sous la conduite du Comte de Furstemberg, & quatre mille François. Les Lansquenets furent d'abord repoussés; les François (c'étoient les Normands commandés par Baqueville, & les Picards par la Lande) se précipiterent dans ce fossé, forcerent tous les retranchemens, en chasserent les Impériaux, & les poursuivirent jusques dans la ville avec tant de vigueur, que ceux-ci ne purent pas même s'arrêter à l'entrée d'un pont fermé par de fortes barrieres, où se trouvoient pour les soutenir un gros corps d'Arquebusiers, & un moulin dont toutes les embrasures étoient garnies d'artillerie. La crainte fut plus forte que

1537.

1537. toutes les ressources, & que toutes les barrieres; elle gagna bientôt le corps d'Arquebusiers, qui fut entraîné par les fuyards, & les François vainqueurs entrerent pêle-mêle avec les vaincus dans la ville, qui par ce moyen fut prise d'emblée. Presque tout fut passé au fil de l'épée, le saccagement fut horrible; les Lansquenets sur-tout n'épargnerent rien, les femmes même éprouverent leur fureur, on mit le feu en plusieurs endroits.

Deux jours après, les Impériaux reprirent cette Place, aidés sans doute par les restes des habitans que les violences de l'armée Françoise avoient révoltés. Ils travaillerent à la fortifier. A cette nouvelle Martin du Bellay fut envoyé avec mille hommes d'infanterie & quelque cavalerie légere pour reconnoître de nouveau S. Venant, & le reprendre, s'il étoit possible. A son arrivée les travailleurs s'enfuirent au travers des marais, ayant seulement pris la précaution de rompre un pont par lequel seul on pouvoit venir jusqu'à eux; le

garnison s'enfuit aussi vers Marville, & la Mothe aux Bois. S. Venant resta aux François, mais comme il étoit tout ouvert & tout détruit, ni les François ne pouvoient le garder à la vue des Impériaux postés à Marville, ni les Impériaux à la vue des François établis au camp de Pernes. Il ne pouvoit désormais être utile à ceux qui le posséderoient, qu'autant qu'ils auroient la facilité de se fortifier, & personne ne l'avoit. Du Bellay prit donc le parti de se retirer à Lillers. Sa présence dans ces cantons ne fut pas inutile. Les Impériaux ayant appris qu'un convoi considérable de farine étoit parti de Lillers pour le camp de Pernes, un détachement de quinze cens hommes d'infanterie de la garnison de Béthune, se mit en embuscade sur la route, tandis que trois cens chevaux prenant le large du côté de Lillers, cherchoient à enfermer ce convoi entr'eux & l'embuscade. Ce fut ce gros de cavalerie qui enleva le convoi, il l'enleva près de Lillers, & on y entendit le bruit qui

1537.

Mém. de du Bellay, l. 8.

1537. se fit dans cette expédition. Du Bellay se mit en campagne à la tête de cent chevaux-légers ; bientôt il apperçut la cavalerie ennemie qui faisoit marcher le convoi devant elle. A cette vue il ne prit conseil que de son courage, & oubliant la supériorité des ennemis, il les charge avec tant de vigueur qu'il les met en fuite, & les poursuit jusqu'à l'endroit où l'infanterie étoit en embuscade. Heureusement pour lui, l'infanterie Impériale voyant la déroute des trois cens cavaliers, sonna l'allarme. Du Bellay, averti par-là du danger où il s'exposoit, reprit la route de Lillers, ramenant son convoi, du butin & des prisonniers.

La situation du poste de S. Pol, dont Annebaut s'étoit rendu maître, avoit attiré toute l'attention du Roi & de l'armée Françoise. Cette Place au nord, donnoit la main à Thérouenne, au levant à Béthune, Lens & Arras, au midi à Dourlens, au couchant à Hesdin & à Montreuil. De ces Places, les unes, comme Béthune, Lens & Arras, étoient aux

1537.

Impériaux, S. Pol mettoit à portée de les attaquer; les autres, sçavoir, Thérouenne, Montreuil, Hesdin & Dourlens étoient aux François, S. Pol mettoit à portée de les défendre, mais il falloit le mettre lui-même en état de défense, c'est ce que la plûpart des Officiers jugeoient impossible. Un Ingénieur Italien, nommé Antoine Castello, persuada au Roi (1) qu'en un mois & demi il feroit de S. Pol la plus forte Place de l'Europe; ce fut pour couvrir cette Place, & mettre les travaux en sûreté, que le Roi établit son camp à Pernes; mais ces travaux ayant duré plus long-temps que Castello n'avoit dit, le Roi s'ennuya, soit que l'inaction à laquelle il se condamnoit dans ce camp lui devînt insupportable, soit que l'Artois où on ne faisoit qu'une guerre de siéges, & où le Roi n'avoit en tête ni l'Empereur, ni aucun Général illustre, ne lui parût pas un théâtre digne de son

Belcar. l. 22. n. 5.

Mém. de du Bellay, l. 8.

(1) Beaucaire accuse cet Ingénieur d'imprudence & de témérité.

1537. courage, soit que le Piémont où les affaires Françoises languissoient depuis son absence, le rappellât (1) d'autant plus fortement, qu'en repassant par Paris, il reverroit la Duchesse d'Etampes, il est certain que le Roi quitta trop tôt son camp de Pernes, & que les affaires de l'Artois en souffrirent. Les fortifications de S. Pol n'étoient point achevées, mais on crut que ce qui en restoit à faire ne demandoit point que le camp de Pernes subsistât; on crut qu'une forte garnison, bien approvisionnée, suppléeroit ce qui manquoit encore aux fortifications, on mit dans S. Pol une partie de l'armée, on en fit partir une autre pour le Piémont, & le Roi reprit la route de Paris.

Pendant cinq ou six jours qu'il passa aux environs d'Aubigny dans le voisinage d'Arras, en attendant des nouvelles des fortifications de S. Pol,

(1) En effet, il y fit passer alors une partie de ses troupes d'Artois, & peu de temps après il y passa lui-même.

S. Pol, le Comte de Furstemberg 1537.
qui commandoit les Lansquenets de l'armée Françoise, tenta d'y attirer les Lansquenets de l'armée Impériale, qui étoient en garnison à Arras ; (on a déja eu plus d'une occasion d'observer que les Lansquenets, comme les Suisses, vendant leurs services à qui vouloit les payer, & se partageant entre les Puissances ennemies au gré de leur intérêt ou de leurs affections, se trouvoient quelquefois dans deux armées opposées l'une à l'autre) on sçavoit que les Lansquenets n'étant point payés, se croyoient libres de tout engagement ; on imagina qu'en feignant de tenter le siège d'Arras, il pourroit arriver que les Lansquenets Impériaux fussent commandés pour une sortie, qu'alors leurs compatriotes pourroient les gagner en leur promettant un payement exact dans le service de France, & en attestant leur propre expérience. Des correspondances secrettes avoient déja paru disposer les Lansquenets Impériaux à ce qu'on attendoit d'eux. Furstemberg avec

1537. ſes Allemans, d'Annebaut avec la cavalerie-légere, ſe préſenterent devant Arras, les Lanſquenets Impériaux parurent deſirer d'être envoyés contr'eux, mais le fils du Comte de Bure, Diſtain, qui commandoit dans la Place, ſoupçonnant peut-être leur deſſein, répondit qu'il n'étoit pas juſte de recevoir d'eux des ſervices qu'on ne leur payoit pas, qu'il étoit touché de leur zèle, qu'il ſe privoit à regret de leur valeur, mais qu'il ne ſe croiroit en droit de l'employer que quand l'Empereur auroit rempli ſes engagemens à leur égard; ce qui, ſelon Diſtain, devoit arriver inceſſamment. Cette prudente conduite du jeune Diſtain fit échouer le projet de Furſtemberg; celui-ci mit ſes Lanſquenets dans Dourlens, & le Roi continua de s'éloigner.

Cependant les fortifications de S. Pol n'étoient point achevées, les Impériaux, réſolus de les troubler, raſſembloient leurs forces & s'avançoient vers S. Pol. Le Comte de Bure délibéroit pourtant encore, ſi avant de marcher contre S. Pol, il ne ten-

teroit pas d'enlever les Lansquenets de Furstemberg logés à Dourlens & aux environs; ç'eût été une heureuse réprésaille de la tentative malheureuse de Furstemberg sur les Lansquenets d'Arras, mais une circonstance le détermina pour S. Pol. Les Impériaux avoient arrêté entre Dourlens & S. Pol un courier dépêché au Maréchal de Montmorenci. (1) Ce courier étoit envoyé par Francisque, un des principaux Directeurs des fortifications de S. Pol, sous Castello, Francisque rendant compte au Maréchal de l'état de ces fortifications, lui mandoit que si les Impériaux venoient attaquer la Place sans délai, elle ne pouvoit manquer d'être prise, mais que s'ils tardoient seulement encore vingt jours, il n'y auroit plus d'armée capable de la réduire. L'avis étoit trop bon pour qu'on n'en profitât point, le Comte de Bure précipita sa marche vers S. Pol. Villebon, ce Capitaine d'une 1537.

(1) Le Maréchal avoit repris avec le Roi la route de Paris.

1537.
Belcar. l. 22. n. 6.
Sleidan. Commentar. l. 11.

valeur si éprouvée, commandoit dans la ville, & la Paletiere dans le château. Ils répondirent avec la plus grande fierté à la sommation qui leur fut faite de se rendre, ils autoriserent même les sarcasmes de quelques soldats qui dirent au Trompette; *Commencez par prendre Peronne, & vous viendrez après nous faire vos propositions.* C'étoit s'engager à la plus constante défense, & ils remplirent cet engagement. Le Roi de son côté, apprenant que S. Pol étoit attaqué, voulut réparer la faute qu'il avoit faite d'abandonner trop tôt le camp de Pernes, il voulut revenir sur ses pas pour le secourir; il fit prendre les devans au Dauphin & au Maréchal de Montmorenci; mais ce secours ne put arriver assez tôt, l'ardeur des Chefs, la valeur des soldats, l'activité des travailleurs, rien ne put résister à l'artillerie des Impériaux, qui tirerent en un jour près de dix-huit cens coups de canon; ils firent une brèche large de près de quatre cens pas, & livrerent l'assaut avec des forces trop supérieures pour

qu'on pût en soutenir le choc. On fait monter le nombre des morts, dans cet assaut, à plus de quatre mille cinq cens. La grande perte fut du côté des François. Villebon fut fait prisonnier, ainsi que plusieurs autres Capitaines distingués, Laubies, son neveu & son Lieutenant, S. Martin, Guidon de sa compagnie, furent tués avec une foule d'autres braves Gentilshommes; Martin du Bellay vit sa compagnie taillée en pieces, il fut lui-même accablé sous un monceau de morts, où il eût expiré, sans un Capitaine Allemand qui le sauva & le fit prisonnier. Au plus fort de son danger, Moyencourt étant accouru du château à son secours avec Yve son frere, tous deux furent tués; la Paletiere qui commandoit dans le château, y fut forcé, fait prisonnier, & mourut misérablement par la même avanture qui avoit fait périr (1) le Maréchal de Chabannes à la bataille de Pavie. Les vainqueurs se disputant l'honneur de sa prise, & ne 1537.

(1) Voir le chap. 9 du liv. 2.

1537. pouvant s'accorder, le maſſacrerent ; les Allemans vouloient traiter de même du Bellay, il ſe vit deux fois au moment d'être tué de ſang-froid ; ce fut le ſage Diſtain qui l'arracha au fer de ces barbares, & qui lui ſauva la vie, en le conduiſant lui-même à la tente du Comte de Bure ſon pere.

Mém. de du Bellay, l. 8.

Du Bellay qui rapporte tous ces faits, rapporte auſſi des traits ſinguliers de la frayeur dont quelques François furent ſaiſis, quand ils virent que les ennemis commençoient à parvenir juſqu'aux remparts ; un Enſeigne cherchant à ſe ſauver, au lieu de pénétrer dans la ville, ſortit par une canonniere, ſans ſçavoir ce qu'il faiſoit, ſe précipita au milieu des ennemis qu'il vouloit fuir, & ne ſe reconnut (1) qu'au moment où ils le maſſacrerent, paſſant preſque ſans s'en appercevoir de ce délire à la

(1) Ce trait reſſemble à un autre trait que rapporte auſſi du Bellay, & que nous avons rapporté d'après lui ſur la peur d'un Porte-Enſeigne Romain, lorſqu'il vit arriver le Connétable de Bourbon. Voïez le chap. 12. du liv. 2.

mort. Le même Martin du Bellay prétend qu'il vit un Gentilhomme tomber mort de peur à côté de lui, qu'il le fit visiter, & qu'il s'assura qu'en effet il n'avoit reçu aucune blessure. 1537.

Les Lansquenets Impériaux vengerent sur les malheureux habitans de S. Pol les cruautés que les Lansquenets François avoient exercées sur les habitans de S. Venant : ni rang, ni sexe, ni âge ne fut épargné, c'étoit l'usage des Lansquenets.

Tel fut l'effet de la précipitation avec laquelle le Roi avoit quitté son camp de Pernes, sans attendre que les fortifications de S. Pol fussent achevées, il n'eut point d'établissement solide dans l'Artois; tout le sang versé à S. Pol & à S. Venant fut perdu.

Les Impériaux ne crurent pas plus pouvoir garder S. Pol, que les François n'avoient cru pouvoir garder S. Venant; ils mirent le feu à la ville, raserent le château, & marcherent à de nouvelles conquêtes. Ils prirent Montreuil dont le Gouverneur man-

1537. quant de munitions, se voyant exposé, presque sans défense, à un feu terrible, & redoutant le sort de S. Pol, crut beaucoup gagner en capitulant à des conditions honorables. Mais c'étoit sur tout à Thérouenne que les Impériaux en vouloient; piqués d'avoir manqué leur premiere entreprise sur cette Place, ils avoient fort à cœur de réparer ce mauvais succès. Cependant le Roi poursuivoit sa route vers Paris, mais le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci revenoient dans l'Artois avec une partie de l'armée qui avoit formé le camp de Pernes, ils alloient être à portée de secourir les Places que les Impériaux attaqueroient.

Belcar. l. 22. n. 7. On jugea que le Comte de Bure ayant résolu d'assiéger Thérouenne, avoit fait une grande faute de ne l'avoir pas investi avec la cavalerie légere, aussi-tôt après la prise de S. Pol; ce qui d'un côté ne l'auroit pas empêché d'envoyer un détachement s'emparer de Montreuil, de l'autre auroit empêché Montmorenci de la Rochepot de jetter du secours

dans Thérouenne; en effet les Impériaux n'étoient qu'à deux lieues de cette Place, lorſque ce ſecours y entra; l'armée du Dauphin en auroit eu euſſi moins de temps pour arriver au ſecours de cette même Place, qui ne pouvoit faire une longue défenſe. Elle ſe reſſentoit encore de la bataille de Guinegaſte, & du malheur qu'elle avoit eu de tomber entre les mains de Henri VIII. en 1513. Le château avoit été raſé par ce vainqueur, il ne reſtoit plus que deux tours, qui furent bientôt renverſées par l'artillerie du Comte de Bure. Les Aſſiégés éleverent un rempart derriere lequel ils ſe retrancherent. L'artillerie des Aſſiégeans commençoit à entamer les retranchemens. Tel étoit l'état de la Place, quant aux fortifications, lorſqu'un ſoldat de la garniſon ayant ſçu tromper la vigilance des Gardes avancées de l'armée Impériale, parvint juſqu'à l'armée du Dauphin & du Maréchal de Montmorenci, aux environs d'Amiens. On apprit par lui l'inſuffiſance du ſecours introduit dans la 1537.

1537. Place par la Rochepot, la disette de poudre où on étoit, & le besoin qu'on avoit d'Arquebusiers. Le Maréchal résolu d'envoyer au plutôt ce secours, jetta les yeux sur d'Annebaut, qui, quelques mois auparavant, avoit déja sauvé Thérouenne par un ravitaillement heureux. Il lui donna cent hommes d'armes, un corps nombreux de chevaux-légers, pour escorter quatre cens Arquebusiers, chargés chacun d'un sac de poudre, & qui avoient ordre de tout tenter pour se jetter dans la ville, après quoi l'escorte devoit rejoindre l'armée du Dauphin. La maniere dont cette commission fut exécutée, est bien propre à faire sentir & les avantages & les inconvéniens de la valeur indisciplinée des jeunes Gentilshommes volontaires dont l'armée étoit remplie. Le Roi étoit absent, la discipline se relâchoit, d'Annebaut conduit sa troupe, & prenant les plus sages précautions, fait entrer heureusement le convoi dans Thérouenne; la cavalerie-légere répandue dans les endroits indiqués,

Mém. de du Bellay, L. 8.

observoit les mouvemens du camp ennemi, tout y paroissoit tranquille; le Comte de Bure étoit pourtant instruit du projet de d'Annebaut, il avoit envoyé deux détachemens de cavalerie pour observer la marche des François de deux côtés différens. La nuit étoit très-sombre, ces deux détachemens s'égarerent, & se trouverent tellement écartés de la route que chacun d'eux devoit suivre, qu'ils se rencontrerent, & se prenant l'un l'autre pour le détachement François, ils se chargerent avec furie. Ils eurent beaucoup de peine à se reconnoître. Cependant les François faisoient leur retraite paisiblement & en bon ordre, lorsqu'il prit à la jeune Noblesse Françoise, qui accompagnoit d'Annebaut, un desir insensé d'aller donner l'allarme au camp Impérial pour le vain plaisir de rompre quelque lance. D'Annebaut n'ayant pu retenir ces étourdis, s'arrêta pour les attendre, tandis que d'Ossun prenant les devants avec sa compagnie, qui formoit une espece d'avant-garde, tiroit vers Hesdin, qui apparte-

1537.

1537. noit encore aux François. Tout-à-coup le camp Impérial se précipitant sur ses téméraires aggresseurs, s'étendit jusqu'à la troupe de d'Annebaut qui fut enveloppée. Le combat fut vif, tant de braves gens ne pouvoient succomber sans résistance. D'Annebaut, de Piennes, d'O, Villars, plusieurs autres Gentilshommes & Officiers distingués, furent faits prisonniers.

Jusques-là c'étoit un échec, mais d'Offun, soit que le bruit du combat fût venu jusqu'à lui, soit que ne se voyant pas suivi du reste de la troupe, il se doutât de ce qui étoit arrivé, avoit couru à Hesdin, y avoit changé de cheval, ainsi que sa compagnie, & ayant rassemblé tout ce qu'il put trouver de gens de bonne volonté, il retourna au lieu du combat, chargea les ennemis qu'il trouva en désordre, en tua un grand nombre, en fit plusieurs prisonniers, délivra quelques-uns de ceux qu'ils avoient faits, mais il ne put délivrer aucuns de ceux que nous avons nommés, & le résultat général de cette

Mém. de du Bellay, l. 8.

expédition, eſt une victoire remportée par les François, mais qui leur coûta la liberté de leur Commandant & de leurs meilleurs Officiers. 1537.

De vigoureuſes ſorties de Thérouenne apprirent aux Impériaux que les Aſſiégés avoient reçu de la poudre & des Arquebuſiers. Sleidan. Comment. l. 11.

Le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci s'avançoient à grandes journées, bien réſolus de faire lever le ſiège de Thérouenne par leur arrivée, ou de livrer bataille.

Mais toute cette ardeur belliqueuſe touchoit à ſon terme. Des deux grands Rivaux dont la querelle étoit en poſſeſſion de troubler l'Europe, il n'y avoit plus que François Premier qui ne fût point las de la guerre, encore étoit-il engagé par honneur à paroître ſouhaiter la paix. Charles-Quint ayant échoué dans ſa grande expédition de Provence, ne ſongeoit qu'à ſe remettre des fatigues qu'il y avoit eſſuyées, toute ſa fureur de conquérir s'étoit évanouie. Quand la guerre s'allume,

1537. c'est un feu qui semble devoir tout dévorer, il ne dévore que trop sans doute, mais il est forcé de s'arrêter au milieu de son cours par le mal qu'il produit, & dont la continuité devient insupportable à ceux mêmes qui le font; sans cette inconstance dans le mal, sans cette impuissance de haïr toujours, & de nuire long-temps, la méchanceté des hommes bouleverseroit la surface entiere du globe malheureux qu'ils habitent. Charles-Quint commençoit donc à tourner ses vues vers la paix, mais comme les protestations de n'en point faire, & de ne terminer la guerre que par la ruine totale de son ennemi, ou la sienne, avoient été trop éclatantes, & étoient encore trop récentes, on ne proposa d'abord qu'une trève, & même qu'une trève locale, bornée à la Picardie & aux Pays-Bas, & qui procureroit les moyens de rassembler de part & d'autre toutes les forces dans le Piémont. Ce fut la Reine Douairiere de Hongrie, sœur de l'Empereur, & Gouvernante des

Pays-Bas, qui fit proposer cette trêve, & des conférences pour la paix. 1537.
Elles se tinrent à Bomy, village à deux lieues de Thérouenne. Les Députés Impériaux furent Philippe de Lannoy, Seigneur de Molembais, Jean Hannaert, Seigneur de Leidekerke, & Matthieu Stryck, Secretaire de l'Empereur. Les Députés François étoient Jean d'Albon de S. André, Chevalier de l'Ordre du Roi (1), le Président Guillaume Poyet qui fut depuis Chancelier, & Nicolas Bertereau, Secretaire d'Etat. Ils ne purent convenir que d'une trêve de dix mois pour la Picardie & les Pays-Bas. Le Traité est du 30 Juillet 1537.

(1) Qui fut depuis le fameux Maréchal de S. André, l'un des Membres du Triumvirat sous Charles IX.



CHAPITRE XI.

Campagne de 1537 en Piémont.

1537.

Mém. de du Bellay, l. 8.

AU moyen de cette trève, & du peu d'ardeur qu'on avoit de part & d'autre à étendre la guerre dans les diverses parties de l'Europe, elle se trouva concentrée dans le Piémont. Elle s'y faisoit depuis l'année 1535, avec des succès divers. On se rappelle que dans l'origine l'Empereur avoit paru entreprendre principalement cette guerre pour les intérêts du Duc de Savoye son Allié. Le Duc de Savoye s'étoit sacrifié pour lui, & Charles-Quint n'avoit sçu ni le défendre, ni le venger; mais on ne s'attendoit pas qu'il dût encore le priver des avantages qu'il pouvoit lui procurer d'un seul mot, sans péril & sans dépense.

Le Marquisat de Montferrat étoit en litige entre le Duc de Mantoue (1),

(1) Charles-Quint avoit érigé Mantoue en Duché en 1530.

le Duc de Savoye, & ce Marquis de Saluces, dont nous avons annoncé les prétentions sur cet Etat, & dont l'Empereur avoit aussi à récompenser la défection. Le Duc de Savoye comptoit l'obtenir sans difficulté; cependant l'Empereur, par son Jugement du 3 Novembre 1536, adjugea le Montferrat au Duc de Mantoue, au grand étonnement de tout le monde. Les François en ont pris occasion de l'accuser d'ingratitude envers le Duc de Savoye & envers le Marquis de Saluces; mais pourquoi ne pas plutôt faire honneur de ce Jugement à son équité? Pourquoi ne pas penser que comme il s'agissoit de justice & non de libéralité, l'Empereur ayant jugé les droits du Duc de Mantoue les meilleurs, ne crut pas devoir payer du bien de ce Duc les obligations qu'il pouvoit avoir, soit au Duc de Savoye, soit au Marquis de Saluces? Quoi qu'il en soit, les habitans de Casal ayant refusé de se soumettre au jugement de l'Empereur, & de prêter serment au Duc de Mantoue, Burie à qui d'An- 1537.

1537. nebaut avoit remis le Gouvernement de Turin (1) en 1536, s'imagina que l'occaſion pouvoit être favorable pour s'emparer de Caſal où il avoit des intelligences. On a déja dit (2) que le Comte Rangonè étoit, conjointement avec le Seigneur Caguino de Gonzague, Lieutenant Général du Roi en Italie. Leur camp étoit à Savillan. Burie ne jugea pas à propos de ſe concerter avec eux, ſoit parce qu'il étoit plus flatteur de réuſſir ſeul, ſoit qu'il crût le ſecret néceſſaire au ſuccès; mais ce ſecret ne put être ſi bien gardé, que le Marquis du Guaſt, qui étoit alors à Aſt, n'en fût inſtruit. Dans le moment même où les amis de Burie l'introduiſoient dans la ville, & prenoient avec lui des meſures pour forcer le château, le Marquis du Guaſt entra dans le château, & par le château dans la ville; les François furent taillés en pièces, leurs amis diſperſés; Burie porta la peine de ſa

(1) Voir le ch. 7. de ce liv. 4.
(2) Ibidem.

discrétion déplacée, il fut fait prisonnier, & Boutieres fut nommé pour commander en sa place à Turin. On jugea que si Burie eût fait part de son projet à Rangonè, celui-ci en auroit facilité l'exécution en se présentant avec son armée devant Ast pour occuper le Marquis du Guast de maniere à l'empêcher de secourir Casal; la mésintelligence de tous ces petits Chefs étoit ce qui nuisoit le plus alors aux affaires du Roi dans le Piémont. C'étoit sur-tout entre Gonzague & Rangonè, que la discorde étoit poussée jusqu'au plus grand éclat; (1) Rangonè se trouvoit trop gêné par l'obligation de consulter Gonzague, Gonzague étoit jaloux de l'autorité de Rangonè; surtout il ne pouvoit souffrir qu'en son absence il la confiât avec l'agrément du Roi à Cesar Frégose son beau-frere. L'Aretin, (2) ce vil fléau des

1537.

(1) Voir le chap. 7. de ce liv. 4.

(2) Pierre Aretin, natif d'Arezzo en Toscane, s'étoit rendu, par ses satyres, redoutable aux plus grands Princes de son temps, ce qui doit peu étonner; ces Princes aimoient la gloire, & le ridicule

1537. Princes & des Grands, qui avoit rendu leur orgueil tributaire de sa malignité, fit une satyre contre Frégose, ou l'on en fit une sous son nom. Frégose crut qu'elle étoit l'ouvrage de Gonzague, il lui envoya un cartel, Gonzague le reçut; ces deux Officiers étoient prêts d'en venir aux mains, d'Humieres & Guillaume du Bellay-Langei furent envoyés l'un après l'autre pour les réconcilier, ils ne purent y réussir. Rangonè & Frégose vouloient perdre Gonzague, Gonzague opposoit ses services aux leurs, & ne vouloit plus servir sous Rangonè; il demanda la permission de se retirer, & il l'obtint. On ne

en est le fléau. Ce métier d'attaquer les Empereurs & les Rois avec les armes qui étoient à son usage, étoit peut-être plus dangereux & plus criminel que vil, mais Aretin trafiquoit de ses satyres, & vendoit jusqu'à son silence. Il joignoit un orgueil démesuré à une impudence cynique. Il fit frapper une médaille qui le représentoit assis sur un trône, recevant les Envoyés & les présens des Rois; il s'y donnoit l'épithete de *Divin*, parce qu'il frappoit comme un Dieu les têtes des Rois. Si quelques Princes lui firent des présens, d'autres lui firent donner des coups de bâton. L'Eglise a condamné comme impies quelques-uns de ses ouvrages. Il mourut à Venise dans le seizieme siecle.

trouva pas d'autre moyen de vuider la querelle. Tous ces démêlés prouvoient l'inconvénient de multiplier les Chefs ; mais on n'avoit pas à cet égard une liberté entiere. Il falloit bien récompenser par une portion d'autorité, par une association au commandement les levées que ces Etrangers faisoient sur leurs terres, & les services qu'ils rendoient ou qu'ils pouvoient rendre dans leur pays. 1537.

A la faveur de ces dissensions, le célebre du Guast, si habile à les faire naître & à les fomenter, avoit eu peu de peine à reprendre la plûpart des Places dont d'Annebaut, à force de bonne conduite, avoit fait autrefois la conquête. Langei couroit de la Picardie dans le Piémont, & du Piémont dans la Picardie, pour tâcher d'appaiser ces divisions, & pour en rendre compte au Roi. Le Roi, par son conseil, prit le parti de donner le commandement de ses troupes d'Italie à d'Humieres, & de lui envoyer de Picardie un renfort considérable.

1536.
1537.

Un peu avant son arrivée, & au milieu de la décadence des affaires de la France en Italie, un simple soldat de l'armée Françoise, nommé le Tholosan, natif de Coni, étoit parvenu à surprendre Quiers avec d'autres soldats de bonne volonté, dont il s'étoit fait suivre. Il n'avoit pas même communiqué son projet au Comte Rangonè, mais il étoit bien sûr d'être avoué en cas de succès. Quiers étoit une de ces Places prises autrefois par les François sous d'Annebaut, reprises depuis par du Guast; celui-ci indigné de se l'être vu enlever de nouveau, se préparoit à la reprendre, le Comte Rangonè envoya pour la défendre le Chevalier d'Assal, Ferrarois au service de la France, avec un corps de troupes suffisant, mais personne ne contribua tant à faire lever le siège de cette Place, que le Tholosan qui l'avoit prise; il s'étoit attaché à sa conquête, il fit des efforts extraordinaires pour la conserver. D'Assal persuadé que les exploits obscurs d'un soldat ne sont faits que pour

servir à la gloire du Chef, voulut s'arroger celle-ci toute entiere. Sa vanité fut confondue. L'honneur d'avoir défendu Quiers est resté à ce brave soldat, comme celui de l'avoir conquis, & c'est un de ces exemples si rares où le mérite tout seul triomphe du rang & des titres, & où la gloire est dispensée avec justice. On ne sçait point d'ailleurs si ce soldat eut d'autre récompense. 1537.

La prise & la conservation de Quiers furent à peu près les seuls succès qui compenserent les pertes que les François ne cesserent de faire sous Rangonè. Presque entiérement chassés du Marquisat de Saluces, ils ne possédoient plus de Place importante qui en dépendît, que le château de Carmagnole. Du Guast en forma le siège. Le Marquis de Saluces (François) étoit avec lui. Connoissant tous les endroits foibles de la Place, il se chargea de diriger les batteries, il ne dédaigna pas de faire lui-même les fonctions de Canonnier; mais s'étant trop approché du château, il fut tué sur la place d'un

Belcar. l. 22. n. 12.

1537. coup de mousquet, & grossit la liste des traîtres, victimes de leur trahison. Les Impériaux le regretterent, & ils le devoient. La médiocrité de ses talens avoit du moins été consacrée toute entiere à les servir. S'il n'eut point les qualités brillantes des Héros, il eut les qualités quelquefois utiles des traîtres, l'adresse & la finesse; il contribua aux conquêtes de du Guast dans le Piémont, dans le Marquisat de Saluces & le Montferrat, par la connoissance qu'il avoit du pays, & par quelques intelligences qu'il y conservoit.

Mém. de du Bellay, l. 8. Il n'y avoit dans le château de Carmagnole que deux cens fantassins Italiens au service de la France; ils se défendirent avec plus de constance, que leur petit nombre ne sembloit en promettre; ils se rendirent enfin. Le Marquis du Guast loua leur courage & leur talent pour défendre une Place; il admiroit sur-tout la vivacité & la continuité du feu qu'il avoit vu partir d'une certaine fenêtre du château, qu'il indiquoit, il parut desirer de connoître ceux qui tiroient

tiroient à cette fenêtre. Un ſoldat dit qu'il y avoit toujours été, & que pour ſa part il avoit tiré bien des coups de mouſquet. *Malheureux*, lui dit du Guaſt changeant tout à coup de ton & de langage, *c'eſt donc toi qui nous as privés de ce brave Marquis de Saluces! mais il ſera vengé.* En même-temps il fit pendre ce ſoldat à cette même fenêtre d'où étoit parti le coup qui avoit tué Saluces: monument de barbarie envers un ſoldat fidèle, bien plus que de reconnoiſſance envers la mémoire de l'infidèle Saluces. 1537.

L'Auteur de la Chronique de Savoye a dit, & beaucoup d'autres l'ont répété, que le Marquis du Guaſt avoit fait pendre le Commandant du château de Carmagnole, nommé Stephe de la Balia, & qu'il avoit envoyé toute la garniſon aux galeres. Les du Bellay n'en diſent rien, & cela a bien l'air d'une exagération, à laquelle aura donné lieu l'indigne traitement fait au ſoldat trompé par les queſtions perfides du Marquis du Guaſt.

Paradin; chron. de Savoye, liv. 3. c. 105.

1537. Par la mort du Marquis de Saluces, & long-temps auparavant par sa félonie, ses Etats étoient réunis à la Couronne. François Premier en donna dans la suite l'investiture à Gabriel, Evêque d'Aire, le dernier des quatre (1) freres de Saluces, qui, suivant un des abus du temps, avoit été nommé à cet Evêché sans être engagé dans les Ordres, il épousa depuis la fille de d'Annebaut, il mourut sans laisser de postérité, & le Marquisat de Saluces fut de nouveau réuni à la Couronne.

Le Comte Rangonè s'étoit retiré à Pignerol, qu'il avoit fait fortifier, ne pouvant tenir la campagne; ce fut là que d'Humieres arrivant avec son renfort, prit le commandement des troupes Françoises.

A son arrivée les Impériaux reculerent, & les François parurent se ranimer. Quelques mutineries des Lansquenets & des Bandes Italiennes, causées par le défaut d'argent,

---

(1) Voir une note placée au commencement du chap. 7. de ce livre.

arrêterent un inſtant leurs progrès ; ils s'emparerent pourtant de Chivas que les Impériaux avoient abandonné, & ils allerent mettre le ſiège devant Aſt, mais un renfort conſidérable étant entré dans la ville, les obligea de ſe retirer. D'Humieres prit ſa revanche ſur Albe & ſur Quiéras qu'il ſurprit. Les Impériaux de leur côté penſerent ſurprendre Turin, qui étoit toujours reſté aux François, depuis que d'Annebaut en avoit fait lever le ſiège : Céſar de Naples, Gouverneur de Vulpiano pour l'Empereur, l'un des plus entreprenans, mais des plus malheureux Capitaines de ſon ſiècle, avoit gagné un Bas-Officier Gaſcon, qui devoit lui livrer un baſtion confié à ſa garde. L'Officier avoit pris avec lui deux ou trois ſoldats dont la lâcheté lui étoit connue. Sûr de n'éprouver de leur part aucune réſiſtance, il ne daigna pas même les ſéduire. Céſar de Naples parut devant le baſtion à l'heure convenue entre lui & l'Officier, les ſoldats prirent la fuite, l'Officier reſta pour faciliter aux Impériaux l'entrée

1537.

Belcar. l. 22. n. 14.

Mém. de du Bellay, l. 8.

1537. dans la ville; mais Boutieres, Gouverneur de Turin, ayant par hazard passé la nuit au jeu, se trouva sur pied, il accourut au bruit avec sa garde & quelques Gentilshommes; il ferma avec sa hallebarde une porte par laquelle on vouloit introduire les ennemis, sa troupe grossit insensiblement, & repoussa les Impériaux, qui perdirent cent quarante hommes. Le traître fut arrêté & pendu sur le champ. On ne conçoit pas comment il avoit espéré de sauver sa vie, en osant par la plus insolente calomnie accuser Boutieres lui-même d'avoir eu connoissance de son projet.

Le danger dont Turin avoit été menacé, celui dont il étoit menacé encore, étant pressé le long du Pô par des Places qui étoient au pouvoir des Impériaux, telles que Montcallier au-dessus, & Vulpiano au-dessous, détermina d'Humieres à en renforcer la garnison. Il pourvut de même par des renforts considérables à la sûreté de Quiers, d'Albe, de Quiéras, & sur-tout de Pignerol, qui n'étoient pas moins menacés;

cette derniere Place, s'il l'eût perdue, lui auroit ôté l'importante communication du Pas de Suze. Après avoir ainsi distribué la plus grande partie de ses forces dans les Places qu'il falloit conserver, il se retira vers le Marquisat de Saluces avec ce qui lui restoit de troupes, afin d'être à portée de recueillir quelques secours qui devoient lui arriver par la Provence. Il tiroit parti des conjonctures avec beaucoup d'attention, mais il étoit troublé dans ses marches & dans tous ses projets par les mutineries perpétuelles des Lansquenets, qui l'avoient forcé de leur confier la garde de l'artillerie, & qui abusant de cet avantage, ne cessoient de faire des demandes injustes qu'il étoit dangereux de leur refuser. D'Humieres voulut emporter en passant la petite ville de Busque, qui se trouvoit sur sa route dans le Marquisat de Saluces, elle résista, il fallut du canon; Annibal de Gonzague voulut brusquer l'assaut à la tête des Italiens de l'armée Françoise, sans attendre que la bréche fût assez grande, il fut tué 1537.

1537. d'un coup d'arquebuſe, l'aſſaut manqua, d'Humieres environné d'ennemis ſupérieurs & combattans chez eux, mal obéi d'ailleurs par les ſiens, fut obligé de lever le ſiège; les Lanſquenets le forcerent même de les mener à Pignerol, où il ne vouloit point abſolument aller, pour ne pas affamer la Place qu'il importoit le plus de conſerver. Il y reſtoit peu de pain, & encore moins de vin; les Lanſquenets promettoient la plus grande ſobriété, il n'y avoit pas là de quoi ſe raſſurer ſur la diſette qu'on craignoit. La réſiſtance de d'Humieres fut égale à leurs inſtances, mais ils firent remarquer qu'ils étoient maîtres de l'artillerie, & il fallut ſe rendre à cette raiſon.

Cependant les Impériaux maîtres de la campagne au fond du Piémont, cherchoient toujours à preſſer de plus en plus la capitale. Ils firent une entrepriſe ſur Caſelle, petite ville ſituée au nord de Turin, entre cette Place & Volpiano. Heureuſement pour les François, cette entrepriſe étoit formée par Ceſar de Naples;

elle manqua, malgré trois assauts consécutifs qu'il livra en trois endroits différens ; il y perdit cent quarante hommes, comme à Turin, & se retira. Mais les Impériaux prirent autour de Turin, Rivoli, Veillane & d'autres Places, qui jointes à Montcallier, Carignan, Carmagnole, dont ils étoient en possession, ôtoient à la garnison de Turin toute communication avec Pignerol & avec le Val de Suze ; Turin enfermé ainsi de toutes parts, se vit bientôt réduit aux dernieres horreurs de la famine ; il persistoit pourtant toujours à ne se point rendre. Les chevaux, les rats, tous les alimens les plus vils & les plus immondes étoient épuisés. *Ainsi*, dit l'Auteur de la Chronique de Savoye, avec une énergie qu'il feroit difficile d'égaler, *ainsi demeurerent plusieurs jours comme désespérés de leurs vies ; toutesfois ne se voulurent jamais rendre, aimant mieux là mourir comme chiens attachés, que de perdre une demie heure d'honneur, & de ne faire le devoir que requéroit leur fidélité.* 1537.

Combien les Rois doivent aimer

1537. de tels Sujets ! & quand leur rendent-ils ce qu'ils en reçoivent ?

D'Humieres étoit bien loin d'avoir dans son armée tous soldats si fidèles, les séditions des Lansquenets, fomentées par leurs Chefs, s'augmenterent au point que Hans Ludovic, l'un de leurs principaux Colonels, & l'ame de toutes les séditions, après avoir insulté un Commissaire des Guerres, osa s'emporter jusqu'à tirer l'épée contre d'Humieres lui-même. Cette insolence resta impunie pour le moment ; d'Humieres ne pouvant contenir ces Rebelles, les laissa, partie dans Pignerol, partie dans Oulx, & se retira dans le fond des Alpes, à Sezanne ; mais lorsque dans la suite l'autorité se rétablit, Hans Ludovic fut arrêté à Lyon, & eut la tête tranchée.

Dans cette grande détresse, Langei fut la ressource de d'Humieres ; ce Général le chargea d'aller représenter au Roi ce qu'exigeoient de lui les besoins, les malheurs, la constante fidélité des défenseurs de Turin. Langei trouva le Roi marchant

au secours du Piémont, bien résolu de ne jamais abandonner cette conquête. Les vives représentations de Langei enflammerent encore cette ardeur. On fit prendre les devans au Dauphin & au Maréchal de Montmorenci, pour accélérer la marche des troupes, dont le rendez-vous général étoit indiqué à Lyon pour le 26 Septembre. Les défenseurs de Turin avoient calculé qu'ils pouvoient à travers la faim & la soif prolonger les restes de leur vie jusqu'au commencement de Novembre. Le Roi fit repartir Langei sur le champ avec vingt-cinq mille écus pour donner du moins de l'argent au lieu de vivres à la garnison de Turin; cet argent procura des vivres, aussi-tôt que les paysans du voisinage de Turin furent assurés de leur payement, ils s'empresserent d'y porter des provisions. La garnison ainsi soulagée, assurée d'ailleurs d'un prompt secours, en fut plus ferme dans sa résolution de conserver Turin au Roi; mais ce qu'on ne peut assez admirer, c'est la facilité avec laquelle Langei

1537.

sçut passer & repasser au milieu d'un
1537. pays ennemi, évitant les barrieres
qu'il rencontroit par-tout sur ses pas, échappant aux troupes Impériales, qui, averties de sa marche & de son dessein, couroient la campagne pour l'enlever. Il ne lui en coûta, pour les avoir rencontrés, que trois hommes de son escorte, dont un fut tué, & deux furent faits prisonniers. C'étoit sur-tout à vaincre ces sortes d'obstacles que Langei excelloit. On l'avoit vu traverser impunément l'Allemagne sous les yeux de mille assassins qui l'épioient. Il n'étoit pas moins difficile de pénétrer jusqu'à Turin. Les Impériaux avoient des garnisons dans presque toutes les petites villes situées au pied des Alpes; c'étoit déja une barriere presque insurmontable à franchir. Mais Langei avoit des ressources qui n'étoient qu'à lui. En servant son Maître dans les différentes Cours, il avoit rendu tant de services aux étrangers qui étoient dans les intérêts de la France, qu'il trouvoit par-tout des amis. Il lui arriva en Italie

à peu près la même chose qui lui étoit arrivée en Allemagne. Les Lansquenets qui étoient à Oulx appartenoient au jeune Duc de Wirtemberg ; on se rappelle (1) que c'étoit principalement par les soins & l'éloquence de Langei, que ce Duc avoit été rétabli dans ses Etats, il saisit cette occasion de lui témoigner sa reconnoissance ; ses Lansquenets, tout mutins, tout indociles qu'ils étoient, consentirent d'escorter Langei jusqu'à Suze, & de lui ouvrir du moins le passage des Alpes. Mais il restoit bien d'autres obstacles & bien d'autres dangers, les Impériaux étoient maîtres de toute la campagne, & de tous les postes importans depuis les Alpes jusqu'à Turin. Leurs garnisons formoient autour de cette Place un cercle qu'il falloit percer. Depuis le départ de Langei pour la France, ils n'avoient cessé de s'étendre & de resserrer Turin. Ils avoient repris Quiers, la conquête du Tholosan, mal défendue par le vain & 1537. Belcar. l. 22. n. 16.

(1) Voir le chap. 7. du liv. 3.

1537. jaloux Aſſal. A la précipitation facile avec laquelle elle fut emportée d'aſſaut en quatre jours, on crut voir dans la conduite de ce Commandant une lâcheté voiſine de l'infidélité ; on crut y voir l'indigne dépit de n'avoir pu enlever à un brave ſoldat la gloire de ſa conquête. On fit le procès à Aſſal, il fut condamné à mort, mais le Roi lui fit grace, & l'employa même dans la ſuite.

Sleidan. Commentar. l. 11.

Le Marquis du Guaſt reprit auſſi, ſans beaucoup de difficulté, Albe & Quiéras qu'on n'avoit pas eu le temps de remettre en état de défenſe; par-là les Impériaux furent entiérement maîtres du cours du Tanaro, comme de celui du Pô. Ils coururent à Pignerol, dans l'intention, lorſqu'ils l'auroient pris, de s'emparer du Pas de Suze, & de fermer l'entrée de l'Italie à tous les ſecours qui pourroient venir de France, ſur-tout à celui que le Roi & le Dauphin conduiſoient alors. Du Guaſt voulut ſoumettre en paſſant la petite ville de Savillan, qui ſe trouvoit ſur ſa route, il la fit ſommer de ſe rendre,

Jean de Turin qui y commandoit, lui répondit : *Commencez par prendre Pignerol, achevez la conquête du reste du Piémont, & nous verrons à votre retour ce qu'il faudra vous répondre.* Du Guast fit semblant de mépriser cette bravade, il continua sa route vers Pignerol, bien sûr que quand il seroit maître de cette Place, & surtout de Suze, Savillan & même Turin tomberoient d'eux-mêmes. 1537.

On avoit long-temps regardé Pignerol comme une Place peu propre à être fortifiée à cause des montagnes qui la dominent. C'étoit le Comte Rangonè qui le premier avoit imaginé qu'on pourroit la mettre en état de défense, ou plutôt il fut le premier à qui les Ingénieurs le persuaderent. Un Ingénieur Bolonois, nommé Jerôme Marin, exécuta ce projet avec la plus grande diligence, & réussit. Du Guast qui n'avoit pas d'abord une idée bien avantageuse de ces fortifications, & qui se flattoit d'emporter Pignerol d'emblée, fut obligé de changer d'avis ; il ne forma pas même le siège de cette

1537. Place, il ne fit que l'investir; & des sorties très-fréquentes, & toujours funestes aux Impériaux, lui apprirent encore que cette entreprise n'étoit pas sans péril.

Mém. de du Bellay, l. 8. Le Roi étoit arrivé à Lyon le 6 Octobre; prêt à s'engager dans l'Italie, il avoit pourvu au gouvernement & à la sûreté du royaume pendant son absence; mais il avoit partagé sur plusieurs têtes l'autorité qu'il confioit autrefois toute entiere à sa mere. Charles, son second fils, autrefois Comte d'Angoulême, devenu Duc d'Orléans, depuis la mort du Dauphin François, fut son Lieutenant Général à Paris, dans l'Isle de France, en Picardie & en Normandie; le Roi lui donna pour conseil le Cardinal du Bellay, Evêque de Paris. Le Duc de Guise commanda en Bourgogne & en Champagne. Le Comte de Châteaubriant, mari de Françoise de Foix, (qui avoit été Maîtresse du Roi) commanda en Bretagne. Henri, Roi de Navarre, en Guyenne & en Languedoc.

Le Dauphin & Montmorenci pré-

cédoient toujours le Roi de plusieurs journées. Au premier avis de leur marche, du Guast avoit fait en Piémont ce que les François avoient fait en Provence à l'arrivée de l'Empereur, il avoit ordonné un dégât général dans le plat-pays, & avoit fait transporter tous les vivres & les fourages dans les Places fortes; mais cet inconvénient étoit prévu & réparé d'avance. Le Roi avoit fait faire de grands amas de vivres; il avoit tiré de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolois, & de quelques autres provinces, la quantité de bêtes de somme nécessaire pour transporter ces vivres au camp. Du Guast envoya dix mille hommes s'emparer de ce Pas de Suze si facile à garder, si difficile à forcer, où l'avantage du lieu décidant de tout, rend la valeur inutile & la force impuissante; mais c'étoit César de Naples qui commandoit ces dix mille hommes, & l'ascendant invincible de sa fortune malheureuse, l'emporta sur tous les avantages. 1537.

L'Armée du Dauphin n'étoit encore qu'une foible partie de celle que

1537. le Roi devoit commander, & c'étoit un léger accroissement que celui qu'elle venoit de recevoir des restes de l'armée de d'Humieres, qui étoit venu au-devant du Dauphin jusqu'à Briançon, Montmorenci crut cependant pouvoir tenter le passage. Il imagina de faire grimper son infanterie des deux côtés sur les hauteurs presque inaccessibles qui dominoient les retranchemens des Impériaux, & d'où elle fit un feu terrible sur ces retranchemens, tandis que Montmorenci s'avançant entre deux, occupoit les fonds avec sa cavalerie-légere. Cette disposition lui réussit. Les Impériaux ne purent soutenir le feu qu'ils essuyoient du haut des montagnes, où ils n'avoient pas même cru que des hommes pussent arriver, ils prirent la fuite en désordre, Montmorenci les poursuivit de si près, qu'ils ne purent s'arrêter dans Suze où étoient leurs bagages & leurs magasins: s'il avoit eu plus de cavalerie pour continuer la poursuite, ce corps de dix mille hommes eût été entiérement détruit. Ainsi, en 1515 les

François avoient évité (1) presque miraculeusement ce Pas de Suze, en 1537 ils le forcerent plus miraculeusement encore; en comparant cette campagne de Montmorenci avec celle de Provence, on voit qu'il sçavoit, selon l'occasion, employer tantôt l'utile prudence, tantôt l'heureuse témérité. Il emporta ensuite le château de Suze qu'il étoit important de ne pas laisser en arriere à cause du transport des vivres qui auroit pu être troublé. Ce château avoit été au pouvoir des François jusqu'à l'arrivée de César de Naples, qui s'en étoit emparé.

1537.

Belcar. l. 22. n. 18.

Sleidan. Commentar. l. 11.

Au bruit de la défaite de ce Capitaine, le Marquis du Guast leve précipitamment le blocus de Pignerol, qui étoit pourtant sur le point de se rendre faute de vivres, & reculant vers Turin, il alla d'abord se loger à Rivoli, puis à Montcallier, où il se retrancha à la tête du pont, pour veiller sur Turin & sur le Pô. Les François ayant encore pris Veillane,

(1) Voir le premier chapitre du livre premier.

1537. (en gravissant sur les monts voisins comme au passage de Suze, & en portant de l'artillerie sur des rochers où l'on n'en avoit jamais vu) puis Rivoli, Grouillan & une multitude de petits forts entre Turin & Montcallier, où ils enleverent aux Impériaux divers magasins de bled, marcherent droit au camp de Montcallier, dans l'intention de le forcer. On commençoit à peine à escarmoucher, les Impériaux avoient perdu quelques soldats, & les François avoient perdu ce brave d'Ossun, qui avoit remporté entre Hesdin & Thérouenne le petit avantage dont nous avons parlé, (1) lorsque le Marquis du Guast ne se sentant point en état de résister, prit le parti de repasser le Pô, en rompant le pont de Montcallier pour n'être point poursuivi; il se retira d'abord à Quiers, puis sous le canon d'Ast. Les François s'emparerent sans obstacle de Montcallier, de Carignan, de Poirin, de Riva, de Villeneuve d'Ast, d'une

(1) Voir le chapitre précédent.

multitude d'autres Places entre le Pô & le Tanaro, où ils trouverent encore d'immenses magasins de bled, qui mirent l'abondance dans leur armée, & qui fournirent de plus à Turin des provisions pour un an. 1537.

CHAPITRE XII.

Trèves & Négociations pour la Paix. Entrevue & Trève de Nice.

Le Dauphin eût bien voulu prévenir l'arrivée du Roi par quelque autre expédition éclatante, mais le Roi, qui arrivoit sur les traces de ce fils victorieux, lui donna ordre de l'attendre, & défendit de rien entreprendre jusqu'à son arrivée. On a déja plus d'une fois remarqué que François Premier n'aimoit pas qu'on cueillît de lauriers sans lui, lorsqu'il étoit à portée d'en prendre sa part. Le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci vinrent au-devant du Roi jusqu'à Carignan.

Mém. de du Bellay, l. 8.

1537. Il restoit encore aux Impériaux une Place importante entre les Alpes & le Pô ; c'étoit Ulpiano ou Volpiano, au nord de Turin. La garnison de cette Place faisoit des courses dans tout le Val de Suze, elle avoit essayé de troubler la marche du Roi, elle avoit enlevé plusieurs mulets chargés d'argent destiné au payement de l'armée. Martin du Bellay ayant été détaché avec quelques chevaux-légers pour réprimer ces courses, fut assez heureux pour rencontrer les Impériaux au moment où ils venoient d'enlever les mulets, dont ils n'avoient point encore eu le temps de piller la charge, il reprit les mulets & dispersa les ennemis qui rentrerent, comme ils purent, dans Ulpiano.

Une des Places qu'il importoit le plus aux François de reprendre entre le Pô & le Tanaro étoit Quiers, aussi fut-il décidé dans le Conseil que ce siège seroit la premiere expédition de l'armée Royale, mais elle ne fut pas même tentée, la trève conclue pour la Picardie & les Pays-Bas

ayant été étendue au Piémont, ou plutôt étant devenue générale presque aussi-tôt que le Roi se fût mis à la tête de son armée.

1537. Belcar. l. 22. n. 19.

Ce fut encore la Reine Douairiere de Hongrie, qui négocia cette extension de la trève, qu'elle regardoit comme le complément de son ouvrage; elle envoya des Députés à Monçon en Arragon, & engagea François Premier à en envoyer pour traiter des conditions. Velly, cet ami de la paix, fut choisi pour cette commission qui lui étoit si chere, & il eut du moins la satisfaction de faire suspendre la guerre qu'il n'avoit pu empêcher.

Guichenon, hist. de Sav.

Mém. de du B. May, l. 8.

On convint de conserver de part & d'autre les Places dont on étoit en possession, avec la liberté d'y mettre telles garnisons, d'y porter telles munitions, d'y faire telles fortifications qu'on jugeroit à propos, le Maréchal de Montmorenci & le Marquis du Guast, ou en leur absence les Commandans qui les remplaceroient dans le Piémont, devoient résoudre entr'eux à l'amiable les diffi-

cultés qui pourroient survenir. La
1537. trève devoit durer trois mois, les armées devoient être licentiées dès le lendemain de la publication. Elle
1537. se fit le 27 Novembre à Carmagnole, où étoit le Roi, & à Ast où étoit le Marquis du Guast; celui-ci vint trois jours après saluer le Roi, dont la destinée, en paix comme en guerre, étoit de voir de près ses ennemis.

C'est toujours l'épuisement qui fait tomber les armes des mains de deux rivaux acharnés, & dans ce sens tous les deux ont intérêt de suspendre les hostilités. L'humanité en général a un intérêt encore plus marqué, mais que l'on ne consulte guères, quoiqu'on l'allégue sans cesse. La politique seule est écoutée, mais elle est bien ou mal entendue, & pour juger de l'intérêt que l'Empereur & le Roi pouvoient avoir à conclure cette trève, il faut reprendre les choses de plus loin.

François Premier avoit enfin reconnu que c'étoit à la politique à décider des alliances politiques; que la Religion ayant l'éternité pour ob-

jet, dédaigne d'abaiſſer ſon influence ſacrée ſur ces intérêts temporels & profanes, ſur ces combinaiſons d'attaque & de défenſe, qu'on appelle Alliances & Traités, petits arrangemens mobiles & verſatiles comme les inclinations & les vues de leurs auteurs. Il avoit fallu en venir à conclure avec les Turcs ce Traité tant reproché (peut-être avant qu'il fût fait) par l'Empereur qui eût bien voulu le faire. Ce nom de Turcs, ce titre d'ennemis du nom Chrétien, quelques reſtes de l'ancien eſprit des Croiſades, que la Chevalerie avoit perpétué, étoient les ſeuls obſtacles qui depuis long-temps empêchoient François Premier de ſe livrer à cette alliance utile, par conſéquent néceſſaire; car encore un coup, dans l'ordre politique nos Alliés néceſſaires ſont ceux qui ont intérêt de nous ſervir, & qui ſont leurs affaires en faiſant les nôtres. (1) Il y avoit déja quelques exemples de Princes Chré-

1537.

(1) Voir le chap. 3 du liv. 3.

1537. tiens, même d'un Pape, qui avoient fait alliance avec les Turcs, mais ce Pape étoit Alexandre VI, dont le nom seul avertissoit de ne pas suivre son exemple, les autres Souverains étoient Ludovic Sforce, qui n'étoit pas plus fait pour être imité, & Jean, Vaivode de Transylvanie, que sa foiblesse & son dévouement aux Turcs faisoient regarder comme un apostat subalterne; François Premier avoit donc besoin de courage pour braver un préjugé encore établi, & que l'Empereur s'attachoit à ranimer, parce qu'il lui étoit favorable. Les procédés de Charles-Quint, ses calomnies dans les Cours étrangeres, sa descente en Provence, déterminerent François Premier, supposé qu'il ne fût pas déterminé auparavant; il fit avec Soliman II. un Traité par lequel il s'engageoit à ouvrir la campagne de 1537 par une irruption dans le Milanès, tandis que Soliman, avec une puissante flotte, en feroit une dans le royaume de Naples, & redoubleroit ses efforts en Hongrie contre

contre le Roi des Romains. (1) Cette ouverture de la campagne de 1537, étoit toute indiquée par la campagne de 1536. L'Empereur étoit descendu en Provence, le Roi l'en avoit chassé, il étoit naturel qu'il poursuivît sa marche en Italie, où l'appelloient d'un côté la guerre qui se faisoit en Piémont, de l'autre l'objet même de la guerre, qui étoit le Milanès. On ne conçoit pas bien pourquoi François Premier, au préjudice & de ses intérêts & de ses engagemens, donna la préférence pour l'ouverture de la campagne, à la Picardie & à l'Artois, où sa présence étoit fort peu nécessaire, où il ne trouva rien à faire qui fût digne de lui, où il s'ennuya dès qu'il y fût arrivé, où il n'alla que pour en sortir plus mal à propos encore qu'il n'y étoit allé. Il seroit inutile de dire qu'il y étoit

1537.

(1) Le Roi des Romains, les Vénitiens & d'autres Puissances Chrétiennes, avoient fait des Traités de paix avec les Turcs. Des Traités de paix aux Traités d'alliance il n'y a qu'un pas, & l'Empereur & le Roi des Romains avoient souvent voulu le franchir.

1537. allé pour exécuter l'Arrêt de la Cour des Pairs, qui confisquoit l'Artois & la Flandre, il falloit ne pas faire rendre cet Arrêt dans sa Cour des Pairs, & remplir les engagemens qu'il avoit pris avec un Souverain, auquel on ne manquoit pas impunément. Les Auteurs qui font tant d'efforts pour excuser François Premier sur cette alliance, auroient dû l'excuser ou plutôt le condamner sur ce manque de foi dont il donnoit l'exemple aux Infidèles. Les Infidèles ne le suivirent point. Le Corsaire Barberousse, devenu le grand Amiral de l'Empire Ottoman, fit une descente dans le royaume de Naples, prit Castro près de Tarente, courut jusqu'à Brindes, ravageant tout sur sa route, faisant un butin immense, & des esclaves sans nombre ; & Soliman remporta près d'Essek, en Hongrie, sur le Roi des Romains une victoire signalée, où l'on prétend que la perte des Turcs ne passa pas douze ou treize cens hommes, & que celle des Impériaux fut de vingt-quatre mille hommes morts sur la place, sans

compter cinq mille prisonniers que firent les Turcs. 1537.

C'étoit au milieu de ces succès de la cause commune, que François Premier faisoit une trève capable d'irriter assez Soliman, pour l'engager à faire sa paix avec l'Empereur. C'eût été un Allié très-utile perdu pour François Premier au renouvellement de la guerre. C'est ce que George d'Armagnac, Evêque de Lavaur, représenta fortement, sans que sa qualité d'Evêque l'aveuglât sur les vrais intérêts de la France, relativement à l'alliance Ottomane. De plus les affaires de la France se rétablissoient dans le Piémont, on avançoit vers le Milanès, où l'on avoit des partisans qui promettoient de faire livrer au Roi les citadelles de Lodi & de Pavie, sans parler des autres succès qu'une armée victorieuse devoit naturellement s'y promettre; on avoit aussi des intelligences dans le Frioul pour enlever au Roi des Romains Gradisca & Goritia.

Du côté de l'Artois, les affaires n'étoient pas dans une mauvaise si-

1537. tuation, & aux Pays-Bas on voyoit se former contre l'Empereur un orage qu'il eût été fort aisé de grossir, Gand se révoltoit, la révolte gagnoit les entours, l'autorité de la Gouvernante chanceloit, les Flamands étoient prêts d'implorer la protection du Roi. Toutes ces raisons qui devoient faire desirer la trève à l'Empereur, devoient en détourner François Premier, & cependant c'étoit lui qui, en envoyant ses Députés à Monçon, dans les Etats même de son ennemi, paroissoit demander cette trève.

Tels étoient les intérêts, les engagemens & les considérations que François Premier sacrifioit, sinon à l'amour de la paix, du moins au desir de persuader que rien ne lui coûtoit pour l'acheter. On ne parut plus s'occuper de part & d'autre que du soin de la procurer. Il se forma un Congrès à Leucate sur les frontieres du Languedoc & du Roussillon. L'Empereur y envoya Granvelle (1)

Guichenon, hist. de la Mais. de Sav.

(1) Alors Chancelier à la place de Gattinara mort

& le Commandeur de Léon, (2) le Roi y envoya le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorenci; le Duc de Savoye y envoya les Comtes de Chalant & de Mazin; c'étoit ce Duc qui desiroit le plus sincérement la paix, car il s'agissoit de tous ses biens, dont une partie étoit entre les mains de son ennemi, une autre partie entre les mains de son Protecteur, autre espece d'ennemi. 1537.

La trève ne changeoit rien à sa situation, il ne pouvoit être rétabli dans ses Etats que par une paix définitive. 1538. *Pâques, le 21 Avril.*

Dans toute cette négociation, l'Empereur parut trop vouloir donner la paix, François Premier vouloit la faire, mais il ne vouloit pas la recevoir.

Quant aux différens objets du Trai-

---

le 5 Juin 1530. Nicolas Perrenot, Seigneur de Granvelle, étoit Francomtois, d'une famille obscure; on dit qu'il étoit fils d'un Serrurier. Il dut son élévation à ses talens & à ses services; il fut pere du fameux Cardinal de Granvelle,

(2) Don François de Los Cobos, Grand Commandeur de Léon, Conseiller d'Etat de l'Empereur.

1538. té, voici en quoi ces deux Princes s'accordoient, & en quoi ils différoient.

1°. L'affaire de l'investiture du Milanès, si l'Empereur étoit de bonne foi, devenoit plus facile à terminer depuis la mort du premier Dauphin. La grande raison dont on s'étoit servi pour exclurre le nouveau Dauphin, alors Duc d'Orléans, étoit que le Pape & l'Italie entiere craignoient les prétentions de Catherine de Médicis sa femme sur la Toscane & le Duché d'Urbin. Cette crainte n'avoit plus lieu; ce n'étoit plus au mari de Catherine de Médicis qu'il s'agissoit de donner l'investiture, c'étoit au nouveau Duc d'Orléans son frere: l'Empereur vouloit qu'il épousât sa niéce, fille du Roi des Romains, & que cette Princesse portât le Milanès en dot à son mari. Le Roi, quoiqu'il ne dût pas reconnoître l'insuffisance de ses droits, en les faisant appuyer par des droits étrangers, consentoit à cette clause; sans trop exiger même que l'Empereur s'expliquât sur ce qui arriveroit, en

cas que la nouvelle Ducheſſe d'Orléans vînt à mourir ſans enfans. Chacun alors fût rentré dans ſes droits, & la guerre eût recommencé ; c'eſt ainſi que la politique, contente de pourvoir à la tranquillité du moment, tient toujours en réſerve des guerres & des calamités pour l'avenir. 1538.

2°. L'Empereur vouloit une confirmation indéfinie & ſans reſtriction, des Traités de Madrid & de Cambray.

Le Roi offroit cette confirmation avec la ſeule reſtriction de remettre au jugement du Pape les points qui pouvoient encore ſouffrir quelque difficulté.

3°. L'Empereur vouloit que le Roi concourût avec lui à la convocation d'un Concile, mais comme cette clauſe, étrangere en apparence aux intérêts politiques, n'étoit là que pour la forme, le Roi répondoit pour la forme auſſi que c'étoit tellement le devoir d'un Prince Chrétien, qu'il ſeroit injurieux pour lui qu'on en fît un article d'un Traité, comme s'il avoit beſoin d'être engagé par un

1538. écrit à remplir ses devoirs religieux. S'il n'y eût pas eu d'autre difficulté, la paix auroit été bientôt faite.

4°. L'Empereur vouloit encore que François Premier concourût à la guerre générale qu'on supposoit que la Chrétienté feroit au Turc.

Cette proposition, depuis le Traité avec le Turc, devenoit un peu plus délicate, le Roi s'en tiroit comme de la précédente, & par la même défaite; il ajoutoit qu'il régleroit cette affaire avec le Pape & les Vénitiens. Ces offres de s'en rapporter au Pape, étoient d'une grande ressource pour ne pas paroître refuser ce qu'on ne vouloit pas accorder.

5°. L'Empereur vouloit que le Roi renonçât à toutes les ligues qu'il pouvoit avoir faites avec les Princes d'Allemagne contre la Maison d'Autriche.

Le Roi répondoit qu'aussi-tôt que la paix seroit faite, & tant qu'elle seroit observée, tout cela cesseroit de soi-même, & qu'il étoit encore inutile de mettre cela dans le Traité. Réponse peu satisfaisante, qui annon-

çoit le dessein d'entretenir ces Ligues. 1538.

6°. Enfin l'Empereur vouloit que le Roi rendît Hesdin, la seule Place qui lui restât de ses conquêtes en Artois, avec l'artillerie & les munitions qui s'y trouvoient; qu'il rendît au Duc de Savoye tous ses Etats, qu'il l'indemnisât des frais de la guerre, & que cependant pour sûreté de l'observation de ce Traité, il laissât le Duc d'Orléans pendant trois ans à la Cour de l'Empereur, ou que pendant ces trois ans l'Empereur restât en possession des Places du Milanès.

Cette derniere proposition tendoit visiblement à garder le Milanès. C'étoit donner & retenir, car il étoit bien sûr que le Roi ne laisseroit point le Duc d'Orléans en ôtage pendant trois ans auprès de l'Empereur.

Le Roi offroit de tout rendre & à l'Empereur & au Duc de Savoye, mais il vouloit, avec raison, que dans le même temps le Duc d'Orléans fût mis en possession du Milanès.

Ceux qui ont quelque connoissan-

1538. ce des affaires & de la maniere dont elles se traitent dans un Congrès, comprendront aisément qu'on n'ait pas pu décider tant d'importans articles dans un aussi court intervalle que celui qui avoit été fixé pour la trève : tout ce dont on put convenir, fut une prolongation de cette trève jusqu'au premier Juin 1538.

Mém. de du Bellay, l. 8. Sleidan, Commentar. l. 12.

Le Cardinal de Lorraine & Montmorenci vinrent rendre compte de leurs négociations au Roi qu'ils trouverent à Moulins; ce fut là que le Roi récompensa tous les services du Maréchal de Montmorenci par la dignité de Connétable de France, qui étoit restée vacante depuis la révolte du Duc de Bourbon. Ainsi ce fut dans les Etats même de ce Duc, dans le lieu d'où il étoit parti coupable, que le Roi remit en des mains plus fidèles l'épée que la révolte de Bourbon sembloit avoir profanée. Les meilleurs Capitaines du temps applaudirent à cette promotion. La bonne conduite du Maréchal de Montmorenci en Provence, en Artois, en Piémont; ses talens habile-

1538.

ment variés suivant les conjonctures, la lenteur, l'activité employées tour-à-tour & à propos, l'art qu'il avoit de saisir & de remplir les vues militaires & politiques de son Maître, le nom de Montmorenci, tout sembloit solliciter pour lui ce titre de gloire, déja plusieurs fois porté par ses ayeux.

10 Février 1538.

Montejan eut son bâton de Maréchal, & fut fait Lieutenant Général pour le Roi en Piémont; d'Annebaut eut le bâton du Maréchal de Fleuranges, & après la mort de Montejan, qui arriva l'année suivante, il eut le Gouvernement du Piémont (1).

En Septembre 1539.

Cependant le Pape mit sa gloire à terminer la querelle des deux Héros de la Chrétienté, il crut que ce que les Plénipotentiaires n'avoient

(1) Le Maréchal de Lautrec n'avoit point été remplacé dans la dignité de Maréchal de France. Depuis sa mort le nombre des Maréchaux de France ne fut plus que de quatre, comme avant la promotion du Maréchal de Châtillon. Le Maréchal Théodore de Trivulce, mort en 1531, ne fut point remplacé non plus. Ainsi François Premier laissa le nombre des Maréchaux de France, réduit à trois, comme il l'avoit trouvé.

1538. pas pu faire, se feroit peut-être de soi-même dans une entrevue des deux Princes, à laquelle il assisteroit. Il proposa cette entrevue; elle fut acceptée. La refuser, ç'auroit été se déclarer trop ouvertement contre la paix, & tandis qu'un Pape de soixante & dix ans, quittoit ses Etats & s'exposoit aux fatigues d'un long voyage pour la procurer, il falloit bien au moins paroître seconder ses efforts.

Mais il s'éleva d'abord, selon l'usage, une grande difficulté sur le lieu même de l'entrevue. Le Pape proposoit Nice, comme une des Places le plus à la portée de toutes les Puissances intéressées. Mais cette Place étoit la seule qui restât au Duc de Savoye, & qui pût lui servir de retraite. La défiance est fille du malheur, il trouva de l'affectation dans ce choix, il imagina qu'on vouloit achever de le dépouiller; (1) il répondit au Pape

Mém. de du Bellay, l. 8.

(1) On a déja dit, liv. 3. chap. 6. que le Roi avoit des prétentions sur Nice, ce qui sembloit justifier en quelque sorte les allarmes du Duc de Sa-

1538.

Guichenon, hist. de Sav.

ui s'étoit avancé jusqu'à Monaco, croyant qu'il n'y auroit qu'à entrer dans Nice) qu'il ne pouvoit rien résoudre sans avoir consulté l'Empereur. Il le consulta en effet, ou plutôt il lui demanda d'être dispensé de livrer au Pape son château. L'Empereur qui, sous le titre de Défenseur du Duc, s'étoit rendu son Tuteur & son Maître, lui conseilla, c'est-à-dire, qu'il lui ordonna d'ouvrir ses portes au Pape. L'Empereur lui-même s'avança jusqu'à Villefranche. Ce voisinage en imposa au Duc de Savoye, qui parut consentir à tout. Le Fourier du Pape vint marquer les logis dans le château, mais aussi-tôt toute la ville se remplit de bruits sourds & d'allarmes injurieuses à l'Empereur; on disoit qu'abusant de l'état malheureux où le Duc de Savoye s'étoit réduit par attachement pour lui, il vouloit encore lui enlever sa derniere Place, qu'il vouloit s'emparer du Prince de Piémont (1)

voye. On exposera ces prétentions dans une Dissertation particuliere.

(1) Ce Prince avoit été élevé en Espagne, com-

1538. son fils, pour tenir le Duc dans une dépendance éternelle, & le réduire à la condition d'un de ses Courtisans, que le Pape étoit du complot, &c. La garnison du château n'en voulut point sortir; la ville même, feignant de désobéir à son Maître pour le mieux servir, allégua des privilèges, & prétendit qu'elle ne devoit recevoir d'autres troupes que celles du Duc; elle ferma ses portes au moment où le Pape étoit en marche pour y entrer; il ne voulut pas retourner à Monaco, & il se logea près de Nice dans un Couvent de S. François. L'Empereur fut indigné de la conduite du Duc de Savoye, il menaça, il tonna; la France crut l'occasion favorable pour détacher le Duc des intérêts de l'Empereur. Le Duc, proche parent du Roi, avoit été son allié; le nœud qui l'avoit uni depuis à l'Empereur, venoit d'être rompu, la Duchesse de Savoye étoit

me on l'a déja dit plus haut, liv. 4. chap. 1. Il étoit alors à Nice avec son pere.

morte. (1) On commença par approuver & par augmenter les allarmes du Duc sur Nice ; on lui conseilla bien de ne s'en point dessaisir ; ensuite comme on l'avoit vu gouverné par sa femme, on lui proposa d'en prendre une autre en France, où elles gouvernent mieux qu'en aucun pays du monde ; on lui proposa aussi d'y marier le Prince de Piémont, on lui promit à ce prix la restitution de tous ses Etats. (2) Mais le Duc de Savoye craignoit plus les menaces de l'Empereur qu'il n'espéroit dans les promesses de la France. Il répondit qu'il pleuroit trop amèrement la perte récente de la Duchesse de Savoye, pour songer à la remplacer ; que le Prince de Piémont étoit trop jeune pour se marier ; mais que si le Roi vouloit lui rendre ses Etats sans conditions, il en auroit une reconnoissance éternelle. C'étoit parler un jargon bien étrange en po-

1538.

(1) Le 8 Janvier 1538.

(2) Ce fut le Connétable de Montmorenci qui fit entamer cette négociation.

1538. litique ; mais ces négociations étant venues à la connoiſſance de l'Empereur, produiſirent l'effet d'appaiſer ſa colere contre le Duc de Savoye ; car on n'accable que les malheureux qu'on croit ſans reſſource.

Au reſte le Duc de Savoye, dans toute cette affaire, eut la politique timide & vacillante des foibles ; il mécontenta l'Empereur, il irrita le Pape, il ne ſatisfit point le Roi. Peut-être entendoit-il mal ſes intérêts en refuſant ſa Place pour l'entrevue. On vouloit apparemment les conſulter, puiſque c'étoit chez lui-même qu'on demandoit à traiter de la paix. D'un autre côté on ne conçoit pas pourquoi le Pape & l'Empereur avoient tant à cœur le choix du château de Nice ; que leur en coûtoit-il de ménager ſur ce point les allarmes ſans doute injuſtes, mais pourtant naturelles, d'un Prince malheureux & opprimé ? Quoi qu'il en ſoit, il dût s'attendre après ſon refus, que les arbitres de ſon ſort ſeroient bien froids ſur ſes intérêts. Ne devoit-il pas même craindre que ces grands

Souverains entre lesquels il se trouvoit pressé, & qui étoient tous mécontens de lui, ne s'accordassent à partager ses dépouilles ? 1538.

Pour le Pape, il falloit qu'il eût observé bien exactement la neutralité, car de part & d'autre on le soupçonnoit de partialité. L'Empereur sçavoit que loin de seconder sa descente en Provence, il avoit maudit cette expédition téméraire. Le Roi le croyoit dévoué à l'Empereur, dont en effet sa situation entre les différens Etats de ce Prince, le rendoit dépendant; il l'avoit toujours cru de connivence avec l'Empereur dans la scène scandaleuse de Rome; ses Ministres l'en faisoient sans cesse souvenir, & lui conseilloient fort de ne point aller à Nice, il n'écouta point ce conseil, & partit.

On lui avoit préparé son logement dans le village de Villeneuve à un quart de lieue de Nice, il y arriva peu de jours après l'arrivée de l'Empereur à Villefranche. Ces deux rivaux ne se virent point, soit que leur haine fût encore trop envenimée, Belcar. L. 22. n. 26.

1538. ſoit qu'ils craigniſſent que la chaleur des conteſtations ne la ranimât, ſoit qu'ils cruſſent qu'il ne leur convenoit de ſe voir que comme beaux-freres & comme amis, lorſque tout ſeroit réglé, ſoit enfin que l'Empereur voulût échapper aux inſtances de François Premier ſur l'inveſtiture du Milanès.

Mém. de du Bellay, l. 8.

Le Pape alloit continuellement de l'un à l'autre, écoutant leurs plaintes, excuſant leurs torts, fixant leurs droits, propoſant des expédiens, rapprochant les eſprits comme un bon pere cherche à réconcilier deux fils irrités & jaloux. Il étoit ſecondé dans cette reſpectable entrepriſe par la Reine de France Eléonore d'Autriche, impatiente de réconcilier ſon mari avec ſon frere. Au défaut du Roi, elle eut avec l'Empereur à Villefranche une entrevue, mais qui ne pouvoit rien décider, & où elle ne fit que partager avec ſon frere un aſſez grand danger. Un pont de bois, nouvellement conſtruit, ſe rompit ſous eux, ils tomberent dans l'eau avec pluſieurs perſonnes de leur ſuite.

te, & ils eussent infailliblement péri sans la promptitude avec laquelle ils furent secourus. 1538.

On crut une autrefois encore l'Empereur exposé à un grand danger, mais le vrai danger étoit un assez grand ridicule auquel il sçut échapper par sa fermeté. L'Empereur logeoit dans sa galere qui étoit à l'ancre. Tout-à-coup on apperçut de loin en pleine mer de petits nuages blancs qui ressembloient à des voiles, & qu'une terreur panique fit prendre pour cela. Les idées que la crainte enfante, sont rapides comme l'éclair, & accablantes comme la foudre. On perça d'un coup d'œil tout cet odieux mystère. C'étoit l'armée navale de Barberousse, qui venoit enlever l'Empereur dans sa galere, c'étoit François Premier qui l'avoit attirée; on reconnoissoit bien l'ami des Turcs à cette perfidie. Tout le monde perdoit la tête dans la galere de l'Empereur, on s'efforçoit d'agir, on ne pouvoit que s'effrayer; on coupoit les cables des ancres, les uns vouloient combattre & mourir,

1538. les autres vouloient fuir; on proposoit à l'Empereur de gagner le rivage dans une chaloupe, & de se sauver comme il pourroit à travers les montagnes. « Mes amis, dit l'Empe-
» reur d'un air calme, ne me con-
» seillez pas de me deshonorer. Si
» ce que nous croyons voir est quel-
» que chose, nous en courrons les
» risques ensemble, si ce n'est rien,
» nous en rirons ensemble. » En effet, chacun n'eut qu'à rire de sa peur, quand on sçut que ces formidables voiles de Barberousse, appellées par François Premier, n'étoient que de petits tourbillons de poussiere blanche que des paysans élevoient dans l'air, en vannant des fêves sur le rivage, & que le vent étendoit sur la mer.

Le résultat des instances d'Eléonore, & des conférences de Paul III. fut que la paix ne put absolument se conclurre, parce que l'Empereur vouloit garder le Milanès, & que le Roi vouloit le recouvrer. Le Pape ne perdit pourtant pas tout-à-fait ses peines; il conclut une trève de

dix ans (1) entre les deux Princes, il espéra que le temps, que la cessation des hostilités amortiroient leur haine, & dans cette vue, il fit stipuler par le Traité le rétablissement du commerce entre les sujets des deux Monarques, de sorte que cette trève valut une paix, & qu'il n'y eut de sacrifié que le Duc de Savoye. Il le fut pleinement. La trève le laissoit dépouillé de ses Etats pour dix ans encore, & on eut la barbarie d'exprimer dans le Traité qu'il n'y seroit compris qu'en ratifiant la trève dans un mois, c'est-à-dire, qu'en consentant par écrit à être dépouillé pour dix ans de peur de l'être pour toujours. Si la ratification n'arrivoit pas dans le mois, l'Empereur retiroit sa protection. Il fallut faire cette indigne ratification, le Duc l'envoya à l'Empereur qui l'envoya au Roi, le Roi ne l'ayant pas trouvé conçue comme il la vouloit, le Duc fut encore obligé de la réformer, de la renvoyer plus ample & absolument 1538.

(1) Le Traité est du 18 Juin 1538.

1538. illimitée. Cependant il voyoit Montejan, Annebaut, Langei, successivement Gouverneurs du Piémont pour le Roi, relever, augmenter les fortifications de toutes les Places importantes, au point d'en rendre quelques-unes inexpugnables, revêtir de murailles, entourer de fossés les boulevards de Turin, construire des citadelles à Pignerol, à Montcallier & ailleurs, prendre enfin tous les moyens de perpétuer la possession du Roi. L'Empereur en faisoit à peu près autant de son côté, ses garnisons remplissoient toutes les Places que n'occupoient pas les François. Ceux-ci non contens de s'affermir dans les Etats du Duc de Savoye, s'y étendoient. Montejan & Langei acquirent pour le Roi la ville de Caours, moyennant dix mille écus qu'on étoit convenu de donner à Cercenasque, qui en étoit Seigneur. On alla jusqu'à proposer au Duc de la part du Roi, d'abandonner encore son Comté de Nice; il est vrai qu'on lui offroit en échange d'autres terres en France pour vingt mille écus de ren-

te. Cette proposition le révolta, il la rejetta avec indignation, il jura qu'il mourroit au moins Comte de Nice. 1538.

Dans son désespoir, il ne lui restoit d'autre ressource que de faire rompre la trève, & de rallumer la guerre; c'est ce qu'exprimoit la Devise qu'il prit vers ce temps-là d'un bras nud, armé d'une épée, avec cette Légende:

Spoliatis arma supersunt. (1) Guichenon hist. de Sav.

Il étoit assez malheureux, mais il n'étoit pas assez guerrier pour mériter cette Légende.

Au reste il ne faut pas croire que le zèle de Paul III. pour la conciliation des deux rivaux fût purement paternel, purement pontifical, & sans aucune vue d'intérêt politique. Léon X. ni Clément VII. n'avoient

(1) *Voilà ce qui reste à ceux à qui on a tout pris.* Le P. Bouhours dit que le corps de la Devise étoit un chêne ébranché, & chargé d'armes; il dit que ce fut le Duc Emmanuel-Philibert qui prit cette Devise. Il se trompe, c'étoit Charles III. son pere, celui qui figure dans toute cette histoire.

1538. pas eu plus à cœur l'aggrandissement de la Maison de Médicis, que Paul III. celui de sa Maison Farnese. Pour le procurer, il avoit besoin à la fois & de l'Empereur & du Roi. Il avoit déja depuis long-temps donné à Pierre-Louis Farnese son fils, (1) d'abord le Duché de Camerin, qu'il avoit ôté à Guidobalde, Duc d'Urbin, fils de ce fameux François-Marie de la Rovère, ensuite le Duché de Parme & de Plaisance, dont il avoit disposé comme d'un Fief de l'Eglise. Pierre-Louis Farnese avoit un fils nommé Octave, & une fille nommée Victoire. Le Pape vouloit marier le fils à la fille naturelle de l'Empereur, à cette Marguerite d'Autriche, qui avoit épousé en 1529 le Duc de Florence Alexandre de Médicis, (2) & qui étoit veuve alors; en effet on convint de ce mariage

Sleidan, Commentar. l. 12.

(1) Pierre-Louis Farnese, tige des Ducs de Parme, du nom de Farnese, Ranuce Farnese & Constance Farnese, leur sœur, mariée à Etienne Colonne, Prince de Palestrine, étoient tous enfans naturels du Pape Paul III. qui les avoit eus avant d'être Cardinal.

(2) Il avoit été assassiné l'année précédente.

dans

dans les conférences de Nice. Il vouloit marier la fille avec Antoine de Bourbon, fils de Charles, Duc de Vendôme. (1) Le Roi promit aussi aux conférences de Nice, de faire réussir ce mariage qui ne se fit pourtant pas. Le Duc de Bourbon épousa dans la suite Jeanne d'Albret, fille de Henri, Roi de Navarre, & fut pere de Henri IV. 1538.

Quant à ceux qui ont voulu croire que le Pape, pour traiter ces deux affaires, l'une avec l'Empereur à l'insçu de François Premier, l'autre avec François Premier à l'insçu de l'Empereur, les empêcha de se voir, ils auroient dû se souvenir que c'étoit le Pape lui-même qui avoit proposé l'entrevue, & qu'il ne pouvoit pas se flatter d'empêcher ces Princes de se voir, quand il les auroit mis presque en présence.

Après la conclusion du Traité de trève, l'Empereur s'embarqua pour Barcelone, le Pape retourna à Ro-

(1) Charles, Duc de Vendôme, étoit mort à Amiens en 1537.

1538.

Mém. de du Bellay, l. 8.

Belcar. l. 22. n. 32.

Sleidan. Commentar. l. 12.

Ant. de vera & de Figueroa, hist. de Charles V.

Le P. Daniel, hist. de France, année 1538.

me, le Roi rentra en France. A peine étoit-il arrivé à Avignon, qu'il reçut des Lettres de l'Empereur, qui se disposant à prendre terre à Aigues-Mortes, y demandoit à François Premier cette même entrevue qu'ils n'avoient point eue à Nice. Ni haine, ni intérêt, ni souvenir du passé, ne pouvoit empêcher François Premier de répondre à ces marques de confiance & de franchise. Il partit pour Aigues-Mortes. Les deux Monarques s'y virent & s y traiterent, quel que soit celui des deux qui ait fait la premiere visite, ce qui est la matiere d'une assez frivole dispute entre les Formalistes. Ils eurent ensemble de longs entretiens, peut-être fort indifférens, & dont l'objet n'a point été connu. Il y a pourtant apparence que l'Empereur, qui voyoit la révolte des Gantois devenir de jour en jour plus dangereuse, voulut dans cette entrevue sonder François Premier sans se découvrir, le disposer de loin, & toujours par la promesse du Milanès, au projet qu'il formoit vraisemblablement dès-lors, & que nous

allons lui voir exécuter. Cette entrevue & cette intelligence apparente des deux Princes ne dûrent pas peu augmenter les allarmes du Duc de Savoye. 1538.

Brantôme rapporte d'après Paul Jove, que dans cette entrevue l'Empereur pria François Premier d'agréer qu'André Doria vînt le saluer. (1) Le Roi qui ne sçavoit point garder de ressentiment, y consentit, fit le meilleur accueil à Doria, & lui dit : « Nous voilà enfin réunis » l'Empereur mon frere & moi ; il » faut que cette réconciliation soit » éternelle, il faut que nous ayions » désormais les mêmes amis & les » mêmes ennemis, que nous préparions contre le Turc une puissante » armée navale, & que vous la commandiez. »

François Premier étoit dans la galere de l'Empereur. On a prétendu que Doria étoit venu proposer tout bas à l'Empereur de lever l'ancre, & d'enlever le Roi, crime dont

Brantome, Capit.étrang. art. André Doria.

(1) Sleidan le dit aussi, Commentar. liv. 12.

1538. Charles-Quint eut horreur. Brantôme remarque judicieusement que c'est une répétition de l'histoire connue du jeune Pompée, & l'on peut remarquer en passant que le peuple qui sçait toujours mal, multiplie ainsi les faits célebres en les reproduisant sous tous les noms célebres.

Fin du Livre quatrieme, & du Tome troisieme.

ERRATA DU TROISIÈME TOME.

Page 25, ligne 23, *Naples tombant d'elle-même*, lisez : *de lui-même.*

Page 123, lignes 13 & 14, *Président au Parlement de Bretagne.* Il s'agit des grands jours, ou ancien Parlement de la Province; car le Parlement de Rennes n'a été créé que par Henri II. en 1553.

Ibidem, ligne derniere, *Montejan les présida*, ou du moins y assista au nom du Roi.

Page 128, ligne pénultiéme, *l'a comblé*, lisez, *l'a comblée.*

Page 176, lignes 22 & 23, *sa premiere expédition militaire*, lisez, *sa premiere expédition importante.*

Page 207, ligne 2, *Grand Aumônier de France*, lisez, *Grand Aumônier du Roi.*

Page 378, ligne 13, *étendirent*, lisez, *étendoient.*

Page 380, ligne 2, *de-là*, lisez, *là.*

Page 395, ligne 17, *il comptoit*, lisez, *il comprit.*

Page 398, ligne pénultiéme, *du suc-cès*, lisez, *de réussir*.
Page 493, ligne 10, *l'aliénabilité*, lisez, *l'in-aliénabilité*.
Page 515, ligne 12, *& se prenant*, lisez, *& que se prenant*.



